

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DE CLERMONT MÉTROPOLE

25 rue Kessler - 63000 Clermont-Ferrand
Tél : 04 73 17 36 10 / esa@esacm.fr
www.esacm.fr
Bus : ligne 12 / arrêt : Rabanesse
Tram : arrêt Universités



Livret de l'étudiant·e
2024-2025

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART
DE CLERMONT MÉTROPOLE

▪ Introduction	4
▪ Gouvernance, mode d'emploi	6
Réunions pédagogiques et commissions vie de l'établissement	6
Conseil scientifique, pédagogique et de la vie étudiante	7
Conseil d'administration	7
▪ L'école dans les réseaux des écoles supérieures d'art	8
LeGrandLarge - à l'échelle régionale	8
ANdÉA - à l'échelle nationale	8
ELIA - à l'échelle internationale	9
▪ Le rôle des étudiant-es	10

EQUIPE ET ÉQUIPEMENTS

▪ Équipe	14
▪ Intervenant-es et invité-es	28
▪ Équipements	32
Bibliothèque	32
FabLab	34
Ateliers techniques	36
Salle multimédia	38
Autres espaces d'accrochage et de travail	38
Récupérathèque	39
▪ Outils et matériel	40

ORGANISATION DES ÉTUDES

▪ Coursus	44
Structuration des études	44
Année initiale : objectifs, déroulement	56
Phase programme (2° et 3° année) : objectifs et déroulement	58
Phase projet (4° et 5° année) : objectifs et déroulement	62
▪ Évaluations	66
Étapes de l'évaluation	66
Modalités de passage	67
Grille des unités d'apprentissage et des crédits	68
▪ Diplômes	70
DNA option Art	70
DNSEP option Art	71
Certificats	73
Acquis et perspectives	74
▪ Mobilité internationale	76
Résidences	76
Semestre d'études et stages	77
▪ Mises en situations	80
Pendant le cursus	80

RECHERCHE

▪ La recherche à l'ÉSACM	84
▪ Coopérative de recherche 2024-2025	85

DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES

▪ Fabriques	91
▪ Prismes	103
▪ Focus	109
▪ Autres enseignements	162
Point film	163
Point danse	164
Point de fuite	166
Conférences et présentations	168
Langues étrangères	169
Écrit et Essai	171
Initiation et méthodologie de la recherche	174
Réalités de l'art	181
Parlons travail	182
Assistanats de diplômés	183
Crédits libres et mobilité d'études	185
Stages et résidences	187

CALENDRIERS ET PLANS

190

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

▪ Vie étudiante (bourses, hébergement, restauration, santé...)	203
▪ Règlement intérieur	210
Organisation de la formation	211
Règles de discipline	226
Fonctionnement et utilisation des locaux et du matériel	228
Charte pour l'égalité entre les femmes et les hommes, et la lutte contre toutes les formes de discrimination	235

INTRODUCTION

L'ÉSACM est une école supérieure d'art publique. Elle a pour mission de garantir la diversité, notamment dans l'accès à son cursus, la parité et de veiller à l'égalité des chances tout au long de son cursus. En ce sens, il a été décidé de maintenir des droits d'inscription modestes, de donner à chaque étudiant·e diplômable une bourse de production grâce à l'aide de la Fondation d'entreprise Michelin, et de faciliter l'acquisition des matériaux et l'accès aux outils nécessaires à chacun·e. Cette vision démocratique de l'enseignement artistique engage une responsabilité individuelle et collective face aux enjeux climatiques actuels. En ce sens, l'école a favorisé l'émergence d'une récupérathèque afin de concevoir de manière plus durable le cycle d'usage des matériaux.

L'école est gouvernée par un Conseil d'administration (CA) et un Conseil scientifique, pédagogique et de la vie étudiante (CSPVE) dans lesquels vous êtes représenté·es par vos élu·es. En choisissant de vous former au sein de cette école, vous devenez les acteur·rices à part entière de la gouvernance de l'établissement et il est essentiel que vous y preniez une part active. La Présidente élue du Conseil d'administration est Isabelle Lavest, Maire-Adjointe de la ville de Clermont-Ferrand et Vice-Présidente de Clermont Auvergne Métropole chargée de la politique culturelle. L'école est un service public principalement financé par les collectivités territoriales. Grâce aux financements de Clermont Auvergne Métropole, l'État via la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Ville de Clermont-Ferrand et le mécénat, l'école peut garantir un taux d'encadrement important qui met votre projet personnel au cœur de la pédagogie.

L'école est agréée par le ministère de la Culture et permet l'obtention de deux diplômes d'État : le DNA (Diplôme National d'Art - grade licence), et le DNSEP (Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique - grade master) délivrés respectivement à l'issue des 3^e et 5^e années.

L'école a pour vocation de former des artistes. Le cursus qu'elle met en oeuvre permet aussi d'accéder à divers métiers de l'art et de la culture et permet à chacun·e d'engager un parcours professionnel singulier. Le DNA permet de poursuivre des études vers d'autres masters, notamment professionnels, le DNSEP vers les 3^{ème} cycles des écoles d'art ou des universités.

La recherche en art permet de penser des questions par les formes plastiques et la théorie. L'ÉSACM est dotée d'une Coopérative de recherche qui rassemble un groupe de 5 à 6 chercheur·euses, dont certain·es préparent en 3 ans un Diplôme Supérieur de Recherche en Art (DSRA). Cette Coopérative organise des conférences, des séminaires, des voyages, des workshops, produit des publications, des spectacles, des expositions, afin de mettre en œuvre une recherche en art par l'art.

Seule école d'art en Auvergne, l'ÉSACM fait partie du réseau des 44 écoles supérieures d'art en France et a rejoint le réseau des écoles de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. L'ÉSACM est au centre de l'écosystème de la culture et de l'art contemporain en Auvergne et participe à son inscription dans un vaste réseau professionnel d'échanges et de partenariats au niveau régional, national et international. L'ÉSACM collabore régulièrement avec

les associations et structures culturelles du territoire : Les Ateliers, Artistes en résidence, La Tôlerie, le Fonds Régional d'Art Contemporain, le Festival International du Court Métrage, le Centre d'art du Creux de l'Enfer à Thiers ou celui de l'Abbaye Saint-André à Meymac. Membre associé de l'établissement public expérimental

« Université Clermont Auvergne », l'école prend part au travail de coopération entre tous les acteur·rices de l'enseignement supérieur et de la recherche à Clermont. Nous partageons avec eux des réflexions et des actions communes concernant la vie étudiante, la formation, la recherche et les échanges internationaux.

L'élaboration d'un projet « international » pour notre école doit permettre à chacun·e d'enrichir son expérience du monde contemporain. Pour être les artistes et les acteur·rices de l'art de demain, il est essentiel d'aller à la rencontre des multiples réalités du monde d'aujourd'hui. La mondialisation de l'art et de la culture produit de multiples formes et points de vue, et une diversité à la rencontre de laquelle il est nécessaire d'aller. Les étudiant·es de master peuvent ainsi, en répondant à des appels à candidature initiés par l'école, être accueilli·es en résidence de création en France ou à l'étranger.

Nous espérons donc que vous saurez mettre à profit durant vos années d'études à l'ÉSACM tout ce que l'école peut vous apporter en tant qu'espace de partage, d'expérimentation, de rencontres, de possibilités, de création permettant l'émergence de singularités, d'idées et de formes.

GOUVERNANCE, MODE D’EMPLOI

EPCC, FINANCEMENTS ET GOUVERNANCE

L’École supérieure d’art de Clermont Métropole est un Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) financé par Clermont Auvergne Métropole, l’État (via la Direction Régionale des Affaires Culturelles), la Ville de Clermont-Ferrand, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le mécénat. Elle est dirigée par un·e directeur·rice qui porte la responsabilité, notamment juridique, de l’établissement, délivre les diplômes, dirige les services de l’établissement, et ordonne les dépenses et les recettes. Il initie et met en œuvre le projet pédagogique et scientifique de l’école.

L’EPCC est régi par des statuts et par des délibérations votées par le Conseil d’administration, instance délibérative. Le Conseil scientifique, pédagogique et de la vie étudiante (CSPVE) oriente le projet d’établissement et remet des avis au Conseil d’administration, il n’a pas voix délibérative. Dans chacun de ces conseils, les enseignant·es, les personnels administratif et technique et les étudiant·es sont représenté·es par des membres élu·es.

RÉUNIONS PÉDAGOGIQUES & COMMISSIONS VIE DE L’ÉTABLISSEMENT

Pour l’année 2024-2025 :

- Réunions pédagogiques :
Elles rassemblent 2 à 3 fois par semestre l’ensemble des étudiant·es d’une année, le·la coordinateur·rice(s) d’année et le responsable des études et de la vie étudiante, et permettent de faire les points sur le bon déroulement de l’année, de transmettre les informations générales sur les échéances à venir et d’échanger autour des interrogations des étudiant·es, des difficultés rencontrées ou des initiatives.
- Commissions vie de l’établissement :
Elles rassemblent 2 à 3 fois par semestre au moins un·e délégué·e étudiant·e par année, un·e représentant·e de la coordination de la Coopérative de recherche, les coordinateur·rices d’année, le responsable des études et de la vie étudiante, la directrice, la secrétaire générale, le régisseur du bâtiment et de la pédagogie, la responsable des mobilités, la bibliothécaire, le responsable des expositions et des partenariats, la responsable de la communication, l’assistante pédagogique, l’assistante de direction. Cette commission permet d’échanger autour des problématiques d’ensemble qui se posent en termes de vie de l’établissement, qu’elles concernent des aspects pédagogiques, administratifs, pratiques... À l’issue de chaque commission, un compte rendu est diffusé aux membres. Les délégué·es sont chargé·es de le diffuser au sein de leur promotion.

Ces deux instances permettent de faire éventuellement remonter des problématiques qui seront abordées selon leurs nature en journées pédagogiques avec l’ensemble de l’équipe enseignante ou lors du Conseil scientifique, pédagogique et de la vie étudiante (CSPVE). Elles contribuent au processus de perfectionnement par l’amélioration continue des conditions de la vie étudiante et d’études : écoute, accompagnement de chaque étudiant·e dans son cursus, explicitation des enjeux propres à chaque année d’étude et fonctionnement de l’établissement.

COORDINATEUR·RICES

Le·la coordinateur·rice est l’interlocuteur·rice privilégié·e des étudiant·es ou de leurs représentant·es et constitue le relais entre les enseignant·es et les étudiant·es. Il gère les propositions pédagogiques et le rythme de l’année.

- Pour l’année universitaire 2024/2025 :
- 1^{ère} année : Guillaume HEUGUET / Nelly GIRARDEAU
 - 2^e année : Armand JALUT
 - 3^e année : Anthony POIRAUDEAU
 - 4^e année : Alex POU
 - 5^e année : Michèle MARTEL

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE, PÉDAGOGIQUE ET DE LA VIE ÉTUDIANTE (CSPVE)

Le CSPVE se réunit au moins deux fois par an, et est consulté pour toute question liée à la pédagogie, la vie étudiante et l’activité scientifique de l’établissement. Ses travaux sont présentés par la direction au Conseil d’administration.

- Il est composé :
- du·de la directeur·rice qui préside le Conseil
 - 2 enseignant·es coordinateur·rices des années sanctionnées par un diplôme
 - 1 représentant·e de la coordination collégiale de la recherche élu·e pour une période d’un an renouvelable
 - le·la responsable des études
 - le·la responsable des expositions et des partenariats
 - 4 personnalités extérieures qualifiées désignées par le·la directeur·rice
 - 4 représentant·es des enseignant·es élu·es pour une période de 3 ans renouvelable
 - 5 représentant·es des étudiant·es élu·es au sein de chaque année du cursus pour une période d’un an renouvelable
 - 1 représentant·e des chercheur·euses en résidence élu·e pour une période d’un an renouvelable
 - 2 représentant·es des personnels administratif et technique élu·es pour une période de 3 ans renouvelable.

LE CONSEIL D’ADMINISTRATION (CA)

Le Conseil d’administration donne les orientations générales de l’établissement à travers son projet pédagogique et de recherche. Il vote l’ensemble des règlements et droits qui gèrent la vie de l’établissement, ainsi que le budget. Il vote pour toutes modifications du personnel permanent et nomme le·la directeur·rice.

- Le Conseil d’administration est composé de :
- 3 représentant·es de l’Etat
 - 5 représentant·es de Clermont Auvergne Métropole
 - le Maire de la Ville de Clermont-Ferrand ou son·sa représentant·e
 - 1 représentant·e de la Ville de Clermont-Ferrand
 - 4 personnalités qualifiées
 - 2 représentant·es des personnels pédagogiques
 - 1 représentant·e des personnels administratif et technique
 - 2 représentant·es des étudiant·es.

Siègent donc au Conseil d’administration, réunies sous la présidence de :

- M^{me} Isabelle LAVEST, Maire-Adjointe de la ville de Clermont-Ferrand et Vice-Présidente de Clermont Auvergne Métropole chargée de la politique culturelle
- les personnalités suivantes :
- M. Joël MATHURIN, Préfet du Puy-de-Dôme
 - M. Denis DECLERCK, Sous-directeur des enseignements spécialisés et supérieurs et de la recherche au sein de la Direction Générale de la Création Artistique - Ministère de la Culture
 - M. Marc DROUET, Directeur Régional des Affaires Culturelles de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Ministère de la Culture
 - M. Rémi CHABRILLAT, Élu et représentant du Maire de la ville de Clermont-Ferrand
 - M. Jérôme AUSLENDER, Élu de Clermont Auvergne Métropole
 - M^{me} Dominique BRIAT, Élu de Clermont Auvergne Métropole
 - M^{me} Sondès EL HAFIDHI, Élu de la Ville de Clermont-Ferrand
 - M^{me} Chantal LELIÈVRE, Élu de Clermont Auvergne Métropole
 - M^{me} Fabienne VOUTE, Élu de Clermont Auvergne Métropole

- Quatre personnes qualifiées :
- M. Mathias BERNARD, Président de l’Université Clermont Auvergne
 - M. Forrest PATTERSON, Délégué général - Fondation d’entreprise MICHELIN
 - Personnalités en cours de nomination

- Membres élu·es :
- 2 représentant·es du personnel pédagogique élu·es pour une période de 3 ans renouvelable
 - 1 représentant·e des personnels administratif et technique élu·e pour une période de 3 ans renouvelable
 - 2 représentant·es des étudiant·es élu·es pour une période d’un an renouvelable.

L'ÉCOLE DANS LES RÉSEAUX DES ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART

À L'ÉCHELLE RÉGIONALE LEGRANDLARGE

L'association LeGrandLarge regroupe les cinq écoles d'art et de design de la région Auvergne-Rhône-Alpes dans le but de faciliter la professionnalisation de leurs diplômé.es. Elle joue un rôle déterminant dans le lancement de la carrière de jeunes artistes. Elle travaille avec tous les acteur·rices de l'art contemporain, de la création et de la jeunesse. Elle est inclusive, fédérative, et vise l'objet commun « jeune création » dans une logique collaborative et contributive.

Tout au long de l'année, LeGrandLarge organise des visites pour les acteur·rices du monde de l'art dans les 26 ateliers dont elle assure la gestion à Lyon, dans le quartier de Gerland. Galeristes, collectionneur·euses, directeur·rices de musées ou de centres d'art, fondations, journalistes, commissaires d'exposition, entreprises, critiques d'art ou encore étudiant·es en art et design, sont invité·es à rencontrer les jeunes artistes, favorisant de futurs projets en région comme à l'international. En lien avec les grands événements de la région (Biennale d'art contemporain, Biennale du design...), LeGrandLarge organise des rencontres et des workshops avec des professionnel·les.

Outre la mise à disposition d'un atelier, les artistes bénéficient de conseils et de moyens techniques et logistiques, d'une aide à la documentation et à la diffusion de leur actualité et d'un accompagnement sur les aspects juridiques et administratifs de leur activité.

Chaque année, l'ÉSACM relaie des appels à candidature auprès de ses diplômé.es pour ces ateliers ou d'autres opérations de diffusion de la jeune création auxquelles LeGrandLarge prend part avec d'autres acteur·rices de l'art de la région.

Lola FONTANIÉ et Niloufar BASIRI, diplômées en 2020, y occupent un atelier respectivement depuis 2022 et 2021.

www.legrandlarge.org

À L'ÉCHELLE NATIONALE ANdÉA

L'Association nationale des écoles supérieures d'art (ANdÉA) a été créée en 1992. Fédérant les écoles supérieures d'art publiques et accueillant en son sein la diversité des acteurs qui en font la richesse et la vie (directeur·rices, administrateur·rices, professeur·es, chefs de services, étudiant·es), l'ANdÉA est à la fois une plateforme de réflexion, une instance de proposition et une force d'affirmation de la spécificité des enseignements supérieurs artistiques.

L'ANdÉA génère une activité multiple à travers notamment des commissions de travail qui réunissent des membres et des acteurs des écoles de toutes catégories. Ces commissions de réflexion sur les questions de la vie étudiante et des écoles, de la recherche, du design, des parcours et pédagogies génèrent un travail de réflexion et d'écriture de chartes et textes qui sont téléchargeables sur le site de l'ANdÉA. Chaque année un séminaire réunit les acteurs des écoles pour des temps de réflexions mêlées et de rencontres.

Implication et représentation étudiante

Chaque école nomme ses représentant·es à l'ANdÉA : le·la directeur·rice, le·la responsable des études, l'administrateur·rice, les professeur·es élisent trois représentant·es, les étudiant·es élisent un·e représentant·e. Chaque membre, qu'il soit nommé pour sa fonction ou élu, fait partie de l'assemblée générale de l'association et à ce titre, vote.

Lors des différentes réunions de l'ANdÉA ou dans des groupes d'échanges rassemblant les représentant·es étudiant·es des autres écoles, vous aurez la possibilité de contribuer aux réflexions et d'être force de propositions sur les grands enjeux des écoles d'art d'aujourd'hui et de demain.

L'ESACM est heureuse d'accueillir le séminaire annuel de l'Andéa en novembre 2024.

www.andea.fr

À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE ELIA

European League of Institutes of the Arts est un réseau européen qui favorise les échanges professionnels et le développement de l'enseignement artistique supérieur à l'échelle mondiale. Avec plus de 260 membres dans 48 pays, il représente plus de 300 000 étudiant·es dans toutes les disciplines artistiques.

En privilégiant la transversalité, ELIA milite pour l'enseignement artistique supérieur en responsabilisant et en créant de nouvelles opportunités pour ses membres et en facilitant l'échange de bonnes pratiques.

L'ÉSACM a rejoint ce réseau en 2017.

www.elia-artschools.org

LE RÔLE DES ÉTUDIANT·ES

Le rôle des étudiant·es est essentiel au bon fonctionnement de l'établissement public. Pour vous représenter dans les différentes instances, vous allez élire :

- 2 délégué·es pour représenter votre année dans les Commissions pédagogiques ;
- 1 représentant·e de votre année au CSPVE, élu·e avec son·sa suppléant·e (soit 5 binômes élus au total) ;
- 1 représentant·e de votre cycle d'études au Conseil d'administration (soit 2 étudiant·es élu·es représentant respectivement les 1^{er} et 2^e cycles) ;
- 1 représentant·e au sein de l'ANdÉA, tous cycles d'études confondus.

Ces représentant·es portent la voix de l'ensemble des étudiant·es et votent en votre nom lors de la tenue des différentes instances de gouvernance. Cette représentation est extrêmement importante et vous permet de pleinement participer à la vie de l'établissement et de contribuer aux réflexions à l'échelle nationale en étant force de propositions et d'échanges.

Lors de ces élections, les étudiant·es auront le souci d'instaurer une représentativité équilibrée, dans le respect de l'obligation de parité qui s'impose dans les conseils de l'école et en veillant à la diversité des genres représentés.

ÉLECTIONS

À la rentrée, l'élection des délégué·es est organisée au sein de chaque année.

Afin de choisir vos représentant·es dans les deux conseils (CA et CSPVE) et à l'ANdÉA, des élections sont organisées dans le mois qui suit la rentrée dans le respect des règles figurant dans le règlement intérieur de l'EPCC.

Le dépôt des candidatures devra obligatoirement être effectué 8 jours au plus tard avant le scrutin (15 octobre 2024). Les étudiant·es se présentant au CSPVE doivent dès la campagne électorale constituer un binôme avec leur suppléant·e.

- Élections :**
23 octobre 2024 de 9h à 17h.
- les étudiant·es du 1^{er} cycle (1^{re}, 2^e, et 3^e années) élisent 1 étudiant·e au CA et 3 binômes au CSPVE (1 par année) ;
 - les étudiant·es du 2^e cycle (4^e et 5^e années) élisent 1 étudiant·e au CA et 2 binômes au CSPVE (1 par année).

L'ensemble des étudiant·es élisent un·e représentant·e au sein de l'ANdÉA.



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

CLÉMENCE AGNEZ

Professeure ► philosophie
Coordinatrice pédagogique – 5^e année

À l’issue d’un double cursus en philosophie et aux Beaux-arts, Clémence Agnez s’engage auprès de Glassbox en 2011 et en prend la co-direction en 2014. Elle prépare une thèse en philosophie esthétique et politique à Paris Nanterre sous la tutelle d’Anne Sauvagnargues intitulée « Déplacement et prédation, techniques muséales contemporaines et désubjectivation de la figure de l’artiste ». Elle enseigne la philosophie et l’actualité de l’art à l’école d’art Duperré, à l’Université Paris-8 Saint-Denis et aux Beaux-Arts de Montpellier (ESBA-MoCo), collabore ponctuellement avec la revue Zérodeux et intervient dans différentes écoles d’art et universités.

Que ce soit à Glassbox ou dans le travail de thèse, l’attention se porte sur des formes de production et des pratiques artistiques qui favorisent un décentrement du sujet par le biais de divers appareils culturels (dispositifs techniques, narratifs ou curatoriaux).

SAMIRA AHMADI GHOTBI

Professeure ► dessin

Samira Ahmadi Ghotbi vit et travaille à Paris. Elle a commencé ses études à la faculté d’art et d’architecture de Téhéran (Iran). Elle intègre la Coopérative de recherche de l’ÉSACM après avoir obtenu son DNSEP à l’École supérieure d’art de Clermont-Métropole.

« La recherche de Samira Ahmadi Ghotbi s’articule autour d’une exploration de la mémoire individuelle, historique et culturelle. Cette perspective permet à l’artiste d’aborder souvenirs personnels et clichés, traces et résidus du passé, flashes et silences, selon de multiples médiums tels le dessin, la sculpture, la vidéo, la performance ou l’écriture. Selon une réflexion sur la répétition des gestes, les variations que celle-ci induit, elle rejoue des motifs issus d’un imaginaire collectif afin de perturber les frontières entre espace intime et espace public ». Anysia Troin-Guis dans la revue Zéro deux n° 104.

Le travail de Samira Ahmadi Ghotbi a été présenté dans plusieurs expositions en Iran et en France. Elle a été exposée au Centre d’art contemporain le Transpalette, le festival Plastique danse flore, les Laboratoires d’Aubervilliers, la Cité Internationale des arts, le centre d’art contemporaine le Parc Saint Léger, le groupe d’art contemporain d’Annonay, l’espace d’art contemporain de La Serre, le 63e Salon de Montrouge, la foire Art Paris Art Fair, Teer Art Fair Téhéran et Gallery Vali. Elle a été lauréate de la résidence et la bourse de la Fondation Ninaet Daniel Carasso et le fonds de production Enowe- Artagon. Elle est actuellement en résidence dans les ateliers d’artiste de la Villa du Lavoir à Paris.

FLORENCE ARRIEU

Assistante d’enseignement
artistique ► multimédia / FabLab

DNSEP en 1996 aux Beaux-Arts de Clermont-Ferrand.

« ... personne n’est enfermé dans un cercle exclusif d’activités et chacun peut se former dans n’importe quelle branche de son choix ; c’est la société qui règle ma production générale et qui me permet ainsi de faire aujourd’hui telle chose, demain telle autre, de chasser le matin, de pêcher l’après-midi, de m’occuper d’élevage le soir et de m’adonner à la critique après le repas, selon que j’en ai envie, sans jamais devenir chasseur, pêcheur, berger ou critique. » (K. M.)

<http://arrieu.c.la>
insta : 49km2

RADA BOUKOVA

Professeure ► sculpture / espace / installation

Rada Boukova est une artiste plasticienne bulgare qui vit et travaille en France.

Au moyen d’installations, de vidéos ou de projets d’expositions, Rada Boukova s’intéresse aux indices visibles des idéologies omniprésentes. Elle travaille principalement avec des matériaux et objets du commun : tissus, casquettes, tee-shirts, assiettes, ampoules, gadgets en tous genres, sacs plastiques qu’elle transforme en emblèmes synonymes de contradictions.

Son travail a été présenté dans des institutions telles que la Kunsthall 44Møen au Danemark, l’Arter Museum Istanbul, la Kunsthalle Bratislava, le MOCA Taipei, le Salonul de proiecte - MNAC Bucarest, le MUDAC Lausanne, l’ICSP New York, le Palais de Tokyo, Paris. Rada Boukova (avec Lazar Lyutakov) a représenté la Bulgarie à la 58^e Biennale de Venise.

ÉMILIE BROUT & MAXIME MARION

Professeur-e ► pratiques digitales

Émilie Brout & Maxime Marion ont commencé leur collaboration à l’ENSAD Paris. Leur démarche s’articule largement autour de liens et de rencontres opérées entre archétypes issus de l’histoire de l’art et culture du web. Leurs pièces, à la fois critiques et émotionnelles, intègrent dans leurs modalités de production mêmes les spécificités économiques, politiques et sociales induites par les différents registres esthétiques qu’elles convoquent. Avec la vidéo comme médium de prédilection, iels visent à inscrire de l’incarnation dans leurs champs d’intervention, et ce le plus souvent au moyen d’approches narratives ouvertes, non linéaires et non héroïques.

Leur travail a intégré les collections du centre Pompidou, de FRAC (Ile-de-France, Franche-Comté...) ou encore de la fondation Schneider, et a figuré dans de nombreux médias tels que Zérodeux, Le Monde, Libération, France Culture, Les Inrocks, Tracks, Art Viewer, New York Observer, BBC ou Frieze. Leurs précédentes expositions et projections incluent : Kunsthall Charlottenborg, Copenhague ; KW Institute for Contemporary Art, Berlin (2024) ; Centre Pompidou, Paris (2023) ; Fondation EDF, Paris ; BIAN Biennale, Montréal ; B3 Biennale of the Moving Image, Francfort ; BPS22, Charleroi ; Villa Arson, Nice (2022) ; Casino Luxembourg ; Supercollider, Los Angeles (2021) ; Centre d’art contemporain de Malakoff ; Centre Culturel Canadien, Paris (2020) ; MAC VAL, Vitry-sur-Seine ; Prix Science Po pour l’art contemporain, Paris (2019) ; Maison Populaire de Montreuil (2018) ; Le Loft - Collection famille Servais, Bruxelles (2017) ; OCAT Shenzhen ; IAC Villeurbanne ; 5th Moscow Biennale for Young Art (2016) ; Seongnam Art Center (2015) ; Palais de Tokyo, Paris (2014). Iels ont bénéficié d’expositions personnelles notamment à 22,48 m², Paris (de 2013 à 2023) ; La Chaufferie, HEAR, Strasbourg ; Pori Art Museum (2019) ; Villa du Parc, Annemasse (2018) ; Steve Turner, Los Angeles (2017).

<http://www.eb-mm.net>

RÉGINE CIROTTEAU

Professeure ► vidéo / cinéma / performance

Artiste plasticienne, cinéaste, auteur interprète, Régine Cirotteau vit et travaille à Auvers-sur-Oise et à Paris.

Diplômée de l'ESACP (DNSEP) et boursière de la résidence Villa Médicis, elle expose aussi bien en France qu'à l'étranger (Palais de Tokyo à Paris, Musée de Nagasaki, Centre des arts à Enghien-Les-Bains...). Ses films sont présentés dans le cadre de festivals et de diffusions TV (Interfilm de Berlin, L'Étrange Festival, Paris, Canal+ France, Canal+ Espagne...). Plusieurs de ses œuvres sont rentrées dans des collections (Bibliothèque Nationale de Paris, la Maison Européenne de la Photo, Paris, Clermont Métropole...).

En collaboration, elle se produit sur différentes scènes culturelles (Musée les Abattoirs à Toulouse, le Centre d'art de l'abbaye de Maubuisson...), explorant des formes performatives (concert, conférence, danse) et d'écriture (chanson, scénario, stand up). Ses livres monographiques ont été publiés aux Éditions Marval et Filigranes.

En résidence au pôle imagO, Régine Cirotteau a mené de nouvelles expériences en vidéo autour des quatre éléments : l'eau, le feu, la terre, l'air en y rattachant l'animal, une nature qui communique ou se produit sans que l'on s'en aperçoive. À partir de captations de phénomènes trop furtifs pour l'oeil humain, elle a conçu un environnement total, immersif avec le musicien Manu Siachoua. Actuellement, elle prépare un ensemble photographique, dans le but d'un livre collectif, sur les figures des univers alternatifs (musique, cinéma, performance). En septembre 2024 elle participera à une soirée de concerts au Forum des Images(les Halles, Paris) dans le cadre de l'Etrange Festival.

<http://reginecirotteau.com/>

ALEXIS DEGRENIER

Professeur ► musique / son

Alexis Degrenier est musicien et compositeur.

Après des études de percussions et de composition, il décide d'emprunter des voies aussi multiples qu'éloignées, invoquant aussi bien la musique de G. Ligeti que les systèmes métriques du Maqam et des musiques du Moyen-Orient, les pulsations des mécaniques du quotidien ou les musiques du Centre France, en passant par l'écoute oblique des espaces sonores. Actif au sein de plusieurs formations (La Tène entre autres...), il travaille également avec la cinéaste Rose LOWDER. Il puise son inspiration dans la littérature ou la philosophie, pour en extraire ce qu'il désire transformer pour sa pratique. Depuis 2015 il réalise différents workshops, autant dans des écoles d'art que dans des conservatoires.

Il vit désormais près de Clermont Ferrand et fait partie du catalogue de Murailles Music.

STÉPHANE GANDOLFO

Assistant d'enseignement artistique ► photographie

Né en 1966.

DNSEP en 1996 à l'ÉSACM.

Le travail de Stéphane Gandolfo trouve sa source dans une rencontre « pétrifiante » avec la tête de Méduse par le Caravage, au Musée des Offices à Florence en 1976. La quasi totalité des productions réalisées depuis deux décennies frôlent et emboutissent, quand elles peuvent, l'idée de vanité. L'évocation du travail du temps sur les choses et les êtres ponctue les réalisations depuis son entrée aux Beaux-Arts de Toulon, en 1990 (sculptures en putréfaction, photographies de l'effacement et de l'émergence, dessins en couleur par strates, tricot).

FABRICE GUÉRINON

Assistant d'enseignement artistique ► vidéo

Né en 1964, vit à Clermont-Ferrand.

Monteur Apple Certified Trainer Final Cut Pro (6-7-X level one), Fabrice Guérinon dispense des enseignements théoriques et pratiques sur le tournage et la post-production vidéo. Il débute sa carrière professionnelle à l'imprimerie municipale de Clermont-Ferrand dans la réalisation de maquettes et la préparation de plaques offset. Après une formation en photographie à l'ÉSACM il obtient un poste d'assistant technicien photo dans cette école en 1985. L'apparition des nouvelles technologies liées à l'image comme le traitement numérique s'imposent progressivement dans son travail. Depuis il se consacre à la vidéo et tout particulièrement au montage.

NELLY GIRARDEAU

Professeure ► vidéo / cinéma
Coordinatrice pédagogique – 1^{re} année

Née en 1977, vit et travaille à Clermont-Ferrand.

Nelly Girardeau est réalisatrice, diplômée de l'ÉSACM en 2000, elle étudie par la suite le cinéma documentaire à l'université Stendhal de Grenoble. Les mécanismes de représentation et de perception du monde, le rapport à l'imaginaire et à la mise en récit sont au cœur de ses recherches, la caméra devenant outil d'exploration, moteur d'événements, de déplacements et de rencontres. Son premier film « L'eau salée » a reçu le soutien du Groupe de Recherches et d'Essais Cinématographiques, elle développe ensuite « Sables » à l'Atelier documentaire de la FÉMIS et obtient la bourse brouillon d'un rêve de la SCAM.

<https://vimeo.com/user18192708>

GUILLAUME HEUGUET

Professeur ► histoire et actualité de l’art

Guillaume Heuguet est docteur en sémiotique des médias, éditeur (Audimat Editions), auteur, et membre fondateur du label musical In Paradisum.

Il a enseigné la sémiotique et la théorie des médias à la Sorbonne et à la Sorbonne Nouvelle, la philosophie critique au MOCO et animé des collectifs de recherche consacrés à une approche critique interdisciplinaire de la numérisation de la société (Transnum) et à l'enquête dans une perspective féministe (Cultures de l'enquête, avec Joëlle Le Marec).

Il approche les technologies médiatiques, les musiques populaires et l’esthétique à partir des savoirs situés, de la théorie critique et des cultural studies.

Il a fondé en 2012 la revue de critique musicale et sociale *Audimat*, puis Audimat Éditions. Inspiré par l’expérience des blogs, des séminaires auto-gérés issus des luttes sociales et des clubs de lecture, il y édite les revues *Têque*, qui cherche à déplacer l’exercice de la critique des technologies, et *Habitante*, qui s’intéresse à la présence au monde et aux espaces vécus, aux côtés d’ouvrages de Simon Reynolds, Cosey Fanni Tutti, Mark Fisher, Rhoda Tchokokam, Nicolas Pellion & Mohammed Magassa.

Il est l’auteur de *YouTube et les métamorphoses de la musique* (INA / Bloomsbury), le directeur de l’anthologie *Penser les musiques populaires* (La Rue Musicale, avec Jérôme Guibert), des recueils *Trap* (Éditions Divergences/Audimat) et *Chill* et l’organisateur de conférences à la Philharmonie de Paris, au Centre Pompidou et au Quai Branly.

ARMAND JALUT

Professeur ► peinture / couleur / espace
Coordinateur pédagogique – 2° année

Né en 1976, vit et travaille à Paris.

Représenté par la galerie Michel Rein, son travail a été exposé au Musée d’Art Moderne de la Ville de Paris et au Palais de Tokyo dans le cadre de l’exposition Dynasty, panorama de la jeune création française. Il a bénéficié de plusieurs expositions personnelles, notamment au Musée des Sables d’Olonne, à la galerie Edouard Manet à Gennevilliers et au Creux de l’Enfer à Thiers. Il a participé au programme de résidence Paris//Los Angeles F.L.A.R.E. (France Los Angeles Residency Exchange). Dans le cadre de la programmation hors les murs des Abattoirs FRAC Midi-Pyrénées, l’exposition “The Secretary Blouse” présenta des travaux faisant suite à cette résidence. Régulièrement présentées dans des expositions collectives, ses oeuvres font notamment partie des collections du Musée d’art moderne de la ville de Paris, du Fond national d’art contemporain et du Frac Aquitaine.

La peinture d’Armand Jalut s’inscrit dans un processus large de recherches iconographiques cultivant l’ambiguïté et les paradoxes. Il se définit comme un collectionneur d’images, photographie des objets, des motifs, il accumule des accessoires de mode, des affiches, des revues, des visuels glanés sur Internet ainsi que d’authentiques objets appartenant à sa mythologie personnelle. Ces éléments sont soumis à des jeux combinatoires, des déplacements, des recyclages, se transforment en artefacts aux réminiscences fantastiques et fétichistes. Son travail rend compte de cette manière d’observer l’anodin, l’obsolète, afin de se transfigurer par le filtre de la peinture, manipulant le sujet comme un miroir déformant.

www.armandjalut.com

CAMILLE JUTHIER

Professeure ► sculpture / espace / installation

La pratique de Camille Juthier s’articule autour de la sculpture, l’installation, la vidéo et la performance. Elle se nourrit de la symbolique des objets qui nous entourent, des gestes techniques qui nous permettent de les produire et des relations que nous tissons avec eux. Elle explore des savoirs faire pratique, et tente d’en comprendre la genèse et l’histoire, puis en croise les fonctions, les temporalités, les sens, vers d’autres imaginaires. Avec ses formes, substrats d’histoires alternatives, elle traverse l’artisanat et le design, et trouve des ouvertures potentielles grâce aux sciences humaines, expérimentales ou à la poésie. Ces sculptures peuvent être aussi bien des assemblages à l’échelle de la main que des installations vouées à être expérimentées corporellement et collectivement, pour parcourir nos perceptions. Elle s’interroge sur la façon dont nos corps et nos psychismes, dans leur porosité, sont transformés par les milieux post-industriels au sein desquels ils évoluent. Elle explore les zones de troubles, comme l’agriculture intensive et les méthodes de soins psychiques. Puis en restitue les agrégats, macérations et expériences, comme pour tirer les fils d’autres récits possibles.

En 2022 elle expose avec Jimmy Beauquesne à la galerie 22.48m2. En 2022-2024 elle est résidente à Artagon-Pantin. Elle expose aussi à la galerie Exo Exo et à l'espace Voltaire à Paris. Pour Nuit Blanche 2021 elle élabore une installation immersive aux Ateliers Médicis. Elle expose aussi en collectif, au FRAC Pays de la Loire, à l’Annexe Paris, à Iveco Nu à Noisy-le-sec. En 2020, à la Fondation Ricard, aux Magasins généraux, à la galerie Michel Journiac, et à Glassbox Paris. En 2019, elle participe au 64e Salon de Montrouge, et est lauréate du prix des Ateliers Médicis. Elle est aussi lauréate de la Cité internationale des arts, et expose en solo à la Budapest Gallery, ainsi qu’à L’I.A.C. Villeurbanne. En 2018, elle expose en collectif à la Biennale de Dakar au Sénégal. De 2015 à 2018, elle est co-fondatrice et membre de HashBank, association de 5 performeur.euses. Elle est diplômée de l’ESBA Nantes, et d’une licence de philosophie à l’Université Jean Moulin de Lyon.

www.camillejuthier.fr

JAN KOPP

Professeur ► sculpture / espace / installation

Après ces études (diplômé de l’École des Beaux-Arts de Paris, 1996), Jan Kopp devient l’assistant des artistes Jochen Gerz et Esther Shalev Gerz. En 1997 il co-fonde la galerie associative Glassbox à Paris, un des premiers lieux d’exposition auto-gérés par de jeunes artistes. Jan Kopp a suivi divers programmes de résidence en France et à l’étranger, dont celui de PS1/ Moma à New York (1999/2000). Son travail recourt à différents médias - dessin, son, vidéo, sculpture, performance - sans en privilégier aucun, et résiste à toute tentation de spécialisation comme toute tentative de classification. Il se déploie aussi bien à travers de vastes installations conçues au regard des espaces qu’elles occupent, que sous des formes plus discrètes telle que du crayon sur papier. Les moyens mis en œuvre sont simples et se présentent rarement comme la propriété exclusive d’un savoir-faire spécifique. Ainsi, les matériaux utilisés sont régulièrement de récupération ; et les constructions, équilibres, compositions toujours précaires auxquels ils donnent lieu, peuvent être réalisés avec l’aide de ceux prêts à participer. L’assemblage est une technique de prédilection, fait avec des vis, de la colle, du plâtre ou bien même des logiciels, il remet objets et images récupérées sur le chemin d’un sens – fût-ce t’il tout de suspension. La ville est un thème récurrent, autant comme lieu possible d’intervention que d’observation pour en déceler et figurer les plus infimes signes poétiques. Jan Kopp est co-fondateur de Suspended spaces (www.suspendedspaces.net), un collectif d’artistes et de chercheurs qui s’intéressent à des lieux et géographies en « suspend », des endroits instables, ou contraints, pour des raisons politiques, économiques ou historiques. Il a enseigné (volume/espace) à l’École Supérieure d’Art de Rueil Malmaison (2001-2005) et à l’École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs à Paris (2012-2013).

www.jankopp.net

SERGE LHERMITTE

Professeur ► photographie
Coordinateur pédagogique – 1^{re} année

Né en 1970, Serge Lhermitte vit et travaille à Strasbourg.

Pratiquant une forme quasi sociologique de l’art, Serge Lhermitte explore et analyse l’impact essentiel de phénomènes sociaux tels que le travail salarié, les retraites, la réduction du temps de travail, mais aussi l’architecture, l’urbanisme et les mutations urbaines, sur la construction de nos identités, dans l’élaboration de nos subjectivités, dans l’information de nos êtres au monde. Il propose des images réflexives où espaces privés et publics se replient l’un sur l’autre. Serge Lhermitte invente pour chaque série un protocole particulier, un cadrage et un mode spécifique de monstration. Une esthétique hybride qui articule deux dimensions apparemment antinomiques : symbolique et réaliste. Il a enseigné, en tant que PAST de 2012 à 2017, la photographie au sein du parcours photographie et art contemporain de l’Université Paris 8. Serge Lhermitte expose régulièrement depuis les années 2000.

www.sergelhermitte.fr/

CÉDRIC LOIRE

Professeur ► histoire et théorie des arts

Né en 1974, vit et travaille à Montreuil.

Le parcours de Cédric Loire associe la connaissance du monde ouvrier et du travail à la chaîne, une formation universitaire et des activités professionnelles au sein du milieu culturel, tant institutionnel qu’associatif, et dans l’enseignement (universités, école préparatoire, écoles d’art). Après avoir été assistant du conservateur au Musée des Beaux-Arts de Tourcoing, il a travaillé au sein de plusieurs institutions culturelles (Frac Nord-Pas-de-Calais, Le Fresnoy, Musée d’Art Moderne de Villeneuve d’Ascq, Musée d’Art Moderne de la Ville de Paris, Musée Rodin). Il a enseigné à l’École Régionale Supérieure d’Expression Plastique (Tourcoing), à l’Université François-Rabelais (Tours) et à l’Université Paris-Est (Marne-la-Vallée), et est régulièrement intervenu dans différentes écoles d’art en France et à l’étranger, à l’occasion de jurys de diplôme, de conférences, de colloques et de workshops.

Docteur en Histoire de l’art (Université François-Rabelais, Tours), membre permanent du laboratoire de recherche InTRu (Interactions, Transferts, Ruptures artistiques et culturels). Sa thèse, soutenue en 2012, porte sur les mutations des modes de conception et de production de la sculpture, à l’ère de l’objet produit en masse, entre le milieu des années 1950 et le début des années 1970 aux États-Unis. Elle questionne notamment les conditions d’apparition d’une nouvelle « figure » de l’artiste, celle de l’artiste « post-studio » développant des collaborations avec des professionnels étrangers au « monde de l’art » : ingénieurs, artisans, industriels...

Très tôt stimulé par le « pas de côté » que représente, pour un universitaire, le fait d’enseigner en école supérieure d’art, c’est assez naturellement qu’il s’intéresse aux enjeux suscités par l’introduction de la recherche en art, et qu’il prend activement part, en tant que coordinateur de la recherche, à l’élaboration des dispositifs et des champs de recherche à l’ÉSACM.

Critique d’art, commissaire d’expositions, il est l’auteur de nombreux articles et essais monographiques et théoriques sur la création contemporaine (Ddo, Artpress, Art 21, Archistorm, L’art même, Critique d’Art, The Journal of Visual Art Practice...).

http://heterotopiques.blogspot.com

MICHÈLE MARTEL

Professeure ► histoire de l’art

Docteure en Histoire de l’art (Université de Paris I - Sorbonne). Sa thèse s’intitule « Hans Arp : Poétique de la forme abstraite » et pose la question de la généalogie d’une forme (tant dans ses aspects pratiques que théoriques) tout en tentant de proposer une réévaluation des avant-gardes en les enracinant dans la multiplicité de leurs sources ainsi que dans la continuité du siècle qui précède leur apparition. Elle a travaillé dans de nombreuses institutions culturelles publiques et privées (Galerie Le Carré - Lille, Galerie l’AGArt - Amilly, MUBA Tourcoing, Le Fresnoy, MAMVP). Elle enseigne depuis 1999 (Université Lille III, Université Paris-Est Marne-la-Vallée) et a coordonné l’option art à l’ESAM Caen/Cherbourg où elle enseignait l’histoire et la théorie des arts. Elle est depuis 2012 membre du jury du test d’entrée à l’École du Louvre. Ses textes les plus récents ont paru dans « L’Art comme expérience » (Liénart, 2010 sous la direction de Camille Saint-Jacques et Eric Suchère), « Arp en ses ateliers d’art et d’écriture » (Musée de Strasbourg, 2011 sous la direction d’Aimée Bleikasten), « Itinérances. L’art en déplacement » (De l’incidence éditeur, 2013, sous la direction de Laurent Buffet) et « MCDMagazine » (2015).

SYLVIE MATHE

► Bibliothécaire

Études supérieures en histoire de l’art. Diplômée de l’ENSSIB (École nationale supérieure des sciences de l’information et des bibliothèques). A été responsable de la bibliothèque de l’École des Beaux-Arts de Sète. Membre du réseau BEAR (Bibliothèques d’écoles d’Art en réseau).

CÉCILE MONTEIRO-BRAZ

Professeure ► impression / édition

Après des études d’Histoire de l’art à l’École du Louvre, Cécile Monteiro-Braz se spécialise dans les métiers du livre et de l’estampe au sein de l’École Supérieure Estienne des Arts et Industries Graphiques à Paris. Diplômée, elle rejoint en 1995 l’atelier Bordas où elle exerce le métier de lithographe, alliant création originale à quatre mains et impression à tirage limité. Parallèlement, elle est nommée responsable de la galerie de l’atelier et assure, pendant une dizaine d’années, la diffusion des éditions comme la relation aux collectionneurs dans le cadre de la Fiac, Art Basel, Paris Photo et Artistbook International. Elle établit par ailleurs le catalogue raisonné de l’œuvre gravé de James Brown, Impressions, 1986-1999. Au tournant du siècle, attentive à la manière dont les nouvelles technologies peuvent élargir son champ d’action, elle ouvre sa pratique au procédé d’impression jet d’encre pigmentaire. Elle se consacre dès lors en particulier à la colorimétrie et au tirage dit fine art tout en travaillant au traitement de l’image pré-presse pour d’autres éditeurs. Conjointement, se perdant dans les songes sans jamais s’égarer, elle façonne des œuvres qui explorent le comment vivre dans une dimension autant personnelle que sociale. Ses sculptures, pièces d’ornement, éditions et autres dessins écrivent un journal qui donne à voir la discrète élaboration d’un corpus de gestes. Aussi, n’a-t-elle aucun médium de prédilection. Depuis les grands filets noués jusqu’aux plus récentes pièces de perlage, Cécile M.-B. entretient avec le monde matériel et spirituel une douceur mélancolique en fuite de la friture du monde. S’attacher à la vivance des choses, coûte que coûte. C’est bien de cela dont il s’agit depuis longtemps déjà. Aussi, c’est à l’ombre porteuse du geste accompli que Cécile M.-B. sonde notre rapport à la mort en nous offrant des matérialités qui fonctionnent comme un rappel du caractère vain de l’existence.

MARIE ORTS

Professeure ► danse / chorégraphie / pratiques performatives

Marie Orts est artiste chorégraphique et notatrice Laban. Elle s’est formée au CNDP d’Angers (formation d’artiste chorégraphique), au CNSMDP (notation Laban) et à Paris 8 (Master de recherche en danse). Elle a été/est interprète pour les chorégraphes: Dominique Brun, Olivia Grandville, Emmanuelle Huynh, Sylvain Prunenec, Béatrice Massin, Faustin Linyekula, Toméo Vergès, Arthur Eskenazi et Jennyfer Lauro-Mariani, Madeleine Fournier et pour le compositeur interprète rA. Elle assiste David Wampach, Dominique Brun et Mathilde Rance pour différentes créations et compose la chorégraphie de la pièce de théâtre Soulèvement(s) avec et par Marcel Bozonnet, Valérie Dréville et Richard Dubelski. Ses pièces et ateliers de création ont été accueillis dans différents lieux dont les festivals: *Moving Cells* à Leipzig, *À domicile* à Guissény et June Events. Depuis 2022, la structure *Acacia* implantée à Clermont-Ferrand, porte ses projets de création et de transmission à partir des outils de la notation et d’analyse du mouvement de Rudolf Laban (*Cour de danse, le Livre à danser de Pierre et le Loup, Skate Part., La pièce à danser*). En 2024, elle crée avec Roméo Agid et Talia de Vries, la pièce chorégraphique Contre-forme issue du travail de recherche Desport (Olympiades culturelles Paris 24). La transmission étant au cœur de ses préoccupations, elle participe à la coordination des actions culturelles de la compagnie des Porteurs d’ombre (Dominique Brun) et devient enseignante à l’École supérieure d’art de Clermont Métropole.

GYAN PANCHAL

Professeur ► sculpture / espace / installation

Né en 1973, vit et travaille entre Faux-la-Montagne et Paris.

C’est à partir d’objets glanés sur le bord des routes que les sculptures de Gyan Panchal prennent forme. Il récolte des objets trouvés (silo, gant, jouet...) mis au rebut du fait de leur obsolescence et dont la fonction, suspendue à mi-chemin, parle encore de rapports humains, d’adresses au dehors, à l’autre. Tel un chiffonnier, il les recueille à l’atelier et par des gestes attentifs, souvent réduits à leur plus simple expression (laver, couper, poncer, assembler, teinter...) il les accompagne jusqu’au seuil d’eux-mêmes. Devenus sculptures, ces objets rendus au monde nouent avec celui-ci un juste déséquilibre.

Le travail de Gyan Panchal a fait l’objet de nombreuses expositions personnelles, notamment au Musée d’art moderne et contemporain, Saint-Etienne (2019) à la galerie Marcelle Alix, Paris (2018 et 2015) au Musée départemental d’art contemporain, Rochechouart (2017) chez Jhaveri Contemporary, Mumbai (2015 et 2012) à la Maison des Arts Georges Pompidou, Cajarc (2014) ou encore au Palais de Tokyo, Paris (2008). Ses œuvres ont été montrées dans les collections du Centre Pompidou, à la Biennale d’Art Contemporain de Rennes, au Carré d’art de Nîmes, au Crédac à Ivry-sur-Seine, à la Villa Arson à Nice, à la Fondation Ricard à Paris. Il organise également des expositions (« Etre Chose » au CIAP de Vassivière en 2015).

ANTHONY POIRAUDEAU

Professeur ► littérature / écriture
Coordinateur pédagogique – 3^e année

Né en 1978, Anthony Poiraudéau est écrivain. Il vit et travaille à Nantes, et est membre du comité de rédaction des revues « 303 » et « La moitié du fourbi ».

Au cours d’études d’histoire de l’art aux universités de Nantes, de Rennes 2 et à l’EHESS, il entreprend des recherches sur la perception de l’espace, le paysage dans l’art contemporain et les relations entre les notions de lieu et de paysage.

En 2013 paraît son premier livre, *Projet el Pocero : dans une ville fantôme de la crise espagnole*, aux éditions Inculte, récit de la visite d’une ville déserte issue de la bulle spéculative immobilière espagnole des années 2000 et réflexion sur le statut de la réalité.

En 2017 paraît son deuxième livre, *Churchill, Manitoba*, associant histoire d’une petite ville du grand nord canadien, récit de voyage, et interrogation à propos de la rêverie sur les cartes de géographie et le désir d’un lieu lointain.

Au cours de l’année 2018-19, il était écrivain en résidence à l’ESACM et travaillait sur l’enquête comme motif, forme et méthode littéraires.

Récemment, il a plus particulièrement travaillé à des projets collectifs : le livre de fiction *Débordements* – avec Delphine Bretesché, Kossi Efoui, Hélène Gaudy, et Didier Trenet (éditions Joca Seria, 2022) ; le livre associant photographies, nouvelle fantastique et essai théorique *À L’origine* – avec Gaëtan Chevrier et Maëlle Tessier (éditions Sur la Crête, 2022) ; et dans le cadre du Diplôme Supérieur de Recherche en Art de l’artiste Marion Balac, le roman en forme de tutoriels *Une vie vraiment vivante, tu peux le faire* – avec Lucie Rico, édition réalisée par Léticia Chanliau (ÉSACM, 2024).

ALEX POU

Professeur ► cinéma / vidéo
Coordinateur pédagogique – 4^e année

Alex Pou réalise des films qui tentent de montrer les relations complexes entretenues par différents mondes vivants (humain, animal, végétal) et les situations qu’elles engendrent : solitudes, communications troublées, mutations. Les récits empruntent souvent aux codes du conte, de la fable ou du fantastique en les situant dans des espaces de transition jouant avec l’indétermination et en entremêlant différentes formes de langages (parlés ou gestuels). Ses films sont montrés en cinéma, festival, galerie et centre d’art comme au Centre Georges Pompidou, à la Sanshang ArtGallery, au Consortium de Dijon, à la Fondation Ricard pour l’art contemporain, au Palais de Tokyo, à la galerie Filles du Calvaire, au centre d’art Khiasma, à la RedBrick House (tokyo) mais aussi au festival Côté Court (Pantin), au FID (Marseille), au FIFIB (Bordeaux) au festival Entrevue (Belfort) ou au IFFR (Rotterdam). Certains de ses films ont intégré des collections publiques (FRAC MECA Nouvelle Aquitaine) et privées. Parallèlement, il travaille régulièrement avec l’association bordelaise *La troisième porte* à gauche autour d’un ciné-club. Enfin, il continue à travailler sur des projets étendus dans le temps comme « Le cinéma du diable » ou « La première phase », séances se jouant à la fois sur et devant l’écran, interrogeant l’espace de réception qu’est la salle de cinéma. Parallèlement, il écrit épisodiquement sur le cinéma dans des revues.

CLARA PULEIO

Assistante d’enseignement artistique ► Impression / édition

Diplômée de l’ÉSACM en 2016, Clara Puleio a pour outils l’édition, le dessin, l’image, la sculpture autant que les mots. Dans une volonté de ne pas représenter les choses, elle s’attache à donner à voir ce qui en émane, à déployer des formes de récits à partir de détails, de manques ou de traces. Depuis 2016, elle travaille en duo et en dialogue avec Marina Guyot autour des questions des disparitions, mémoires et différentes temporalités possibles dans notre quotidien. En 2018, elle intègre l’artist-run space Home alonE (expositions dans leurs espaces domestiques), créé par Romane Domas et Bruno Silva en 2014, où elle invite les artistes à intervenir dans une forme éditoriale. Elle a également participé à la conception de différents ouvrages de l’ÉSACM : « Un livre infini (le travail) » (2017), « Les enfants auteurs de leurs ville » #1#2#3 (2015-2018), « Le récit de la muraille ».

MARION ROBIN

Professeure ► peinture / couleur / espace

« Marion Robin a une pratique artistique qui peut s’inscrire dans la poursuite d’un en-dehors : la peinture bondit hors du tableau et s’installe dans une relation à l’espace. C’est d’abord un travail d’observation, Robin investit les lieux jusqu’à saisir un détail, le retenir, un élément qu’elle « tire » et poursuit. Ainsi, le geste plastique se construit dans un rapport au détail et devient puissance de transformation. Le détail peut-être alors compris comme le plus petit élément qu’elle rend signifiant, agissant. C’est une pratique artistique qui fait le choix du petit. Elle change la relation et ouvre des pistes pour établir des liens entre la personne et le lieu, entre nous et la peinture aussi. » « Troubler le regard », Lucia Sagradini, revue *Multitudes* n°70, dossier Icônes, 2018.

Le travail de Marion Robin a été présenté dans différentes institutions et galeries et au sein d’initiatives alternatives, auxquelles elle est particulièrement attachée : l’appartement témoin de Chloé Dugit-Gros à la Cité Internationale des Arts à Paris en 2023, le projet [embed] avec Sophie Lapalu et Fabrice Gallis 2021-2023, home alonE de Bruno Silva à Clermont-Fd en 2021, le city café de Julie Vayssière à Paris en 2018. Cet attachement s’est exprimé aussi dans l’accueil d’autres artistes et pratiques à travers son implication - entre 2005 et 2020 - dans les associations ALF, et l’association a, reliée au réseau minuscule.

GEOFFREY VEYRINES

Assistant d’enseignement artistique ► son

Né en 1988, vit et travaille en Auvergne.

Diplômé de l’ÉSACM en 2012, il intègre à sa pratique plastique celle du son et de la musique. En tant qu’auteur, compositeur, arrangeur, et interprète, il développe plusieurs projets en équilibre entre la chanson, la musique psychédélique et la sculpture sonore.

En 2012 il fonde le trio Organ(e) qui expérimente des formes de musiques méditatives, inspirées par le jazz, la musique post-industrielle et transe. Les compositions s’articulent autour des grandes orgues d’église, du clavecin, des vaisseaux de cristal et du bruit analogique. Organ(e) est soutenu d’abord par le Musée d’Art Moderne et Contemporain de Saint Étienne, puis par la DRAC Auvergne et les festivals « Musique Démesurées » de Clermont-Ferrand et « Sound festival » d’Aberdeen. Le projet reçoit plusieurs aides à la création en musiques actuelles, contemporaines et expérimentales. En lien avec la confédération francophone d’hypnose et de thérapie brève, il fonde en 2020 la société « L’horizon des événements », qui réunit plusieurs projets artistiques ayant pour terreau la pratique de la permaculture et de la pleine conscience.

Certification Cubase pro / Ableton Live / Izotop RX7 / Qualiopi Technique vocale.

VINCENT WEBER

Professeur ► danse / chorégraphie / pratiques performatives

Vincent Weber a travaillé comme interprète ou assistant dans des créations en France ou à l’étranger (Maguy Marin, Clément Layes, Dominique Brun, Anna Massoni, Sandra Iché, Ivana Muller, Sylvain Prunenec). Ses pièces sont essentiellement un travail d’articulation entre geste et parole : *D’après nature* (2018), *Le Champ* (pour mémoire) (2020), *Les Noms – cet ami qui vous attend* (2023, avec Clément Layes).

Écriture et édition tiennent également une place primordiale, au-delà du champ du spectacle, avec la publication de textes en revue, de deux livres - *Faire la carte* (2014) et *Dans le décor* (2018) -, de traductions - *Poèmes* d’Yvonne Rainer (2021, avec Bryan Campbell), *Le Gualeguay*, de Juan L. Ortiz (2022, avec Guillaume Contré) -, et la poursuite de son travail d’éditeur au sein des éditions Trente-trois morceaux.

INTERVENANT·ES ET INVITÉ·ES

Artistes, écrivain·es, philosophes, scientifiques, critiques, galeristes, éditeur·rices, responsables culturel·les, avocat·es, metteur·euses en scène, etc. sont régulièrement invité·es à donner des conférences et/ou intervenir dans le cadre du cursus ou d’activités de la Coopérative de recherche.

À titre d’information, liste des intervenant·es au cours de l’année 2023-2024 :

Résidences Zoé COSSON, écrivaine Htet Aung Lwyn, écrivain, réalisateur et photographe	manageuse Sébastien GUERRIER, musicien et militant Katia PORRO, curatrice, écrivaine et traductrice, directrice d’In extenso et de la revue La Belle Revue Marie-Laurence SAKAËL, chargée de mission accompagnement professionnel Auvergne-Rhone Alpes spectacle vivant Bruno SILVA, artiste Gabriel SOUCHEYRE, fondateur et directeur du festival Vidéoformes Camille TRIQUET, chargée d’information-ressource FRAAP Marie TULOUP, fondatrice du Gyroscope, structure dédiée à la coordination et à l’accompagnement de projets artistiques Marjolaine TURPIN, artiste et membre des Ateliers Camille VARENNE, artiste-vidéaste, réalisatrice de films documentaires
Workshops Zola CHICHMINTSEVA-KONDAMAMBOU, commissaire d’exposition et médiatrice culturelle François DEHOUX, artiste Mathieu DUSSOL, photographe, vidéaste Emmanuel EGGERMONT, chorégraphe et danseur Arnaud FRAPPART, créateur atelier « la libre roue » David HARTT, artiste Sophie LAPALU, critique d’art, autrice, curatrice, enseignante Morgane MASSE, graphiste indépendante Arina OLIUNINA, médiatrice culturelle Katia PORRO Yves POTIN, créateur atelier « la libre roue »	
Conférences / interventions Alexandra ARÈNES, PhD, architecte, urbaniste, SHAA Soheil HAJMIRBABA, architecte, urbaniste, SHAA Nathalie MIEL, directrice du DAMIER Emmanuelle PIREYRE, écrivaine Amélie SOUNALET, coordinatrice du Pôle éducation artistique et culturelle de l’ESACM	Travailler dans le champ de la création - Programme de formations professionnelles et de rencontres sur les conditions d’activité des artistes Annelise ARA – artiste peintre connue sous le nom Earthlightened et militante Frank ADEBIAYE, expert-comptable Clélia BARTHELON, artiste plasticienne et membre du SNAP-CGT Antonin BERNE, artiste plasticien et paysagiste Aurélien CATIN, auteur et militant, membre de l’association d’éducation populaire Réseau Saliat et du collectif La Buse Olivia CHASTEL, Chargée de missions interSTICES Grégoire DELANOS, photographe plasticien, fondateur du studio La Hutte et militant Carton Plein (collectif pluridisciplinaire) Pierre GARÇON, sculpteur et co-secrétaire du syndicat national des artistes plasticien·nes CGT (le SNAPcgt) Sébastien GUERRIER, musicien et militant, membre du SNAM-CGT Isabelle HENRION, commissaire d’exposition et co- coordinatrice de l’association Artistes en résidence Diego LANDIVAR – enseignant-chercheur en Économie et Humanités Numériques, ESC Clermont Business
Réalités de l’art Cathy AUROY, coordinatrice artistique et culturelle La Cour des Trois Coquins Clélia BARTHELON, artiste plasticienne et membre du SNAP-CGT Églantine CHABASSEUR, responsable de la communication Auvergne-Rhône Alpes spectacle vivant Sophie CHANGEUX, cheffe de pôle musique/image à Clermont Auvergne Métropole Salomé CIVADE, artiste et fondatrice de Multiples uniques Paméla D’AUTHIER, chargée de missions et d’accompagnement Appuy Culture Anaïs DEDIT, coordinatrice du réseau RPM (recherche en pédagogie musicale), programmatrice freelance et	

School Guillaume LANNEAU, Scénographe, graphiste et président de la Société des Auteurs des Art Visuels et de l’Image Fixe (La SAIF) Baptiste LEGENDRE, Musicien Kamel MAKHLOUFI – technicien au Fablab de l’ESACM Perrine PIVERT, animatrice-formatrice au Crefad Auvergne	d’exposition Carin KLONOWSKI, artiste François LANCIEEN GUILBERTEAU, artiste Sabrina ROTHLSBERGER, artiste Florian VILMER, commissaire d’exposition, critique d’art
Expositions des jeunes diplômé·es Caroline BISSIÈRE, directrice, Abbaye St-André, Centre d’art contemporain de Meymac Jean-Paul BLANCHET, président, Abbaye St-André, Centre d’art contemporain de Meymac Carin KLONOWSKI, artiste commissaire de l’exposition des diplômé·es 2023 de l’ÉSACM Jean-Philippe RISPAL, régisseur et médiateur, Abbaye St-André, Centre d’art contemporain de Meymac	<i>Jury de DNA</i> Anne BOURSE, artiste Charles ROBINSON, Chercheur et traducteur, enseignant de philosophie
Recherche Rachele BORGHI, autrice, géographe et maîtresse de conférences Sabrina CALVO, écrivaine, conceptrice de mondes virtuels, plasticienne Teresa CASTRO, autrice, historienne du cinéma et maîtresse de conférences Jérôme DE VIENNE, artiste plasticien Fabrice GALLIS, artiste Constantin JOPECK, artiste Sophie LAPALU, critique d’art, commissaire d’exposition, enseignante en école d’art Jade LIEVRE, artiste Morgane MASSE, graphiste	<i>Jury de DNSEP</i> Raphaël BRUNEL, critique, curateur Kantuta QUIROS, Docteur en esthétique, maîtresse de conférence à Paris Panthéon Sorbonne, curatrice et théoricienne de l’art Brandon GERCARA, artiste Joon YOO, artiste
Rosanna PUYOL, autrice, traductrice, editrice Diane REA, artiste Ghita SKALI, artiste	<i>Jury de DSRA</i> Joan AYRTON, artiste, Marion BONJOUR, artiste, autrice, editrice Rebecca DIGNE, artiste, Mathilde EHRET ZOGHI, formatrice spécialisée sur la gestion administrative des activités de l’art contemporain, Nicolas FRAMONT, auteur, anthropologue, Philippine HOEGEN, artiste, enseignante en école d’art Jennifer LACEY, chorégraphe Geneviève LOUP, autrice, historienne du cinéma, enseignante en école d’art. Simon RIPOLL HURIER, artiste, Louise ROCARD, artiste Asli SEVEN, autrice, historienne de l’art
Jurys <i>Sessions de préparation aux diplômes</i> Vincent CHANSON, philosophe Gallien DEJEAN, critique d’art, commissaire	La Balise Léa Bouttier Coline Lasbats



ÉQUIPEMENTS

L'ÉSACM met à la disposition des étudiant-es de nombreux espaces de travail et d'expérimentation (voir plans page «calendriers et plans», page 190), qu'il s'agisse d'ateliers collectifs rassemblant les étudiant-es par année d'étude, de la bibliothèque qui dispose d'un important fonds documentaire en art contemporain ou d'ateliers techniques communs à toutes les années et dédiés à des pratiques ou à des techniques spécifiques.

BIBLIOTHÈQUE

Responsable : Sylvie MATHE
Assistante : Sarah BAZIRE

La bibliothèque propose un fonds documentaire en art contemporain, une aide et une formation à la recherche documentaire, ainsi que des informations multiples sur l'art contemporain et son contexte : expositions et manifestations culturelles françaises et internationales, informations sur les différentes écoles d'art et sur « l'après école ».

■ FONDS DOCUMENTAIRE EN LIBRE ACCÈS, SPÉCIALISÉ « ART CONTEMPORAIN »

- Consultation sur place ou service de prêt :**
- Périodiques
 - Catalogues d'exposition français et étrangers
 - Ouvrages divers (art, théorie, techniques, ...)
 - Dictionnaires et encyclopédies
 - Documents multimédias (DVD, CD audio, ...).

- Consultation des catalogues :**
- De la bibliothèque de l'ÉSACM : www.bibliotheques-clermontmetropole.eu
 - De la Bibliothèque Université Clermont Auvergne : <http://bu.uca.fr>

Réseaux spécialisés :
La bibliothèque fait partie du réseau BEAR (bibliothèques d'écoles d'art en réseau). BEAR gère la base de données BSAD (Base Spécialisée Art&Design), qui permet en particulier de trouver des références d'articles de périodiques en art et design, des références de mémoires / essais de DNSEP, et des publications des écoles supérieures d'art : www.bsad.eu

■ HEURES D'OUVERTURE

- Lundi au jeudi : 9h-18h
- Vendredi : 9h-13h
- Arrêt des prêts entre 12h30 et 13h30, et à 18h
- Fermeture en fonction des contraintes liées à la pédagogie (conférences, réunions pédagogiques, ...) et pendant certaines vacances scolaires.

■ PUBLIC CONCERNÉ

- Étudiant-es régulièrement inscrit-es à l'école
- Équipe pédagogique, intervenant-es, chercheur-euses de la Coopérative et personnel de l'école
- Élèves inscrit-es aux cours publics (prêt possible sur demande selon les catégories de documents)
- Public extérieur (prêt possible sur demande selon les catégories de documents).

■ CONDITIONS DE PRÊT

- À la journée (dans le cadre d'un cours ou d'un exercice ponctuel).
 - 4 semaines renouvelables
 - Durée limitée, voire pas de prêt pour certains documents, en fonction des contraintes liées à la pédagogie.
- Les périodiques, dictionnaires, encyclopédies et histoires de l'art sont à consulter sur place (possibilité de photocopies et de scans à usage personnel).

Carte de prêt :
Le catalogue de la bibliothèque de l'ÉSACM est commun à celui des bibliothèques communautaires (Clermont Auvergne Métropole). Une carte de prêt est établie pour chaque étudiant-e inscrit-e à l'ÉSACM. Cette carte permet l'inscription gratuite dans les bibliothèques du réseau communautaire, ainsi qu'à la Bibliothèque Université Clermont Auvergne (BU).

■ ÉQUIPEMENTS

Des ordinateurs sont disponibles pour la recherche documentaire sur Internet, la consultation de bases de données et de catalogues informatisés d'autres bibliothèques (BNF, Sudoc, INHA, Kandinsky...), ainsi que pour des travaux de traitement de texte (accès aux sessions de travail personnelles).

Un copieur N&B est à disposition pour des photocopies à usage personnel, des impressions à partir des ordinateurs et pour scanner des documents.

Une perforatrice-relieuse permet la réalisation de vos dossiers.

Un espace est aménagé dans la bibliothèque pour le visionnage de DVD, ainsi que pour la consultation des derniers numéros des périodiques.

■ RÈGLES DE BON USAGE

Tous les documents consultés dans la salle de lecture doivent être laissés sur une table identifiée par les bibliothécaires.

Respecter la durée des prêts :
Suspension de l'autorisation de prêt en cas de dépassement des délais de prêt en vigueur.

Enregistrer tous vos prêts :
Tout document qui sort de la bibliothèque doit être notifié aux bibliothécaires et donc enregistré sur la carte de prêt de la personne qui souhaite faire l'emprunt (même pour un exercice ponctuel ou pour une consultation brève).

Prenez soin des ouvrages/documents :
La plupart des documents en consultation et/ou en prêt sont coûteux, et souvent très rares (il est donc très difficile, voire impossible, de les racheter s'ils disparaissent des rayons de la bibliothèque). N'abandonnez pas les documents empruntés dans un coin de votre atelier ou de l'école, ou en dehors de l'école : vous en êtes responsables.

Tout document détérioré ou perdu devra être remboursé à sa valeur d'achat actualisée.

FABLAB

Florence ARRIEU, Kamel MAKHLOUFI

Le FabLab est un LABoratoire de FABrication, dont l'orientation générale est dirigée vers le développement de pratiques et de projets artistiques. Situé dans les locaux de l'école, il est ouvert aux étudiant-es comme au public extérieur. L'accès se fait sur demande et en présence d'un-e responsable.

Les équipements disponibles permettent de travailler un ensemble de matières et techniques, passant entre autres par les textiles (imprimante textile, brodeuse numérique, piqueuse droite et surjeteuse), l'électronique (postes à souder, petit matériel de prototypage, Arduino et Raspberry Pi) et la fabrication et production numérique sous tous ses formats (découpe/graveuse laser, imprimantes 3D, fraiseuse, tablette graphique, plotter de découpe grand format, programmation, etc...)

Activités proposées aux étudiant-es :
- Temps de découverte collectifs des machines
- Initiations rapides à l'utilisation des logiciels et des machines sont proposées toute l'année, selon les besoins.
- Accompagnement individuel pour la réalisation de projets

Lorsqu'un étudiant souhaite réaliser un travail au sein du FabLab son projet doit au préalable être validé par un enseignant.
Le matériel disponible demande la plus grande attention. Le nettoyage (table de travail, sol et machines) et le rangement des outils sont obligatoires après chaque utilisation.

Activités proposées au public extérieur :
- Ouverture 3 demi-journées par semaine
- Échanges avec des artistes du numérique venant utiliser le FabLab dans le cadre de leurs travaux.

La mission des responsables du FabLab est de vous épauler dans vos projets, de coordonner l'activité des ateliers et faire en sorte que les consignes de sécurité soient respectées.
En cas de problèmes de sécurité, iels peuvent décider de la fermeture des ateliers, iels peuvent aussi exclure un-e utilisateurice pour une durée indéfinie si son comportement est dangereux ou irrespectueux.
Les responsables du FabLab sont responsables de la mise en sécurité et de la bonne tenue de l'atelier, néanmoins, les utilisateur-trices doivent :
- Utiliser les équipements de protection individuels adéquats et appliquer les règles de bonne pratique.
Nous pouvons prêter masques, gants, lunettes et autres EPIs plus particuliers.
- Remettre les outils à leurs places et nettoyer les machines après leur utilisation.
- Ne pas entreposer leurs travaux et matériaux plus d'une semaine. Passé ce délai, les encombrants seront soit réinjectés dans le stock de matière du FabLab, soit mis aux ordures. Nous vous conseillons d'inscrire votre nom sur votre propriété.
- Signaler tout problème constaté aux responsables : machine défectueuse, matériaux ou outils manquants, non-respect du présent règlement, etc.

Aucun matériel ne pourra sortir du FabLab sauf projets et circonstances particulières et avec l'accord préalable d'un-e responsables de l'atelier. La responsabilité de l'utilisateur-trice est engagée en cas de détérioration ou de non remise du matériel à l'issue du prêt.

Le matériel informatique mis à disposition sert principalement de ressource documentaire, au

développement de projet et au pilotage des machines à commande numérique. Aucun logiciel autre que ceux validés par les responsables ne pourra être installé sur les ordinateurs du FabLab.
Ces ordinateurs sont publics. Nous vous conseillons donc de faire attention à vos mots de passe et sessions ouvertes : les conséquences de votre inattention ne sont pas la responsabilité du FabLab, ni de l'ÉSACM. Aucun fichier stocké sur les ordinateurs autre que ceux vous appartenant ne doit être supprimé. Soyez respectueux-ses du travail des autres membres de la communauté.
En cas de panne informatique, il se peut que tout ou partie des fichiers des utilisateurices soient perdus. Pensez à faire des copies de sauvegarde de vos projets.

Vous pouvez venir avec votre ordinateur personnel, mais le contrôle des machines ne se fait qu'à partir des postes mis à disposition dans l'atelier.

Dans le respect de la charte des FabLabs, l'utilisation du FabLab de l'ÉSACM se fait de la manière la plus libre qui soit, selon les besoins et le niveau d'autonomie des utilisateur-rices.

Un « FabLab » est un lieu où toute personne, quel que soit son degré de connaissance peut venir échanger, expérimenter, apprendre ou élaborer tous types d'objets dont elle a besoin. Pour cela chaque membre peut venir utiliser les différentes machines du FabLab, apprendre des autres membres ou participer à différents projets collectifs.
Le concept est né aux États-Unis à la fin des années 1990. Neil Gershenfeld, professeur à l'Institut de Technologie du Massachusetts (MIT), propose un cours à ses étudiant-es qui consiste à construire à peu près n'importe quoi avec un nombre limité de machines standards. Le succès est tel que l'idée se développe en dehors des universités et s'étend dans le monde entier. Depuis plus d'une centaine de FabLabs ont émergé en Amérique, Europe, Afrique et Asie.
La technologie se démocratise et les procédés de fabrications aussi... Adrian Bowyer, ingénieur et mathématicien britannique, inventeur de la RepRap, la fameuse imprimante 3D, capable d'imprimer des objets

en volume, aime citer : «...Selon Marx, les prolétaires sont réduits à vendre leur force de travail pour vivre parce qu'ils ne possèdent pas d'outils de production. En confisquant les moyens et les outils de production, la révolution permettait de libérer le prolétariat...» Même si, comme s'en amuse Bowyer, «...cette idée s'est révélée mauvaise par la suite, le diagnostic de Marx était toutefois exact : la pauvreté consiste à ne pas avoir accès aux moyens de production...».

ATELIERS TECHNIQUES

■ ATELIERS DE PHOTO

Responsables : Serge LHERMITTE,
Stéphane GANDOLFO

Atelier Photo/numérique :

L’atelier de photo numérique se divise en deux sections : celle du prêt de matériel de prise de vues (le magasin) et celle du tirage sur traceur numérique (tirage numérique).
Le magasin prête optiques et boîtiers numériques en « full-frame » ou en aps-c pour repérage. Du matériel argentique uniquement en moyen et grand format. Chaque prêt doit être discuté au préalable avec un référent de l’atelier pour vérifier la bonne concordance entre le projet de prise de vue et les outils choisis.
La salle de tirage numérique n’est pas en accès libre. Tout tirage doit être validé par un référent de l’atelier, avec qui l’étudiant-e pourra discuter des formats, des supports, des moyens de monstration et de conservation. Les fichiers, travaillés comme il aura été convenu lors de cette discussion, seront ensuite remis aux référents pour un tirage.
Tirage sur traceurs Epson, sur différents types de papier allant de papiers photographiques aux différents fine-art en passant par des papiers affiche ou dos bleu.
Le contre-collage pourra être effectué à l’atelier en fonction de ce qu’il aura été défini avec le référent lors de la réflexion sur les moyens de monstration et de conservation. (bois, dibond, carton, formes et formats non conventionnel)

Ateliers Photo/argentique :

Les deux chambres noires de développement et de tirage sont en accès libre du moment où l’étudiant a suivi, dans le cadre de Focus, les initiations à la photographie argentique requises. Pour les étudiant-es du 2^e cycle provenant d’un autre établissement, un entretien avec l’enseignant de référence sera nécessaire avant l’accès et l’utilisation libre du matériel.
Ils auront alors accès à l’ensemble du matériel nécessaire au développement et tirage de films 135, 120 et plan film 4x5“. Aux agrandisseurs noir et blanc, dont 3 sont à condensateur et sonde (Durst Laborator 1200), ainsi qu’aux autres agrandisseurs à diffusion pour des tirages plus petits aux formats 135 et 120.

■ ATELIERS SCULPTURE / MENUISERIE

Responsables : enseignant-es de sculpture
Adjoints techniques : Fabrice BAC (menuiserie),
Alexandre BOURNERY (volume).

Les étudiant-es peuvent travailler dans l’atelier sculpture en dehors de la présence des enseignant-es de sculpture après validation de leur projet, sous réserve de respecter les horaires d’ouverture et le règlement intérieur.

L’utilisation de certains outils se fait, sous réserve de l’autonomie technique de l’étudiant-e, confirmée par les enseignan-tes et en présence de l’agent-e en service dans l’atelier.

Four céramique :
L’utilisation du four se fait sous la validation préalable d’un-e senseignant-e de sculpture qui donnera les prescriptions nécessaires. Une fiche de demande d’utilisation est à récupérer auprès de l’administration pour ce faire.
Dans les situations urgentes qui doivent rester exceptionnelles (préparation de diplôme) ou dans le cadre d’une continuité de travail au long cours, des cuissons sont possibles après information auprès du régisseur et de l’enseignant-e qui suit le projet.
Dans ce cas précis et en règle générale, et pour des raisons d’économie, les étudiant-es sont prié-es de regrouper leurs pièces afin de remplir le four. Attention cependant à ce que la terre et/ou les emaux soient de même nature.

■ ATELIER IMPRESSION/ÉDITION

Responsables : Cécile MONTEIRO-BRAZ, Clara PULEIO

D’une manière générale, l’atelier est le lieu privilégié pour matérialiser, à fleur de supports, des imprimés. Lesquels peuvent relever autant de l’estampe que de la publication au sens large. La pratique mixte est également au cœur des préoccupations de l’atelier.

Pour les étudiant-es de 1A et 2A :
Accès en particulier **le mardi et mercredi**, dans le cadre des Prismes, selon le calendrier pédagogique. Possibilité de travailler ponctuellement le mardi et le vendredi, selon les nécessités pédagogiques.

Pour les étudiant-es de 3A, 4A et 5A :
Accès selon le calendrier de présence de l’enseignante et l’assistante d’enseignement responsables de l’atelier, pour les projets personnels à expérimenter. Lesquels sont discutés et travaillés en amont de leur expérimentation puis réalisation.

Des autorisations spéciales, demandées à l’enseignante ou à l’assistante d’enseignement, sont également possibles pour les étudiant-es ayant acquis une autonomie de travail et une bonne connaissance du fonctionnement du matériel mis à disposition.

L’atelier permet par ailleurs d’assister ponctuellement et en petit groupe à des Focus selon le calendrier pédagogique. Certains Focus peuvent être en résonance directe avec les Prismes et les Fabriques. D’autres, au contraire, permettent d’élargir à d’autres contenus et apprentissages, notamment techniques. L’atelier est un lieu de vie où apprendre à regarder et regarder pour apprendre, en amont du faire, est parfois un enjeu fondamental tout à la faveur d’une pratique imprimée transversale.

■ SALLE DE MONTAGE VIDÉO

Responsables : Fabrice GUÉRINON/ Matthieu DUSSOL

Les étudiant-es de toutes les années ont accès à une salle de montage vidéo comprenant 5 postes équipés d’Adobe Premiere et Da Vinci Resolve. En dehors des temps d’initiation où la salle est réservée aux étudiant-es inscrit-es dans le Focus correspondant, l’accès aux postes de montage se fait sur réservation préalable.
Matthieu Dussol sera présent 2 jours par semaines. Le calendrier sera affiché sur la porte de la salle ainsi que dans chaque atelier.

■ ATELIER SON

Responsable : Geoffrey VEYRINES

Accès limité aux étudiant-es ayant suivi l’initiation son et validé leurs acquis pour une utilisation non encadrée.
Rencontres hebdomadaires sur rendez-vous.
Cet atelier permet aux étudiant-es de 3^e, 4^e et 5^e années de développer leurs projets utilisant le son et nécessitant un approfondissement de certaines connaissances et techniques en termes de :
- Postsynchronisation son/vidéo
Accompagner les étudiant-es dans les étapes d’enregistrement, de nettoyage, de montage et du mixage des fichiers sons utilisés pour une bande son de film ou de vidéo. Regards et réflexions sur les relations son/images, sur les notions d’ambiance, de climat ou d’atmosphère, sur la façon dont le son et la musique peuvent interpénétrer la narration...
- Mixage audio
Les aider à trouver les bonnes conditions d’écoute à la mesure de leurs moyens au sortir de l’école. Possibilité pour ceux qui le souhaitent, d’approfondir ses connaissances et compétences pour devenir autonome sur les logiciels d’édition et de mix.
- Techniques audio numériques et Home studio
Accompagner les étudiant-es qui développent des projets qui intègrent le son avec d’autre médiums (sculpture/volume, installation, peinture, performance...). Découverte et apprentissage du logiciel Ableton Live 9. Possibilité de travailler sur le format MIDI et les instruments virtuels pour intégrer des sons synthétisés à une composition sonore et les jouer grâce aux hardwares (sorte d’introduction à la conception et à l’assemblage d’un home studio).

SALLE MULTIMÉDIA

Équipée d’une vingtaine de postes disposant de nombreux logiciels, la salle multimédia fait l’objet de multiples usages :

- en accès réservé sur des plages dédiées pour les Focus et des workshops d’initiation ou de perfectionnement aux logiciels de PAO (Photoshop, InDesign, Illustrator…) et à la programmation
- en accès libre pour consulter Internet, travailler sur des projets, imprimer des documents…

Chaque utilisateur·rice doit se conformer à la charte de bon usage des moyens de communication et accès Internet détaillé dans le règlement intérieur (page 210). Il·elle contribue au bon fonctionnement de la salle en respectant les consignes d’utilisation des outils mis à disposition et en signalant les problèmes rencontrés selon la procédure affichée dans la salle.

Les étudiant·es accèdent à leur session de travail au moyen d’un code d’accès personnel remis en début d’année par l’administration. Il·elles doivent avant leur départ définitif de l’établissement enregistrer tout le travail accumulé sur leur session personnelle, les comptes étant supprimés l’été suivant la fin de leurs études.

Équipement : 28 ordinateurs dont certains équipés de double écran, 2 imprimantes-copieurs A3 couleur, 4 scanners.
Logiciels : Suite Adobe CS (Photoshop, Illustrator, InDesign…), OpenOffice, logiciels libres…
D’autres logiciels peuvent être installés sur demande auprès du responsable.

AUTRES ESPACES D’ACCROCHAGE ET DE TRAVAIL

■ GRAND ATELIER

Le hall d’entrée de l’ÉSACM, appelé Grand atelier, est un espace aux multiples usages. S’il accueille chaque année des événements récurrents comme l’exposition des diplômé·es, il est laissé volontairement libre une grande partie de l’année pour que les enseignant·es et étudiant·es se saisissent de cet espace. Parlons travail, expositions, workshops, conférences, projections, espace de vie… ce lieu est ouvert aux projets.

■ SALLE DES COURS PUBLICS (A310)

Cette salle, située au 3^e étage, accueille, d’une part, les ateliers de danse proposés aux étudiant·es par Marie ORTS et Vincent WEBER et, d’autre part, les formations non diplômantes en arts plastiques du lundi au vendredi, de 18h à 21h et le samedi de 9h à 12h, d’octobre à mai, hors semaines de préparation aux diplômes. Elle peut être réservée le reste du temps par les étudiant·es et les enseignant·es auprès du secrétariat pédagogique.
Elle doit être remise en état, le sol balayé, après chaque utilisation.

■ SALLES DE PRÉSENTATION

Plusieurs salles dans l’école sont dédiées à la présentation de travaux, à savoir : le Grand atelier et, au 3^e étage, les salles A320, A330 et A350. Utilisées pour les Parlons travail et au moment des diplômes, ces salles peuvent être réservées le reste de l’année par les étudiant·es et les enseignant·es, pour un temps donné, auprès du secrétariat pédagogique. Pouvant servir à des usages divers, la personne qui réserve doit remettre en état si nécessaire la salle utilisée.

RÉCUPÉRATHÈQUE

La récupérathèque de l’ÉSACM a pour but le réemploi de matériaux constituant un stock accessible à l’ensemble des acteurices de l’établissement. Ce projet, temporairement suspendu, reste néanmoins au cœur des réflexions portées par la direction et la régie de l’école autour des questions de récupération, de réemploi, d’échanges, d’économie, de travail et de lien social.

La récupérathèque continue donc d’exister de façon disséminée : elle existe de façon autonome au sein des ateliers des différentes années, au sein des Fabriques et éventuellement des Prismes. Un espace en cours d’aménagement est également proposé au 2^e étage du bâtiment A, côté ascenseur, sous la forme d’étagères en accès libre situées dans le couloir. Les étudiant·es intéressé·es par ces questions seront invité·es dans l’année à se joindre à des groupes de discussion pour imaginer la récupérathèque de demain.

OUTILS ET MATÉRIEL

■ MOYENS MIS À DISPOSITION PAR L'ÉCOLE

Pour garantir l'égalité devant le coût des études, l'école fournit aux étudiant-es les principaux outils et matériaux nécessaires pour permettre à tous de mener dans de bonnes conditions initiations, expérimentations et projets dans les principales disciplines artistiques.

Au sein de chaque atelier et espace de travail, de nombreux outils sont également à leur disposition pour travailler sous la supervision d'un-e enseignant-e / assistant-e / technicien-ne / moniteur-riche ou pour être empruntés (caméras, appareils et chambres photographiques, enregistreurs...).

Grâce à la Fondation Michelin, les étudiant-es de 3^e et 5^e années reçoivent de plus une aide à la production pour les travaux réalisés dans le cadre de leur diplôme, dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée à chacun-e.

L'école attribue par ailleurs un quota d'impression aux étudiant-es selon les années d'études à savoir :

- en 1^{re} année : 300 copies A4 N&B
- en 2^e année : 300 copies A4 N&B
- en 3^e année : 500 copies A4 N&B
- en 4^e année : 600 copies A4 N&B
- en 5^e année : 600 copies A4 N&B

À noter que les impressions couleurs sont comptabilisées comme 2 impressions N&B. Les impressions A3 comptent pour 2 impressions A4. Les étudiant-es peuvent racheter des crédits auprès du secrétaire générale au tarif de 5€ pour 100 copies N&B (cette somme peut être prise sur les budgets de diplôme pour les étudiant-es de 3^e et 5^e années).

Ces quotas peuvent exceptionnellement être augmentés à la demande de l'enseignant-e-coordonateur-riche d'année lorsque la pratique spécifique d'un-e étudiant-e nécessite d'imprimer plus que le quota fixé ou lorsque l'étudiant-e participe à un workshop nécessitant la réalisation de nombreuses impressions.

Pour les étudiant-es ayant un projet à l'extérieur de l'école pour lequel ils souhaitent faire des tirages, la demande d'augmentation de leur quota est à faire auprès de la direction sur présentation du projet.

■ TROUSSE À OUTILS DE L'ÉTUDIANT-E

Dès le début de leur scolarité, il est demandé aux étudiant-es d'arriver avec une trousse comportant le petit outillage dont ils-elles auront besoin tout au long de leur cursus et qui n'est pas prêté dans les ateliers techniques, à savoir :

- 1 réglet métallique de 50 cm
- 1 équerre métallique de 30 cm
- 1 mètre ruban
- 1 bon cutter avec lames de rechange
- 1 marteau
- des pinces multiples
- 1 jeu de tournevis
- vis et clou de différentes tailles
- 1 rallonge de 5 mètres
- 1 adaptateur jack RCA audio
- 1 barrette multiprises (seront par contre uniquement tolérées les barrettes 3, 4 ou 5 prises, équipées d'un câble de branchement et d'un interrupteur d'alimentation).
- 1 carte mémoire SD (64 GO max)
- 1 clef USB 32 GB

■ RESPECT DU MATÉRIEL ET RÈGLES D'USAGE

Que ce soit pour des questions de sécurité ou par respect pour le matériel commun, les étudiant-es doivent se conformer aux règles d'accès, de sécurité et d'usage spécifiques à chaque espace de travail et matériel utilisé, tels qu'indiqués dans le chapitre 3 du règlement intérieur (voir page 228).

Lorsque du matériel est emprunté pour travailler sur un projet préalablement validé par l'équipe pédagogique, l'étudiant-e doit remplir une fiche de prêt indiquant la nature du matériel, sa valeur, la durée du prêt ainsi que le numéro de sa police d'assurance. L'étudiant-e sera tenu-e responsable en cas de vol ou détérioration et devra prendre en charge les frais afférant à la réparation ou au remplacement.

Il est à noter également que les étudiant-es qui ne rendent pas le matériel ou les ouvrages empruntés dans les délais indiqués peuvent se voir interdire toutes demandes de prêt ultérieures pendant une durée déterminée.

■ OUTILS DE COMMUNICATION

Tout au long de l'année, les équipes pédagogique et administrative communiquent avec les étudiant-es au moyen de différents outils :

Messagerie électronique Outlook

Une adresse e-mail est attribuée à chaque étudiant-e à son entrée dans l'établissement (initiale du prénom suivi du nom de famille@esacm.fr). Les messages transmis par e-mail peuvent correspondre à des informations envoyées spécifiquement à un-e étudiant-e, à un groupe ou à l'ensemble des étudiant-es. Un poster qui revient sur les bonnes pratiques liées à la gestion de ses mails est à retrouver dans l'établissement (salle informatique).

Calendrier pédagogique « Scolarité ÉSACM »

Le programme pédagogique ainsi que les événements organisés par l'école sont indiqués sur un calendrier accessible depuis votre messagerie Outlook. Ce calendrier indique également la présence des enseignant-es et des chercheur-euses.

L'application «Outlook » sur smartphone et Mac permet d'avoir accès à la fois à la messagerie et au calendrier.

Onedrive

Différents documents seront partagés avec vous par l'équipe pédagogique ou administrative par le biais du drive lié à votre messagerie @esacm. Il s'agit d'un espace de stockage auquel vous avez accès et sur lequel vous pouvez déposer jusqu'à 1 téraoctet de données. Vous pouvez télécharger l'application « Onedrive » pour retrouver et ouvrir ou charger facilement des fichiers sur votre espace drive depuis votre smartphone.

En cas de problèmes de connexion ou de difficultés avec ces outils, se rapprocher de la personne responsable de l'informatique : (informatique@esacm.fr).

L'affichage dans l'établissement

Plusieurs points d'affichage sont disponibles dans l'établissement : Les panneaux bleu pastel dans le couloir à casiers du 2^e étage, près de l'amphi, ainsi que dans l'espace cafétéria, réunissent les événements proposés par l'école (conférences, projections, expositions, etc).

L'affichage près de la bibliothèque concerne l'évènementiel proposé localement (sorties, expos, concerts, festivals, etc).

Près de la machine à café du premier étage, vous trouverez un espace dédié à la vie étudiante (jobs, bourses, restau U, services de santé universitaire, etc)

LE CURSUS

■ SEMESTRIALISATION

Le cursus de l'ÉSACM est inscrit dans la réforme européenne de l'enseignement supérieur. Il suit l'articulation du LMD (Licence, Master, Doctorat). Une année se compose de deux semestres. Correspondant à trois années d'étude, le 1^{er} cycle se déploie ainsi sur six semestres. Il se compose d'une « année initiale » (semestres 1 et 2) et d'une « phase programme » (semestres 3 à 6). Le 1^{er} cycle est sanctionné par le Diplôme National d'Art (DNA), option Art, valant grade Licence.

Le 2^e cycle correspond à deux années soit quatre semestres de formation (semestres 7 à 10). Il est sanctionné par le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP), option Art, valant grade Master.

■ CRÉDITS ECTS

La formation s'organise autour du système ECTS (European Credit Transfer System) pour permettre une reconnaissance et un transfert des crédits entre établissements d'enseignement supérieur européens. Ce système est centré sur le parcours de l'étudiant-e. Il est basé sur la charge de travail qu'un-e étudiant-e doit réaliser pour atteindre les objectifs du programme définis en termes de connaissances et de compétences à acquérir. Cette charge correspond à 60 ECTS sur une année universitaire, soit 30 ECTS par semestre. Ainsi, le travail total à accomplir pour obtenir un diplôme de 1^{er} cycle correspond à 180 ECTS. Un 2^e cycle correspond à 120 ECTS supplémentaires, soit un total de 300 ECTS.

Quantitativement, la valeur d'un crédit représente une charge de travail d'environ 25 à 30 heures, incluant les heures de cours ou d'atelier encadrés, mais aussi le travail personnel que devra fournir l'étudiant-e dans ou en dehors de l'école.

EXAMEN D'ENTRÉE	1 ^{ER} CYCLE										DNA - 180 ECTS	DNA + commission d'admission	2 ^E CYCLE										DNSEP / 300 ECTS
	Année Initiale				Phase Programme								Phase Projet										
	Année 1				Année 2				CEAP / 120 ECTS	Année 3			Année 4				CESAP	Année 5					
	S1	24 à 30 ECTS	S2	60 ECTS	S3	84 à 90 ECTS	S4	114 à 120 ECTS		S5			150 ECTS	S6	S7	204 à 210 ECTS		S8	234 à 240 ECTS	S9	270 ECTS	S10	
	180 ECTS												120 ECTS										
	300 ECTS																						

■ UNITÉS D'APPRENTISSAGE

Les 30 ECTS correspondant à un semestre se répartissent entre quatre unités d'apprentissage qui structurent l'ensemble du cursus, à savoir : l'exploration, l'étayage, la singularisation / l'individuation, le rapport à l'autre / partage.

La répartition des crédits dans ces différentes unités varie en fonction des années pour correspondre à la charge de travail nécessaire pour atteindre les attendus propres à chaque niveau du cursus (voir page 68).



**DÉCLINAISON DANS LES FORMATS PÉDAGOGIQUES DU TRONC COMMUN DU CURSUS ÉTABLI PAR LE MINISTÈRE DE LA CULTURE
ET ÉVALUATION PAR UNITÉS D'APPRENTISSAGE**

		PRISMES	FABRIQUE	PARLONS TRAVAIL	FOCUS	LANGUE ETRANGERE	AUTRES	
		PRISME 1 (semestre 1) 14 jours PRISME 2 (semestre 2) 14 jours Module d'enseignement rassemblant des étudiant-es des années 1 et 2, porté par des enseignant-es théoricien-nes et plasticien-nes.	FABRIQUE (semestres 1 et 2) 20 jours Module d'enseignement rassemblant des étudiant-es des années 1 à 5, porté par des enseignant-es théoricien-nes et plasticien-nes. 5 Fabriques sont proposées chaque année et ont été présentées aux étudiant-es sur la semaine de rentrée (rencontre avec des représentant-es).	PARLONS TRAVAIL (semestre 1 et 2) Au moins 1 journée Inscription obligatoire à au moins 1 parlons travail dans le semestre. Format pédagogique rassemblant sur une journée 10 étudiant-es des années 1 à 5 et 2 enseignant-es pour échanger autour de l'accrochage de leurs travaux et recherches	FOCUS (semestre 1 et 2) Au moins 30 jours Enseignements au choix avec certains Focus obligatoires (enseignements théoriques et pratiques)	ANGLAIS (semestre 1) 20h Enseignement dispensé par le Centre de langue de l'Université Clermont Auvergne	WORKSHOPS (semestre 2) 15 jours Proposition portée par un enseignant(s) associant des intervenant-es invité-es. Inscription obligatoire à un workshop. ASSISTANAT (semestre 2) sur 4 semaines Accompagnement de deux étudiant-e de 3e et 5e année dans la préparatiol de leurs diplômes.	
UNITÉS D'ENSEIGNEMENT ECTS en année 1								
TRONC COMMUN DU CURSUS selon l'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes	Histoire et théorie des arts - Langue étrangère 10 ECTS semestre 1 / 10 ECTS semestre 2	Enseignements théoriques au sein des Prismes	-	Apport de références dans les échanges pendant le Parlons travail	Focus théoriques	Enseignement de l'anglais en lien avec le champ de la création (exposition, artzine, portfolio...)	Apports théoriques dans le cadre des workshops	
	Initiation aux techniques et aux pratiques 18 ECTS semestre 1 / 16 ECTS semestre 2	Enseignements techniques et plastiques au sein des Prismes	-	Échanges autour des réalisations, des matériaux / techniques employés	Focus en lien avec des pratiques / techniques spécifiques	-	Apports techniques / pratiques dans le cadre des workshops et des assistanats d'étudiant-s préparant leurs diplômes	
	Bilan du travail plastique et théorique* 2 ECTS semestre 1 / 4 ECTS semestre 2	Dans le cadre des restitutions des Prismes au terme de chaque semestre	-	À l'occasion de la mise en espace et de l'échange autour des travaux/recherches présenté-es	-	-	Restitution du travail réalisé au terme du workshop	
ÉVALUTION BASÉE SUR LES RÉSULTATS DE L'APPRENTISSAGE**								
UNITÉS D'APPRENTISSAGE ECTS en année 1	Niveau d'acquisition par rapport aux attendus de fin de S2	PRISME	FABRIQUE	PARLONS TRAVAIL	FOCUS	LANGUE ETRANGERE	AUTRES	ATTRIBUTION DES CREDITS ECTS Bilan semestriel collégial
EXPLORATION 10 ECTS semestre 1 9 ECTS semestre 2	Expérimenter différentes pratiques et se confronter aux gestes fondamentaux. Nourrir curiosité et regard à partir des questions et des formes qui traversent l'art et le monde d'aujourd'hui.	Au terme de chaque semestre, transmission d'une appréciation réalisée collégialement par les enseignant-es impliqué-es dans le Prisme	-	Appréciation transmise au terme du Parlons travail par les 2 enseignant-es présent-es	Focus validé(s) au regard le présence	Appréciation transmise au terme du semestre par l'enseignant-e en charge du groupe de niveau dans lequel l'étudiant-e est inscrit-e	Ne font pas l'objet d'une évaluation mais restent obligatoires car contribuant à la formation des étudiant-es	Au terme de chaque semestre, un collège d'enseignant-es se réunit autour d'un des deux enseignant-es coordonnant l'année 1 et de la responsable des études pour échanger autour des acquis d'apprentissage de chaque étudiant-e. Il croise les différentes évaluations obtenues, regarde la diversité et la pertinence des cours au choix suivis (Focus), pour formuler une appréciation générale sur le semestre et décider au regard de l'ensemble de l'attribution des notes ECTS. Ces notes viennent, en complément des appréciations, donner à l'étudiant-e une indication sur son niveau d'acquisition des apprentissages : A = Acquis excellents, B = Très bons acquis avec seulement quelques points pouvant être perfectionnés, C = Bons acquis avec des points pouvant être perfectionnés, D = Acquis satisfaisants demandant à être renforcés, E = Acquis fragiles avec un renforcement nécessaire, F = Acquis insuffisants, FX = Acquis très insuffisants voire non acquis.
ÉTAYAGE 10 ECTS semestre 1 9 ECTS semestre 2	Aborder les formes, les matériaux, les gestes et les questionnements en se dotant d'outils et de connaissances autant pratiques, théoriques que méthodologiques.							
SINGULARISATION INDIVIDUATION 4 ECTS semestre 1 5 ECTS semestre 2	Amorcer une autonomie de regard et de pensée en commençant à identifier et s'appuyer sur ses singularités. Comprendre les enjeux du cursus et mesurer ses aptitudes à s'engager dans des études artistiques.							
RAPPORT À L'AUTRE PARTAGE 6 ECTS semestre 1 7 ECTS semestre 2	Situer ses intuitions et ses intentions. Apprendre à s'adresser à l'autre par les formes et leur présentation.							

* Le bilan est effectué collégialement. Il évalue en particulier le choix des travaux, un accrochage, la maturité du travail de l'étudiant en fin de semestre (Arrêté du 16 juillet 2013).

* * Comme le stipule le guide d'utilisation des ECTS établi par la commission européenne, "les résultats d'apprentissage sont attribués à des unités d'enseignement individuelles pris isolément aussi bien qu'à des programmes pris dans leur ensemble".

DÉCLINAISON DANS LES FORMATS PÉDAGOGIQUES DU TRONC COMMUN DU CURSUS ÉTABLI PAR LE MINISTERE DE LA CULTURE
ET ÉVALUATION PAR UNITÉS D'APPRENTISSAGE

		PRISMES	FABRIQUE	PARLONS TRAVAIL	FOCUS	LANGUE ETRANGERE	AUTRES	
		PRISME 1 (semestre 3) 14 jours PRISME 2 (semestre 4) 14 jours Module d'enseignement rassemblant des étudiant-es des années 1 et 2, porté par des enseignant-es théoricien-nes et plasticien-nes.	FABRIQUE (semestres 3 et 4) 18 jours Module d'enseignement rassemblant des étudiant-es des années 1 à 5, porté par des enseignant-es théoricien-nes et plasticien-nes. 5 Fabriques sont proposées chaque année et ont été présentées aux étudiant-es sur la semaine de rentrée (rencontre avec des représentant-es).	PARLONS TRAVAIL (semestre 3 et 4) Au moins 1 journée Inscription obligatoire à un parlons travail dans le semestre 3. Format pédagogique rassemblant sur une journée 10 étudiant-es des années 1 à 5 (semestre 4) et 2 enseignant-es pour échanger autour de l'accrochage de leurs travaux et recherches	FOCUS (semestre 3 et 4) Au moins 30 jours Enseignements au choix avec certains Focus obligatoires.	ANGLAIS (semestre 3) 20h Enseignement dispensé par le Centre de langue de l'Université Clermont Auvergne	WORKSHOPS (semestre 4) Proposition portée par un enseignant(s) associant des intervenant-es invité-es. Inscription obligatoire à un workshop. ASSISTANAT (semestre 2) sur 4 semaines minimum Accompagnement d'un.e étudiant-e de 3e année dans la préparation de son diplôme.	
UNITÉS D'ENSEIGNEMENT ECTS en année 2								
TRONC COMMUN DU CURSUS selon l'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes	Histoire et théorie des arts – Langue étrangère 8 ECTS semestre 3 / 8 ECTS semestre 4	Enseignements théoriques au sein des Prismes	Enseignements théoriques au sein de la Fabrique	Apport de références dans les échanges pendant le Parlons travail	Focus théoriques	Enseignement de l'anglais en lien avec le champ de la création (exposition, artzine, portfolio...)	Apports théoriques dans le cadre des workshops	
	Méthodologie, techniques et mises en œuvre 16 ECTS semestre 3 / 14 ECTS semestre 4	Enseignements techniques et plastiques au sein des Prismes	Enseignements plastiques au sein de la Fabrique	Échanges autour des réalisations, des matériaux / techniques employés	Focus en lien avec des pratiques / techniques spécifiques	-	Apports techniques / pratiques dans le cadre des workshops et des assistanats d'étudiant-s préparant leurs diplômes	
	Recherches et expérimentations personnelles 2 ECTS semestre 3 / 4 ECTS semestre 4	-	-	Présentation et échanges sur les recherches et expérimentations personnelles	Echanges autour des recherches et expérimentations personnelles suivant la thématique du focus	-	Echanges autour des recherches et expérimentations personnelles appuyées sur les apports du workshop suivi	
	Bilan * 4 ECTS semestre 3 / 4 ECTS semestre 4	Dans le cadre des restitutions des Prismes au terme de chaque semestre	Dans le cadre des restitutions de Fabrique au terme de l'année	À l'occasion de la mise en espace et de l'échange autour des travaux/recherches présentés	-	-	Restitution du travail réalisé au terme de chaque workshop	
ÉVALUTION BASÉE SUR LES RÉSULTATS DE L'APPRENTISSAGE**		PRISME	FABRIQUE	PARLONS TRAVAIL	FOCUS	LANGUE ETRANGERE	AUTRES	ATTRIBUTION DES CREDITS ECTS Bilan semestriel collégial
UNITÉS D'APPRENTISSAGE ECTS en année 2	Niveau d'acquisition par rapport aux attendus de fin de S4							
EXPLORATION 9 ECTS semestre 3 8 ECTS semestre 4	Prolonger les expérimentations en s'appuyant sur leurs possibles ouvertures et transversalités. Développer un regard et des questionnements à partir d'un champ élargi de problématiques et de formes.							
ÉTAYAGE 8 ECTS semestre 3 8 ECTS semestre 4	Amorcer un regard critique par l'identification et la mise en perspective des liens entre questionnements, formes et gestes produits. Approfondir les expérimentations et éprouver différentes manières de faire.							
SINGULARISATION INDIVIDUATION 6 ECTS semestre 3 7 ECTS semestre 4	Consolider l'approche autonome des recherches et expérimentations pour permettre l'émergence progressive d'un langage et d'un territoire d'exploration personnels.							
RAPPORT À L'AUTRE PARTAGE 7 ECTS semestre 3 7 ECTS semestre 4	Expérimenter des modalités de présentation de son travail dans différents contextes. Partager et croiser les regards pour en enrichir les approches.	Au terme de chaque semestre, transmission d'une appréciation réalisée collégalement par les enseignant-es impliqué-es dans le Prisme	Au terme de chaque semestre, transmission d'une appréciation réalisée collégalement par les enseignant-es impliqué-es dans la Fabrique	Appréciation transmise au terme du Parlons travail par les 2 enseignant-es présents	Focus validé(s) au regard de la présence et de l'investissement personnel (hors critères d'évaluation spécifiques, par focus, précisés dans le livret de l'étudiant.e).	Appréciation transmise au terme du semestre par l'enseignant-e en charge du groupe de niveau dans lequel l'étudiant-e est inscrit-e	Ne font pas l'objet d'une évaluation mais restent obligatoires car contribuant à la formation des étudiant-es	Au terme de chaque semestre, un collège d'enseignant-es se réunit autour d'un des deux enseignant-es coordonnant l'année 1 et de la responsable des études pour échanger autour des acquis d'apprentissage de chaque étudiant-e. Il croise les différentes évaluations obtenues, regarde la diversité et la pertinence des cours au choix suivis (Focus), pour formuler une appréciation générale sur le semestre et décider au regard de l'ensemble de l'attribution des notes ECTS. Ces notes viennent, en complément des appréciations, donner à l'étudiant-e une indication sur son niveau d'acquisition des apprentissages : A = Acquis excellents, B = Très bons acquis avec seulement quelques points pouvant être perfectionnés, C = Bons acquis avec des points pouvant être perfectionnés, D = Acquis satisfaisants demandant à être renforcés, E = Acquis fragiles avec un renforcement nécessaire, F = Acquis insuffisants, FX = Acquis très insuffisants voire non acquis.
* Le bilan est effectué collégalement. Il évalue en particulier le choix des travaux, un accrochage, la maturité du travail de l'étudiant en fin de semestre (Arrêté du 16 juillet 2013).								
** Comme le stipule le guide d'utilisation des ECTS établi par la commission européenne, "les résultats d'apprentissage sont attribués à des unités d'enseignement individuelles pris isolément aussi bien qu'à des programmes pris dans leur ensemble".								



DÉCLINAISON DANS LES FORMATS PÉDAGOGIQUES DU TRONC COMMUN DU CURSUS ÉTABLI PAR LE MINISTERE DE LA CULTURE ET ÉVALUATION PAR UNITÉS D'APPRENTISSAGE

		PRISMES	FABRIQUE	PARLONS TRAVAIL	FOCUS	LANGUE ETRANGERE	AUTRES	
		PRISME 1 (semestre 3) 14 jours	FABRIQUE (semestres 5 et 6) 18 jours	PARLONS TRAVAIL (semestres 5 et 6) Au moins 1 journée			WORKSHOPS (semestre 6) Proposition portée par un enseignant(s) associant des intervenant-es invité-es. Inscription obligatoire à un workshop.	
		PRISME 2 (semestre 4) 14 jours	Module d'enseignement rassemblant des étudiant-es des années 1 à 5, porté par des enseignant-es théoricien-nes et plasticien-nes.	Inscription obligatoire à un parlons travail dans le semestre 5.	FOCUS (semestres 5 et 6) Au moins 30 jours	ANGLAIS (semestre 5) 20h		
		Module d'enseignement rassemblant des étudiant-es des années 1 et 2, porté par des enseignant-es théoricien-nes et plasticien-nes.	5 Fabriques sont proposées chaque année et ont été présentées aux étudiant-es sur la semaine de rentrée (rencontre avec des représentant-es).	Format pédagogique rassemblant sur une journée 10 étudiant-es des années 1 à 5 (semestre 6) et 2 enseignant-es pour échanger autour de l'accrochage de leurs travaux et recherches	Enseignements au choix avec certains Focus obligatoires.	Enseignement dispensé par le Centre de langue de l'Université Clermont Auvergne	Workshops spécifiques (deux sessions au semestre 6) consacré à la réalisations d'un écrit répondant travaux attendus de 3e année	
UNITÉS D'ENSEIGNEMENT ECTS en année 3								
TRONC COMMUN DU CURSUS selon l'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes	Histoire et théorie des arts - Langue étrangère 8 ECTS semestre 5 / 5 ECTS semestre 6	-	Enseignements théoriques au sein de la Fabrique	Apport de références dans les échanges pendant le Parlons travail	Focus théoriques	Enseignement de l'anglais en lien avec le champ de la création (exposition, artzine, portfolio...)	Apports théoriques dans le cadre des workshops	
	Méthodologie, techniques et mises en œuvre 12 ECTS semestre 5 / 4 ECTS semestre 6	-	Enseignements plastiques au sein de la Fabrique	Échanges autour des réalisations, des matériaux / techniques employés	Focus en lien avec des pratiques / techniques spécifiques	-	Apports techniques / pratiques dans le cadre des workshops et des assistanats d'étudiant-s préparant leurs diplômes Accompagnement spécifique en méthodologie, travail de l'écriture et de son édition	
	Recherches et expérimentations personnelles 6 ECTS semestre 5 / 4 ECTS semestre 6	-	-	Présentation et échanges sur les recherches et expérimentations personnelles	Echanges autour des recherches et expérimentations personnelles suivant la thématique du focus	-	Echanges autour des recherches et expérimentations personnelles appuyées sur les apports du workshop suivi	
	Stage*** 2 ECTS semestre 6	-	-	-	-	-	-	
	Bilan * 4 ECTS semestre 5 / 15 ECTS semestre 6 (diplôme)	-	Dans le cadre des restitutions de Fabrique au terme de l'année	À l'occasion de la mise en espace et de l'échange autour des travaux/ recherches présenté-es	-	-	Restitution du travail réalisé au terme de chaque workshop	
ÉVALUTION BASÉE SUR LES RÉSULTATS DE L'APPRENTISSAGE**		PRISME	FABRIQUE	PARLONS TRAVAIL	FOCUS	LANGUE ETRANGERE	AUTRES	ATTRIBUTION DES CREDITS ECTS Bilan semestriel collégial
UNITÉS D'APPRENTISSAGE ECTS en année 3	Niveau d'acquisition par rapport aux attendus de fin de S6							
EXPLORATION 8 ECTS semestre 5 4 ECTS semestre 6	Affiner son champ d'exploration par l'expérimentation et la recherche dans un mouvement constant d'approfondissement et d'ouverture. Commencer à questionner les conditions des gestes produits en se confrontant à différentes mises en espace.	-	Au terme de chaque semestre, transmission d'une appréciation réalisée collégalement par les enseignant-es impliqué-es dans la Fabrique	Appréciation transmise au terme du Parlons travail par les 2 enseignant-es présent-es	Focus validé(s) au regard de la présence et de l'investissement personnel (hors critères d'évaluation spécifiques, par focus, précisés dans le livret de l'étudiant.e).	Appréciation transmise au terme du semestre par l'enseignant-e en charge du groupe de niveau dans lequel l'étudiant-e est inscrit-e	Ne font pas l'objet d'une évaluation mais restent obligatoires car contribuant à la formation des étudiant-es	Au terme de chaque semestre, un collàge d'enseignant-es se réunit autour d'un des deux enseignant-es coordonnant l'année 1 et de la responsable des études pour échanger autour des acquis d'apprentissage de chaque étudiant-e. Il croise les différentes évaluations obtenues, regarde la diversité et la pertinence des cours au choix suivis (Focus), pour formuler une appréciation générale sur le semestre et décider au regard de l'ensemble de l'attribution des notes ECTS. Ces notes viennent, en complément des appréciations, donner à l'étudiant-e une indication sur son niveau d'acquisition des apprentissages : A = Acquis excellents, B = Très bons acquis avec seulement quelques points pouvant être perfectionnés, C = Bons acquis avec des points pouvant être perfectionnés, D = Acquis satisfaisants demandant à être renforcés, E = Acquis fragiles avec un renforcement nécessaire, F = Acquis insuffisants, FX = Acquis très insuffisants voire non acquis.
ÉTAYAGE 8 ECTS semestre 5 4 ECTS semestre 6	Articuler les questionnements aux gestes et aux enjeux du travail en différenciant intentions, actions et effets. Envisager les mises en œuvre et en espace comme un moteur de sa recherche.							
SINGULARISATION INDIVIDUATION 7 ECTS semestre 5 3 ECTS semestre 6	Circonscrire par l'expérimentation ses méthodes de travail et son champ d'action. Les contextualiser. Retracer le parcours réalisé et identifier les prémices d'une recherche personnelle pour mesurer ses aptitudes à s'engager en phase projet.							
RAPPORT À L'AUTRE PARTAGE 7 ECTS semestre 5 4 ECTS semestre 6	Savoir s'exposer à d'autres regards pour affiner ses choix de mises en œuvre et en espace. Échanger autour des doutes, des questionnements et de la qualité des réalisations, pour se situer et habiter son travail.							



DÉCLINAISON DANS LES FORMATS PÉDAGOGIQUES DU TRONC COMMUN DU CURSUS ÉTABLI PAR LE MINISTERE DE LA CULTURE ET ÉVALUATION PAR UNITÉS D'APPRENTISSAGE

		PRISMES	FABRIQUE	PARLONS TRAVAIL	FOCUS	LANGUE ETRANGERE	Séminaire d'initiation à la recherche	AUTRES	
		PRISME 1 (semestre 3) 14 jours PRISME 2 (semestre 4) 14 jours Module d'enseignement rassemblant des étudiant-es des années 1 et 2, porté par des enseignant-es théoricien-nes et plasticien-nes.	FABRIQUE (semestres 7 et 8) 18 jours Module d'enseignement rassemblant des étudiant-es des années 2 à 4, porté par des enseignant-es théoricien-nes et plasticien-nes. 5 Fabriques sont proposées chaque année et ont été présentées aux étudiant-es sur la semaine de rentrée.	PARLONS TRAVAIL (semestres 7 et 8) Au moins 1 journée Inscription obligatoire à un parlons travail dans le semestre 7. Format pédagogique rassemblant sur une journée 10 étudiant-es des années 1 à 5 (semestre 8) et 2 enseignant-es pour échanger autour de l'accrochage de leurs travaux et recherches	FOCUS (semestre 7 et 8) Au moins 30 jours Enseignements au choix	ANGLAIS (semestre 7) 20h Enseignement dispensé par le Centre de langue de l'Université Clermont Auvergne	SUIVI DE L'ESSAI workshops / séminaire dédiés à la réalisation de l'essai suivi individuel par 2 enseignant.es référent.es	WORKSHOPS (semestre 7 et 8) Proposition portée par un enseignant(s) associant des intervenant-es invité-es. Inscription obligatoire à un workshop. REALITES DE L'ART Ensemble de modules permettant aux étudiant.es de préciser leur projet professionnel et préparer leur parcours à la sortie de l'école.	
UNITÉS D'ENSEIGNEMENT ECTS en année 4									
TRONC COMMUN DU CURSUS selon l'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes	Initiation à la recherche Suivi du mémoire, philosophie, histoire des arts 9 ECTS semestre 7 / 9 ECTS semestre 8	-	Enseignements théoriques (philosophie et histoire des arts) au sein de la Fabrique	Apport de références dans les échanges pendant le Parlons travail	Focus spécifique d'initiation à la recherche	Enseignement de l'anglais en lien avec le champ de la création (exposition, artzine, portfolio...)	Apports méthodologiques ciblés sur l'initiation à la recherche et le mémoire	Apports théoriques et pratiques dans le cadre des workshops en lien avec les invité.es et les chercheur.euses de la Coopérative de Recherche	
	Projet plastique Prospective, méthodologie, production 20 ECTS semestre 7 / 20 ECTS semestre 8	-	Enseignements théorique (méthodologie) et pratiques (production) au sein de la Fabrique	Échanges autour des réalisations, de la métodologie, des matériaux et des techniques employées	Focus en lien avec des pratiques / techniques spécifiques	-	Accompagnement (prospective et méthodologie) à la réalisation du mémoire comme forme plastique	Apports techniques / pratiques dans le cadre des workshops et des modules des Réalités de l'art (prospective, méthodologie de production et économie de travail)	
	Langue étrangère 1 ECTS semestre 7 / 1 ECTS semestre 8	-	-	-	-	Enseignement spécifique de mise en situation professionnelle en langue anglaise	-	-	
ÉVALUTION BASÉE SUR LES RÉSULTATS DE L'APPRENTISSAGE**		PRISME	FABRIQUE	PARLONS TRAVAIL	FOCUS	LANGUE ETRANGERE	ESSAI	AUTRES	ATTRIBUTION DES CREDITS ECTS Bilan semestriel collégial
UNITÉS D'APPRENTISSAGE ECTS en année 4	Niveau d'acquisition par rapport aux attendus de fin de S8						PROJET(S) DE RECHERCHE LE CAS ECHEANT		
EXPLORATION 7,5 ECTS semestre 9	Déployer sa recherche de manière sensible et ouverte par l'expérimentation et la mise en espace, en l'irriguant de questionnements perspicaces.	-	Au terme de chaque semestre, transmission d'une appréciation réalisée collégalement par les enseignant-es impliqué-es dans la Fabrique	Appréciation transmise au terme du Parlons travail par les 2 enseignant-es présent-es	Focus validé(s) au regard le présence	Appréciation transmise au terme du semestre par l'enseignant-e en charge du groupe de niveau dans lequel l'étudiant-e est inscrit-e	Appréciation transmise au terme du semestre par les 2 enseignant-es référent.es du mémoire	Ne font pas l'objet d'une évaluation mais restent obligatoires car contribuant à la formation des étudiant-es	Au terme de chaque semestre, un collège d'enseignant-es se réunit autour d'un des deux enseignant-es coordonnant l'année 1 et de la responsable des études pour échanger autour des acquis d'apprentissage de chaque étudiant-e. Il croise les différentes évaluations obtenues, regarde la diversité et la pertinence des cours au choix suivis (Focus), pour formuler une appréciation générale sur le semestre et décider au regard de l'ensemble de l'attribution des notes ECTS. Ces notes viennent, en complément des appréciations, donner à l'étudiant-e une indication sur son niveau d'acquisition des apprentissages : A = Acquis excellents, B = Très bons acquis avec seulement quelques points pouvant être perfectionnés, C = Bons acquis avec des points pouvant être perfectionnés, D = Acquis satisfaisants demandant à être renforcés, E = Acquis fragiles avec un renforcement nécessaire, F = Acquis insuffisants, FX = Acquis très insuffisants voire non acquis.
ÉTAYAGE 7 ECTS semestre 7 7 ECTS semestre 8	Gagner en autonomie de gestes et de travail en intégrant connaissances et savoir-faire acquis dans différents contextes d'apprentissage. Éprouver ses méthodologies par le travail et les affiner par le regard critique.								
SINGULARISATION INDIVIDUATION 7 ECTS semestre 7 7 ECTS semestre 8	Cibler la singularité du travail pour faire émerger une démarche artistique. Prendre conscience des contextes dans lesquels elle s'inscrit et agit.								
RAPPORT À L'AUTRE PARTAGE 8 ECTS semestre 7 8 ECTS semestre 8	Expérimenter différentes modalités de présentation de ses recherches pour en affiner l'adresse. Construire avec les autres.								

* Le bilan est effectué collégalement. Il évalue en particulier le choix des travaux, un accrochage, la maturité du travail de l'étudiant en fin de semestre (Arrêté du 16 juillet 2013).
** Comme le stipule le guide d'utilisation des ECTS établi par la commission européenne, "les résultats d'apprentissage sont attribués à des unités d'enseignement individuelles pris isolément aussi bien qu'à des programmes pris dans leur ensemble".

**DÉCLINAISON DANS LES FORMATS PÉDAGOGIQUES DU TRONC COMMUN DU CURSUS ÉTABLI PAR LE MINISTÈRE DE LA CULTURE
ET ÉVALUATION PAR UNITÉS D'APPRENTISSAGE**

		PRISMES	FABRIQUE	PARLONS TRAVAIL	FOCUS	SEMINAIRES D'INITIATION A LA RECHERCHE	AUTRES	
		PRISME 2 (semestre 4) Module d'enseignement rassemblant des étudiant-es des années 1 et 2, porté par des enseignant-es théoricien-nes et plasticien-nes.	FABRIQUE (semestres 7 et 8) Module d'enseignement rassemblant des étudiant-es des années 2 à 4, porté par des enseignant-es théoricien-nes et plasticien-nes. 5 Fabriques sont proposées chaque année et ont été présentées aux étudiant-es sur la semaine de rentrée.	PARLONS TRAVAIL (semestres 9 et 10) Au moins deux journées Inscription obligatoire à un parlons travail dans le semestre 9. Format pédagogique rassemblant sur une à deux journée 10 étudiant-es et au moins 2 enseignant-es pour échanger autour de l'accrochage de leurs travaux et recherches	FOCUS (semestres 9 et 10) Au moins 30 jours Enseignements au choix dont un focus de tutorat obligatoire	Un séminaire théorique obligatoire Deux séminaires théorie/pratique au choix	WORKSHOPS Proposition portée par un enseignant(s) associant des intervenant-es invité-es. Inscription obligatoire à un workshop. PREPARATION AU DIPLÔME - DNSEP blanc ENTRETIENS INDIVIDUELS Accompagnement du projet personnel lors d'entretien choisis avec des membres de l'équipe enseignante REALITES DE L'ART Ensemble de modules permettant aux étudiant-es de préciser leur projet professionnel et préparer leur parcours à la sortie de l'école.	
UNITÉS D'ENSEIGNEMENT ECTS en année 5								
TRONC COMMUN DU CURSUS selon l'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes	Méthodologie de la recherche (dont suivi du mémoire) 20 ECTS semestre 9	-	-	Apport de références dans les échanges pendant le Parlons travail. Mise en perspective de la méthodologie de la recherche au service du projet personnel	Accompagnement d'une méthodologie de la recherche en lien avec le projet individuel sous la forme d'un tutorat avec un-e enseignant-e référent-e	Apports méthodologiques ciblés sur l'initiation à la recherche d'un point de vue théorique. Les chercheur-euses de la Coopérative de Recherche participent à ce séminaire et partagent leur méthodologie de travail et leurs références	Finalisation de l'essai avec les enseignant-es référent-es pour le suivi de l'essai	
	Mise en forme du projet personnel 10 ECTS semestre 9	-	-	Regard critique sur la mise en espace et sur la qualité des réalisations afin de faire progresser le projet personnel	Pratiques et techniques spécifiques à choisir en lien avec le projet personnel (dans les focus optionnels)	Séminaires de la recherche au choix en lien avec le projet personnel animé par des artistes enseignant à l'école	Conseils, apports théoriques et pratiques via les entretiens individuels et les rencontres, ateliers et workshops des Réalités de l'art	
	Epreuves du diplôme 5 ECTS Mémoire / 25 ECTS Travail plastique semestre 10	-	-	Présentation et échanges sur les recherches et expérimentations personnelles en vue de la soutenance plastique	Echanges autour des recherches et expérimentations personnelles suivant la thématique du focus	-	Présentation des travaux et échanges sur le projet de diplôme avec des professionnels (artistes, critiques etc.) extérieurs lors de DNSEP blanc	
ÉVALUTION BASÉE SUR LES RÉSULTATS DE L'APPRENTISSAGE**		PRISME	FABRIQUE	PARLONS TRAVAIL	FOCUS	ESSAI	AUTRES	ATTRIBUTION DES CREDITS ECTS Bilan semestriel collégial
UNITÉS D'APPRENTISSAGE ECTS en année 1	Niveau d'acquisition par rapport aux attendus de fin de S2							
EXPLORATION 7,5 ECTS semestre 9	Construire par la recherche son projet plastique. Irriguer son travail et affiner son regard critique de façon perspicace en allant au-devant d'apports et de débats dans et hors de l'école.							
ÉTAYAGE 7,5 ECTS semestre 9	Être autonome dans son travail. Identifier ses besoins et les lieux ou personnes ressources. Mener à bien ses projets en évaluant la qualité et la pertinence de leur réalisation et de leur présentation.							
SINGULARISATION INDIVIDUATION 7,5 ECTS semestre 9	Préciser et affirmer une démarche artistique. Préparer les conditions de sa poursuite au sortir de l'école en ayant connaissance des réalités et des réseaux dans lesquels elle peut prendre place avec pertinence.	-	-	Appréciation transmise au terme du Parlons travail par les 3 enseignant-es présent-es	Focus validé(s) au regard de la présence et de l'investissement personnel (hors critères d'évaluation spécifiques, par focus précisés dans le livret de l'étudiant.e).	Appréciation transmise à l'issue des séminaires d'initiation à la recherche (obligatoire comme optionnels)	Ne font pas l'objet d'une évaluation mais restent obligatoires car contribuant à la formation des étudiant-es. Le DNSEP blanc fait l'objet d'une retour critique pour chaque étudiant-e	Au terme de chaque semestre, un collège d'enseignant-es se réunit autour d'un des deux enseignant-es coordonnant l'année 1 et de la responsable des études pour échanger autour des acquis d'apprentissage de chaque étudiant-e. Il croise les différentes évaluations obtenues, regarde la diversité et la pertinence des cours au choix suivis (Focus), pour formuler une appréciation générale sur le semestre et décider au regard de l'ensemble de l'attribution des notes ECTS. Ces notes viennent, en complément des appréciations, donner à l'étudiant-e une indication sur son niveau d'acquisition des apprentissages : A = Acquis excellents, B = Très bons acquis avec seulement quelques points pouvant être perfectionnés, C = Bons acquis avec des points pouvant être perfectionnés, D = Acquis satisfaisants demandant à être renforcés, E = Acquis fragiles avec un renforcement nécessaire, F = Acquis insuffisants, FX = Acquis très insuffisants voire non acquis.
RAPPORT À L'AUTRE PARTAGE 7,5 ECTS semestre 9	Trouver les modalités de partage de sa démarche en prenant en compte l'adresse à l'autre et son contexte.							
SOUTENANCE ESSAI - DNSEP 5 ECTS semestre 10								
SOUTENANCE PLASTIQUE - DNSEP 25 ECTS semestre 10								

* Le bilan est effectué collégialement. Il évalue en particulier le choix des travaux, un accrochage, la maturité du travail de l'étudiant en fin de semestre (Arrêté du 16 juillet 2013).

**** Comme le stipule le guide d'utilisation des ECTS établi par la commission européenne, "les résultats d'apprentissage sont attribués à des unités d'enseignement individuelles pris isolément aussi bien qu'à des programmes pris dans leur ensemble"**

*** Le stage obligatoire pour valider le cursus de 2e cycle peut être fractionné en plusieurs temps, sur des périodes validées au préalable avec les coordinateur-ices d'année pour les étudiant-es en 3e année et plus. L'ensemble des crédits correspondants sont validés à l'issue du 2e cycle (semestre 10).

1^{ER} CYCLE : ANNÉE INITIALE

ANNÉE 1

■ OBJECTIFS

La 1^{re} année d’un cursus en école d’art est une année d’initiations et d’ouvertures à tout un ensemble de formes, de matériaux, de gestes et de questionnements qui traversent l’art et le monde d’aujourd’hui. Le programme permet l’apprentissage des fondamentaux, tant plastiques que théoriques, tout en préparant la poursuite des études. À partir des différentes sollicitations pédagogiques, les étudiant-es amorcent progressivement une autonomie de travail, de regard et de pensée en situant leurs intuitions et leurs intentions, et en commençant à identifier et s’appuyer sur leurs singularités. Cette 1^{re} année marque souvent une rupture par rapport aux systèmes d’apprentissage connus jusque-là par les étudiant-es. Elle leur permet de comprendre les enjeux de la formation et de mesurer leurs aptitudes à s’engager dans un cursus artistique de plusieurs années, au sein d’un département Art.

■ DÉROULEMENT

Dès le début de la 1^{re} année, l’étudiant-e travaille au sein de sa promotion et en synergie avec d’autres, que ce soit par le partage des ateliers, ou par son inscription dans des groupes de travail mêlant les années. Ainsi, au semestre 1, chaque étudiant-e est inscrit-e dans un **Prisme** (voir page 103). Les Prismes rassemblent des étudiant-es de 1^{re} et 2^e années selon une répartition établie de façon à composer quatre groupes hétérogènes en termes d’années, de profils, de parcours et de genres. Ils se déroulent sur deux jours consécutifs, tous les mardis et mercredis de 9h à 17h30-18h.

Au terme de sept séances échelonnées entre mi-octobre et mi-janvier, les étudiant-es basculent dans un nouveau Prisme qui se déploiera sur le même principe au 2nd semestre. Un temps de restitution de trois jours vient clore chaque semestre.

Dans le cadre du programme propédeutique, des focus spécifiques sont proposés aux 1^{ère} année : enseignements théoriques, pratiques, et initiations techniques.

En plus de ces enseignements et, outre certains Focus obligatoires et les cours de langue étrangère suivis au 1^{er} semestre (voir page 169), les enseignements dispensés sur le reste de la semaine correspondent à des

dispositifs au choix que les étudiant-es sont fortement encouragé-es à suivre pour aller au-devant d’enseignements venant renforcer leurs apprentissages selon les quatre axes de développement que sont l’exploration, l’étayage, la singularisation/individuation et le rapport à l’autre/partage. Il·elles ont ainsi la possibilité de s’inscrire aux :

- **Focus** (voir page 109) qui se déroulent principalement les lundis et vendredis pour des apports ponctuels sur des aspects techniques, méthodologiques, théoriques, que ce soit pour un besoin d’initiation, de perfectionnement ou de réactivation de connaissances.
- **Conférences et Points films/danse...**(voir page 163) rassemblent les étudiant-es autour de contenus spécifiques ou transversaux portés par des enseignant-es ou des intervenant-es invité-es.
- **Parlons travail** (voir page 182) pour présenter les recherches et travaux qu’il·elles ont réalisés dans le cadre de la Fabrique et des Prismes, en dehors des temps de présentation propres à ces enseignements, et pour échanger autour des travaux d’autres étudiant-es. Au terme de l’année 1, les étudiant-es devront avoir effectué au moins un Parlons travail.

Mi-novembre, les étudiant-es de 1^{re} année partent 3 jours en **voyage d’études** à Paris. La fin de l’année est enfin consacrée aux **assistanats de diplôme** où chaque étudiant-e de 1^{re} année accompagne un·e 5^e année dans la préparation de son DNSEP (voir page 71). Les étudiant-es qui envisagent une réorientation ont par ailleurs la possibilité de réaliser un stage volontaire (voir page 187) en dehors des temps de cours et dans un domaine autre que celui de la formation.

Hors de ces différents dispositifs pédagogiques, les étudiant-es doivent **travailler de façon autonome dans l’école et dans l’échange avec l’équipe pédagogique** qu’il·elles peuvent solliciter pour des rendez-vous individuels. Leur apprentissage gagnera aussi à se nourrir des échanges entre étudiant-es, avec les chercheur-euses de la Coopérative de recherche, ainsi que d’une activité culturelle riche et ouverte.

■ SEMAINE TYPE

	SEMESTRE 1						
	Lundi		Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
09h-10h	Parlons travail Focus <i>Sur inscription</i> ou Travail autonome RDV individuel	Anglais <i>Selon groupe</i>	Prisme Parmi 4	Prisme Parmi 4	Focus théorique <i>obligatoire</i>	Anglais <i>Selon groupe</i>	Parlons travail Focus <i>Sur inscription ou obligatoire</i> ou Travail autonome RDV individuel
10h-11h							
11h-12h							
12h-13h							
13h-14h							
14h-15h							
15h-16h							
16h-17h							
17h-18h	Autres enseignements (conférences, point films...) <i>Dates variables</i>				Autres enseignements / Focus théorique		
18h-21h							
	SEMESTRE 2						
	Lundi		Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
09h-10h	Parlons travail Focus <i>Sur inscription</i> ou Travail autonome RDV individuel		Prisme Parmi 4	Prisme Parmi 4	Focus théorique <i>obligatoire</i>	Parlons travail Focus <i>Sur inscription</i> ou Travail autonome RDV individuel	
10h-11h							
11h-12h							
12h-13h							
13h-14h							
14h-15h							
15h-16h							
16h-17h							
17h-18h	Autres enseignements (conférences, point films...) <i>Dates variables</i>				Autres enseignements / Focus théorique		
18h-21h							
	Année 1		Année 2				
	S1	S2	S3	S4			
	Prisme 1	Prisme 1	Prisme 1	Prisme 1			
	Prisme 2	Prisme 2	Prisme 2	Prisme 2			
	Prisme 3	Prisme 3	Prisme 3	Prisme 3			
	Prisme 4	Prisme 4	Prisme 4	Prisme 4			

1^{ER} CYCLE : PHASE PROGRAMME

ANNÉES 2 & 3

■ OBJECTIFS

Les années 2 et 3 forment une seule entité pédagogique rassemblée sous le terme de « phase programme ». Consacrée aux expérimentations ainsi qu’à l’approfondissement et l’élargissement du socle des connaissances artistiques. Elle conduit, par un processus d’individuation et de partage de connaissances, à l’émergence de méthodes de travail spécifiques et de territoires de recherche personnels.

Les apprentissages artistiques fondamentaux initiés en 1^{re} année sont ainsi prolongés et approfondis pour amener chaque étudiant·e à :

- affiner son champ d’exploration par l’expérimentation et la recherche dans un mouvement constant d’approfondissement et d’ouverture
- étayer et élargir ses compétences techniques au service des mises en œuvre et de la qualité des réalisations
- articuler les questionnements aux gestes et aux enjeux du travail, et affiner ses choix en se confrontant à différentes formes de mises en partage et en espace
- identifier par le faire une méthodologie personnelle de travail et les prémices d’une recherche personnelle.

■ DÉROULEMENT

Dans la continuité de l’année 1, les étudiant·es de 2^e année suivent aux côtés des 1^{re} année les enseignements des deux **Prismes** qu’il·elles n’ont pas encore suivis (voir page 103). Il·elles seront ainsi engagé·es dans un Prisme sur six sessions de deux journées consécutives, tous les mardis et mercredis de 9h à 17h30-18h. Au terme de séances échelonnées entre mi-octobre et mi-janvier, les étudiant·es basculent dans un nouveau Prisme qui se déploiera sur le même principe au 2nd semestre. Un temps de restitution sur trois jours vient clore chaque semestre.

Dès le semestre 1, les étudiant·es de 2^e et 3^e années s’inscrivent dans une **Fabrique**, groupe de travail thématique réunissant des étudiant.es de toutes les années et constituant un cadre d’apprentissage à investir tout au long de l’année universitaire. À partir des vœux émis en début d’année, chaque étudiant·e intègre une des cinq Fabriques proposées (voir page 91). Il·elle participe aux temps de travail qui se déroulent sur quatre temps forts d’une semaine chacun, proposés par chaque fabrique. (voir planning pédagogique annuel)

En plus de ces enseignements et, outre certains Focus obligatoires, les **cours de langue étrangère** suivis au 1^{er} semestre, (voir page 169), les enseignements

dispensés sur le reste de la semaine correspondent à des dispositifs au choix que les étudiant·es sont fortement encouragé·es à suivre pour aller au-devant d’enseignements venant renforcer leurs apprentissages selon les quatre axes de développement que sont l’exploration, l’étayage, la singularisation/individuation et le rapport à l’autre/partage. Il·elles ont ainsi la possibilité de s’inscrire aux :

- **Focus** (voir page 109) qui se déroulent principalement les lundis et vendredis pour des apports sur des aspects techniques, méthodologiques, théoriques, que ce soit pour un besoin d’initiation, de perfectionnement ou de réactivation de connaissances.
- **Conférences et Points films/danses...**(voir page 163) qui rassemblent les étudiant·es autour de contenus spécifiques ou transversaux portés par des enseignant·es ou des intervenant·es invité·es.
- **Parlons travail** (voir page 182) pour présenter les recherches et travaux qu’il·elles ont réalisé dans le cadre de la Fabrique et des Prismes, en dehors des temps de présentation intrinsèques à ces enseignements, et pour échanger autour des travaux d’autres étudiant·es. Au terme de chaque année, les étudiant·es 2^e et 3^e années devront avoir réalisé au moins deux Parlons travail.

L’année est par ailleurs rythmée de temps qui viennent rompre le schéma des semaines type, notamment sous la forme de deux semaines de Rencontres croisées, dégagées de tout autre format pédagogiques, spécialement consacrées au suivi des travaux des étudiant·es par l’ensemble des enseignant·es présent·es. La première semaine de Rencontres croisées a lieu du 4 au 8 décembre, la deuxième du 11 au 15 mars.

À partir du semestre 4, les étudiant·es peuvent également demander à suivre des enseignements dans d’autres cadres que ce soit sous la forme de **crédits libres** (voir page 185) auprès de l’Université Clermont Auvergne ou d’un **semestre d’études** en Europe dans un des établissements partenaires de l’école (voir page 76).

Lorsqu’il·elles ne sont pas inscrit·es dans un de ces dispositifs pédagogiques, les étudiant·es sont invité·es à **travailler de façon autonome et responsable dans l’école et dans l’échange avec l’équipe pédagogique** qu’il·elles peuvent solliciter pour des rendez-vous

individuels. Leur apprentissage gagnera aussi à se nourrir des échanges entre étudiant·es, avec les chercheur·euses de la Coopérative de recherche et d’apports extérieurs (expositions, spectacles, lectures, etc.).

À la fin de l’année, les **assistanats de diplôme** (voir page 183) proposés aux étudiant·es de 2^e année auprès des 3^e année constituent une première étape de sensibilisation aux enjeux du DNA.

La préparation au DNA en tant que telle est marquée par plusieurs temps spécifiques pour les étudiant·es de 3^e année.

Trois temps de Parlons travail dédiés sont programmés (au 1^{er} semestre : du 28 au 31 octobre 2024, puis les 20, 21 et 22 janvier 2025, du 27 au 31 janvier 2025 ; au 2^e semestre : dates à venir), puis, une préparation au diplôme, sous la forme d’une soutenance blanche, a lieu du 14 au 18 avril 2025 en présence de deux personnalités invitées afin d’être au plus près des conditions du diplôme.

Par ailleurs, afin de préparer et réaliser l’Écrit qui sera présenté sur la table de recherche du diplôme (voir «écrit», page 171), plusieurs temps de workshop auront lieu au cours de l’année : le premier du 30 septembre au 3 octobre 2024, le deuxième du 17 au 20 février 2025 et le troisième du 1^{er} au 3 avril 2025.

Marquant la fin du 1^{er} cycle, la 3^e année est le temps dans lequel l’étudiant·e réfléchit à la suite de son parcours. La participation à certaines séances des réalités de l’art (voir page 181) et les Point de fuite (voir page 166), par la découverte des diverses possibilités professionnelles en France et à l’étranger, contribue à des projections en termes de poursuite d’études ou d’insertion professionnelle souhaitée après l’achèvement de la phase programme. Les **stages** (voir page 187) et les **crédits libres** peuvent également aider l’étudiant·e à déterminer son projet professionnel voire à faciliter les passerelles en cas de poursuite d’études en dehors des formations dispensées en école d’art. C’est également en voyant éclore les prémices d’une recherche personnelle que l’étudiant·e mesure son envie de s’engager dans un 2^e cycle en école d’art, et l’équipe pédagogique, sa capacité à poursuivre le cursus (le passage étant conditionné à un avis favorable de la commission d’admission et à l’obtention du DNA – voir page 70).

■ SEMAINE TYPE :

SEMESTRE 3							
Lundi		Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi		
09h-10h	Parlons travail Focus <i>Sur inscription</i> / <i>Fabrique</i> <i>cf. planning général</i> OU Travail autonome RDV individuel	Anglais <i>Selon groupe</i>	Prisme / <i>Fabrique</i> <i>cf. planning général</i> Parmi 5 choix	Prisme / <i>Fabrique</i> <i>cf. planning général</i> Parmi 5 choix	Focus	Anglais <i>Selon groupe</i>	Parlons travail Focus <i>Sur inscription</i> OU Travail autonome RDV individuel
10h-11h							
11h-12h							
12h-13h							
13h-14h							
14h-15h							
15h-16h							
16h-17h							
17h-18h	Autres enseignements (conférences, point films...) <i>Dates variables</i>						
18h-21h							
SEMESTRE 4							
Lundi		Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi		
09h-10h	Parlons travail Focus <i>Sur inscription</i> / <i>Fabrique</i> <i>cf. planning général</i> OU Travail autonome RDV individuel	Prisme / <i>Fabrique</i> <i>cf. planning général</i> Parmi 5 choix	Prisme / <i>Fabrique</i> <i>cf. planning général</i> Parmi 5 choix	Focus	Parlons travail Focus <i>Sur inscription</i> OU Travail autonome RDV individuel		
10h-11h							
11h-12h							
12h-13h							
13h-14h							
14h-15h							
15h-16h							
16h-17h							
17h-18h	Autres enseignements (conférences, point films...) <i>Dates variables</i>						
18h-21h							
Année 1				Année 2			
S1	S2	S3	S4				
Prisme 1	Prisme 1	Prisme 1	Prisme 1				
Prisme 2	Prisme 2	Prisme 2	Prisme 2				
Prisme 3	Prisme 3	Prisme 3	Prisme 3				
Prisme 4	Prisme 4	Prisme 4	Prisme 4				

SEMESTRE 5							
Lundi		Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi		
09h-10h	Parlons travail Focus <i>Sur inscription</i> / <i>Fabrique</i> <i>cf. planning général</i> OU Travail autonome RDV individuel	Anglais <i>Selon groupe</i>	Focus <i>sur inscription</i> / <i>Fabrique</i> <i>cf. planning général</i> Parmi 5 choix	Focus Travail autonome RDV individuel	Anglais <i>Selon groupe</i>	Parlons travail Focus <i>Sur inscription</i> OU Travail autonome RDV individuel	
10h-11h							
11h-12h							
12h-13h							
13h-14h							
14h-15h							
15h-16h							
16h-17h							
17h-18h	Autres enseignements (conférences, point films...) <i>Dates variables</i>						
18h-21h							
S'ajoutent à ce schéma de semaine type des temps spécifiques sur les réalités de l'art, de travail autour de l'écrit, de préparation au DNA.							
SEMESTRE 6							
Lundi		Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi		
09h-10h	Parlons travail Focus <i>Sur inscription</i> / <i>Fabrique</i> <i>cf. planning général</i> OU Travail autonome RDV individuel	Focus <i>sur inscription</i> / <i>Fabrique</i> <i>cf. planning général</i> Parmi 5 choix	Focus <i>sur inscription</i> / <i>Fabrique</i> <i>cf. planning général</i> Parmi 5 choix	Focus Travail autonome RDV individuel	Parlons travail Focus <i>Sur inscription</i> OU Travail autonome RDV individuel		
10h-11h							
11h-12h							
12h-13h							
13h-14h							
14h-15h							
15h-16h							
16h-17h							
17h-18h	Autres enseignements (conférences, point films...) <i>Dates variables</i>						
18h-21h							
S'ajoutent à ce schéma de semaine type des temps spécifiques sur les réalités de l'art, de travail autour de l'écrit, de préparation au DNA.							



2^E CYCLE : PHASE PROJET

ANNÉES 4 & 5

■ OBJECTIFS

Les années 4 et 5 sont nommées « phase projet » car elles permettent à l'étudiant·e de mettre en œuvre son projet personnel. En phase projet les enjeux sont multiples ; il s'agit d'amener l'étudiant·e à optimiser les compétences tant théoriques que pratiques précédemment acquises et d'atteindre une autonomie de conception et de réalisation afin de construire une démarche singulière, engagée et inscrite dans le champ multiple de l'art contemporain.

En 4^e année, l'accent est mis sur l'ouverture, la recherche et l'approche expérimentale qui permettent à l'étudiant·e de cibler sa singularité et de faire émerger une démarche artistique. Il·elle gagne en autonomie en consolidant ses apprentissages, en éprouvant ses méthodologies de travail et en les affinant par le regard critique.

La 5^e année amène l'étudiant·e à préciser et affirmer une démarche artistique qu'il·elle conduit de façon autonome en allant au-devant d'apports dans et hors de l'école. Il·elle mène à bien ses projets en évaluant la qualité et la pertinence de leur réalisation et de leur présentation tout en prenant en compte l'adresse à l'autre et son contexte.

■ DÉROULEMENT

Au cours du 2^e cycle, le travail de l'étudiant·e suit deux directions complémentaires : un mouvement d'ouverture vers l'extérieur et un approfondissement de son projet plastique.

Les étudiant·e de 4^e année sont mêlés aux autres années au sein des **Fabriques**, groupes de travail thématique réunissant des étudiant·es de toutes les années et constituant un cadre d'apprentissage à investir tout au long de l'année universitaire. À partir des vœux émis en début d'année, chaque étudiant·e intègre l'une des cinq Fabriques proposées (voir page 91). Il·elle participe aux temps de travail qui se déroulent sur quatre temps fort d'une semaine chacun, qui sont introduits par une journée le jeudi mis en place dans une des semaines qui précèdent. Une Fabrique peut être suivi d'une année à l'autre pour prolonger des recherches et des expérimentations déjà engagées.

Entre ces moments de **Fabrique**, l'étudiant·e est invité·e à irriguer son travail de façon perspicace et autonome, en fonction de ses besoins et des opportunités, et en profitant des multiples contextes d'apprentissage qui lui sont proposés dans l'école :

- **Focus** (voir page 109) qui se déroulent principalement les lundis et vendredis pour des apports ponctuels sur des aspects techniques, méthodologiques, théoriques, que ce soit pour un besoin d'initiation, de perfectionnement ou de réactivation de connaissances.
- **Conférences et Points films/danse...** (voir page 163) rassemblent les étudiant·es autour de contenus spécifiques ou transversaux portés par des enseignant·es ou des intervenant·es invité·es
- **Parlons travail** (voir page 182) pour présenter leurs recherches et travaux, et pour échanger autour des travaux d'autres étudiant·es. Au terme de chaque année, les étudiant·es devront avoir réalisé au moins deux Parlons travail.
- **Initiation à la recherche** obligatoires (voir page 174)
- **Réalités de l'art** pour rencontrer des professionnel·les qui partagent avec eux·elles outils et retours d'expériences pour les aider à construire leur projet et à penser leur économie de travail au sortir de l'école (voir page 181).
- **Cours de langue étrangère** qui se déroulent sur toute l'année pour les étudiant·es de 4^e année (voir page 169).

- **Rendez-vous individuels** avec des enseignant·es, des chercheur·euses de la Coopérative de recherche ou des intervenant·es.
- Hors de l'école :
- **Projets** liés à des partenariats (voir page 80).
- **Résidences et stages** en France ou à l'étranger (voir page 76)
- **Crédits libres** (voir page 185) pour suivre des enseignements auprès de l'Université Clermont Auvergne ou dans le cadre de mobilités d'études à l'étranger pour suivre un semestre dans un établissement partenaires de l'école (voir page 76).

L'année est par ailleurs rythmée de temps qui viennent rompre le schéma des semaines type, notamment sous la forme de deux semaines de Rencontres croisées, dégagées de tout autre format pédagogiques, spécialement consacrées au suivi des travaux des étudiant·es par l'ensemble des enseignant·es présent·es.

Élaboré en 4^e année, l'essai (voir page 172) est finalisé dans sa forme écrite comme dans sa forme plastique. Jusqu'à sa soutenance devant le jury du diplôme en 5^e année, l'étudiant·e est épaulé·e pédagogiquement par des rendez-vous avec ses référent·es mais aussi par les trois workshops d'initiation à la recherche consacré à l'essai construits comme des temps collectifs pour aborder des points méthodologiques, avancer sur son élaboration (4^e année) ou s'exercer à la soutenance (5^e année). Soutenance blanche le 7 et 8 janvier 2025.

Tout au long de la phase projet, l'étudiant·e est régulièrement mis·e en situation d'accrochage et de présentation de son travail, notamment dans le cadre des Fabriques et des Parlons travail. Toutefois des temps spécifiques de **préparation au passage du DNSEP** sont prévus de façon échelonnée et graduée en 5^e année. Des **Parlons travail** dédiés aux 5^e années sont organisés avec les équipes pédagogiques à deux reprises du 8 au 10 octobre 2024, et dans le courant du mois de janvier 2025. Enfin, le DNSEP blanc aura lieu du 1er au 3 avril 2025 en présence de trois personnalités qualifiées afin d'être au plus près des conditions de jury. En parallèle, les étudiant·es de 5^e année bénéficient dans le courant du 2nd semestre de l'accompagnement d'un·e commissaire invité·e pour la préparation de l'exposition des diplômé·es qui se tiendra à la rentrée suivante.

■ SEMAINE TYPE :

SEMESTRE 7							
	Lundi		Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
09h-10h	Parlons travail / Focus Sur inscription / Fabrique cf. planning général OU Travail autonome RDV individuel	Anglais Selon groupe	Focus sur inscription / Fabrique cf. planning général Parmi 5 choix	Focus sur inscription / Fabrique cf. planning général Parmi 5 choix	Focus Travail autonome RDV individuel	Anglais Selon groupe	Parlons travail Focus Sur inscription OU Travail autonome RDV individuel
10h-11h							
11h-12h							
12h-13h							
13h-14h							
14h-15h							
15h-16h							
16h-17h							
17h-18h	Autres enseignements (conférences, point films...) <i>Dates variables</i>						
18h-21h							
S'ajoutent à ce schéma de semaine type des temps spécifiques sur les réalités de l'art, l'essai et l'initiation à la recherche.							
	SEMESTRE 8						
	Lundi		Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
09h-10h	Parlons travail / Focus Sur inscription / Fabrique cf. planning général OU Travail autonome RDV individuel		Focus sur inscription / Fabrique cf. planning général Parmi 5 choix	Focus sur inscription / Fabrique cf. planning général Parmi 5 choix	Focus	Parlons travail Focus Sur inscription OU Travail autonome RDV individuel	
10h-11h							
11h-12h							
12h-13h							
13h-14h							
14h-15h							
15h-16h							
16h-17h							
17h-18h	Autres enseignements (conférences, point films...) <i>Dates variables</i>						
18h-21h							
S'ajoutent à ce schéma de semaine type des temps spécifiques sur les réalités de l'art, l'essai et l'initiation à la recherche.							

SEMESTRE 9					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
09h-10h	Parlons travail / Focus <i>Sur inscription</i> ou Travail autonome RDV individuel	Focus <i>Sur inscription</i> ou Travail autonome RDV individuel	Focus <i>Sur inscription</i> ou Travail autonome RDV individuel	Focus théorique obligatoire ou Travail autonome RDV individuel	Parlons travail Focus <i>Sur inscription</i> ou Travail autonome RDV individuel
10h-11h					
11h-12h					
12h-13h					
13h-14h					
14h-15h					
15h-16h					
16h-17h					
17h-18h	Autres enseignements (conférences, point films...) <i>Dates variables</i>				
18h-21h					
S'ajoutent à ce schéma de semaine type des temps spécifiques sur les réalités de l'art, l'initiation à la recherche et la préparation					
SEMESTRE 10					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
09h-10h	Parlons travail / Focus <i>Sur inscription</i> ou Travail autonome RDV individuel	Focus <i>Sur inscription</i> ou Travail autonome RDV individuel	Focus <i>Sur inscription</i> ou Travail autonome RDV individuel	Focus <i>Sur inscription</i> ou Travail autonome RDV individuel	Parlons travail Focus <i>Sur inscription</i> ou Travail autonome RDV individuel
10h-11h					
11h-12h					
12h-13h					
13h-14h					
14h-15h					
15h-16h					
16h-17h					
17h-18h	Autres enseignements (conférences, point films...) <i>Dates variables</i>				
18h-21h					
S'ajoutent à ce schéma de semaine type des temps spécifiques sur les réalités de l'art, l'initiation à la recherche et la préparation					



Restitution Fabrique Apparition, 2024 @ ÉSACM

ÉVALUATIONS

■ ÉVALUATION PAR ENSEIGNEMENT

Chaque dispositif pédagogique est évalué sous forme de contrôle continu et de modalités de validation des acquis des apprentissages énoncées dans le catalogue de cours et précisées durant le semestre. L'assiduité et l'implication dans l'ensemble des propositions pédagogiques constituent la base de l'engagement de l'étudiant·e dans le cursus. Elles constituent de ce fait un des critères d'évaluation de chaque enseignement auxquels s'ajoutent des critères propres à chaque enseignement correspondant à leur spécificité. En fin de semestre, les enseignant·es attribuent une appréciation qui renvoie au niveau d'acquisition des apprentissages selon les attendus de chaque année d'étude. Il est à noter que la majorité des appréciations sont formulées de façon collégiale par un groupe d'enseignant·es (Fabrique, Prisme, Parlons travail, Écrit, Essai).

■ COMMISSION DE FIN DE SEMESTRE

À la fin de chaque semestre, une commission se réunit pour mesurer et analyser le parcours global engagé par chaque étudiant·e. Elle croise les différentes évaluations obtenues, regarde la diversité et la pertinence des cours au choix suivis (Focus), pour formuler une appréciation générale sur le semestre et décider au regard de l'ensemble de l'attribution des notes ECTS. Ces notes viennent, en complément des appréciations, donner à l'étudiant·e une indication sur son niveau d'acquisition des apprentissages (A = Acquis excellents, B = Très bons acquis avec seulement quelques points pouvant être perfectionnés, C = Bons acquis avec des points pouvant être perfectionnés, D = Acquis satisfaisants demandant à être renforcés, E = Acquis fragiles avec un renforcement nécessaire, F = Acquis insuffisants, FX = Acquis très insuffisants voire non acquis).

Constituée sous l'autorité de la direction de l'école, la commission de fin de semestre est composée du responsable des études, de(s) enseignant·es coordinateur·rices d'année, d'un·e enseignant·e par Prisme et d'un·e par Fabrique (pour les commissions des années 1 et 2) ou de deux enseignant·es par Fabrique (pour les commissions des années 3 à 5), d'un·e enseignant·e impliqué·e dans la Coopérative de recherche (pour les commissions des années 4 à 5) et de l'enseignant·e présent au diplôme (pour les commissions des années 3 et 5).

■ ÉVALUATION CROISÉE

L'évaluation par apprentissages permet d'associer les étudiant·es au processus d'évaluation des acquis. Au terme de chaque année, en amont des commissions de fin de semestre, les étudiant·es réalisent une auto-évaluation de leurs apprentissages en indiquant, aux regards des attendus, les aspects sur lesquels il·elles ressentent une certaine aisance, un besoin de consolidation, une fragilité, etc. Il leur est également demandé de se projeter sur l'année suivante en indiquant, au vu de leurs acquis, s'il·elles envisagent un passage en année supérieure, un maintien dans leur niveau actuel ou une réorientation. Pour se familiariser avec la démarche d'auto-apprentissage, les étudiant·es de 1^{ère} année réalisent une auto-évaluation et un entretien d'évaluation croisée dès le 1^{er} semestre. Ce document est ensuite consulté par les membres de la commission de fin de semestre et sert d'appui aux échanges. S'il ne change pas la prise en compte tangible des acquis de l'apprentissage, ce document permet à l'équipe de nuancer son évaluation selon que l'auto-évaluation coïncide avec l'analyse faite par les enseignant·es, que l'étudiant·e sous-estime ses acquis ou au contraire ne perçoit pas ses points de fragilité. Cette confrontation des regards fait ensuite l'objet d'un entretien d'évaluation croisée entre l'étudiant·e et le(s) coordinateur·rices d'année qui permet un échange autour des apprentissages, de la temporalité de leurs acquisitions et des étapes à venir.

■ RELEVÉ DE CRÉDITS

Le relevé de crédits semestriel qui est remis à l'étudiant·e après la tenue de la commission de fin de semestre rend compte de son parcours de formation et des acquis de ses apprentissages. Y sont portés : les intitulés des enseignements suivis accompagnés du nom des enseignant·es en charge, les appréciations et notes ECTS obtenus, les rattrapages éventuels à réaliser au semestre suivant. Est également mentionné l'implication de l'étudiant·e dans la vie de l'école (délégué·e d'année, élu·e au CSPVE, au CA et/ou à l'ANDÉA, membre de la cellule d'écoute, etc.). En cas d'erreur constatée dans les contenus reportés, les étudiant·es peuvent demander la révision de leur relevé de crédits auprès de leur(s) coordinateur·rice(s) d'année et/ou du responsable des études.

MODALITÉS DE PASSAGE

■ D'UN SEMESTRE À L'AUTRE

En 1^{re} année, si le passage au semestre 2 est possible en ayant obtenu au moins 24 crédits, l'obtention de 60 crédits (30 au semestre 1 + 30 au semestre 2, rattrapages compris) est requise pour valider l'année initiale et le passage en 2^e année, à l'ÉSACM ou dans une autre école d'art en option art, communication ou design (via les commissions d'équivalence).

De la 2^e à la 5^e année, le passage de l'étudiant·e au semestre suivant est subordonné à l'obtention d'au moins 24 ECTS, à l'exception des passages au 2nd semestre des années diplômantes (S6 et S10) pour lesquels l'ensemble des crédits doivent avoir été acquis, soit respectivement 150 et 270 ECTS.

■ ADMISSION EN 2^E CYCLE

L'admission en 4^e année (S7) des étudiant·es ayant réalisé tout ou partie de leur 1^{er} cycle à l'ÉSACM est subordonnée à l'obtention du DNA et à l'avis de la commission d'admission en 2^e cycle. Cette commission se réunira le 19 juin 2025. Elle est constituée d'au moins 4 membres :
- la direction de l'établissement ou son·sa représentant·e, qui préside ;
- 3 enseignant·es de l'école minimum, nommé·es par le·la directeur·rice, dont l'un·e est titulaire d'un doctorat. La décision d'admission est prise par la commission à la majorité absolue de ses membres. En cas de partage égal des voix, celle du·de la président·e est prépondérante.

■ RATTRAPAGE

Il n'existe aucune possibilité de rattrapage de l'année 1 à l'année 2, ni de l'année 3 à l'année 4 (l'obtention de 60 ECTS est requis pour intégrer le semestre 3 et de 180 ECTS pour être admissible au semestre 7). L'acquisition des crédits manquants aux semestres 1, 3, 4, 7 et 8 s'effectue au semestre suivant selon les conditions énoncées par les enseignant·es impliqué·es. Les crédits rattrapés apparaissent sur le relevé de crédits du semestre suivant. Les étudiant·es qui n'obtiennent pas le nombre minimum de crédits requis pour le passage au semestre suivant peuvent être autorisé·es par le·la directeur·rice à suivre les enseignements du 2nd semestre. En cas de non-obtention des crédits requis, le directeur, sur avis du responsable des études et de(s) enseignant·e(s) coordinateur·ice(s) d'année, se réserve la possibilité d'une réorientation de l'étudiant·e ou d'un redoublement.

■ REDOUBLEMENT

À titre exceptionnel, le·la directeur·rice de l'école peut, sur proposition de l'équipe pédagogique, autoriser un étudiant·e en difficulté à redoubler son année d'étude. Sauf exception validée par le responsable des études, les crédits acquis au cours de l'année échouée ne le dispensent pas de participer assidûment aux cours, ateliers et activités de l'école lors de sa nouvelle année, ni de se soumettre aux différentes évaluations. Un redoublement peut également être demandé par un·e étudiant·e pour différents motifs, notamment : maladie, activité salariée incompatible avec une présence effective à l'ensemble des enseignements, congé de maternité, enfants à charge, séjour à l'étranger prolongé pour des études, rédaction de l'essai pour les étudiant·es non-francophones. Selon la nature du motif ayant contraint le bon déroulement de la scolarité, la demande de redoublement nécessitera que l'étudiant·e ait explicitement demandé à la rentrée ou dans le courant de l'année un aménagement de son cursus (voir règlement des études page 210). La décision est prise par le·la directeur·rice de l'ÉSACM après avis du·de la responsable des études et d·de la u coordinateur·rice d'année.

1 ^{ER} CYCLE									
UNITÉS D'APPRENTISSAGE	ANNÉE 1 <i>Attendus au terme du S2</i>	S1	S2	ANNÉE 2 <i>Attendus au terme du S4</i>	S3	S4	ANNÉE 3 <i>Attendus au terme du S6</i>	S5	S6
	EXPLORATION								
	Expérimenter différentes pratiques et se confronter aux gestes fondamentaux. Nourrir curiosité et regard à partir des questions et des formes qui traversent l'art et le monde d'aujourd'hui.	10 ECTS	9 ECTS	Prolonger les expérimentations en s'appuyant sur leurs possibles ouvertures et transversalités. Développer un regard et des questionnements à partir d'un champ élargi de problématiques et de formes.	9 ECTS	8 ECTS	Affiner son champ d'exploration par l'expérimentation et la recherche dans un mouvement constant d'approfondissement et d'ouverture. Commencer à questionner les conditions des gestes produits en se confrontant à différentes mises en espace.	8 ECTS	4 ECTS
	ÉTAYAGE								
	Aborder les formes, les matériaux, les gestes et les questionnements en se dotant d'outils et de connaissances autant pratiques, théoriques que méthodologiques.	10 ECTS	9 ECTS	Amorcer un regard critique par l'identification et la mise en perspective des liens entre questionnements, formes et gestes produits. Approfondir les expérimentations et éprouver différentes manières de faire.	8 ECTS	8 ECTS	Articuler les questionnements aux gestes et aux enjeux du travail en différenciant intentions, actions et effets. Envisager les mises en œuvre et en espace comme un moteur de sa recherche.	8 ECTS	4 ECTS
	SINGULARISATION / INDIVIDUATION								
	Amorcer une autonomie de regard et de pensée en commençant à identifier et s'appuyer sur ses singularités. Comprendre les enjeux du cursus et mesurer ses aptitudes à s'engager dans des études artistiques.	4 ECTS	5 ECTS	Consolider l'approche autonome des recherches et expérimentations pour permettre l'émergence progressive d'un langage et d'un territoire d'exploration personnels.	6 ECTS	7 ECTS	Circonscrire par l'expérimentation ses méthodes de travail et son champ d'action. Les contextualiser. Retracer le parcours réalisé et identifier les prémices d'une recherche personnelle pour mesurer ses aptitudes à s'engager en phase projet.	7 ECTS	3 ECTS
	RAPPORT À L'AUTRE / PARTAGE								
	Situer ses intuitions et ses intentions. Apprendre à s'adresser à l'autre par les formes et leur présentation.	6 ECTS	7 ECTS	Expérimenter des modalités de présentation de son travail dans différents contextes. Partager et croiser les regards pour en enrichir les approches.	7 ECTS	7 ECTS	Savoir s'exposer à d'autres regards pour affiner ses choix de mises en œuvre et en espace. Échanger autour des doutes, des questionnements et de la qualité des réalisations, pour se situer et habiter son travail.	7 ECTS	4 ECTS
SOUTENANCE - DNA									15 ECTS

2 ^E CYCLE						
UNITÉS D'APPRENTISSAGE	ANNÉE 4 <i>Attendus au terme du S8</i>	S7	S8	ANNÉE 5 <i>Attendus au terme du S10</i>	S9	S10
	EXPLORATION					
	Déployer sa recherche de manière sensible et ouverte par l'expérimentation et la mise en espace, en l'irriguant de questionnements perspicaces.	8 ECTS	8 ECTS	Construire par la recherche son projet plastique. Irriguer son travail et aiguiser son regard critique de façon perspicace en allant au-devant d'apports et de débats dans et hors de l'école.	7,5 ECTS	-
	ÉTAYAGE					
	Gagner en autonomie de gestes et de travail en intégrant connaissances et savoir-faire acquis dans différents contextes d'apprentissage. Éprouver ses méthodologies par le travail et les affiner par le regard critique.	7 ECTS	7 ECTS	Être autonome dans son travail. Identifier ses besoins et les lieux ou personnes ressources. Mener à bien ses projets en évaluant la qualité et la pertinence de leur réalisation et de leur présentation.	7,5 ECTS	-
	SINGULARISATION / INDIVIDUATION					
	Cibler la singularité du travail pour faire émerger une démarche artistique. Prendre conscience des contextes dans lesquels elle s'inscrit et agit.	7 ECTS	7 ECTS	Préciser et affirmer une démarche artistique. Préparer les conditions de sa poursuite au sortir de l'école en ayant connaissance des réalités et des réseaux dans lesquels elle peut prendre place avec pertinence.	7,5 ECTS	-
	RAPPORT À L'AUTRE / PARTAGE					
	Expérimenter différentes modalités de présentation de ses recherches pour en affiner l'adresse. Construire avec les autres.	8 ECTS	8 ECTS	Trouver les modalités de partage de sa démarche en prenant en compte l'adresse à l'autre et son contexte.	7,5 ECTS	-
SOUTENANCE ESSAI - DNSEP						5 ECTS
SOUTENANCE PLASTIQUE - DNSEP						30 ECTS

DIPLÔMES

DIPLÔME NATIONAL D’ART (OPTION ART) GRADE LICENCE

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

- Les épreuves** du Diplôme National d’Art (DNA), d’une durée de 30 minutes, consistent en :
- Une présentation par l’étudiant·e d’un projet plastique accompagné par une sélection de travaux plastiques et d’un document écrit sélectionné parmi ceux réalisés pendant les semestres 5 et 6.
 - Un entretien avec le jury.
 - L’examen du dossier pédagogique de l’étudiant·e

- Le jury** est composé de trois membres désignés par le·la directeur·rice en concertation avec l’équipe pédagogique :
- 2 personnalités qualifiées, dont un·e représentant·e des sciences humaines, parmi lesquelles est désigné·e le·la Président·e
 - Un·e enseignant·e de l’école.

- Critères d’évaluation :**
- Présentation formelle et critique des travaux.
 - Pertinence du parcours et des recherches liées au projet.
 - Contextualisation du travail : qualité des références et diversité des connaissances.
 - Qualité des réalisations.

AIDES AU DIPLÔME

- Bourse de production :**
- Les étudiant·es de 3^e année sont amené·es à produire des œuvres dans le cadre de la préparation de leur diplôme. Ces projets peuvent être pour tout ou partie financés par l’école, dans la limite d’une enveloppe budgétaire de 250 € allouée à chaque étudiant·e, soit sous forme de prise en charge directe ou de remboursement sur facture de frais engagés, après validation du projet par un·e enseignant·e et du budget prévisionnel par la direction financière de l’école.

- Assistanat :**
- Les étudiant·es diplômables sont aidé·es par des étudiant·es de 2^e année qui les assistent dans les semaines qui précèdent le passage du DNA, que ce soit pour préparer les espaces d’accrochages, pour réaliser une pièce ou pour aider au bon déroulement du diplôme. Outre l’aide apportée, cet assistanat permet à l’étudiant·e qui passe son diplôme de se trouver en situation de déléguer des tâches tout en les supervisant, voire de gérer une équipe lorsqu’il·elle a besoin de plusieurs assistant·es.

DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR D’EXPRESSION PLASTIQUE (OPTION ART) GRADE MASTER

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

- Les épreuves** du Diplôme National Supérieur d’Expression Plastique (DNSEP) de grade master :
- La soutenance de l’essai (20 minutes / 5 crédits)
 - La soutenance du travail plastique (40 minutes / 25 crédits).

- Le jury** est composé de cinq membres désignés par le·la directeur·rice en concertation avec l’équipe pédagogique :
- Quatre personnalités extérieures à l’École parmi lesquelles sera choisi·e le·la Président·e
 - Un·e enseignant·e représentant de l’École.

- La soutenance de l’essai** se déroule devant un jury composé de :
- Un·e représentant·e de l’École
 - Une des quatre personnalités qualifiées.
- Un·e des deux membres de ce jury doit être docteur·e.
- La soutenance se passe durant le semestre 10, avant la présentation du travail plastique à l’ensemble du jury. Le·la candidat·e présente son essai aux membres du jury, sa méthodologie de travail, ses choix de problématiques, et de références, puis le jury lui pose des questions pour initier un espace de discussions. Les membres du jury chargé de la soutenance font un rapport écrit qui est communiqué aux autres membres du jury. Les crédits de l’essai (5 crédits), sont attribués lors de la délibération à la fin de l’ensemble des épreuves. Les essais devront être rendus suffisamment à l’avance pour que les membres de ce jury aient le temps de les lire et de les étudier avant la soutenance. Les dates de rendu de l’essai et de soutenance sont fixées par le·la coordinateur·rice de l’année, le·la responsable général des études et le·la directeur·rice

- Les critères d’évaluation** de l’essai sont les suivants :
- Qualité de présentation formelle et critique de l’essai (pertinence du questionnement et clarté du positionnement, cohérence du plan et de la construction de la problématique)
 - Origine et évolution du projet (capacité de l’étudiant à adopter un point de vue critique, qualité de la soutenance de la démarche devant le jury)
 - Inscription culturelle et références bibliographiques (articulation des références du projet)
 - Qualités rédactionnelles et formelles de l’essai (qualité de lecture, adéquation signifiante du fond et de la forme).

La soutenance du travail plastique devant un jury se déroule dans un espace choisi (espace dans l'école, ou espace à l'extérieur de l'école, sur validation préalable de l'enseignant·e coordinateur·rice) qui sera le plus adapté au projet de l'étudiant·e.

L'entretien avec le jury, d'une durée de 40 minutes, permet à l'étudiant·e de présenter son projet plastique ainsi que les dossiers, maquettes et tous les éléments de la recherche qui permettent d'apporter des éléments complémentaires lors de l'entretien.

Le jury se retire ensuite pour délibérer.

Le dossier pédagogique de l'étudiant·e peut être consulté pour affiner la perception du parcours dans le cursus. Les résultats sont donnés, selon le choix du ou de la président·e de jury, en fin de demi-journée ou de journée.

Les critères d'évaluation du travail plastique sont les suivants :

- Présentation formelle et critique du projet
- Élaboration du projet et processus de la recherche
- Positionnement du travail (pertinence des références, diversité des connaissances)
- Qualité des productions.

AIDES AU DIPLÔME

Bourse de production

Les étudiant·es de 5^e année sont amené·es à produire des œuvres dans le cadre de la préparation de leur diplôme. Ces projets peuvent être pour tout ou partie financés par l'école, dans la limite d'une enveloppe budgétaire de 500 € allouée à chaque étudiant·e, soit sous forme de prise en charge directe ou de remboursement sur facture de frais engagés, après validation du projet par un·e enseignant·e et du budget prévisionnel par la direction financière de l'école. Il est à noter que les frais de production et tirage des exemplaires de l'essai demandés pour les enseignant·es référent·es, les membres du jury et la bibliothèque sont inclus dans cette enveloppe.

Assistanat

Les étudiant·es diplômables sont aidé·es par des étudiant·es de 1^{re} année qui les assistent dans les semaines qui précèdent le passage du DNA, que ce soit pour préparer les espaces d'accrochages, pour réaliser une pièce ou pour aider au bon déroulement du diplôme. Outre l'aide apportée, cet assistanat permet à l'étudiant·e qui passe son diplôme de se trouver en situation de déléguer des tâches tout en les supervisant, voire de gérer une équipe lorsqu'il·elle a besoin de plusieurs assistant·es.

CERTIFICATS

■ **CEAP**

Le CEAP (Certificat d'Études d'Arts Plastiques) est obtenu à la fin de la 2^e année par l'étudiant·e ayant accompli la totalité de la 2^e année et validé celle-ci par l'obtention des 60 ECTS annuels (120 ECTS capitalisés sur les deux années d'études). Il est délivré sur demande préalable à l'administration.

■ **CESAP**

Le CESAP (Certificat d'Études Supérieures d'Arts Plastiques) est obtenu à la fin de l'année 4 par l'étudiant·e ayant accompli la totalité de l'année et validé celle-ci par l'obtention des 60 ECTS annuels soit 240 ECTS capitalisés sur les 4 années d'études. Il est délivré sur demande préalable à l'administration.

ACQUIS ET PERSPECTIVES

■ PARCOURS AU SORTIR DU DNSEP

Sur la base d'une enquête menée en interne portant sur les diplômés de l'ÉSACM pour la période 2008-2017, on observe que 93% de nos anciens étudiant-es travaillent dans un secteur en lien avec leur formation (prise en compte de l'activité principale et secondaire pour les personnes ayant une pluriactivité). 61% ont un métier lié à la création artistique (arts visuels, cinéma, audiovisuel, spectacle vivant, littérature, musique...), 16% sont enseignants et 14% travaillent dans les institutions culturelles ou la communication (régie d'exposition, médiation culturelle...). Parmi eux, 45% exercent leur activité en tant que salarié mais on constate que le statut d'indépendant (statut d'artistes-auteur, d'auto-entrepreneur, free-lance) est très largement utilisé pour lancer sa propre entreprise ou pour développer des projets personnels en parallèle d'un emploi salarié (90%). Nous constatons par ailleurs que certains étudiant-es (6%) poursuivent leurs études après l'obtention du DNSEP (3^e cycle en école d'art, doctorat, master complémentaire, formation professionnelle spécialisée, préparation de concours). Enfin, sur les 90% déclarant continuer leur pratique artistique au sortir de l'école, 38% le font à titre professionnel (inscription à la Maison des artistes, AGESSA...).

La liste des professions vers lesquelles les diplômé-es se dirigent est longue : artiste, commissaire d'exposition, enseignant-e, médiateur-rice, chargé-e des publics, régisseur-e, chargé-e des expositions, concepteur-rice multimédia, graphiste, critique d'art, restaurateur-rice, galeriste, responsable de projets culturels, designer, graphiste, photographe, illustrateur-rice, webdesigner, directeur-rice artistique, producteur-rice, réalisateur-rice, technicien-ne, décorateur-rice, cadreur-euse...

■ RÉFÉRENTIEL D'EMPLOI

(Extrait du Répertoire National des Certifications Professionnelles-DNSEP).
Auteur-e et concepteur-rice - créateur-rice d'expressions plastiques dans le champ de l'art, du design ou de la communication visuelle. Il-elle conduit à partir d'un projet original et innovant une réalisation plastique jusqu'à son aboutissement. Il-elle fonde son travail sur la mise en jeu de ses ressources imaginaires personnelles, ses connaissances historiques et ses facultés d'analyse, sa capacité pratique à donner corps à sa pensée en usant des médiums appropriés, se situant avec pertinence et originalité sur la scène artistique et professionnelle.
Qu'il-elle définisse lui-même les formes que prend sa recherche créative ou qu'il-elle réponde à des commandes de diverses natures, il-elle poursuit un projet de façon autonome, et dans le cas de collaborations, conserve une part importante de l'initiative et des choix décisionnels.
En tant que designer d'environnement ou designer d'espace (scénographie et muséographie...), il-elle conçoit des espaces de vie, de repos, de travail, de transit, de séjour, de vente, de jeu, etc. Il-elle intervient dans l'espace privé ou public. Il-elle est prescripteur-rice et peut également exercer l'activité de designer de mobilier.
En tant que graphiste ou designer graphique, il-elle met ses talents de concepteur-rice et de réalisateur-rice sur tous supports au service d'une idée, qu'elle soit de nature sociale, culturelle ou institutionnelle. C'est un-e généraliste ou un-e spécialiste.
En tant que designer textile (et de surface), il-elle exerce son activité sur des productions en deux dimensions dans le domaine du textile (habillement, ameublement, linge, revêtements, arts de la table, industrie, etc). Il-elle intervient à la fois sur le motif et sur la nature même du support. En tant que designer de produit, il-elle conçoit des objets qui seront produits industriellement ou fabriqués artisanalement.

■ PRINCIPALES CAPACITÉS ATTESTÉES

- 1. Maîtrise des techniques et développement de projet**
- maîtrise des techniques artistiques (dessin, peinture, volume, photographie, installation, vidéo...), des supports traditionnels et nouvelles technologies
 - connaissance de l'histoire de l'art, histoire du design, etc.
 - maîtrise des techniques de recherche
 - maîtrise des bases techniques des pratiques de la communication
 - connaissance des méthodes scientifiques d'exploration des supports et matériaux
 - connaissances physiques et chimiques relatives aux supports et matériaux
 - compétence en matière d'accrochage et d'exposition
 - conception, suivi du développement et conduite d'un projet de création personnel s'inscrivant dans le champ de l'art de manière singulière
 - connaissance des bases techniques dans les domaines cités.

- 2. Connaissance des contextes artistiques**
- connaissance de la scène artistique
 - connaissance de la création contemporaine et mise en perspective dans le champ de l'histoire de l'art.

- 3. Connaissances annexes**
- connaissance juridique, de gestion liées à la fonction d'auteur,
 - maîtrise de la méthodologie de l'analyse critique
 - connaissance d'une langue étrangère (anglais)
 - capacité à établir une collaboration entre les corps de métiers
 - connaissance de l'histoire des pratiques de la communication, de leurs formes actuelles
 - capacité rédactionnelle.

- 4. Médiation**
- adaptabilité aux publics spécifiques
 - capacité à la sensibilisation à l'art
 - aptitude à l'exposé et à la transmission des connaissances.

MOBILITÉ INTERNATIONALE

Coordinatrice : Aurélie BRÜHL

Les échanges internationaux sont au cœur du projet d’établissement de l’ÉSACM. Partout dans le monde, l’art se fait et se vit et les artistes pensent le monde et ne pensent pas uniquement à l’échelle européenne. Il faut permettre aux étudiant·es dans la formation de se confronter à ce monde et pas seulement aux lieux où l’on produit et où l’on montre de l’art mais aussi aux lieux et aux personnes qui vont leur permettre de penser le monde autrement et qui donc vont changer leur manière de faire de l’art. Sortir de l’insularité clermontoise pour aller vers le monde tel qu’il est aujourd’hui. Pour aller à la rencontre de partenaires, des artistes, des entreprises, des écoles, des universités, des relais qui permettent aux étudiant·es de se confronter et donc créer et inventer le monde de demain.

Les étudiant·es sont fortement encouragé·es à profiter de ces expériences à l’étranger qui servent de cadre à l’acquisition de compétences à l’international. Il·elles peuvent réaliser des séjours pour un semestre d’études dans un établissement partenaire de notre réseau Erasmus+ ou hors Europe et peuvent également réaliser un stage à l’étranger. Les étudiant·es de master ont enfin l’opportunité de partir dans une des résidences que l’école propose.

Ces rencontres se passent également à l’école avec la présence de chercheur·euses étranger·es au sein de la Coopérative de recherche (voir «La Coopérative de recherche», page 85), d’artistes en exil en résidence dans l’établissement, lors d’intervention d’artistes internationaux sous la forme de conférences et de workshops, mais également dans le cadre des programmes de résidences en France qui mettent les étudiant·es de master en contact d’artistes de diverses provenances.

RÉSIDENCES INTERNATIONALES

• Programme de résidences en France et à l’étranger

Plusieurs résidences sont proposées aux étudiant·es de 4^e et 5^e années pour leur permettre d’avoir une expérience en immersion de vie et de travail dans un contexte international, en France ou à l’étranger, pendant 3 à 6 semaines. Pour les résidences à l’étranger, ils·elles sont accompagné·es par un·e jeune artiste issu·e de l’école pendant toute la durée de la résidence.

Les étudiant·es sont choisi·es sur appel à projets par un jury composé des coordinateur·rices de la phase projet, du responsable des études, de la responsable des relations internationales et du·de la directeur·rice. Les étudiant·es ne peuvent pas faire plus d’une résidence par année scolaire.

En 2023-2024, les étudiant·es sont parti·es à à La Métive en Creuse, à PAF (Aisne), à Kerminy (Finistère sud) et en Lituanie (dans le cadre de la préparation d’une résidence à NAMAS en Haute-Loire inscrite au programme de la Saison de la Lituanie en France).

Les résidences proposées en 2024-2025 seront annoncées dans le courant du 1^{er} semestre.

• Accueil d’artistes en exil

En s’appuyant sur différents programmes, l’école propose aussi à un cadre d’hospitalité et de travail à des artistes en exil.

En 2024-2025, l’école accompagne :

- Evgenii GRANILSHCHIKOV, artiste russe accueilli en résidence à l’ESACM en octobre 2022 suite à une aide initiale de l’Ambassade de France en Russie et à la mise en réseau effectuée par l’Association Nationale des Écoles d’Art (ANdEA) pour faciliter un accueil d’urgence d’artistes ukrainien·nes et russes.
- Htet AUNG LWYN, artiste birman accueilli en résidence depuis début juin jusqu’à fin novembre 2024 dans le cadre du projet « EU mobility Programme for Myanmar » (EMPM) piloté par Campus France
- Abdollah ALAVI, artiste afghan accueilli en résidence de mi-septembre 2024 au mi-juillet 2025, en partenariat avec l’atelier des artistes en exil et la ville de Clermont-Ferrand, avec le soutien du programme PAUSE, programme national d’accueil en urgence des scientifiques et des artistes en exil, porté par le Collège de France »

L’école s’était également associée à l’école des arts décoratifs de Paris en 2021-2022 pour proposer une résidence d’un an à l’artiste syrienne Afia REZK dans le cadre du programme PAUSE et en partenariat avec l’association des artistes en exil.

SEMESTRE D’ÉTUDES / STAGE À L’ÉTRANGER

L’ÉSACM est titulaire de la charte Erasmus+ qui favorise la mobilité des étudiant·es et des équipes en provenance ou à destination des écoles d’art et des universités européennes. L’ÉSACM a par ailleurs signé de nombreuses conventions avec des établissements d’enseignement supérieur étrangers hors du réseau Erasmus+.

► Quand ?

Les séjours d’études Erasmus+ sont réservés aux étudiant·es de 2^e année (semestre 4), aux étudiant·es de 4^e année (semestres 7 et 8) et exceptionnellement aux étudiant·es de 3^e et 5^e années (semestres 5 et 9). Les séjours d’études à l’étranger hors Erasmus+ sont uniquement accessibles en 2^e cycle.

Les stages à l’étranger dans le cadre du programme Erasmus+ peuvent être demandés dès la 2^e année.

mai-juin, et reçoit les étudiant·es lors d’un entretien au cours duquel il·elles présentent leurs motivations, les raisons du choix de l’établissement/structure d’accueil et un budget prévisionnel pour s’assurer de la faisabilité du projet. Cette commission est composée a minima de la responsable des mobilité et 2 enseignant·es.

► Validation des périodes de mobilité

Grâce au système de transfert de crédits (ECTS), les examens soutenus dans l’établissement d’accueil sont validés par équivalence et feront partie intégrante du cursus d’études. Un Contrat d’études (Learning Agreement) est signé avant le départ par l’ÉSACM, l’institution partenaire et l’étudiant·e. Ce document garantit la reconnaissance des crédits obtenus lors de l’échange.

Pour les stages, un Contrat de stage (Learning Agreement For Traineeships) est établi entre l’ÉSACM, l’étudiant·e et l’organisme d’accueil. Il décrit le contenu du stage et la reconnaissance de la période de stage dans le cursus de l’étudiant·e.

Au terme de son séjour, l’étudiant·e récupère un relevé de notes ou une attestation de stage délivré par l’établissement ou l’organisme d’accueil. De retour à l’ÉSACM, il·elle présente à la responsable des mobilités et à un collègue de professeur·es, le travail réalisé et revient sur l’expérience de mobilité. L’ÉSACM reconnaît la période d’études et de stage réalisée à l’étranger en la faisant figurer dans les relevés de crédits et sur le Supplément au diplôme, remis à chaque étudiant·e en fin de cycle.

► Où ?

Les mobilités d’études sont toujours organisées sur la base de conventions de partenariat signées avec d’autres écoles d’arts, en Europe et hors Europe. Les conventions de partenariats sont nouées avec des établissements dont les enseignements sont jugés comparables ou apportant une expérience complémentaire à ceux de l’ÉSACM.

À la demande d’étudiant·es et sous réserve de la pertinence de la proposition dans la stratégie internationale globale de l’ÉSACM, la responsable des mobilités peut initier des démarches de conventionnement avec un nouvel établissement, mais ces démarches prennent du temps et n’aboutissent pas toujours.

► Comment ?

Les séjours à l’étranger doivent être préparés dès la rentrée précédente. Ils doivent être envisagés comme un projet que l’étudiant·e articule à sa démarche personnelle ou à son projet professionnel. L’étudiant·e remet un formulaire de « vœux de mobilité » en décembre-janvier de l’année qui précède son projet de mobilité.

Les projets de mobilité sont ensuite validés par une commission qui se réunit au moins une fois par an, en

► Aides à la mobilité

Les étudiant-es bénéficient de l'aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, des bourses Erasmus+ pour l'Europe (mobilité d'étude de plus de 3 mois, mobilité de stage de plus de 2 mois), selon certaines conditions des aides du ministère de la Culture, de la ville de Clermont-Ferrand, des bourses OFAJ pour l'Allemagne ou OFQJ pour le Québec. L'école attribue par ailleurs un forfait transport aux étudiant-es qui partent en mobilité d'études ou de stage hors Europe en appliquant le barème établi par l'Union Européenne.

► Préparation linguistique

Sous réserve d'être accepté-e, il est possible de suivre des cours de langue dans le cadre des mobilités Erasmus+ par le biais de la plateforme de soutien linguistique en ligne OLS. De plus, certains établissements organisent des cours intensifs à l'arrivée. Le centre de langue de l'Université Clermont Auvergne (UCA) propose aussi des cours dans les principales langues européennes. www.uca.fr

► Accueil des étudiant-es étranger-es

L'école accueille les étudiant-es des établissements partenaires. Elle peut aussi accueillir des étudiant-es d'autres établissements sous réserve de l'acceptation de leur dossier par l'équipe pédagogique.

► Partenaires

Réseau Erasmus+

- Allemagne, Staatliche Akademie der Bildenden Künste, Karlsruhe
- Allemagne, Institut für Kunst Erziehung, Regensburg
- Belgique, École communale supérieure des arts de l'image le 75, Bruxelles
- Espagne, Facultad de Bellas Artes, Madrid
- Espagne, Universidad del Pais Vasco, Bilbao
- Grèce, Aristotle University of Thessaloniki, Thessalonique
- Italie, Accademia di Belli Arti di Brescia Santagiulia, Brescia
- Pologne, Akademia Sztuk Pieknych W Katowicach, Katowice
- Portugal, Faculdade de Belas Artes da Universidade do Porto, Porto
- Slovénie, University of Ljubljana, Ljubljana
- Tchéquie, Ostravska Univerzita Ostrava, Ostrava
- Turquie, Suleyman Demirel University, Isparta
- Turquie, Yildiz Teknik Universitesi, Istanbul

Réseau hors Erasmus+

- Pérou, Corriente Alterna, Lima
- Royaume-Uni, Robert Gordon University, Aberdeen
- Royaume-Uni, School of Art, Oxford Brookes University, Oxford
- USA, University of Oklahoma, Norman
- Suisse, École de design et haute école d'art du Valais, EDHEA, Sierre
- Suisse, F+F Schule für Kunst und Design, Zürich

Toutes les informations concernant les rendez-vous, les destinations, les bourses et aides à la mobilité sont transmises aux étudiant-es par email ou via le Onedrive.



MISES EN SITUATIONS

Pendant leur cursus et à la sortie de l’école, les étudiant·es de l’ÉSACM sont mis en situation professionnelle par le biais de stages, de résidences et de participation à des expositions. Les jeunes diplômé·es se voient également proposer des projets qui leur offrent des opportunités de création et de diffusion de leur travail, et les inscrivent dans les réseaux de la création contemporaine.

PENDANT LE CURSUS

■ STAGES

En phase programme et projet, les étudiant·es ont des stages obligatoires à réaliser pour valider leur cursus. Ils sont de 15 jours minimum en 1^{er} cycle et d’un mois minimum en 2^e cycle. Ils peuvent être fractionnés en plusieurs temps. Ces expériences permettent aux étudiant·es de faire une expérience immersive dans le monde professionnel. Selon le stage réalisé, l’étudiant·e est amené·e à approfondir sa connaissance et sa compréhension de la réalité professionnelle, à développer son réseau, à acquérir des compétences pratiques en terme d’outil et de travail en équipe, etc. L’étudiant·e doit transmettre au secrétariat pédagogique, au moins 3 semaines avant le début de son stage, une fiche de renseignement remplie en concertation avec le maître de stage et dans laquelle sont notamment présentés la structure d’accueil, les missions confiées et les objectifs du stage (savoirs et connaissances acquis). La demande fait ensuite l’objet d’une validation par l’enseignant·e coordinateur·rice d’année qui veille à la pertinence de l’expérience par rapport au parcours et au projet de l’étudiant·e.

Les étudiant·es ont la possibilité de demander à réaliser des stages conventionnés en plus de ceux obligatoires dans leur cursus et ce jusqu’au 30 septembre qui suit l’obtention de leur diplôme. Ces expériences sont alors comptabilisées dans leur formation en figurant sur le supplément au diplôme, annexe descriptive donnée en parallèle du diplôme. L’école relaye des offres de stage aux étudiant·es par mail ou via le Onedrive.

■ RÉSIDENCES INTERNATIONALES

Les résidences internationales, en France ou à l’étranger, contribuent à la mise en situation professionnelle des étudiant·es de la phase projet puisque, dans le cadre des programmes proposés, il·elles sont installé·es dans des ateliers professionnels, au contact d’artistes locaux voire internationaux et des réseaux culturels du pays d’accueil (voir page 62).

■ CÉSURE

La césure offre la possibilité aux étudiant·es, à l’entrée ou en cours de phase projet, de suspendre leur cursus le temps d’une année ou d’un semestre. Sous la forme de stages ou de projets réalisés en France ou à l’étranger, cette césure permet de mettre en œuvre une expérience personnelle en dehors du territoire scolaire pour affiner un projet professionnel ou d’études, acquérir des compétences complémentaires, développer son réseau... (voir Règlement intérieur page 210).

■ PROJETS EXTÉRIEURS

Les projets extérieurs permettent à des étudiant·es du 2^e cycle de prendre part à des expériences pédagogiques immersives en lien avec des structures culturelles ou autres (associations, institutions...) partenaires. Ces projets ne donnent pas lieu à une évaluation spécifique mais ils viennent enrichir le parcours des étudiant·es dans l’école et dans leurs projets post-DNSEP. En 2024-2025, « Réalité d’une exposition » est de nouveau mis en place en partenariat avec l’espace d’art contemporain In Extenso pour permettre à un groupe d’étudiant·es du 2^e cycle de faire l’expérience du commissariat d’exposition (voir pagepage 180). D’autres projets en cours de construction seront proposés courant de l’année.

■ PROJETS D’ÉDUCATION ARTISTIQUE

Depuis 2013, La Balise, le pôle d’éducation artistique et culturelle de l’école, met en place diverses actions dans certains quartiers prioritaires de Clermont-Ferrand. Ses missions consistent à former les étudiant·es à transmettre leur travail plastique à un public non initié à l’art, à aborder des questions de co-création, et à faciliter l’accès à l’art pour les personnes les plus fragiles, isolées et souvent marginalisées. Des Vergnes à Saint-Jacques, en passant par la Gauthière, La Balise inscrit son travail au cœur des problématiques de rénovations et bouleversements urbains. Elle organise des ateliers libres et gratuits, ouverts à tous·tes : élèves d’établissements scolaires, membres d’associations de quartier, résident·es d’EHPAD, patient·es d’hôpitaux, et même passant·es dans la rue. Ces ateliers sont en lien avec les questions de territoire, de vivre ensemble et de rencontre, et leur objectif est de fournir à chacun·e des outils, issus des arts visuels, pour mieux vivre dans sa ville et réfléchir à sa place au sein de celle-ci. De 2015 à 2022, l’école a mené plusieurs projets autour d’un travail de mémoire avec les habitant·es de son quartier voisin de Saint-Jacques. Durant 6 années, La Balise a occupé un appartement dans « La Muraille de Chine », un ensemble de logements sociaux emblématique de Clermont-Ferrand, dont la démolition a eu lieu en 2023, afin de proposer des rencontres, des ateliers, et des expositions. Depuis cet événement marquant dans l’histoire du quartier Saint-Jacques et de La Balise, le désir d’élargir son champ d’action s’est manifesté. Sans lieu d’ancrage fixe, une nouvelle identité a émergé : celle de la caravane, devenant un espace d’atelier nomade. Accompagnés par une coordinatrice de projets, les ateliers sont écrits et menés par des étudiant·es, des

jeunes diplômé·es de l’école et de jeunes artistes. Les propositions sont pensées collectivement à partir d’une analyse du contexte, de sa morphologie, de ses usager·ères et de la manière dont ils·elles le vivent. Ainsi, les temps, lieux et modalités d’intervention changent selon les projets, allant d’ateliers réguliers pendant plusieurs mois dans un espace précis, à des moments de créations très courts et dans plusieurs espaces. Chaque évènement est volontairement ouvert et poétique, pour tous publics, afin que chacun·e puisse s’en saisir, se l’approprier et produire des objets personnels et singuliers tout en participant à l’élaboration d’une forme collective. L’objet des ateliers proposés par La Balise est de se réunir autour des gestes, des regards, des mots et de l’imaginaire de chacun·e pour bâtir un projet collectif. La Balise peut proposer, tout le long de l’année, des stages pour les étudiant·es. Également, par le biais des focus et en lien avec les « Réalité de l’art », une formation d’éducation artistique et culturelle sera mise en place, à destination des étudiant·es de 3^e, 4^e et 5^e année. Cette formation permettra aux participant·es de s’investir au sein de La Balise et de créer des ateliers participatifs, par le biais de monitorat. Ce parcours au sein de l’école permet d’acquérir une expérience de mise en situations professionnelles. De nombreuses compétences en lien avec les domaines de l’éducation ou de la médiation sont ainsi développées donnant aux jeunes diplômé·es des possibilités de faire et d’agir à la sortie de l’école.

AU SORTIR DE L'ÉCOLE

■ DRAMACORE INTERNATIONAL

Exposition des diplômé·e·s 2024
Vernissage le mercredi 16 OCTOBRE 2024,
à partir de 18h
Exposition du 17 au 30 octobre 2024
Au Lieu-Dit, 10 rue Fontgiève
à Clermont-Ferrand

Avec
Léon BORNAIS
Elx BRETON
Cristina CHAPIER-POUMAILLOUX
Gahé DAUBERCIES
Lisa-Line DE JESUS
Kunga DEMPA TSANG
Liza EREMINA
Chris PAQUENTIN
Lorenzo PARTENZA
Anne-Gaëlle PRALONG
Amélie ROLLIN
Louise SAUTRON
Leo SIMONITTO
Eldaire TERRISSE
Caroline WADBLED

Commissariat: Estelle Benazet Heugenhauer
Graphisme : Rotolux Press

■ « PREMIÈRE » 30^E ÉDITION

Le Centre d'art contemporain de Meymac organise
chaque année un rendez-vous avec la création
émergente, réunissant sous le titre générique
« Première » de jeunes artistes diplômé·e·s, issu·e·s
d'écoles supérieure d'art.

Pour sa 30^e édition, le CAC Meymac s'est associé à la
Fondation Don Luis I basé à Cascais au Portugal.

Cette édition « Première » réunira donc une sélection
de jeunes artistes diplômés des écoles supérieure
d'art partenaires à savoir :

- Faculdade de Belas Artes da Universidade de Lisboa
- School of Arts and Design, Caldas da Rainha
- ÉSACM
- École nationale supérieure d'art de Bourges
- École nationale supérieure d'art et de design de Limoges
- École européenne supérieure de l'image de Angoulême-Poitiers

Deux jeunes artistes diplômés de l'ÉSACM en
juin 2024 participeront à ces deux expositions. Il
s'agit de Cristina CHAPIER-POUMAILLOUX et Chris
PAQUENTIN.
L'exposition sera présentée au Centre d'art à
Meymac du 19 octobre 2024 au 12 janvier 2025,
puis à la Fondation Don Luis à Cascais au cours du
premier semestre 2025.



Noé Kayzer, *The Edge*, exposition des diplômé·e·s 2023, MARQ @ ÉSACM

LA COOPÉRATIVE DE RECHERCHE

■ LA COOPÉRATIVE DE RECHERCHE

La Coopérative de recherche est la plateforme à partir de laquelle s’organisent les activités de recherche à l’ÉSACM. Elle accueille des chercheur·euses en résidence qui déploient, créent, partagent leurs pratiques, leurs méthodes et leurs outils au contact d’étudiant·es, d’enseignant·es et de l’ensemble des équipes de l’ÉSACM.

Elle est composée avant tout de chercheur·euses recruté·es sur appel, ainsi que de chercheur·euses associé·es à l’accompagnement des DSRA, d’enseignant·es qui participent et contribuent aux activités de la recherche par affinité de contenus et/ ou par la mise en place de projets d’initiation à la recherche et d’étudiant·es amené·es à travailler avec un·e / des chercheur·euses.

Un groupe de facilitateur·rices issu de la communauté des chercheur·euses et du personnel de l’école accompagnent et fluidifient les activités de la Coopérative (organisation, accompagnement, financement, communication, mise à disposition de moyens, ...).

Créée en 2012, la Coopérative de recherche s’inscrit dans le paysage des 3e cycles de recherche en art portés par les écoles supérieures d’art et de design depuis 2010. Elle s’est d’abord déployée sous la forme de programmes de recherche autour de deux axes situés au croisement d’intérêts communs chez les enseignant·es et les chercheur·euses. Puis ses contenus se sont progressivement émancipés de ces deux axes initiaux, pour faire émerger de nouvelles interrogations mais aussi de nouvelles manières d’envisager la recherche en art, par l’apport des chercheur·euses qui se sont cotoyé·es et succédé·es depuis sa création.

Actuellement, la Coopérative rassemble des chercheur·euses et des projets qui partent d’affects et d’expériences situées, qui tentent de visibiliser des savoirs et des vécus minoritaires pour réunir et faire se rencontrer des pratiques incarnées, transdisciplinaires et non-hégémoniques.

■ LE CHAMP DES POSSIBLES

La Coopérative est fondée sur une articulation entre pratique individuelle et recherche collective. Mener une recherche dans l’écoute de celles des autres induit des processus de travail diversifiés par les porosités de chacun·e et renouvelés par la cohabitation des différentes années.

- Participer à la Coopérative demande aux chercheur·euses de trouver un équilibre entre la recherche et le fonctionnement de la Coopérative elle-même, ce qui inclut les possibilités suivantes :
- Mener leur recherche personnelle dans l’écoute de celles des autres.
 - Contribuer à l’autonomie de gestion de la Coopérative
 - Initier des expériences et des moments de fabrication collectives
 - Initier des invitations
 - Créer ou rejoignent des équipes de recherche
 - S’engager dans un 3^{ème} cycle pour préparer un DSRA
 - Être accompagné·es et soutenu·es par l’ÉSACM
 - Communiquer ses recherches à la communauté de l’école
 - Prendre part à des activités pédagogiques de l’école par affinités de contenus
 - Participer à la diffusion de la recherche à l’extérieur de l’école

■ LE 3^E CYCLE DE RECHERCHE EN ART

Transdisciplinaire dans sa volonté et sans préférence de discipline, de médium ou de pratique, le 3^e cycle proposé par l'ESACM s'adresse à des personnes dont les activités côtoient celles de l'art. Les chercheur·euses engagé·es dans ce 3^e cycle sont invité·es à mettre en œuvre (ou poursuivre) un projet de recherche et à réfléchir, depuis cette école, à la nécessité et à la manière de s’inscrire dans le champ de l’art.

Le 3^e cycle correspond à une temporalité de trois années de recherche au sein de la Coopérative au terme desquels le·la chercheur·e peut passer un diplôme supérieur de recherche en art (DSRA).

Le DSRA est un diplôme d’école qui fait l’objet

d’une convention spécifique. Il bénéficie d’un accompagnement collégial au sein de la Coopérative et en dehors. Le DSRA permet de formaliser et de rendre publiques les recherches menées au cours des trois années. Il prend pour chaque chercheur·euse une forme “ad hoc”, pensée en fonction de la nature des recherches et offre l’occasion d’échanges avec des invité·es choisi·es pour l’occasion. Il démontre aussi et peut-être même avant tout qu’une recherche ne se mène presque jamais seul·e.

■ JACUZI

Jacuzi est une édition d’entretiens de la Coopérative de recherche. Jacuzi interroge les liens que fabrique la recherche, pour elle-même, pour la communauté de l’école (étudiant·e.s, enseignant·e.s, personnel), et aussi pour l’extérieur de l’école. Jacuzi a une forme simple, périodique et vivante. Jacuzi propose d’enregistrer des entretiens entre les chercheur·euses de l’école, les étudiant·es, les enseignant·ess et les invité·es passant par la Coopérative. Jacuzi est édité et produit par les enseignant·es de l’école avec les membres de la coopérative de recherche. Les étudiant·es qui souhaitent y participer sont les bienvenu·e·s. Dans ce cas, iels peuvent s’approcher de Philippe Eydieu, Alex Pou ou Michèle Martel dès le mois d’octobre. Cette année 2024-25 sera l’occasion d’initier une nouvelle série d’entretiens avec les ancien·ne·s chercheuses pour commencer à penser et à constituer une archive vivante de la coopérative. Chaque numéro donnera l’occasion de faire un événement de lancement dans l’école (lecture, rencontre, concert). Ces éditions sont également téléchargeable depuis le site Internet de l’ÉSACM.

LA COOPÉRATIVE DE RECHERCHE 2024-2025 :

- Les chercheur·euses :
- Sido LANSARI, artiste
Rafael MORENO, artiste
Janna Zhiri, artiste
- Les soutenances de DSRA :
- Marion BALAC (mai 2024)
Crys ASLANIAN (juin 2024)
Gérald KURDIAN (septembre et novembre 2024)
Sarah NETTER (septembre 2024)

Les chercheur·euses associé·es :

Estelle BENAZET, chercheuse associée au DSRA de Gérald KURDIAN,
Sophie LAPALU, chercheuse associée à la publication du livre « Pour des écoles d’art féministes », Estelle BREZILLON,
Sabrina CALVO et Robyn CHIEN, chercheuses associées au DSRA de Crys ASLANIAN,
HANTEDEMOS, chercheur associé au DSRA de Sarah NETTER,
Naïm AÏT SIDHOUM, Lucie RICO et Anthony POIRAUDEAU chercheur·euses associé·es au DSRA de Marion BALAC.

Les enseignant·es en charge de l’initiation à la recherche :

Clémence AGNEZ, Rada BOUKOVA, Guillaume HEUGUET, Alex POU, Michèle MARTEL, Marion ROBIN.

Les facilitateur·rices :

Delphine BAUD, secrétariat de la recherche
Philippe EYDIEU, facilitateur en charge de l’opérationnel
Janna ZHIRI, représentante des chercheur·euses
Michèle MARTEL, coordinatrice des 5A en charge de l’initiation à la recherche

LES CHERCHEUR-EUSES 2024-2025

SIDO LANSARI

Artiste

Sido Lansari est un artiste pluridisciplinaire né en 1988 à Casablanca, au Maroc. Il vit et travaille à Paris. Il est lauréat du Post-diplôme de l'école supérieure d'art de Lyon. En 2014, il s'installe à Tanger et rejoint la Cinémathèque de Tanger, dont il est le directeur de 2019 à 2022.

Sa pratique artistique s'articule autour de questions liées à l'identité, au genre et aux sexualités en explorant les angles morts de la mémoire, du point de vue de l'héritage linguistique, artisanal ou archivistique. À travers des médiums comme la broderie, la photographie et la vidéo, il interroge un récit collectif pour construire une réflexion et une mémoire individuelle.

En 2018, il est artiste résident à la Friche la Belle de Mai à Marseille, il y développe *Les Derniers paradis*, son premier court-métrage, Grand Prix 2019 du Festival Chéries-Chéris à Paris. Il crée en 2020 *divine*, fanzine participatif et pluridisciplinaire en ligne, qui favorise la contribution d'artistes d'univers multiples en leur offrant un espace d'expérimentation de la pratique artistique domestique dans un contexte de pandémie. Récemment, le travail de Sido Lansari a été montré à l'Institut du Monde Arabe à Paris dans le cadre de l'exposition « Habibi, les révolutions de l'amour » mais aussi à la Fondazione Sandretto Re Rebaudengo, Turin (Italie), au macLyon, Musée d'art contemporain de Lyon, à la BF15 à Lyon (France), ainsi qu'au Medelhavsmuseet, Musée des Antiquités méditerranéennes et du Proche-Orient à Stockholm (Suède). En 2023, il est un des lauréats du Prix Utopi-e qui récompense la création lgbtqi+ en France.

À la Coopérative de recherche, Sido Lansari évoque le déficit de la représentation des personnes queer arabes dans l'histoire lgbtqi+ en France qui le pousse à questionner cette absence et à aller sur ses traces dans les archives, interrogeant ainsi les zones non visibles de la mémoire. Il tente de procéder à l'archéologie d'une histoire qui alterne ostracisation et luttes pour l'émancipation en cherchant à créer un récit contemporain qui révèle les archives invisibles des vies et des luttes des homosexuel·les d'Afrique du Nord et d'Asie du Sud depuis les années 1970 jusqu'à nos jours. Que ce soit par l'enquête historique, artistique ou médiatique, il cherche à rendre ces processus visibles ou d'invoquer la fiction pour fabriquer des images manquantes.

RAFAEL MORENO

Artiste

Rafael Moreno (iel-elle) né·e en Colombie en 1993 vit et travaille actuellement en France. Iel s'intéresse à la notion de technologie et notamment le développement des technologies d'automatisation et de communication en relation avec le corps humain. Iel aborde cette question dans une perspective sud-américaine pour décrire les relations géopolitiques entre le Sud, l'Europe et les États-Unis, exprimées sous la forme de structures de pouvoir historiques telles que la colonisation, l'industrialisation et la mondialisation. Au cœur de son approche, se trouve le corps humain, qui tout au long de l'histoire a été à la fois le sujet et l'objet des idéologies de progrès, de racialisation et de sexualisation. En tant que méthode, Rafael propose d'approfondir les interactions entre littérature, architecture et économie pour comprendre l'élaboration de ces structures de pouvoir, ainsi que leur infiltration et banalisation dans la culture populaire.

Rafael Moreno a étudié aux Beaux-Arts de Paris, à l'EHESS et iel a participé au programme post-diplôme de l'ENSBA Lyon dirigé par Oulimata Gueye. Son travail a été exposé au CAPC (FR) Palais de Tokyo (FR), la Galerie Gaudel de Stampa (FR), Treize (FR), l'Établissement d'en Face (BE), Les Urbaines (CH), Le 67^e Salon de Montrouge (FR) CCA Berlin (GE) entre autres.

Pendant sa première année à la Coopérative de Recherche, Rafael propose de continuer son travail en cours autour de la notion de technologie. Dans ce cadre, iel cherche à rassembler spécifiquement des documents qui témoignent des technologies collectives, de résistance et d'encryptage d'information dans les périodes de la colonisation d'Amérique puis au moment de la révolution industrielle en Europe. Iel est intéressé·e par l'élaboration d'une archive personnelle de ces événements ainsi que le développement des méthodes plastiques et pédagogiques inspirées de cette archive. Autant l'archive que les méthodes seront développées autour de l'importance de l'opacité en tant qu'outil politique et social.

JANNA ZHIRI

Artiste

Je suis historienne, je raconte des histoires effrontées de ma troupe imaginaire, les six cochonnex, et je fais aussi du dessin.

L'année dernière, dans le cadre du post-diplôme à la Coopérative de recherche de Clermont-Ferrand, j'ai travaillé sur la mise en place d'ateliers avec les ados au collège où on a croisé des thématiques peu abordées par le système scolaire (la rumeur et la polyphonie ; le romantisme et ses néologismes ; l'oralité et la création de récits ; la manifestation sociale, de soi ; Punchline) en utilisant les outils proposé par les réseaux sociaux et en les détournant.

Cette année, avec l'aide de la Balise, le pôle d'éducation artistique de l'école, on va mettre en place un espace de permanence artistique, chaque semaine, entre la scène ouverte et le cabaret foutraque. Cet espace sera l'occasion de questionner l'interventionnel et la médiation dans un contexte scolaire et de mettre en place des outils hérités de la pensée queer.

Par ailleurs, j'ai plusieurs personnages-alter ego et chacunx a son compte instagram : Franck atoutvu est mon drag qui récupère (fleurs, algues, pâte a pizza périmée, etc) pour faire des « maquillages » et expérimente le genre avec ce qu'il a sous la main, je suis aussi Caniche-pedex-eros qui écrit du q, et je suis janna qui fait du dessin.

En 2014, j'ai été confrontés suite à mon AVC et aux erreurs médicales à un état de mobilité altéré, qui une fois réglé, a fait apparaître des séquelles non-visibles, et a achevé l'idée du contenir dans le corps, et les rouleaux de dessins sont apparus, comme une logorrhée qui ne finit pas, une sorte de diarrhée pro-vitale et imaginaire, pro-brut, pro-fantasme, c'est la transgression du narratif coloré, déni du terne, du non-guéri.

Alors comment, une fois que cette chose est passée ont re-réfléchi les formes ? Les images et les narrations ? Se pose la question du subi/ du non-volontaire, une pratique de réaction mais existe-t-il une pratique réflexive qui prendrait en compte d'autres enjeux ? Ce sont mes réflexions en ce moment de cette expérience j'en garde surtout le rêve glaçant, des possibilités chimériques, poétiques et mélancoliques, politiques, ça n'en finit pas, un oeuf au plat flirt avec une étoile, même loin ; Quand l'attente est longue dans

les chambres d'hôpital, on commence à parler avec le plafond, à y imaginer tous les possibles, il reste les histoires et la fiction, la réalité est terre à terre, alors qu'un pétale de géranium peut tomber amoureux d'un balcon.

Passionnée des story-telling dominants, je cherche à ré-utiliser leur forme, contes amoraux pour écrire des histoires d'autostoppeuses gay avec des cornets de glaces sur la tête et qui prennent les voitures pour des saunas (j'adore aller aux soirées olé olé au sauna) avec mon collectif imaginaire les 6 cochonnex, iels imaginent des géographies sexuelles publiques.

Mes récits, mes rouleaux de paroles d'images sont des supports à raconter, à déclarer, à divertir en croisant conviction, humour, traits grossiers et grinçants, de mettre en valeur nos paroles pédex, nos désir-cruising et nos sexualités douces ou déviantes. Le monde narratif devient sujet à la digression pour un appel à la révolution par le cœur.

FABRIQUES

Les Fabriques, véritables espaces de production et d'apprentissage mutuels, sont au cœur de l'organisation pédagogique de l'ÉSACM. Fondées sur un principe de construction partagées, elles réunissent tout au long de l'année universitaire des groupes d'étudiant-es de la 2^{ème} à la 4^e année et des enseignant-es.

Au nombre de cinq les Fabriques sont fédérées par un groupe d'enseignant-es initiant un territoire de questions identifiées et formulées collégialement qui, durant l'année, évolue et se nourrit des réflexions partagées, des rencontres, des expériences et des travaux des étudiant-es. Favorisant l'interdisciplinarité, les glissements entre les médiums, les approches théoriques et pratiques, et les situations de co-enseignement, les Fabriques offrent des cadres de travail multiples qui optimisent les conditions d'émergence progressive du projet personnel des étudiant-es.

À la rentrée, chaque étudiant-e émet trois vœux de Fabrique qu'il-elle souhaite rejoindre pour l'année. La répartition dans les Fabriques est établie par le responsable des études en concertation avec les enseignant-es coordinateur-rices d'année, en prenant en compte autant que possible le 1^{er} choix de l'étudiant-e tout en veillant à composer des groupes mêlant les années de façon proportionnée.

Les groupes des Fabriques se réunissent sur une journée le jeudi 5 fois dans l'année ainsi que lors de 4 sessions de 5 jours en octobre, décembre, mars et avril, afin de permettre des temps de travail plus intenses et continus.

Les étudiant-es de première et de cinquième année bénéficient d'un programme spécifique : propédeutique pour les uns, programme d'initiation à la recherche et projet de diplôme pour les autres.

2A>4A

FABRIQUE BLEUE

Michèle MARTEL, Émilie BROUT, Maxime MARION, Alex POU

► Objectifs	Comment assembler les éléments épars, inachevés, aux bords irréguliers ? Peut-on partir du langage pour produire des formes et est-ce que les formes (s)ont un langage ? Comment parvenir à trouver une voix individuelle au sein d'une partition collective ?	► Bibliographie/ Filmographie/ Références	Maggie NELSON, <i>Bleuets</i> , éd. du sous-sol, 2019 Ed ATKINS, <i>Depresssion</i> , 2012 Mary SHELLEY, <i>Frankenstein ou le Prométhée moderne</i> , 1818 Giotto, chappelle des scrovegni https://www.haltadefinizione.com/visualizzatore/opera/cappella-degli-scrovegni-giotto-di-bondone Chiara FRIGONI, <i>Le Moyen-âge par ses images</i> , éd. Belles lettres, 2015 <i>Montage, une anthologie (1913-2018)</i> , éd. HEAD et MAMCO, 2018 Edouardo WILLIAMS, <i>El Auge del humano</i> , 97 min., 2016 <i>Lee LOZANO : Strike</i> , Marsilio, 2024 <i>Robert RAUSCHENBERG Combines</i> , éd. Centre Pompidou, 2008 D'autres références seront données au cours de l'année.
► Contenu	Le livre <i>Bleuets</i> de Maggie Nelson est un objet hybride de deux-cent-quarante fragments entre l'essai, le récit, l'anecdote et le poème, composant une méditation poétique, intime et obsessionnelle autour de la couleur bleue. Dans l'un des fragments, l'autrice raconte l'histoire d'un oiseau qui collectionne les objets bleus pour en faire une sorte de nid qui viendrait attirer ses congénères. Ce livre et ce nid seront les points de départ de notre fabrique. La question de l'articulation d'éléments épars, composites et divers permettant de nourrir une intention constituera notre méthode. Nous assemblerons des temps éloignés, des qualités diverses, des matières théoriques et intimes... en procédant par montage (accumulation, répétitions, boucles et spirales, partis-pris esthétiques, etc.).		
► Méthode	Chaque temps de travail débutera par un partage de contenus qui sera lui-même un collage et qui permettra au groupe de se mettre au travail. Cette journée sera suivie de deux jours de production de formes, formes qui pourront se développer par rebond de séance en séance, avec un temps de partage collectif à chaque fin de session. Une collection d'objets hétéroclites se construira au fil des séances ; séances comme collections qui seront assemblées en différents nids ; nids comme autant de propositions tournées vers les autres.		
► Évaluation	Assiduité, participation et engagement dans la vie de la Fabrique. Curiosité et initiative, richesse des expérimentations et qualité des réalisations. Capacité à ouvrir et à articuler les enjeux de la fabrique à sa recherche personnelle, tant théorique que plastique.		

FABRIQUE AGRICOLE

Samira AHMADI GHOTBI, Rada BOUKOVA, Nelly GIRARDEAU, Marion ROBIN

► **Objectifs** Inscrire ses préoccupations dans une attention ouverte au monde contemporain et se défaire les rapports de hiérarchie entre les arts. Savoir situer sa pratique et ses points de vue. S’impliquer dans les situations collectives et les rencontres. Amorcer ou développer une méthode de travail personnelle permettant de reconnaître et d’élaborer ses propres enjeux de travail.

► **Contenu** La fabrique agricole propose de s’intéresser aux relations qui peuvent se nouer entre art et agriculture. Plusieurs objets ou motifs - la table, la lampe à huile, la meule de foin - nous serviront de repères, nous permettrons de cheminer, d’envisager et d’expérimenter des gestes, des pratiques et des collaborations avec différents acteurs du territoire comme le musée des arts et traditions populaires de Riom, le lycée agricole de Rochefort Montagne et l’Atelier Paysan. Un travail personnel au long court sera réalisé en rapport avec les saisons et les objets agricoles, mettant le travail dans un rapport au présent.

► **Méthode** En partant de formes plastiques, d’images, de lectures, d’expériences de terrains et de rencontres. La fabrique tentera de questionner et d’agir dans les représentations contemporaines du monde et du travail rural.

► **Évaluation** Engagement dans la pratique et les échanges, présence et assiduité, qualité des propositions.

► **Bibliographie/ Filmographie/ Références** Le collectif Adventices : Aëla Maï CABEL, Mathieu COSSE, Pierre CRETON, Vittorio DE SETA, Martha FELY, Thomas FERRAND, Aurélie FERRUEL et Florentine GUÉDON, Nathanaëlle HERBELIN et les nabis
Suzanne HUSKY et Stéphanie SAGOT, Le Nouveau Ministère De l’Agriculture, depuis 2016
Darush MEHRJUI, *la vache*, 100’, 1969
Aurélie OLIVIER, *Mon corps de ferme*, édition du commun, 2022
L’Atelier Paysan, *Reprendre la terre aux machines : manifeste pour une autonomie paysanne et alimentaire*, édition du Seuil, 2021
Artavazd PELECHIAN, *Les Saisons, noir & blanc*, 30’, 1975
Théophile PERIS et les laines feutrées graphiques, les paysages peints «du jour à la nuit et du soir au matin» d’Alexis RENAUD, Damien ROUXEL, Lois WEINBERGER
Estelle ZHONG MENGUAL, *Apprendre à voir : le point de vue du vivant*, actes sud, 2021

2A>4A

FABRIQUE RELECTURE

Cécile MONTEIRO-BRAZ, Anthony POIRAUDEAU, Clara PULEIO, Vincent WEBER

► Objectifs	Travailler et créer à partir d’une œuvre existante. La comprendre dans son historicité et dans les enjeux que portent sa réactualisation et sa reprise.
► Contenu	Cette année la fabrique approfondira le geste de relecture, en mettant davantage l'accent sur l'interprétation de l'œuvre source. Le travail de relecture s'ouvrira à plusieurs médiums : livres, chorégraphies, imprimés, chansons, films... Interrogeant les notions de reprise, de traduction, de répétition, de détournement, d'effacement, de citation, de variation, de reenactment, de remake, d'adaptation, et la façon de faire apparaître en pleine lumière des contenus latents dans une œuvre préexistante, la fabrique s'appliquera à ouvrir l'éventail des relectures (critique, ironique, abstraite, naïve, absurde...), comme autant de façon d'inscrire un geste de création dans une histoire qui nous précède et que nous prolongeons.
► Méthode	Présentation de la notion de relecture. Ses enjeux. Étude et pratique de divers exemples de relectures dans le champ de la littérature, de l'impression, de la performance, de la danse. Expérimenter des façons de se positionner par rapport à une œuvre existante. Jouer. Au cours du semestre, chaque étudiant.e sera amené à choisir une œuvre à « relire », en vue d’une restitution finale.
► Évaluation	Assiduité, participation et engagement dans la vie de la fabrique. Avec pour les 2A : curiosité et initiative ; compréhension des enjeux de la fabrique ; richesse des expérimentations et qualité des réalisations. Avec pour les 3A : capacité à ouvrir et articuler les enjeux de la fabrique à sa recherche personnelle tant théorique que plastique ; pertinence des propositions et qualité des réalisations. Avec pour les 4A : regard critique étayé en lien avec les enjeux de la fabrique et articulation au projet personnel ; qualité des réalisations.

► Bibliographie/ Filmographie/ Références	John d’AGATA , Jim FINGAL, <i>Que faire de ce corps qui tombe</i>, traduit de l’anglais par Henry COLOMER, éditions Vies Parallèles, Bruxelles, 2015 Marion BALAC, <i>Copie double</i>, vidéo, 58’54’’, 2024 Marion BALAC, <i>How to Excel at Everything</i>, vidéo, 23’28’’, 2024 Jérémie BENNEQUIN et Marcel BROODTHAERS, pour respectivement leur coup de dés, en 2014 et 1969 Gustave FLAUBERT, <i>Bouvard et Pécuchet</i>, 1881 (multiples éditions en collections de poche) Simone FORTI, <i>Oh Tongue</i>, traduit de l’anglais (américain) par Christophe Marchand-Kiss, Al Dante, Limoges, 2009 Miguel GOMES, <i>Les Milles et une nuits</i>, 394mn, 2015. Emmanuel HOCQUARD, <i>ma haie - Un privé à Tanger</i> vol. II, P.O.L, Paris, 2001 Isabelle LAUNAY, <i>Poétiques et politiques des répertoires, Les danses d’après I</i> , Centre National de la Danse, Pantin, 2017 Isabelle LAUNAY, <i>Cultures de l’oubli et citations, Les danses d’après II</i> , Centre National de la Danse, Pantin, 2019 Stéphane MALLARME, <i>Un coup de dés jamais n’abolira le hasard</i>, Gallimard, collection N.R.F., Paris, 1914 Philippe POIRIER, <i>zuber&cox impressions panoramiques</i>, 27mn, 2009 Clément RODZIELSKI, <i>Aube</i>, Paraguay Press, Paris, 2015 Alice ROHRWACHER, <i>Heureux comme Lazzaro</i>, 130mn, 2018
---	---

FABRIQUE GOTHIQUE-CORE

Clémence AGNEZ, Alexis DEGRENIER, Guillaume HEUGUET, Armand JALUT, Marie ORTS

► Objectifs	Positionner un projet sur le plan théorique et plastique. Expérimenter dans le jeu avec des catégories esthétiques majeures/mineures. Travailler un ou des mediums – installation, performance, vidéo, son – dans la durée, dans la perspective d’une réalisation collective. Restitution : Création collective d’un tableau vivant, filmé et sonorisé et présenté hors les murs.
► Contenu	Dans <i>Par delà étrange et familier, le bizarre et l’Omineux</i> , Mark Fisher analyse le gothique, le bizarre et le fantastique comme genres/catégories esthétiques mais aussi comme modalités d’être au monde et comme ensemble de dispositions perceptives. Nous examinerons les usages de ces notions sur le plan esthétique et critique, en relation avec des oeuvres (peinture, architecture, littérature, cinéma, musique, pratiques corporelles). L’histoire du gothique comme genre défini a posteriori nous invite à penser une esthétique en tension entre deux moments historiques. Cette construction dédoublée entre des époques distinctes s’étirera jusqu’aux formes contemporaines du gothique, et pose la question de ses actualisations à venir. L’objectif du travail en commun sera de construire un Tableau vivant, qui prendra la forme d’une vidéo sonorisée. Cette perspectives permettra d’intégrer des pratiques variées : construction de décor, sculpture, peinture, réalisation sonore et vidéo, performance. * peinture gothique allemande, française et italienne, architecture néo-gothique (Viollet le duc), mouvement préraphaélites, danses macabres, littérature décadente (Huysmans), cinéma gothique-gore années 1950-1960 (Corman), l’histoire du genre du tableau vivant, courant Novö années 1980 (Ken McMullen), histoire des liminal spaces, creepy-pastas, marxisme gothique, weird-fiction, etc.*
► Méthode	La fabrique commencera avec la présentation des références théoriques et plastiques, Les sessions suivantes centreront le temps de pratique (collectif et individuel), et de suivi avec les enseignant.es. La première session de trois jours sera l’occasion de partager nos références, sources, films, textes, et de discuter collectivement de l’objectif de production d’un tableau vivant filmé. Les sessions suivantes démarreront avec une introduction autour de références puis du temps de suivi et de pratique.
► Évaluation	Présence, participation, production pour le projet final, à la fois sur le plan du travail personnel et sur le plan de l’organisation collective.

► Bibliographie/
Filmographie/
Références

Mark FISHER - *Par delà l'étranger et le familier*, Sans Soleil, 2024.
Mark FISHER - *Flatline Constructs: Gothic Materialism and Cybernetic Theory*, Exmilitary, 2018.
Mark FISHER - *K-Punk*, Audimat éditions, à paraître 2025.
David McNALLY - *Monsters of the market. Zombies, Vampires and Global Capitalism*, Haymarket, 2012.
Jon GREENEWAY - *Capitalism: A Horror Story. Gothic Marxism and the Dark Side of the Radical Imagination*, Repeater, 2024.
Mark A. McCUTCHEON, «Frankenstein’s Organ Transplant: Adaptation in Afro-Futurist and Electronic Dance Musics, *Monstrosity, Identity and Music: Mediating Uncanny Creatures from Frankenstein to Videogames*, Bloomsbury Academic, 2023.
Lloyd WHITESELL, «*Monstrosity as a Queer Aesthetic*», *Monstrosity, Identity and Music: Mediating Uncanny Creatures from Frankenstein to Videogames*, Bloomsbury Academic, 2023.
Valentina TANNI, *Exit Reality*. Vaporwave, Backrooms, Weircore, and Other Landscapes Beyond the Threshold, Nero Editions, 2024.
Mary SHELLEY, *Frankeinstein ou le promettre moderne*, 1818
Joris-Karl HUYSMANS, *Là-bas*, 1891
Joris-Karl HUYSMANS, *À rebours*, 1884
J.-K Huysmans - *Gustave Moreau, féériques visions*, ouvrage collectif, société Huysmans, Centre de recherche sur la littérature française du XIXe siècle, Université Paris-Sorbonne, 2008
H.P.LOVECRAFT, *L’abomination de Dunwich*, 1928
H.P.LOVECRAFT, *L’appel de Cthulu*, 1926
H.P.LOVECRAFT, *Histoire du Necronomicon*, 1927
Crime et châtiment, ouvrage collectif sous la direction de Jean Clair, dir. scientifique Robert Badinter, co-ed. Musée d’Orsay et Gallimard, 2010
Viollet-le duc, ouvrage collectif sous la direction de Françoise Bergé, Editions du Patrimoine Centre des monuments nationaux, 2019
Eugène VIOLLET-LE-DUC, *Du style gothique au XIXe siècle*, accessible sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6461093s>
Lisa COLPAERT, Steven JACOBS, *The Dark Galleries: A Museum Guide to Painted Portraits in Film Noir, Gothic Melodramas, and Ghost Stories of the 1940s and 1950s*, 2013
Quentin BAJAC, *Tableaux vivants. Fantaisies photographiques victoriennes, 1840-1880*, 1999
Roger CORMAN, *Comment J’ai Fait 100 Films Sans Jamais Perdre Un Centime*, 2018
Julia Margaret Cameron, capturer la beauté, ouvrage collectif, [Quentin Bajac](#), [Julia Margaret Cameron](#), [Lisa Springer](#), [Marta Weiss](#), [Silvana](#) 13 Octobre 2023
Ghost Dance, Ken McMULLEN, 1983
Pique-nique à Hanging Rock, Peter WEIR, 1975 ‘adapté du roman de Joan Lindsay)
Blue Velvet, David LYNCH, 1986
Twin Peaks (série), David LYNCH, 1990-91
Laura, 1944, Otto Preminger
Hounds of the baskerville, 1959, Terence Fisher
House of Usher, 1960, Roger Corman
The Hunger, 1983, Tony Scott

2A>4A

FABRIQUE LES VALLÉES DE L’HYDRE - LA CAVERNE

Serge LHERMITTE, Cédric LOIRE

► Objectifs	1^{er} cycle : • Ouvrir son regard aux différents milieux rencontrés et traversés, saisir les vecteurs socio-historiques qui les ont formés. • Engager une réflexion artistique dessinant progressivement les prémices d’une recherche personnelle. • Découvrir et développer des outils techniques et méthodologiques ainsi que des ressources théoriques. 2^{ème} cycle : Poursuivre et intensifier le déploiement des axes émergeant de la recherche personnelle ; étayer ses connaissances et savoir-faire en s’appuyant sur les différentes propositions pédagogiques de la Fabrique.	► Bibliographie/ Filmographie/ Références	(des références complémentaires seront partagées lors des séances) John D’Agata, <i>Yucca Mountain</i>, Zones Sensibles, Paris, 2012 Guy Costes et Joseph Altairac, <i>Les Terres creuses : bibliographie commentée des mondes souterrains imaginaires</i>, Encrage/Les Belles Lettres, Amiens, Paris 2006 Claire Dutrait, <i>Vivre en arsenic. Écopoétique d’une vallée empoisonnée</i>, Actes Sud, Arles, Paris 2024 Céleste Olalquiaga, <i>Royaume de l’artifice. L’émergence du kitsch au XIXe siècle</i> (en particulier le chapitre « Melancholia artificialis »), éditions Fage, Lyon, 2008 Natacha Pugnet, « Imaginaires géologiques et réalités minières : Lara Almarcegui, Paul-Armand Gette et Robert Smithson », <i>Les Cahiers du musée national d’art moderne</i>, n°168, Paris, été 2024 Louis Simonin, <i>La vie souterraine. La mine et les mineurs</i> (1867), Hachette Livre-BNF, Paris 2019 Robert Smithson, « Le pays du cristal » (1966) ; « Une sédimentation de l’esprit : Earth Projects » (1968) ; « L’entropie rendue visible. Entretien avec Alison Sky » (1973), <i>in Robert Smithson, le paysage anthropique 1960-1973</i>, éditions RMN Musées de Marseille, 1994 Jules Verne, <i>Les Indes Noires</i> (1877), Le Livre de poche, Paris Colson Whitehead, <i>Underground Railroad</i>, Albin Michel, Paris 2017 Richard Wright, <i>L’homme qui vivait sous terre</i>, Christian Bourgeois éditeur, Paris 2024 Collectif, <i>Mondes Souterrains : 20 000 lieues sous la terre</i>, catalogue de l’exposition, Musée du Louvre-Lens, éditions Lienart2024 Werner Herzog, <i>La grotte des rêves perdus</i> (sur la Grotte Chauvet), 2010 (France, Allemagne) Henry Levin, <i>Voyage au centre de la Terre</i> (d’après le roman de Jules Verne), 1959 (États-Unis) Robert Smithson, <i>Spiral Jetty</i>, 1970 (États-Unis) Michael Madsen, <i>Into Eternity</i>, 2010 (Danemark)
► Contenu	Au cours des deux dernières années, nous avons cherché à déceler dans les paysages les indices de l’ère anthropocène ; expérimenté la traversée du territoire par le rail, en concevant les outils d’une itinérance génératrice de formes plastiques. Cette année, la fabrique « Les vallées de l’Hydre » aborde un nouveau chapitre : « La caverne ». Nous nous intéresserons aux sols et aux sous-sols, à leur exploration, leur exploitation et aux imaginaires multiples suscités par les mondes souterrains. Roches, sédiments, minerais seront la matière première dans laquelle nous chercherons l’empreinte des activités humaines. Gisements de pouzzolane ou d’uranium, caves creusées dans le tuf, mines, sites d’enfouissement, galeries souterraines, gouffres insondables, cavernes mythologiques, grottes paléolithiques, maniéristes ou contemporaines... constitueront autant de terrains à observer, à explorer, à documenter, mais seront aussi envisagés comme matrices de fantasmes, de fictions où se côtoient les sciences et le merveilleux.		
► Méthode	Travail sur la base des problématiques abordées, des lieux traversés et des rencontres qui auront pu avoir lieu tout au long de l’année. Sans aucune contrainte de médium, les problématiques seront abordées avec des intervenants extérieurs et avec le concours de différents acteurs locaux : l’école AgroParisTech sera un partenaire régulier lors de cette Fabrique. Des déplacements de travail, durant les quatre semaines de Fabrique, seront nécessaires et seront étudiés en fonction des besoins.		
► Évaluation	Tout au long de l’année, au travers de l’implication de l’étudiant·e dans les différents projets ainsi que la justesse des moyens utilisés, la débrouillardise face aux situations et aux travaux in situ ainsi que la qualité plastique des réalisations • Assiduité et engagement dans la vie de la Fabrique. • Compréhension des enjeux de la Fabrique et perception de l’intérêt pour les contenus proposés et leurs transpositions dans des réalisations. Richesse des expérimentations (2A) • Capacité à ouvrir et articuler les enjeux de la Fabrique à sa recherche personnelle théorique et plastique ; pertinence des propositions (2A - 3A). • Regard critique étayé en lien avec les enjeux de la Fabrique et qualité de l’écrit le restituant en fin de semestre (2A > 3A) et articulation au projet personnel (4A) • Qualité des réalisations (toutes années)		



PRISMES

Se déroulant sur 4 semestres, les Prismes offrent un cadre d'apprentissage privilégié aux étudiant-es en début de cursus (1^{re} et 2^e années) pour aborder formes, matériaux, gestes et questionnements selon un désir de complémentarité des techniques et des savoirs.

Porté par plusieurs enseignant-es, chaque Prisme combine un ensemble d'enseignements mélangeant approches théoriques et pratiques, abordées dans leurs spécificités tout comme leurs transversalités possibles. À l'échelle d'un semestre, les Prismes confrontent les étudiant-es à une diversité de connaissances et savoir-faire fondamentaux contribuant à l'ouverture et à l'étayage de leurs pratiques et questionnements. Ils les amènent à déceler progressivement leurs langage et territoire d'exploration personnels, et à construire les bases d'une autonomie de travail.

La répartition des étudiant-es au sein des Prismes est établie de façon à composer un groupe hétérogène en termes d'année, de profils, de parcours et de genres.

Entre la 1^{re} et la 2^e année, à raison de 7 séances de deux jours par semestre (mardi et mercredi), chaque étudiant-e traverse les 4 propositions de Prismes selon l'une de ces combinaisons :

- Blanc (S1) → Rose (S2) → Noir (S3) → Pourpre (S4)
- Rose (S1) → Blanc (S2) → Pourpre (S3) → Noir (S4)
- Noir (S1) → Pourpre (S2) → Blanc (S3) → Rose (S4)
- Pourpre (S1) → Noir (S2) → Rose (S3) → Blanc (S4)

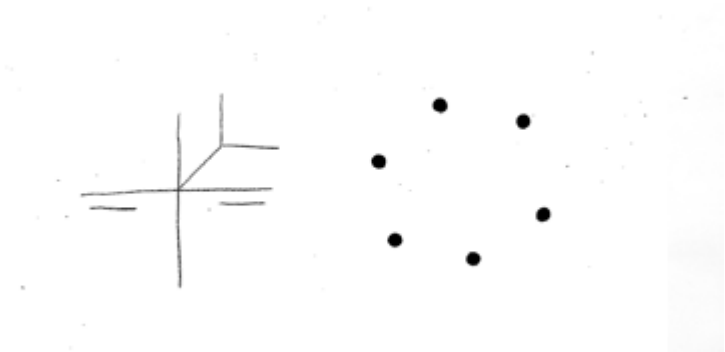
Au moment des changements de Prisme au mois de janvier, un temps de jonction permet de réunir l'ensemble des étudiant-es des groupes qui alternent (Blanc / Rose, Noir / Pourpre) pour mettre en partage les travaux réalisés au 1^{er} semestre. Le mois de mai donne lieu à une restitution du travail réalisé au 2nd semestre. Les étudiant-es sont réparti-es en deux ateliers selon qu'il-elles alternent entre Blanc/Rose ou Noir/Pourpre.

1A>2A

PRISME NOIR ALCALIN

Cécile MONTEIRO-BRAZ, Marie ORTS, Clara PULEIO, Marion ROBIN

- Objectifs Explorer différentes temporalités qui agissent dans le travail. Travailler les techniques et les médiums dans une approche ouverte à l'expérimentation.
- Contenu Réunies par le cercle, les pratiques du mouvement et de la couleur tenteront d'établir un dialogue permettant un positionnement plastique et critique. Aborder l'infini des mélanges colorés soustractif à partir des couleurs fondamentales, appréhender la tension du plan comme de l'espace et explorer les différents facteurs du mouvement compteront parmi les enjeux du prisme.
- Méthode Monotype CMJ, couleur live sur presse, ton local et cercle chromatique. Grille d'Effort, temps, espace, force, flux, état et impulsion.



- Évaluation Présence, assiduité et ponctualité, curiosité et initiative. Qualité des expérimentations et des formes réalisées, engagement dans la pratique et les échanges.
- Bibliographie/ Filmographie Joseph ALBERS , *l'interaction des couleurs*, Tours, Hazan, 2008
Michel-Eugène CHEVREUL, *De la loi du contraste simultané des couleurs et de l'assortiment des objets colorés considérés d'après cette loi dans ses rapports avec la peinture, les tapisseries des Gobelins, les tapisseries de Beauvais pour meubles, les tapis, la mosaïque, les vitraux colorés, l'impression des étoffes, l'imprimerie, l'enluminure, la décoration des édifices, l'habillement et l'horticulture*, Paris, Pitois-Levrault, 1839
Anna Teresa DE KEERSMAEKER, *Fase, four movements to the Music of Steve Reich*, Marron Atrium, 1981
www.dailymotion.com/video/x8mka1
Rudolf LABAN et F. C. LAWRENCE, *Effort : economy of human movement*, Londres, Macdonald & Evans, 1947
Rudolf LABAN, *La maîtrise du mouvement* [1950], Paris, Actes Sud, 1994
Angela LOUREIRO, *Effort : l'alternance dynamique*, Villers-Cotterêts, Ressouvenances, 2013
Karel MARTENS, *Tokyo papers*, ROMA publications, 2020
Amy SILLMAN, *Faux Pas. Écrits et Dessins*, Paris, After 8 books, 2022
Under the Rainbow, Lausanne, ECAL/École cantonale d'art de Lausanne, 2019
www.colorsistem.com

1A>2A

PRISME POURPRE

Régine CIROTTEAU, Nelly GIRARDEAU, Fabrice GUÉRINON, Serge LHERMITTE, Cédric LOIRE, Gyan PANCHAL

- Objectifs Appréhender par l'expérimentation différentes manières de réaliser des formes (1A-2A). Investir son corps, s'exposer et l'exposer, y investir le son et la voix, en prenant en compte les outils, espaces, attitudes et formes ; en découvrir les enjeux à partir de l'histoire de la performance et du dispositif (1A-2A). Investir les pratiques et les gestes photographiques, picturaux et sculpturaux (1A-2A). S'initier aux techniques de peinture, de mise en scène, de prise de vue, de mise en forme d'un objet (1A). Mailler les apprentissages et investir les propositions de travail pour concevoir des univers depuis lesquels commencent à émerger un langage et un territoire personnel (2A). Apprendre à contribuer et échanger sur les contenus et expérimentations (1A-2A). La restitution prendra la forme d'une exposition de l'ensemble des productions réalisées durant le semestre.
- Contenu Rejouer des manières de faire, des modes de représentation, réactiver des gestes, des motifs, reformuler des signes, à partir de formes existantes.
- Méthode Les séances du Prisme font alterner différentes pratiques artistiques, elles permettent des travaux individuels et en groupe. Les réalisations peuvent être soutenues par un travail préparatoire (recherche d'archives, écritures, croquis, essais de prise de vue). Dans la perspective de la réalisation des formes (performance, dispositif vidéo/photo, peinture, sculpture) les séances associent des partages de références, des échanges de groupe, des rendez-vous individuels prenant en compte les recherches en cours.
- Évaluation Présence et investissement réguliers à chaque séance et à toutes les étapes des projets dans l'ensemble des pratiques proposées (1A-2A). Qualité et pertinence des réalisations. Qualité de la présentation et mise en perspective des expériences menées (1A). Engagement dans le travail individuel et collectif, partage des recherches et des expérimentations (1A-2A).
- Références Cathy Berberian « Tripsody » <https://www.youtube.com/watch?v=bOvSs54rPvw>
Martha Rosler « Semiotics of the Kitchen »
Steve Reich « Pendulum Music » https://www.youtube.com/watch?v=CAExEm_gSGk
<https://www.youtube.com/watch?v=ZuZympOIGC0>
Grand Magasin « Les déplacements du problème » <https://www.dailymotion.com/video/xfaeq3>
Inga Huld et Yann Leguay « Again the sunset » <https://www.periscope-lyon.com/artists/again-the-sunset/>
Le ZEREP, livre « Le théâtre et son double-fond » (voir bibliothèque).

1A>2A

PRISME BLANC

Camille JUTHIER , Samira Ahmadi GHOTBI, Nelly GIRARDEAU, Guillaume HEUGUET

► Objectifs	Accéder aux fondamentaux de chacune des pratiques des enseignant-es du prisme à travers des approches spécifiques et transversales dans le but de s'approprier les techniques et les méthodes abordées, ainsi que d'en comprendre leurs enjeux. Ces objectifs visent à donner une plus grande autonomie de travail dans de possibles croisements de médiums.
► Contenu	Observation comme postulat de départ ouvrant à un ensemble d'expérimentations. Le prisme blanc se construit à partir d'observations et de rencontres dans différents lieux, différents temps, différents espaces, engageant les cinq sens. L'ouverture des procédés – souvenirs, prises de sons, de notes écrites ou dessinées, sculptées, prises de vues, récoltes – permet à chacun-e d'approfondir sa sensibilité et d'expérimenter différents gestes en dessin, sculpture, écrit et montage, dans un aller/retour permanent avec la pensée et en rebond entre chaque médium. Enfin le prisme s'intéresse aux pratiques de co-création, participatives, collectives, et amicales.
► Méthode	Propositions de travail en extérieur et/ou en atelier sur différentes temporalités : temps courts (matin, après-midi, journée), et/ou sur tout un semestre, avec des rendez-vous collectifs et individuels.
► Évaluation	Curiosité, expérimentations et compréhension des enjeux (1A) Ouverture, qualité du travail et diversité des réalisations (2A) Engagement, participation active aux séances du prisme et capacités d'initiatives (1A et 2A) La présence est obligatoire et constitue un élément important pour l'évaluation.
► Bibliographie/ Filmographie	Nicolas Bourriaud, <i>L'esthétique relationnelle</i> , les presse du Reel, 1998 Estelle Zhong Mengual, <i>L'art en commun - Réinventer lermes du collectif et contexte démocratique</i> , Les presses du réel – Art History – Œuvres en sociétés, 2019 Marie-Aude CARAËS, Nicole MARCHAND-ZANARTU, <i>Images de pensée</i> , Paris, RMN, 2011, Coll. Carnets de dessin des Éditions du Centre Pompidou Francis HALLÉ, <i>Éloge de la plante</i> , Seuil, Cool. Sciences, Paris, 2014 Revue <i>Roven</i> n° 9, numéro spécial : « Le carnet de recherches », printemps-été 2013 Amy SILLMAN, <i>Faux Pas, Écrits et dessins</i> , After 8 Books, Paris, 2022 Simon BOUDVIN, <i>Tyndo de Thouars</i> , Édition P, Marseille, 2015 Simon BOUDVIN, ◻ ◻ ◻ / ◯ / ◇ (Hanoi) 2016. (THREE SQUARES, THE MOON AND SOME CANARIUM FRUIT) Bertille Bak, <i>Faux et usage de faux</i> Mathilde Chemin, <i>Le commun par l'usage, construire et habiter en artiste</i> Marie Preston, <i>Inventer l'école, penser la co-création</i> Films <i>Les pirates des Lentillères, Une île une nuit</i> , 2023, 100 min Ben RIVERS , <i>Ghost strada</i> , 2019, 45 min/ After work,2022, 13 min Lola GONZALEZ, <i>Winter is coming</i> , 2014, 23 min / Summer camp, 2015, 9min Marie BOUTS et Till ROESKENS, <i>Un archipel</i> , 2012, 37min Robert KRAMER, <i>Route One</i> , 1989, 255 min

1A>2A

PRISME ROSE

Clémence AGNEZ, Émilie BROUT & Maxime MARION, Alexis DEGRENIER, Anthony POIRAUDEAU, Geoffrey VEYRINES, Vincent WEBER

► Objectifs	Appréhender un large panorama de pratiques « immatérielles » (de l'écriture à la production audiovisuelle en passant par le net-art, la performance ou la danse) et découvrir leurs enjeux. Acquérir des repères concernant les pratiques, artistes et mouvements en lien. Favoriser l'interdisciplinarité et les glissements entres pratiques. Multiplier les expérimentations, réaliser une ou plusieurs propositions et explorer divers modes de présentation/partage du travail. Aborder les problématiques de documentation quant aux formes éphémères ou immatérielles.
► Contenu	Au sein du Prisme nous aborderons les questions du souterrain, de l'immergé, du fantomatique ou de l'indicible en nous concentrant sur des pratiques dites immatérielles (sonores, chorégraphiques, en ligne, performatives, narratives, éphémères...). Dans une alternance d'apports théoriques et de temps de pratique, nous y explorerons différents registres d'existence et d'apparition, ainsi que les tensions entre présence et absence, vivants et morts, hypervisibilité et furtivité en alternance dans les stratégies de résistance politique, dialectique entre individuel et collectif, mainstream et underground.
► Méthode	Les séances de Prisme mêlent et font alterner enseignement théorique et pratique, travail en groupe et travail individuel. Des notions données en début de semestre et développées à chaque séance donneront lieu à une ou plusieurs réalisations. Le suivi du travail des étudiant-es se fait de plusieurs façons : échanges en groupe, rendez-vous individuels, workshops, moments de présentation de travaux à l'oral, par l'accrochage, l'activation performative... Une restitution collective clôt le semestre.
► Évaluation	Présence, participation, partage et engagement dans le travail. Curiosité, compréhension des enjeux et assimilation des notions théoriques et artistiques (1A). Qualité et diversité des réalisations (1A). Qualité et pertinence des réalisations (2A). Pertinence de l'analyse critique et capacité à s'approprier les notions abordées (2A) Développement d'une méthodologie adaptée au travail plastique (2A).
► Références, bibliographie	Pierre BARRAULT, <i>Clonck et ses dysfonctionnements</i> , éditions Louise Bottu, 2018 Samuel BECKETT, <i>L'Innommable</i> , éditions de Minuit, 1953 Lloyd BRADLEY, <i>Bass Culture</i> , éditions Allia, 2000 Éric CHEVILLARD, <i>Palafox</i> , éditions de Minuit, 1990 <i>Crime et châiment, Catalogue de l'exposition</i> , Orsay 2010 Gilles DELEUZE, <i>Post-scriptum sur les sociétés de contrôle</i> , article en ligne, 1990 Mark FISHER, <i>Par delà étrange et familial</i> , Éditions Sans Soleil, 2024 Michael FOESSEL, <i>La nuit, Vivre sans témoin</i> , Éditions Autrement, 2017 Général Instin : https://remue.net/instin Joris-Karl HUYSMANS, <i>Là-bas</i> , Folio Classique, 1891 Omar KHOLEIF, <i>You are Here - Art after the Internet</i> , Cornerhouse, 2014 Oliver LARIC, <i>Untitled</i> , 2014 Robert Aiki Aubrey LOWE, <i>Candyman Soundtrack</i> , 2021 Alvin LUCIER, <i>I am sitting in a room</i> Catherine MALABOU, <i>Au voleur, anarchisme en philosophie</i> , PUF, janvier 2021 Ken McMULLEN, <i>Ghost Dance</i> (film de 1983) Maggie NELSON, <i>Les Argonautes</i> , Points, janvier 2022 Nichons-nous dans l'internet (revue), <i>Matière Primaire</i> , 2014-2020 Domenico QUARANTA, <i>Surfing with Satoshi</i> - Art, Blockchain and NFTs, Aksioma, 2022 Ryoko SEKIGUCHI, <i>La Voix sombre</i> , éditions POL, 2015 Gertude STEIN, <i>Le Monde est rond</i> , éditions du Seuil, collection Points, 2011 Peter SZENDY, <i>Sur écoute : esthétique de l'espionnage</i> , éditions de Minuit, 2007



FOCUS

Les Focus correspondent à des temps d'enseignement proposés tout au long de l'année principalement les lundis et vendredis. Disciplinaires ou transdisciplinaires, techniques, théoriques et/ou méthodologiques, ils recouvrent un champ varié d'apprentissages permettant aux étudiant-es de la 1^{re} à la 5^e année de (re)découvrir et/ou d'approfondir des connaissances et savoir-faire nécessaires au développement et à l'étayage de leurs pratiques.

Constitués d'une ou de plusieurs séances, nécessitant des acquis préalables ou non, les Focus peuvent être portés ou co-portés par un-e ou plusieurs enseignant-es, un-e moniteur-ric. Ils peuvent aussi être proposés par des étudiant-es qui souhaitent mettre en partage un savoir particulier issu d'une autre formation ou de connaissances propres.

Les Focus peuvent être obligatoires pour certaines années ou optionnels. Lorsque le nombre de place est limité et/ou réservé en priorité à certaines années, les inscriptions se font à partir du calendrier pédagogique. Dès que le nombre d'inscrit-es maximum est atteint, une liste d'attente est ouverte. Et selon la demande et les possibilités, une seconde session peut éventuellement être proposée.

Tout Focus suivi de façon assidue et impliquée est indiqué dans le relevé de crédits de l'étudiant-e et donne lieu à une évaluation. La diversité et la pertinence des Focus choisis par l'étudiant-e sont prises en compte par le collège des enseignant-es lors des commissions de fin de semestre dans l'appréciation générale et l'attribution des notes ECTS, notamment au regard des attendus spécifiques à chaque année en matière d'exploration et d'étayage (voir page 68). Les Focus indiqués comme « obligatoires » pour certaines années du cursus peuvent entraîner la non-attribution d'une partie des crédits s'ils n'ont pas été réalisés dans la temporalité demandée.

NB : Lorsque vous êtes inscrit-es à un Focus qui se déploie sur plusieurs séances et que l'une des séances est programmée en même temps qu'un autre Focus, vous devez donner la priorité au Focus que vous avez déjà commencé à suivre. La commission des enseignant-es portera une attention à l'observation de ce principe dans l'évaluation semestrielle.

Volume attendu :

1A : Volume horaire S1 : 60h / Volume horaire S2 : 60h

2A : Volume horaire S1 : 30h / Volume horaire S2 : 30h

3A : Volume horaire S1 : 60h / Volume horaire S2 : 30h

4A : Volume horaire S1 : 60h / Volume horaire S2 : 60h

5A : Volume horaire S1 : 30h / Volume horaire S2 : ---

FOCUS HISTOIRE ET THÉORIE DE L'ART

INITIATION À LA THÉORIE

Clémence AGNEZ, Guillaume HEUGUET, Michèle MARTEL, Marie ORTS, Anthony POIRAUDEAU

► Objectifs	S’initier à de nouveaux champs disciplinaires de la théorie ou en découvrir des approches renouvelées. Comprendre les enjeux et méthodes de ces disciplines et le rapport qu’elle peuvent entretenir avec la pratique plastique. S’emparer de notions et d’outils afin de poser un regard précis sur les oeuvres d’artistes contemporain-es.
► Contenu	La présence en école d’art de certaines disciplines provenant des sciences humaines et sociales ne comporte pas les même enjeux de recherche et de savoir qu’à l’université. Elles permettent d’approcher des outils et des notions qui viendront nourrir, initier, déplacer le travail plastique. Ainsi, les contenus des cinq cours théoriques regroupés ici permettront de trouver des moyens de comprendre et d’initier des questionnements esthétiques et éthiques sur le monde contemporain.
► Méthode	5 cours magistraux de 5 fois 2h par discipline (littérature, histoire de l’art, cultural studies, philosophie, analyse chorégraphique) et enseignant-es.
► Évaluation	S1 : présence, assiduité et engagement dans l’ensemble des cours. S2 : travail en binôme mettant en relation une notion/une oeuvre et présentation orale.
► Références	Les différentes bibliographies seront présentées et commentées lors des premiers cours de chaque discipline.

INDISPENSABLE 1A
CONSEILLÉ 2A
OPTIONNEL
3A, 4A, 5A
50H

IELS PARLENT DE LEUR TRAVAIL

Tou·tes les enseignant·es

► Objectifs	Lectures/écoutes et analyses de prises de parole d’artiste, dans le cadre d’entretiens, de textes, de correspondances, conférences etc.
► Contenu	Ecouter et comprendre des propos d’artistes sur le propre travail Comprendre la manière dynamique dont théorie et pratiques s’entremêlent Se familiariser avec le fait de parler de son propre travail Comment les artistes parlent-iels de leur travail ? Comment les notions développées par les sciences humaines et sociales, les cultures populaires, les théories scientifiques etc. viennent-elles nourrir la pensée à l’oeuvre dans le travail ? Chaque cours sera l’occasion d’écouter, de lire, de regarder parler des artistes de divers champs (arts plastiques, danse, littérature etc.) et d’analyser ensemble les relations entre formes et langage.
► Méthode	Lectures/écoutes et analyses de prises de parole d’artiste, dans le cadre d’entretiens, de textes, de correspondances, conférences etc. Séances de 2 heures avec prise de connaissance des propos et analyse collective des relations notions/oeuvres. Pour la danse, participation à différents rdv à Boom'Structur et/ou lors de rencontres à la Comédie. Au choix, trois RDV minimum.
► Évaluation	Présence, assiduité et engagement dans les échanges oraux Présence à trois présentations extérieures (figures de la danse à Boom’structur, rencontres à la comédie) à partir du calendrier proposé.
► Références	La bibliographie sera délivrée lors de chaque RDV.

INDISPENSABLE 2A
CONSEILLÉ
1A, 3A, 4A, 5A

« 1967 : UN ÉTÉ DE L'AMOUR ? »

Cédric LOIRE

► Objectifs	Développer ses connaissances en histoire et théorie des arts sur la période concernée. Comprendre les enjeux esthétiques et politiques de l'art dans sa relation avec son contexte historique. Développer ses capacités d'analyse critique des œuvres par l'observation et la recherche documentaire ; apprendre à les formuler, les structurer et les partager.
► Contenu	Associée dans la culture populaire au « Summer of Love », l'année 1967 sera le pivot d'une réflexion sur les mutations des formes et enjeux de l'art de la décennie. Nous verrons de quelles manières les pratiques artistiques investissent des champs de plus en plus hétérogènes, intègrent de nouveaux matériaux et processus de création, initient d'autres types de rapport avec le spectateur et multiplient les modalités d'interactions entre l'art et la vie ; comment elles participent, en écho à des contextes sociaux et politiques agités, aux remises en cause des catégories esthétiques et des récits historiques canoniques.
► Méthode	12 séances de 3h : cours magistral, échanges autour des présentations faites par les étudiant·es.
► Évaluation	Assiduité et participation. Oral : présentation et analyse d'une œuvre, d'un texte, d'une notion... en lien avec les thématiques abordées dans le cours.
► Références	Des références bibliographiques seront régulièrement partagées et commentées.

CONSEILLÉ
2A, 3A, 4A, 5A
36H

COMMENT ÉCRIRE, COMPOSER, MONTER ?
VERS L'ÉCRITURE D'UN LIVRE À L'ÉPREUVE
DE L'INDICIBLE

Chris Cyrille

► Objectifs	L'objectif sera de suivre l'écriture d'un roman, de partager un ensemble de techniques relatives à la conception d'un livre. Comment écrire ? Comment passer du mot, à la phrase, à la page, au chapitre et au livre ? Comment concilier poésie, littérature et philosophie ? Comment écrire l'expérience diasporique, la mémoire à l'épreuve du colonial, de la perte, de l'oubli, de la violence ?
► Contenu	Nous suivrons un même roman en cours d'écriture. On discutera alors des méthodes, des techniques d'écriture utilisées, des angoisses de l'écriture, des problèmes de l'écriture face au langage et à l'expérience de l'indicible et de la violence. On discutera de Littérature et de Poétique au sens large face à nos enjeux contemporains. 8 séances de 2h.
► Références	Pierre Assouline, <i>Comment écrire</i> , Paris, Albin Michel, 2024 Dany Laferrière, <i>Journal d'un écrivain en pyjama</i> , Paris, Poche, 2013 Patrick Chamoiseau, <i>Écrire en pays dominé</i> , Paris, Gallimard, 2016 <i>Le conteur, la nuit et le panier</i> , Paris, Seuil, 2021 <i>La matière de l'absence</i> , Paris, Seuil, 2016 Édouard Glissant, <i>L'intention poétique</i> , Paris, Gallimard, 1997 Faulkner, <i>Mississippi</i> , Paris, Gallimard, 1996 Françoise Susini-Anastopoulos, <i>L'écriture fragmentaire : définitions et enjeux</i> , Paris, Presses Universitaires de France, 1997 Toni Morrison, <i>La source de l'amour propre</i> , Paris, 10 X 18, 2021 Virginia Woolf, <i>Une chambre à soi</i> , Paris, 10 X 18, 2001 Homi K. Bhabha, <i>Les lieux de la culture : Une théorie postcoloniale</i> , Paris, Payot, 2019

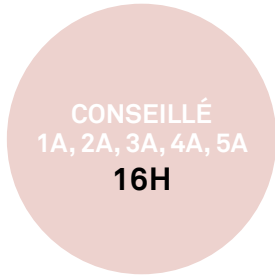
CONSEILLÉ
1A, 2A, 3A, 4A, 5A
16H



SURFING CLUB

Émilie BROUT et Maxime MARION

- **Objectifs** Découvrir un large panorama de la création artistique historique et contemporaine liée à internet, à la culture digitale et aux pratiques émergentes en ligne. S'approprier le vocabulaire et les outils de la navigation en ligne (online/offline, local/global, natures des réseaux, outils de recherche, identifications des sources, etc.). Parvenir à hiérarchiser les contenus avec un recul critique et à les présenter.
- **Contenu** Chaque séance porte sur un thème spécifique où sont analysées et se côtoient indifféremment œuvres majeures du net-art, memes ou vidéos virales d'amateurs. Dans le cadre de la fenêtre du navigateur sont ainsi abordées de manière fluide les notions centrales liées à la manière dont internet a bouleversé notre culture depuis une trentaine d'années. Les étudiant-es sont eux aussi invité-es à partager leurs liens (format libre).
- **Méthode** Free surf thématique (parcours libre à partir de liens internet). Courte présentation d'une sélection de liens par les étudiant-es, suivie de discussions.
- **Évaluation** Participation active et assidue. Qualité et pertinence des liens et de leur compte-rendu.
- **Bibliographie** Archive de «Surfing Clubs List: Blogs Collaboratifs, NetArt et Alentours». Consulté le 30 juin 2024. Disponible sur : <https://web.archive.org/web/20151129185353/http://www.camangepasdepain.net/2009/04/17/surfing-clubs-list-blogs-collaboratifs-netart-et-alentours>
Rhizome. Consulté le 30 juin 2024. Disponible sur : <http://rhizome.org>
Windows 93. Consulté le 30 juin 2024. Disponible sur : <http://www.windows93.net>
Bühler, Melanie (éditeur). No Internet, No Art - A Lunch Bytes Anthology. Eindhoven : Onomatopée, 2015.
DIS. Co-workers. Paris : Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris, 2015.
Kholeif, Omar (éditeur). Electronic Superhighway: From Experiments in Art and Technology to Art After the Internet. Londres : Whitechapel Gallery, 2016.
Kholeif, Omar (éditeur). You Are Here: Art After the Internet. Manchester : Cornerhouse, 2015.
Soulellis, Paul. The Printed Web #1, #2, #3. NYC : Paul Soulellis, 2013.



UNE INTÉGRALE

Jan KOPP

- **Objectifs** Le Focus propose de plonger dans l'œuvre complète d'un-e artiste. Il s'agira d'un focus de recherche, de sa restitution et de sa mise en partage.
- **Contenu** Le-la participant-e choisit avec l'enseignant un-e artiste en début du focus et tente d'en devenir «spécialiste» en cherchant un maximum d'informations et éléments le ou la concernant et de mettre en partage cette connaissance.
- **Méthode** Ce focus est un atelier de recherche. Tout élément visuel, textuel, sonore.. de ou sur l'artiste est matière à être collectée et analysée. L'étudiant-e accumulera des documents de et sur un-e seule artiste et devient son «spécialiste». Durant le focus qui se déploie sur l'année entière, trois séances sont dédiées à la mise en partage des connaissances acquises entre les participant-es. Les formats de la mise en partage vont être développés en cohérence de l'artiste choisi-e. 2h par mois / Toute l'année
- **Évaluation** Présence régulière et engagement. Qualité et pertinence des recherches menées.
- **Références** La seule référence sera l'artiste choisi-e.

FOCUS IMPRESSION ÉDITION

FONDAMENTAUX GRAPHIQUES VOLET 1, IXL & GRILLES Clara PULEIO

► Objectifs	Apprendre à définir un format, ses limites, contours et possibilités. Appréhender, comprendre et identifier ce qui définit la composition d’une feuille, d’une page, d’un livre. Se familiariser avec les outils nécessaires à la mise en forme éditoriale. Acquérir un ensemble de connaissances en amont de l’écrit et de l’essai, travaillés respectivement en 3A et 4A afin de situer ses intentions graphiques et porter des choix.
► Contenu	À partir d’un objet éditorial existant (page de journal, livre, affiche, ...) nous commencerons par apprendre à lire une composition graphique et ainsi définir ce qu’est la grille de mise en page. Nous aborderons les notions essentielles à sa compréhension, dans ses principes et utilisation : format, rythme, circulation, lisibilité.
► Méthode	Observer et analyser un objet graphique 2D existant. Définir une surface, un format, une page. Mise en place de la grille : du dessin au logiciel. Prise en main d’Adobe InDesign. 2 x 1 jour.
► Évaluation	Présence, assiduité et participation. Compréhension et mise en œuvre des notions abordées.
► Références	Damien GAUTHIER et Claire GAUTHIER, <i>Mise en page(s), etc.</i> , Pyramid éditions, Paris, 2009 Yves PERROUSSEaux, <i>Mise en page et impression : notions élémentaires</i> , atelier Perrousseaux, Paris, 1996

INDISPENSABLE 2A
12H

FONDAMENTAUX GRAPHIQUES VOLET 2, POINT TYPO. HABITER LA PAGE. Cécile MONTEIRO-BRAZ

► Objectifs	Sensibiliser l’étudiant·e aux notions de typographie élémentaire. Lui permettre de reconnaître les différentes familles typographiques dans la perspective d’habiter une page blanche au moyen de caractères choisis et d’en favoriser l’organisation graphique. Apprendre à hiérarchiser un contenu et gagner en autonomie pour en améliorer ou en altérer la lisibilité. Acquérir un ensemble de connaissances en amont de l’écrit et de l’essai, travaillés respectivement en 3A et 4A afin de situer ses intentions graphiques et porter des choix.
► Contenu	Repères sur l’histoire de l’écriture, de la naissance de l’alphabet à la typographie, en passant par la calligraphie. Texte, caractère, signe, type, typographie et police de caractère : quelle articulation. Les classifications. Anatomie d’un caractère, bon pied bon œil. Les typographies incontournables. Connotations, univers et revivals. Ressources en ligne. La page. Les attributs de style et de variations. La composition et le gris typographique : quel rythme.
► Méthode	Définir. Caractériser. Identifier. Diaporama, documents, fac-similés et originaux. 1 jour.
► Évaluation	Présence, assiduité et participation. Pertinence des échanges au sein du groupe. Perspicacité de l’étudiant·e dans la mise en œuvre pratique du contenu dispensé via un exercice donné à faire en autonomie et complémentaire au volet 1 focus Fondamentaux graphiques.
► Références	FRIEDL Friedrich, OTT Nicolauss, STEIN Bernard, <i>Typo quand qui comment</i> , Könemann, Köln, 1998 https://www.dafont.com/fr/ https://velvetyne.fr/ https://www.design-research.be/by-womxn/ https://typotheque.genderfluid.space/index.html

INDISPENSABLE 2A
6H

UNE BRÈVE HISTOIRE DU LIVRE D'ARTISTE

Cécile MONTEIRO-BRAZ

► Objectifs	Permettre à l'étudiant-e de saisir un ensemble de caractéristiques spécifiques au livre d'artiste. Identifier différentes familles éditoriales, pratiques et enjeux de manière sensible et critique. Acquérir des repères historiques notamment via les avant-gardes des années soixante et soixante-dix qui signent une relation renouvelée à l'objet livre.
► Contenu	Le livre d'artiste en tant que medium et forme artistique ainsi que ses modes de production et de diffusion occupe une place particulière dans l'histoire séculaire du livre. Au moyen d'exemples marquants les grandes étapes des rapports de l'artiste au livre, il s'agira de mettre en évidence la grande diversité fond / forme, les principaux enjeux du livre d'artiste tout comme l'engagement de ses auteurs. « Le sens du livre est le livre en son entier, non seulement ce qu'il contient. En ce cas, le livre n'a pas un sens, il est son sens ; il n'a pas une forme, il est une forme. » Anne Moeglin-Delcroix, <i>Actes de colloque</i> , Paris, Le mot et les reste, 2007 1 journée.
► Évaluation	Présence et participation. Pertinence des sollicitations au sein du groupe. Compréhension des enjeux et capacité de l'étudiant-e à établir des liens avec ses propres questionnements éditoriaux, sa pratique.
► Références	C.D.L.A. / Centre des livres d'artistes, Saint-Yrieix-la-Perche Printed Matter, New York C.L.A. / Cabinet du livre d'artiste Université de Rennes 2 C.N.E.A.I. / Centre National de l'Estampe et de l'Art Imprimé, Paris Moeglin-Delcroix Anne, <i>Esthétique du livre d'artiste. Une introduction à l'art contemporain</i> , Paris, Le Mot et le reste & B.N.F, 2012 (nouvelle édition)

CONSEILLÉ
3A, 4A
6H

À TABLE (NAPPER, MANGER)

Clara PULEIO

► Objectifs	Appréhender les outils, gestes et principes de la sérigraphie afin d'acquérir l'autonomie nécessaire en atelier pour la conception et la réalisation d'une impression graphique multiple. Penser son partage et ses possibles déploiements.
► Contenu	Se retrouver autour de la table d'impression pour penser et concevoir à 24 mains un livre de recettes. À partir de plats, recettes de famille et souvenirs d'enfance, nous travaillerons collectivement à une forme se situant entre l'espace de l'atelier et celui de la cuisine.
► Méthode	Partages, regards et échanges autour d'objets éditoriaux. Transmissions du processus de réalisation et d'impression. Imprimer, façonner, cuisiner, partager. Semestre 1 : 3A / 4A Semestre 2 : 2A 4 x 1 jour.
► Évaluation	Assiduité, présence et participation au sein du groupe et à la vie de l'atelier. Compréhension et aboutissement des différentes étapes de travail. Qualité des mises en œuvre personnelles et collectives.
► Références	Le fond du frigo : https://lefonddufrigo.wordpress.com

CONSEILLÉ
2A, 3A, 4A
24H

FOCUS DESSIN

DESSIN
Samira AHMADI GHOTBI

► Objectifs	À travers le dessin d’observation, garder une trace du quotidien, représenter des détails, traduire une impression, retranscrire une ambiance. Par l’immédiateté du dessin appréhender ce qui nous entoure et d’en traduire sa perception.
► Contenu	Admettre le modèle comme un moyen de réappropriation de son propre corps, d’expérimentation, d’expression et de lutte à travers la représentation de corps non normatifs. Inventer des corps hybrides en mêlent et superposent des corps, des lieux et des temporalités différents.
► Méthode	Pratique d’atelier, partage de références, temps d’échanges et réflexion sur le travail plastique. 6 séances de 6h.
► Évaluation	Participation aux séances Qualité et pertinence des réalisations
► Références	Revue <i>Roven</i> Drawer Jean luc Nancy, <i>Le plaisir au dessin</i> , Édition Galilée, Paris, 2007 <i>Over the rainbow</i> , édition du Centre Pompidou, Paris, 2023 <i>Une brève histoire des lignes</i> , Centre Pompidou-Metz, 2013 <i>Nos corps anarchiques</i> , Mécènes du sud, 2023

INDISPENSABLE 1A
32H

POUR L’ANECDOTE
Samira AHMADI GHOTBI, Anthony POIRAUDEAU

► Objectifs	Pratiquer le dessin comme un outil narratif et artistique d’émancipation. Il ne s’agit pas de raconter des histoires, mais de travailler la notion d’anecdote dans le champ d’art contemporain. Amener un regard critique sur certaines pratiques de dessin parfois marginalisées comme des formes mineures, non construites et spontanées.
► Contenu	Envisager l’anecdote en rapport étroit avec celui ou celle qui la raconte et la transmet, comme discours situé et prise de position. Des pratiques narratives jugées secondaires, écartées du champ de l’art. La vie familiale, sentimentale ou sexuelle des personnes considérées comme révélateurs d’une articulation de l’individuel et du social, peuvent témoigner de phénomènes d’émancipations individuelles et collectives qui existent et s’exercent dans le monde de l’art comme ailleurs.
► Méthode	Chaque séance sera partagée entre temps d’échanges et de réflexion et temps de pratique plastique. 6 séances de 4 h.
► Évaluation	Présence active. Approfondissement de la réflexion sur la force propre à l’anecdote. Engagement dans l’expérimentation plastique et la pratique du dessin.
► Références	Claire de Ribaupierre, <i>Anecdote</i> , Jrp ringier, 2007 Cyrille Martinez, « Le poète insupportable et autres anecdotes », éditions Questions théoriques, 2017 Carlo Ginzburg, « Signes, traces, pistes - Racine d’un paradigme de l’indice », <i>Revue Le Débat Éclairé</i> , 1980 <i>Shimabuku, La Sirène de 165 mètres et autres histoires</i> , le Nouveau Musée National de Monaco, 2021 Sylvia Palacios Withman, <i>Green Hands and other Performances</i> , 2019 Laurie Charles, <i>Another History of Women Doctors</i> , 2022

CONSEILLÉ
2A, 3A, 4A
24H

FOCUS SCULPTURE

ORNEMENT

Gyan PANCHAL

	<i>Le travail de ma vie est de lutter contre l'idée de richesse contre l'idée que l'idée est richesse</i> (Paul Laborde, <i>Le mot de pauvreté</i>)
► Objectifs	Se façonner un vocabulaire plastique en travaillant la forme ornementale et sa relation aux objets et aux espaces susceptibles de l'accueillir.
► Contenu	L'ornement est souvent considéré comme un ajout non essentiel à l'oeuvre, un surplus de peu de valeur. La forme ornementale constitue cependant un lieu singulier autour de l'objet, à la lisière de celui-ci, une forme qui le déborde, une écume, un excès. Nous observerons les qualités de cette forme ornementale, son opacité, rétive au « faire sens », forme à rebours de « l'idée », porteuse d'un espace de liberté.
► Méthode	Ce focus s'organisera autour d'expérimentations pratiques convoquant tout type de médium, et d'un partage de références contemporaines et historiques. Une exposition collective des réalisations viendra clôturer le focus dans un lieu Clermontois. Focus sur 1 journée, une semaine sur deux toute l'année : - 1 journée à l'attention des 1A et 2A - 1 journée à l'attention des 3A, 4A, 5A. 15 étudiant-es par journée
► Références	Présence et investissement personnel. Qualité et pertinence des travaux réalisés.
► Évaluation	<i>William Morris, L'art nouveau</i> , Hector Guimard, Augustin Lesage, Henri Michaux, Carla Accardi, Giorgio Griffa, Daniel Dezeuze, Frank Stella, Lynda Benglis, Richard Wright, Thomas Scheibitz, Marc Camille Chaimowicz, Giuseppe Gabellone, Magali Reus, David Douard, Ethan Assouline, Gaia Vincensini, Guillaume Dénervaud, Jérémy Piningre, Mathis Pfäffli, Louis Lanne, Mélody Lu, Marie L'Hours, etc.

CONSEILLÉ
1A, 2A, 3A, 4A, 5A
96H

MODES DE PRODUCTION ET POLITIQUE DES MATÉRIAUX

Rada BOUKOVA

► Objectifs	Donner des outils de réflexion pour comprendre l'environnement, prise de conscience du périmètre matériel qui entoure l'acte créatif, apprendre et oser faire des choix.
► Contenu	Les indices d'idéologies omniprésentes sont sous nos mains et nos yeux. Les matériaux sont constamment étonnants. Il faut déplacer son point de vue sur eux, adoptant tour à tour celui d'historien, d'anthropologue, d'archéologue, de philosophe, d'architecte, d'artiste. Ce focus propose dans la limite des séances de constitué un espace de réflexion et d'expérimentations plastiques ou il est question d'entraîner les étudiant.e.s dans un projet ciblé sur la conscience des choix, l'observation des matériaux dans un sens large (l'expression matérielle des idées). Quelle distinction entre technique et matériau ? Comment conditionner son choix de matérialisation ? Chaque décision d'expression matérielle a son importance et constitue un vocabulaire lisible et transmissible.
► Méthode	Rendez-vous collectifs de 1 ou 2 journées par mois, groupe de 15-20 étudiants. Echanges autour de références, travail en atelier alterné par des visites de lieux de production.
► Évaluation	Présence, participation active, partage et initiative
► Références	<i>Vallée du silicium</i> , Alain Damasio, Albertine/Seuil, 2024 <i>Béton</i> , Anselm Jappe, L'échappée, 2020 <i>Mon musée de la cocaïne</i> , Michael Taussig, Edition de la MSH/B42, 2018 <i>Le champ du styrène</i> , Alain Resnais, Les films de la Pléiade, 1958 <i>Plastiglomerate</i> , Kirsty Robertson, E-flux, 2016

INDISPENSABLE 1A
CONSEILLÉ
2A, 3A, 4A, 5A
96H

EQUILIBRES. FAIRE. DÉFAIRE.

Jan KOPP

► Objectifs	Le Focus est une invitation à «faire», à expérimenter et à «défaire». À travailler dans le champ de la sculpture, du volume et l'espace en composant des formes simples les mettant en ou sous tension. Il s'agira de trouver des solutions techniques rapidement et économiquement.
► Contenu	S'intéresser au sens des matériaux, leur provenance, leur histoire, leur «parcours» et éventuellement leur destination. Jongler librement avec ces «sens», s'en éloigner. L'équilibre, la tension sont des charges d'énergie à créer, à offrir aux ou à déceler des matériaux. Des formats performatifs, impliquant le corps, des gestes, des voix, le souffle,.... sont possibles et bienvenus.
► Méthode	Ce focus est un atelier d'expérimentations pratiques. Tout matériau est envisageable, avec une préférence pour les matières de réemploi en pensant autant la création comme la fin, le devenir et la disparition de la chose réalisée. Les cours sont accompagnés par des mises en partage de références, d'images, visites et balades. Accrochage / exposition / présentation en fin de focus. 2 demies journées par mois / Toute l'année.
► Évaluation	Présence régulière et engagement. Qualité et pertinence des travaux réalisés.
► Références	Katinka Bock, Marco Godinho, Linda Sanchez, Baptiste Croze, William Anastasi, Fischli et Weiss, Evariste Richer, Stéphane Thidet, Gaspard Combes, Ettore Sottsass, Fabiola Burgos Labra, Thomas Saraceno, Klara Liden, Ismael Bahri, Massinissa Selmani, Edith Dekyndth, Paula Valero Cumin, Eleonor Antunes, Roman Signer, Sahra Sze, Sophie Hulten, Sarah Barker, Eva Hesse, Eleonor Antin, Barbara et Michael Leisgen, Laurent Lacotte, Eric Hattan, Dominique Ghesquière, Richard Monnier, Julia Gault, Rebecca Horn, Helio Oiticica, Francis Alÿs, Gabriel Orozco, Michel Blazy....

CONTRE CARTOGRAPHIE

Jan KOPP

► Objectifs	Le Focus est une invitation À fabriquer des cartes subjectives. Ces cartes peuvent être en deux ou trois dimensions, faites de tout matériau. L'objectif est de faire de la carte un outil aussi sensible que critique, expérimental qu'analytique, à la fois document et fiction.
► Contenu	La carte spatialise des données économiques, topographiques et sociales. Alors que la cartographie traditionnelle reflète et conforte les pouvoirs en place, la contre-cartographie montre une autre réalité de nos pratiques de l'espace : inégalités de conditions de vie et de droits, compromis politico-économiques, accaparement des terres, destruction des habitats par l'agro-industrie et l'industrie extractive... Mais la contre cartographie peut être aussi un outil d'émancipation individuelle, un récit autobiographique, un diagramme personnel ou simplement une traduction sensible d'un espace.
► Méthode	Ce focus est un atelier d'expérimentations pratiques. La question tout au long du focus sera : Comment transformer un fait, une observation, un problème, une expérience, en quelque chose que nous aurons envie d'appeler une carte. Tout matériau est envisageable. Les cours sont accompagnés par des mises en partage de références, d'images, visites et balades. Accrochage / exposition / présentation en fin de focus. 2h par mois / Toute l'année.
► Évaluation	Présence régulière et engagement. Qualité et pertinence des travaux réalisés.
► Références	<i>Ceci n'est pas un Atlas</i> , La cartographie comme outil de luttes, 21 exemples à travers le monde. Coordination Nephtys Zwer <i>Cartographie radicale</i> , Explorations, Nephtys Zwer, Philippe Rekacewicz <i>Pour un spatio-féminisme</i> , De l'espace à la carte, Nephtys Zwer Des références de «contre-cartes» d'artistes, scientifiques, chercheur.es seront mises en partage, montrées, discutées tout au long du focus.

CONSEILLÉ
3A, 4A, 5A
48H

CONSEILLÉ
1A, 2A, 3A, 4A, 5A
16H

SENSORIEL

Camille JUTHIER

- **Objectifs**

Sentir la matière.
Pas uniquement pour ses qualités techniques ou visuelles, mais sensorielles au sens large, engageant les 5 sens.
Produire des objets relationnels, qui proposent une interaction avec le corps / le public et la création de sensations.
Inspiré de la pratique de Lygia Clark.
- **Méthode**

Première matinée :
Présentation de pratique sensorielle dans le champs de l’art et des thérapeutiques (snoezolen, mobilier design pour personne autiste, hypersensible etc)
Discussion, partage, réflexion autour de ses questions de sensation :
Qu’est-ce qu’implique l’expérimentation des sensations ?
Dans le champ de l’art, où habituellement c’est en priorité la vue qui est mobilisée.

Puis 2 journée de production et une demi journée d’expérimentation sensorielle collective.

INDISPENSABLE 1A
12H

PRATIQUES EXPÉRIMENTALES AUTOUR DU VERRE - DU VITRAIL A LA PROJECTION

Camille JUTHIER et Rada BOUKOVA

- **Objectifs**

Le cours propose d’explorer le verre comme matériau d’expérimentation, en combinant les techniques artisanales traditionnelles et les approches contemporaines de l’art, du design et de la science des matériaux.
Il vise à introduire les étudiants aux techniques expérimentales de la manipulation et de la transformation du verre et des matériaux de substitut tant sur le plan technique qu’artistique.
Explorer l’interaction entre la lumière et le verre à travers des pratiques contemporaines.
Développer des projets qui allient des méthodes artisanales avec des outils numériques innovants.
- **Contenu**

Découverte des propriétés physiques et chimiques du verre - le verre comme matériau amorphe.
Histoire, évolution et techniques de base de l’art du vitrail, la peinture sur verre et gravure.
Principes optiques, transparence, diffusion, jeux de couleur, projection vidéo et mapping.
Conception et réalisation d’un projet personnel ou collectif combinant les techniques traditionnelles et contemporaines.
- **Méthode**

Découverte de lieux, œuvres ou installations combinant lumière et verre.
Sessions de travail en atelier pour expérimenter les techniques de vitrail, d’assemblage et de projection et mapping vidéo.
Séances de partage et de retour sur les projets en cours de réalisation.
- **Évaluation**

Participation et engagement, présence active et implication dans les échanges.
- **Références**

Marguerite Huré, Ettore Sottsass, Gaetano Pesce, Emile Reynaud, Anne Bourse, *La cathédrale Notre-Dame-de-l’Assomption de Clermont*, Lycée Jean Monnet - École nationale du verre à Yzeure
Intouchable. L’Idéal Transparence - Edition Villa Arson 2006
La préhistoire du cinéma : origines paléolithiques de la narration graphique et du cinématographe, Marc Azéma, Arles : Editions Errance, DL 2011
Les fleurs de verre ; concernant l’Exposition de verre de Pékin - Paul Scheerbart : Editions B2

CONSEILLÉ
1A, 2A, 3A, 4A, 5A
48H

FOCUS SON

BIENVENUE AU 3^E ÉTAGE

Geoffrey VEYRINES

► Objectifs	Prendre connaissance des plateaux techniques liés au son et à la vidéo et de leur potentiel.
► Contenu	Appréhender les plateaux techniques et leurs règles de sécurité. Comprendre la logique et les possibilités de travail. Les différents ateliers qui seront visités sont : la salle de montage vidéo et de répétition musicale, le studio de mixage et d'enregistrement pour la voix et le bruitage, le plateau multimédias.
► Méthode	4 fois la même séance de 1h (Lundi 7 octobre 2024 de 14h à 15h, de 16h à 17h ; mardi 8 octobre 2024 de 17h à 18h ; mercredi 9 octobre de 17h à 18h)
► Évaluation	Présence, participation et écoute.

INDISPENSABLE 1A
1H

L'ENVIRONNEMENT HOME STUDIO

Geoffrey VEYRINES

► Objectifs	Connaître et appréhender les outils du home studio pour la création et la production sonore et musicale.
► Contenu	En retraçant une histoire des machines, nous verrons comment la «Digital Audio Workstation» incarne aujourd’hui le réceptacle de toutes les possibilités de création sonore, pour la première fois depuis que l’enregistrement audio existe. Nous aborderons les formats analogiques et numériques lors d'exercices pratiques, en passant des tables de mixage aux interfaces des séquenceurs-éditeurs. Nous traiterons du vocabulaire spécifique relatif aux outils, aux techniques qui y sont liées et comment les projeter dans un espace et une approche plastiques. Nous verrons également les essentiels pour débiter, le matériel disponible à l'ESACM et comment se projeter dans un investissement à court et moyen terme dans les pratiques de musique assistée par ordinateur.
► Méthode	2 fois la même séance de 2h30 (Lundi 18 novembre 2024 de 14h à 16h30 ; Lundi 6 janvier 2025 de 14h à 16h30 + une séance commune aux deux groupes lundi 17 février 2025
► Évaluation	Présence et participation, plus présentation orale devant le groupe lors de la dernière séance sur le positionnement et les questionnements de chacun.e.

CONSEILLÉ
1A, 2A, 3A, 4A, 5A
7H30

LES TABLES DE MIXAGE

Geoffrey VEYRINES

► Objectifs	Comprendre le concept d’une table de mixage et apprendre à utiliser l’outil dans sa version analogique et/ou numérique en situation live.
► Contenu	En s'appuyant sur deux modèles de tables de mix, la MGP24 Yamaha et la Midas M32, nous verrons les points communs, les différences et les possibilités de chacune en termes de sonorisation live. En s'appuyant sur des exercices pratiques, nous aborderons trois dimensions : le concept, la sonorisation et la diffusion.
► Méthode	1 séance de 2h le lundi 14 octobre 2024 ; 1 séance de 4h le lundi 28 octobre 2024.
► Évaluation	Présence et participation aux exercices pratiques.

CONSEILLÉ
2A, 3A, 4A, 5A
6H

TABLE DE MIXAGE NUMÉRIQUE ZOOM SUR LA MIDAS M32

Geoffrey VEYRINES

► Objectifs	Savoir utiliser la table en condition live et commencer à entrevoir ses possibilités en termes d’enregistrement studio multipistes.
► Contenu	Nous aborderons le concept de la machine, le chemin du signal sonore et comment l'aiguiller avant de parcourir les options d’effets et les différentes manières de les utiliser. En termes techniques, nous aborderons le « routing », le mixage à 0, les inserts et les sends, le mixage technique des pistes en interne et celui du bus master ainsi que les retours, puis comment enregistrer le son en sortie de table et enregistrer un projet. En fonction du temps, nous pourrions aborder la fonction 32x32 qui permet l'enregistrement séparé de toutes les pistes sur un ordinateur équipé d’un éditeur-séquenceur numérique. En situations pratiques, nous verrons les bases de la sonorisation, placement des micros et réglages des gains, procéder à un « line check » puis aux balances avant le réglage du volume en salle et d’égaleriser la façade. Seront abordées à ce titre les notions d’espace du mix et d’espace acoustique pour une diffusion en stéréo.
► Méthode	2 journées (Mardi 17 et mercredi 18 décembre 2024), au plateau multimédia.
► Évaluation	Présence et participation plus réalisation d’un projet sonore simple reprenant les enjeux du focus.

CONSEILLÉ
3A, 4A, 5A
12H

SÉQUENCEURS/ÉDITEURS, TECHNIQUES AVANCEES

Geoffrey VEYRINES

- **Objectifs** Acquérir des connaissances plus détaillées sur les outils et les fonctionnalités du séquenceur audio Studio One 6.
- **Contenu** Destiné aux étudiant.e.s ayant déjà pris en main Studio One, il s'agira de pousser l'utilisation du logiciel en vue d'éclairer les outils nécessaires pour la création et la production du son. Nous verrons dans un premier temps l'enregistrement d'instruments externes via une carte son et l'utilisation des synthétiseurs sous forme de plug-in. Dans un deuxième temps, nous aborderons les égaliseurs, les compresseurs, le panoramique, les lignes d'automation et les réglages d'une piste master ainsi que les niveaux du mix.
- **Méthode** Une séance de 2h lundi 4 novembre 2024 de 15h à 17h ; et une séance de 3h30 lundi 2 décembre 2024 de 14h30 à 18h, au plateau multimédia.
- **Évaluation** Présence et participation plus réalisation d'un projet sonore simple reprenant les enjeux du focus.

CONSEILLÉ
2A, 3A, 4A, 5A
5H30



Restitution du focus Projet extérieur / Live au Lieu-Ditl, Performance de Marjolaine Muller, 2024
© Photo Elena Malakhova @balance.seeker

FOCUS MUSIQUES

Chaque focus est composé de 2 jours (couplés ou séparés) théoriques et pratiques.
Chaque focus sera accompagné de playlists préalables et d’un ensemble d’archives/textes, et d’une bibliographie

LA VOIX : PARLER, CRIER, CHUCHOTER, CHANTER

Alexis DEGRENIER

► Objectifs	Faire de la voix un outil expérimental, un instrument à part entière. Déterminer des moyens d'utilisations musicaux par des procédés multiples et singuliers.
► Contenu	Si la voix, par le chant et la parole, reste le plus familier des instruments musicaux, il n'en n'est pas moins une source inépuisable de techniques et d'utilisations possibles. Ce focus se concentrera sur des formes plus radicales et inhabituelles. Après une analyse des contenus proposé, nous expérimenterons du silence au cri un panel d'utilisations et de possibles afin de les intégrer dans des contextes de création contemporaine.
► Évaluation	Compréhension des contenus et enjeux des utilisations. Création d'un chœur invisible, utilisation des procédés.

CONSEILLÉ
2A, 3A, 4A, 5A
12H

LA PLAYLIST COMME SOURCE D'ÉCRITURE

Alexis DEGRENIER

► Objectifs	Déterminer l'écoute, déplier une playlist comme une composition. Arrangement et traduction à partir de l'écoute individuelle et collective
► Contenu	Derrière cet intitulé se dessine une question musicale fondamentale. Des ritournelles, aux musiques traditionnelles réparties sur la surface du globe, le solfège et l'histoire de la musique écrite en passant par les “playlists” du quotidien ou les pratiques sonores extrêmes, on ne parle pas simplement de développements ou de création. Ici il s'agit d'expérimenter l'écoute comme matière à transformation. Oreille/Langage, Tradition/Intemporalité, Répétition/Différence, Silence/ Bruit. Non pas comme oppositions, ni altérités mais tentative d'une composition. L'écoute devenant affaire de corps et de souvenir, d'émergence ou de devenir. “parler avec les mots des autres...”
► Méthode	Focus de 2 jours, couplés ou séparés, théoriques et pratiques. Elaboration de playlists comme support. Isoler des fragments d'écoute et construction de plis (boucles) comme samples, former un ensemble par les découpages. Enregistrement de sources comme outil. Faire d'un tout un ensemble de bouts, une intuition, un nouvel agencement.
► Évaluation	Déterminer des caractéristiques musicales d'un sample, entendre des ensembles possibles, comprendre les enjeux d'une composition à partir d'éléments extérieurs.
► Références	Envoi en amont du Focus d'une playlist, d'un ensemble d'archives/textes et d'une bibliographie.

CONSEILLÉ
2A, 3A, 4A, 5A
12H

GRAFIER LE SON

Alexis DEGRENIER

Transmission orale, solfèges, partitions graphiques	
► Objectifs	À partir de sources écrites, partitions, témoignages, collectages, ou de traditions orales. Nous établirons une tentative de lectures des processus divers du paysage contemporain notamment au dehors des traditions occidentales historiques et dominantes dans leurs écoutes même (et leur utilisation).
► Contenu	Que devient la transmission aujourd'hui à l'heure où il est possible de tout enregistrer, ou capturer ? Par les variations des formes d'écriture contemporaines (de la note aux algorithmes), nous écoutons résonner. Après une étude comparative de différents médiums, ce Focus se concentrera sur la graphie et les processus d'écriture sous formes individuelles, ou en petits groupes. Faut-il tout dire ou tout écrire ? Se peut-il qu'une musique meure et n'existe que comme un souvenir aujourd'hui ? Doit-on tout diffuser (l'exemple des musiques de rites) ?
► Méthode	Formation de groupes où chacun-e travaillera sur différentes sources et leurs propres enregistrements, pour créer un mode de transmission d'une idée musicale, sonore ou silence, une partition graphique. Créer une série de signes et faire langage. Ce Focus comprend 2 séances d'une journée.
► Évaluation	Comprendre l'essentiel de différentes formes de graphies du son, capacité à élaborer une tentative de langage musical transmissible à l'écrit.
► Références	Envoi en amont du Focus d'une playlist, d'un ensemble d'archives/textes et d'une bibliographie.

CONSEILLÉ
2A, 3A, 4A, 5A
12H

LES EFFETS, LES AFFECTS

Alexis DEGRENIER

► Objectifs	Différencier et déterminer les différents modes d'écoute et d'analyse subjective. Introduction au Deep Listening de Pauline Oliveiros comme vecteur de pensée musicale. Qu'est ce qui caractérise la perception musicale pour mettre l'âme en mouvement ?
► Contenu	A partir d'écoutes collectives, il s'agit d'expérimenter et éprouver ce qui détermine l'affect et permet l'effet.

INDISPENSABLE 1A
8H



FOCUS PHOTO

INITIATION MATÉRIEL ET PRISE DE VUE

Stéphane GANDOLFO, Serge LHERMITTE

INDISPENSABLE 1A
3H

- **Objectifs** Se familiariser avec les boîtiers réflex numériques et leurs optiques, adopter les bons gestes d’usage. Connaître les spécificités des appareils photo numérique pour mieux appréhender leur utilisation et leur potentiel. Appréhender la technique photographique.
- **Contenu** Matériel : spécificités des capteurs numériques, différences entre les optiques (angles et focales) Prise de vue : formats d’enregistrement et capacité de stockage, iso et balance des blancs, profondeur de champ, vitesse.
- **Méthode** Séance de 3h, par groupe de 10 étudiant-es, articulée autour de manipulation et de monstration.
- **Évaluation** Présence et investissement personnel.

DU FICHER NUMÉRIQUE À L’IMPRESSION JET D’ENCRE

Stéphane GANDOLFO

CONSEILLÉ
2A, 3A, 4A, 5A
3H

- **Objectifs** Connaître les étapes et les supports de l’impression sur imprimante jet d’encre.
- **Contenu** Découvrir les particularité des papiers et des modes d’impression, découverte et utilisation des profils ICC.
- **Méthode** Séance de 3 heures par groupe de 5 étudiant-s, démonstration et utilisation des interfaces logicielles.

OUTILS POUR UNE NARRATION SILENCIEUSE,
POUR SUIVRE LA COSA MENTALE
Serge Lhermitte

► Objectifs	Quatre techniques, quatre gestes, quatre écritures photographiques seront utilisées, permettant l'apprentissage de différents outils photographique ouvrant les mondes du grand format, de la stéréophotographie, de la photographie en basse lumière ou encore de la création de ces vues si particulières réalisées par drone. De la compréhension et de l'acquisition de ces techniques verra le jour un projet photographique construit, utilisant ces différents outils pour construire un récit, une narration silencieuse.
► Contenu	S'il nous est nécessaire de nous outiller pour appréhender le monde et de multiplier les canaux d'information pour le comprendre, chercher à le représenter par la photographie peut demander une même pluralité. Si l'histoire de la représentation ne peut se détacher d'une histoire des avancées technologiques et symboliques ; et puisque que la perspective monofocale s'est instituée comme le moyen de représentation « réaliste » du monde au courant du XVème siècle et que la photographie a repris cette fonction au XXème ; alors nous questionnerons les différents outils optiques contemporains pour multiplier les pistes de Re-présentation du monde.
► Méthode	A raison de 8 personnes sur l'ensemble de l'année, 1 jeudi par mois toute la journée, le focus se déroulera autour de lectures et d'analyses d'image, d'apprentissage des différentes techniques photographiques, puis par l'élaboration d'un projet personnel, de sa réalisation et de son suivi tant théorique que technique.
► Évaluation	Premier semestre : 2A-3A-4A : Engagement dans la découverte et l'usage des outils, qualité des expérimentations et acquisition d'une certaine autonomie dans l'usage des outils. Second semestre : 2A-3A-4A : Qualité de l'élaboration du projet et de sa mise en forme photographique. 3A-4A : Cohérence entre le récit proposé et l'utilisation des outils photographiques utilisés. 4A : cohérence du récit et de ses formes avec la recherche personnelle de l'étudiant·e.

CONSEILLÉ
2A, 3A, 4A
24H

RESTITUER LA LUMIÈRE
Serge Lhermitte

► Objectifs	Appréhender et pratiquer l'ensemble des techniques photographique argentique noir et blanc, du développement au tirage.
► Contenu	Appréhender et pratiquer l'ensemble des techniques photographique argentique noir et blanc, du développement au tirage. Connaissance des différents formats de négatif et leurs usages, et apprentissage des techniques de développement des films. Apprentissage des techniques de tirages, de la planche contact au tirage d'exposition en passant par le tirage de lecture.
► Méthode	Par groupe de 10 étudiant-es chaque semestre, en ½ journée certains jeudi matins, les labos vous seront ouverts l'après-midi pour continuer le travail si nécessaire. Ces temps ne sont pas prévus pour les prises de vue, mais bien pour le traitement des films et le tirage des photographies. Travail en labo de développement puis en labo de tirage. Après l'acquisition des bases, travail en autonomie.
► Évaluation	Capacité à produire ses propres images afin d'avoir de la matière première à travailler. Présence et investissement personnel, rigueur dans les méthodes utilisées, diversité des expérimentations.

CONSEILLÉ
1A, 2A, 3A
12H

FOCUS FILM

FILM FLEUVE (FOCUS CINÉMA COLLECTIF)

Alex POU, Vincent WEBER

► Objectifs	Travailler la transdisciplinarité collectivement. Penser une séance de cinéma comme une performance. Penser une performance comme une séance de cinéma. Appréhender la question du temps long dans la performance et la question du regard. Réfléchir aux différents modes de conditions d'une expérience collective. Organiser une projection de cinéma dans un contexte différent de celui de l'habituelle salle de projection.
► Contenu	A partir du film <i>Les travaux et les jours</i> (480 min., 2020) de C. W. Winter et Anders Edström, œuvre choisie parmi un corpus déjà existant à la bibliothèque de films longs (entre 8 et 12 heures), plusieurs séances permettront de travailler au choix d'un lieu de projection et des différentes modalités possibles des conditions de monstration de ce film. Ce travail permettra d'abord de s'intéresser et de replacer ce film parmi un ensemble d'autres formes monstres et fleuves qu'elles soient cinématographiques, chorégraphiques, musicales, littéraires, etc. Puis, viendra le temps de travailler ensemble à un moment de projection particulier à ce film précis (lieu, conditions, gestes, modalités, rythme, etc). Ce moment, cette séance de projection sera travaillée et pensée comme un moment, un espace et un lieu performatif accueillant où le film sera à la fois partition et hypnose.
► Méthode	Rendez-vous et échanges collectifs. Conception et réalisation de la séance (autorisation pour le lieu, construction du mobilier, cuisine, technique de projection, accueil du public) Organisation de l'événement, projection publique. Semestre 1 et 2 - 4 séances préparatoires (4 x 4 heures). - 1 journée de préparation pour une nuit de projection ouverte à toute l'école.
► Évaluation	Engagement et participation durant les échanges et partages collectifs. Pertinence des recherches et qualité des réalisations.
► Filmographie	C. W. WINTER, Anders EDSTRÖM, <i>Les travaux et les jours</i> , 480 min., 2020. James BENNING, <i>13 lakes</i> , 133 min., 2004. Andy WARHOL <i>Sleep</i> , 363 min,1966. Emmanuel GRIMAUD, <i>Metavertigo, Vertiges de l'humain augmenté de ses vies antérieures</i> , éd. la découverte, 2024. Folke RABE, <i>What ??</i> , Dexter's Cigar, 1997. Ouvrage collectif, <i>Le cinéma et son double. Du film performatif</i> , éd. It : éditions, 2015. Isabelle STENGERS, <i>Importance de l'Hypnose</i> , éd. Empêcheurs De Penser En Rond, 1993. Ryoko SEKIGUCHI, <i>L'appel des odeurs</i> , éd. POL, 2024.

CONSEILLÉ
3A, 4A, 5A
28H

CONSEILLÉ
3A, 4A, 5A
96H

LE DOCUMENTAIRE FICTION

Régine CIROTTEAU

► Objectifs	En phase programme (S5) :- S'initier à la question du documentaire et au et à la construction d'un scénario- Amorcer un projet de documentaire : circonscription du sujet, récolte de matériaux par des recherches documentaires ou sur le terrain, approche des développements possibles d'un scénario...En phase programme (S5) :- Analyser des éléments récoltés et affiner son projet de scénario par un traitement original et personnel- Réaliser un documentaire de 10/15 minutes à partir de prises de vue montage. En phase projet (S7, S9) :- Réalisation d'un film documentaire en lien avec la recherche personnelle.
► Contenu	Le focus documentaire fiction propose aux étudiants de se pencher autant sur la question du scénario que sur la variété des problématiques des parties pris possibles dans l'élaboration d'un projet de documentaire. Depuis le début du XXème siècle, le scénario est en effet considéré à la fois comme forme narrative et comme système de pensée, et est utilisé et étudié de diverses manières par les cinéastes et les vidéastes. Quant aux films documentaires, ils posent la question de la réalité à saisir sur le vif : La caméra-vérité de Robert Flaherty dans « L'homme d'Aran » montre l'homme au travail, la caméra à l'épaule initiée par Pennebaker capte le débat politique, le film « Le mystère Picasso » de H.G. Clouzot nous fait participer au geste, à l'œuvre en train de se faire... Ces méthodes d'écriture de l'image conjuguées aux partis pris esthétiques et à des techniques adaptées fondent le documentaire. Hors, si le documentaire est toujours ancré dans le réel, il tend à s'en échapper, à créer ses propose dérives; car il est aussi création, œuvre, au même titre que la fiction. Certains documentaristes croisent plusieurs territoires qui engagent aussi bien le travail, l'oeuvre d'art, le politique, la photographie, l'archive, les mouvements, autant de possible visuels et d'hypothèses narratives que les étudiants seront invités à se saisir. Outre la conduite des projets individuels des étudiants, le focus sera cette année l'occasion d'aborder collectivement les questions suivantes :- le documentaire dans sa relation à l'archive et faut-il utiliser le faux pour rendre plus crédible la réalité?
► Méthode	Projections de documents filmiques en amphithéâtre et cours d'écriture scénaristique en bibliothèque. Entretiens individuels et suivi des différents étapes du travail depuis la préparation du documentaire (recherche d'archives, enquête de terrain) à la réalisation du film (prises de vue, montage) en croisant les langages entre documentaire et récit fictionnel. Rencontre potentielle avec un.e intervenant.e. extérieur.e.
► Évaluation	En phase programme (S5) :-Maitriser la grammaire du film documentaire.-Savoir rédiger une note d'intention- Construire un plan de travail en dessin et sur le terrain.- Etre en capacité de faire des repérages minutieux photographiques et vidéographiques. En phase programme (S5) :-Evaluer la faisabilité du projet.-Savoir prendre des contacts et récolter des archives.-Ecrire un développement et un traitement scénaristique.- Concevoir le matériau sonore en relation avec l'image.En phase projet (S7,S9) :- Tirer parti des éléments forts qui engagent documentaire,arts plastiques et fiction.- Savoir tisser des liens avec son projet personnel.- Savoir scénariser, mettre en scène et réaliser.- Élaborer à partir des sons, des mots et de la musique, la partition du film.
► Références	COURAU Laurent, <i>Mutations pop & crash culture, une anthologie de LaSpirale.org</i> ,Éditions du Rouergue / Jacqueline Chambon, 2004. DEREN Maya, <i>Divine Horsemen: The Living Gods of Haiti</i> , McPherson & Co Publisher, 1998. GAUTHIER Guy, <i>Un siècle de documentaire français : des tourneurs de manivelle aux voltigeurs du multimédia</i> , Paris, Armand Colin, 2010 NINEY François, <i>L'épreuve du réel à l'écran : essai sur le principe de réalité documentaire</i> , Bruxelles, De Boeck Université, 2002 PILARD Philippe, <i>Frederick Wiseman, chroniqueur du monde occidental</i> , Paris / Condé-sur-Noireau, édition du Cerf / Corlet, 2006« Projections, les transports de l'image », Paris, Hazan-Le Fresnoy-AFAA, 1997 ZIZEK Slavoj, <i>Looking Awry : An Introduction to Jacques Lacan through Popular Culture</i> , Cambridge, MIT Press, 1992 ABADIA Régine, <i>La femme sans nom</i> , 2021 BROMBERG Serge, <i>L'Enfer</i> , d'Henri Georges Clouzot, 2009 COURAU Laurent, <i>Vampyres</i> , Avalanche Productions, 2007. FILIPPE JEAN TEDDY, <i>Les documents interdits</i> , 1989/2016 PERIOT JEAN GABRIEL, <i>Retour à Rheims</i> , 2021 ROUCH Jean, coffret, <i>Éditions Montparnasse</i> , 2005. ROUX JEAN MICHEL, <i>Rencontre avec les mondes invisibles</i> , 2002

FILMEU.R.SE.S / FILMÉ.E.S.

Nelly GIRARDEAU

► Objectifs	Réaliser un film en questionnant de manière personnelle les différentes étapes de sa fabrication, de l'écriture au montage. Apprendre à formuler des intentions, appréhender les enjeux d'un tournage et engager une réflexion sur la pratique et les gestes du cinéma documentaire.
► Contenu	A partir de l'étude de films dont les dispositifs suscitent des collaborations et des partages de mise en scène, ce focus propose d'interroger le rapport entre filmeu.r.se.s et filmé.e.s. De l'auto-filmage aux films de luttes, la question de la représentation et de l'altérité, parce qu'elle implique bien souvent des rapports de force, est aujourd'hui au cœur de beaucoup de débats et de nouvelles manières de faire. Tout en identifiant un terrain de recherche et en élaborant un projet de réalisation personnelle, il s'agira d'observer comment la fabrication d'un film peut devenir un espace d'accueil et de rencontre qui permet des échanges de regards, des déplacements, des confrontations et des expériences collectives.
► Méthode	Allers retours entre exercices pratiques, écriture, partages de films, de textes et analyses. Suivi de projets individuels et échanges collectifs.
► Évaluation	Compréhension des enjeux, engagement et participation, pertinence des recherches et qualité des réalisations.
► Références	Les groupes Medvedkine, 1967/1974 <i>Chronique d'un été</i> , Jean Rouch et Edgar Morin, 1961 <i>Selfie</i> d'Agostino Ferrente, 2019 <i>Boum Boum</i> , Laurie Lasalle, 2022 <i>Le passage du col</i> , Marie Bottois, 2022 <i>Les filmeuses</i> d'Anna Salzberg, 2024 <i>Cinéma direct, un art de la mise en scène</i> , Caroline Zéau, 2020 ; Ed L'Age d'homme

CONSEILLÉ
2A, 3A, 4A, 5A
36H

FOCUS INITIATION FILMS

PRISE DE VUE / MONTAGE

Matthieu DUSSOL

► Objectifs	Du tournage au « final cut », appréhender les étapes à la réalisation d'un film. Aborder le travail en équipe.
► Contenu	Réalisation d'un court film de 3 minutes maximum sur le thème « tutos/vlogs ». Prise en main des outils de prise de vue. Caméra, smartphone, etc. Choix de lumière et de cadrage, les bases. Utilisation du logiciel Da Vinci Resolve pour la prise en main des outils de montage.Import des rushs, montage (les différents outils), export.Les prises de vues auront lieux en studio.
► Méthode	5 groupe de 11 étudiante-s sur 2 jours d'affilés lissés sur l'année les semaines de Fabriques.
► Évaluation	Présence et investissement personnel.
► Filmographie	<i>Plus long le chat dans la brume</i> , Emmanuelle Jay, Adespot, Hors collection, 2021 <i>Le spectateur zéro</i> , Conversation sur le montage, Yann Dedet et Julien Suaudeau,P.O.L, 2020 <i>Le corps du cinéma, hypnose, émotions, animalités</i> , Raymond Bellour, P.O.L trafic, 2009 <i>Faire des films, entretiens</i> , Dominique Vilain, Presses universitaires de Vincennes, 2016

INDISPENSABLE 1A
12H

FOCUS FINALISATION D'UN FILM

TRUCAGE

Matthieu DUSSOL

CONSEILLÉ
2A, 3A, 4A, 5A
6H

- **Objectifs** Pour finaliser un film avant son export, plusieurs étapes sont nécessaires dont le trucage. Lors de cette phase, les « effets spéciaux », type fond vert, insertions, vitesse, etc. seront abordés. Trouver les méthodes cohérentes à l'aide de tutoriels vidéos très complets selon les envies et besoin de chacun·e. Apprendre à exporter correctement selon le mode de visualisation du film.
- **Contenu** L'utilisation des différents outils de trucage dans l'onglet « Fusion » du logiciel Da Vinci Resolve seront appréhendés dans ce focus.
- **Méthode** Sur inscription tout au long de l'année pour des étudiant·e·s souhaitant finaliser leur film. Groupe maximum de 5 personnes sur une journée.
- **Évaluation** Présence et investissement personnel. Compréhension des enjeux de cette étape.

TITRAGE/ SOUS-TITRAGE/ GÉNÉRIQUE

Matthieu DUSSOL

CONSEILLÉ
2A, 3A, 4A, 5A
6H

- **Objectifs** Pour finaliser un film avant son export, plusieurs étapes sont nécessaires dont l'utilisation du texte sous forme de titrage, de sous titrage ou autre signes typographiques. Lors de cette phase, les « textes » du film sont aposés dans le montage. Le titre, les génériques ou les sous-titrages prennent une place importante et doivent être penser de manière cohérente pour une fluidité de lecture et de choix plastiques. Apprendre à exporter correctement selon le mode de visualisation du film.
- **Contenu** L'utilisation des différents outils typographiques du logiciel Da Vinci Resolve seront appréhendés dans ce focus.
- **Méthode** Sur inscription tout au long de l'année pour des étudiant·e·s souhaitant finaliser leur film. Groupe maximum de 5 personnes sur une journée.
- **Évaluation** Présence et investissement personnel. Compréhension des enjeux de cette étape.

ÉTALONNAGE

Matthieu DUSSOL

CONSEILLÉ
2A, 3A, 4A, 5A
6H

- **Objectifs** Pour finaliser un film avant son export, plusieurs étapes sont nécessaires dont l'étalonnage. Lors de cette phase, la colorimétrie est ajustée pour donner une cohérence visuelle et plastique au montage. Nous aborderons l'onglet « Color » du logiciel Da Vinci Resolve pour apprendre à utiliser des outils simples et nécessaires aux ajustements avant export. Apprendre à exporter correctement selon le mode de visualisation du film.
- **Contenu** L'utilisation des nodes (calques/nœuds), des roues chromatiques, des scopes ou des courbes seront appréhendés dans ce focus.
- **Méthode** Sur inscription tout au long de l'année pour des étudiant·e·s souhaitant finaliser leur film. Groupe maximum de 5 personnes sur une journée.
- **Évaluation** Présence et investissement personnel. Compréhension des enjeux de cette étape.

FOCUS PRATIQUES DIGITALES

TOUR D’HORIZON DE L’IA

Émilie BROUT et Maxime MARION

- **Objectifs** Mieux comprendre et appréhender le fonctionnement ainsi que l’impact culturel et technique de l’intelligence artificielle dans le champ de la création. Découvrir un panorama d’outils à base d’IA.
- **Contenu** Objet de nombreuses spéculations et fantasmes, l’intelligence artificielle est souvent comparée à une boîte noire au fonctionnement mystérieux, même si on pourrait la résumer à des algorithmes d’identification et de reproduction de patterns (motifs) au sein de larges bases de données. Mais si les gros titres se concentrent sur des records de vente d’images à l’esthétique très artstation ou sur le mythe moderne de l’émergence de la Singularité, le développement de ces algorithmes et leur incidence sur notre rapport au réel est encore sous-estimé. Financée par les plus puissantes entreprises du monde, l’intelligence artificielle est déjà omniprésente et largement influente : des textes générés pour la presse ou la publicité jusqu’à la sélection des contenus affichés sur les réseaux sociaux, en passant par la recherche scientifique ou encore les faux-comptes d’influenceur-eure-s.
- **Méthode** Présentation et discussions autour des enjeux de l’IA, de ses derniers développements, de ses outils et de son impact dans le champ culturel.
- **Évaluation** Présence.
- **Bibliographie** James Bridle, *Un nouvel âge de ténèbres*, Allia, 2022
Anna Longo, *Le jeu de l’induction*, Mimesis, 2023

CONSEILLÉ
1A, 2A, 3A, 4A, 5A
4H

POV

Émilie BROUT et Maxime MARION

- **Objectifs** Réaliser une ou des productions en lien avec les thématiques du focus. Penser ses modalités de présentation et de réception.
- **Contenu** Le focus portera sur les questions d’incarnation (subjectivité, avatars, points de vue...), d’ancrage (supports matériels ou non, contextes de réception...) et d’affects dans le contexte techno-politique contemporain. Nous chercherons à travailler des modalités de représentation qui dépassent les dualismes tels que réel/virtuel, esprit/corps ou encore singulier/générique. Nous échangerons autour de pratiques telles que la vidéo, les univers 3D, la narration environnementale, les approches transmédia/ARG, le worldbuilding, etc.
- **Méthode** Rendez-vous réguliers où les étudiant-es partagent leurs avancées de séance en séance, autour de propositions nouvelles ou déjà amorcées. Le travail est discuté collectivement et examiné de manière fine, dans ses détails – aussi bien au niveau formel qu’en termes de positionnement, d’adresse ou de contexte(s) de diffusion. Des œuvres d’artistes sont également présentées et discutées à chaque séance.
- **Évaluation** Participation active et assidue. Qualité et pertinence des productions réalisées.
- **Bibliographie** Les références seront données au fur et à mesure des séances.

CONSEILLÉ
3A, 4A, 5A
21H

FOCUS FABLAB

LE]FABLAB[

Florence ARRIEUX

- **Objectifs** Dans un temps d'échange, court et soutenu, découverte de ce qu'est un fablab, de ses valeurs et de comment y travailler. Réflexion par la technique de ce que cet atelier peut apporter dans les approches de différentes pratiques plastiques comme le dessin, le volume, l'installation, la gravure, etc.
- **Contenu** Découverte de l'atelier, de son fonctionnement et des différentes machines à commandes numériques (CNC)
Initiation à la découpe/gravure numérique
Initiation à l'impression textile
Initiation à l'impression 3D
- **Méthode** Par petits groupes, présentation in situ des trois pôles techniques principaux, du fablab.
- **Évaluation** Participation aux séances.
Croquis de recherches d'une réalisation personnelle au travers d'une petite note intention.
- **Bibliographie** *Open design. Fabrication numérique et mouvement maker*, Camille Bosqué-Collection Esthétique des données- Éditions B42
Fab Labs Tour d'horizon, Fabien Eychenne - <https://fing.org/wp-content/uploads/2020/01/fab-labs-tour-d-horizon-fing.pdf>

INDISPENSABLE 1A
8H



FOCUS DANSE / PERFORMANCE

ZONE DE CONTACT

Marie ORTS, Vincent WEBER

- CONSEILLÉ
1A, 2A, 3A, 4A, 5A
12H
- Objectifs

Accéder à une pratique régulière de certains fondamentaux de la danse à travers la pratique du contact improvisation.
- Contenu

Ce focus sera consacré à une initiation progressive au contact improvisation (technique d'improvisation et manière de vivre apparue aux États-Unis dans les années 1970 qui s'élabore à partir du jeu de gravité perpétuel qu'offrent les corps des partenaires). Nous aborderons les notions de toucher, de partnership, de poids et de jeux gravitaires. Nous constituerons ensemble notre « zone de contact »¹.
- Méthode

Ce Focus comprend entre dix et seize séances de 2h sur les deux semestres. Les séances sont entièrement consacrées à la pratique de la danse. Il est possible de venir à des séances de focus isolées mais il est recommandé d'avoir une pratique régulière et un certain investissement tout au long des semestres.

Dates des séances du 1er semestre :

Il faut s'inscrire et participer au minimum à 4 séances par semestre.

 - 17, 24, et 25 octobre 2024, 9-11h
 - 7 novembre 2024, 9-11h
 - 21 novembre 2024, 9h-11h
 - 19 décembre 2024 / 9-11h

Les dates des séances du 2nd semestre seront communiquées dans l'année.
- Évaluation

Assiduité, présence, investissement et dynamique du travail pendant toute la durée du focus.
- Références

Steve PAXTON, *La gravité*, Éditions Contredanse, Bruxelles, 2018

Steve Paxton, *Material for the Spine* — une étude du mouvement de Steve Paxton sur www.materialforthespine.com, Éditions Contredanse, Bruxelles, 2018

Emma BIGÉ, *Mouvementements, Écopolitique de la danse*, La découverte, Terrains Philosophiques, Paris, 2023

Emma BIGÉ, Francesca FALCONE, Alice GODFROY, Alessandra SINI, *La perspective de la pomme, histoires, politiques et pratiques du Contact Improvisation*, Piretti editore, Bologne, 2021

¹ La zone de contact est une expression utilisée dans les études décoloniales pour désigner « les espaces d'échange où des peuples, des espèces, des histoires se rencontrent et se retrouvent à inventer des manières inédites de communiquer ». Elle est reprise en écologie et dans les études environnementales pour décrire les zones lisières entre différents milieux, là où les espaces se rencontrent selon Donna J. Haraway. Dans les études en danse, cette expression est utilisée par Emma Bigé, chercheuse et contacteuse et désigne les spécificités des interactions dans la pratique du Contact Improvisation.

UN SOL COMMUN

Vincent WEBER

- CONSEILLÉ
1A, 2A, 3A, 4A, 5A
60H
- Objectifs

Fabriquer une danse, une performance
Partager un regard critique
Créer un espace de répétition
Travailler en groupe, transmettre des projets chorégraphiques
Travailler en lien avec des lieux extérieurs, investir un espace singulier, organiser une soirée publique
Approfondir les enjeux esthétiques à l'œuvre dans son travail
- Contenu

Ce focus vise à créer un terrain commun de pratique, d'accueil, de regard, de réflexion et d'échanges au long cours pour les danses et les performances à l'école. Nous partagerons le temps entre pratiques et exercices collectifs, lectures, et partage des diverses propositions chorégraphiques/performatives d'étudiant.e.s. Cet espace de travail servira autant à approfondir et discuter des propositions déjà initiées qu'à élaborer de nouvelles formes. Le focus aboutira à la construction et à la présentation d'un événement public hors de l'école.
- Méthode

10 jours sur l'année

Calendrier prévisionnel :

 - 25 octobre 2024, 11h-17h
 - 29-30-31 janvier 2025, 9h-17h
 - 17 février 2025, 11h-17h
 - 11 avri 2025, 11h-17h
 - 22 mai 2025, 9h-17h
 - 3-4-5 juin 2025, 9h-17h
- Évaluation

Présence, approfondissement des propositions, engagement collectif, regard critique.

RIEN C’EST DÉJÀ QUELQUECHOSE

Marie ORTS

CONSEILLÉ
1A, 2A, 3A, 4A, 5A
12H

- **Objectifs** Développer ses outils pour les pratiques performatives.
Aiguiser ses sensations, la perception de son corps, son état de présence face à un public.
Affiner la conscience de ses gestes dans leur accomplissement, leur adresse et leur réception.
- **Contenu** Nous nous tenons là, debout, dans cet espace, présent. Nous ne faisons rien, c’est à dire quelque chose. En cultivant ce rien tout pourrait surgir.
À partir de la situation de présence la plus minimale possible, nous nous appuyerons sur les ressources de notre corps, nos sensations, nos affects et nos imaginaires pour faire surgir des gestes, des situations, des récits. Autant de préfigurations pour des performances à venir.
- **Méthode** Atelier de 3h, quatre fois par semestre à suivre dans son intégralité.
Durée : 3h
De 14h à 17h

Dates des séances du 1^{er} semestre :
- 17 octobre 2024, 14h - 17h
- 7 novembre 2024, 14h - 17h
- 21 novembre 2024, 14h - 17h
- 19 décembre 2024, 14h - 17h
Aller aux focus ZONE DE CONTACT et Sol commun est vivement conseillé.
- **Évaluation** Assiduité, présence, investissement et qualité du travail pendant toute la durée du focus.

PROJET EXTERIEUR/LIVE

Régine CIROTTEAU

CONSEILLÉ
3A, 4A, 5A

- **Objectifs** Le focus projet/extérieur/ Live propose la préparation à un projet de résidence : de la note d’intention jusqu’au projet de restitution publique. Il s’agit de monter un dossier de demande de résidence, tout en s’informant sur les partis pris d’un lieu culturel, sur son historique; d’appréhender la particularité des espaces, d’envisager les moyens techniques et d’évaluer la faisabilité d’un projet.
S6-S8 : en collaboration avec Le Lieu Dit qui propose des espaces variés aménagés : concert, théâtre, danse. (Voir les photographies sur le site de l’ÉSACM).
4 séances et résidence envisagée en mai
- **Contenu** La performance, le live n’ont ni limite de thème ni limite de situation.
Dans un esprit de découverte, ce sera l’occasion d’aborder quelques territoires privilégiés, d’hybrider les cultures, les identités dans le but de partis pris autonomes. Dans le prolongement du prisme « Pourpre » nous chalouperons entre le punk industriel, la musique sérielle et répétitive, les accidents décidés dans les concerts de Satie, les performances de Cosey Fanni Tutti, les mises en scènes en mille feuilles de la troupe le Zérep, les lives d’Etienne Charry avec des figurants amateurs, en écho à son label Catalogue.
Ainsi nous aborderons l’acoustique et les points de vue de la captation.
Concernant la résidence aux Laboratoires d’Aubervilliers les projet s’inscrit dans le cadre proposé de Hypothèse Continue, tremplin à de jeunes artistes ; cette nouvelle collaboration poursuit l’épisode 3 de « Promenons-nous dans les voix » mené les années précédentes par les etudiant.e.s de l’ÉSACM.
S7-S9 : en collaboration avec les laboratoires d’Aubervilliers et en croisement partagé avec les étudiant.e.s de 5ème année des arts décoratifs (Paris).
4 séances et résidence première semaine de décembre.
- **Méthode** Projection d’une documentation vidéographique et du film de la restitution en live (mars 2023 <https://www.youtube.com/watch?v=GTe59SzIBSY>) réalisé aux Laboratoires d’Aubervilliers des étudiant.e.s et de l’artiste Leslie Pranal (diplômée de l’ESACM) et de la captation filmique au Lieu dit (mai 2024). Travail, individuel et en groupe, d’écriture d’une note d’intention et lettre de motivation en bibliothèque.
Suivi des différentes étapes, prémices, amorces d’un projet personnel en plateau (salle de prises de vues vidéo), expérimentant les éléments constitutifs à la performance live: vidéo, son, voix, mise en scène (espace/objet), scénographie lumière.
- **Évaluation** Capacité à initier ou à adapter un projet en fonction d’un lieu culturel.
Conception d’une oeuvre individuelle ou en collaboration avec des hypothèses de déplacement dans un ou plusieurs espaces.
Qualité d’écriture.
Évaluation des moyens plastiques, techniques et budgétaires.

FOCUS TRANS-DISCIPLINAIRES

ALL OVER - FOCUS INSTALLATION

Camille JUTHIER

► Objectifs	L'idée au sein de ce focus sera de s'abstraire des conditions sensorielles des espaces classiques, de l'habitat, de l'exposition, du travail, en en proposant de nouveaux, en activant ou en désactivant certaines de leurs propriétés. Afin de mettre en jeu, au sein des pratiques artistiques, de nouvelles relations et façon d'engager les corps, dans les espaces que nous traversons, habitons, les objets que nous fabriquons, et en retour, nous nous questionnerons sur l'impact qu'ils peuvent avoir.
► Contenu	Cela pourra passer par la production d'objets sensoriels, la création d'espaces où l'on traverse la notion d'immersion, d'enveloppement, en vue d'envisager différents types de perceptivités. Cela nous permettra d'essayer de comprendre comment nos environnements agissent sur nous, par leurs agencements, leurs matériaux, leurs histoires, et d'ouvrir une réflexion sur les possibles liens entre art et thérapie(s). Les temps du focus seront répartis entre la transmission de contenus (exploration des pratiques artistiques qui intègrent ces dimensions, temps d'écoute) et moment de pratique, où les étudiantx pourront expérimenter et explorer individuellement leur terrain de recherche, puis mettre au regard du collectif leurs propositions.
► Évaluation	Participation active aux 3 séances. Création d'une proposition plastique.
► Références	Meryll Ampe Mélodie Blaison Mélanie Bonajo Lygia Clark Lygia Pape Low Lov Eva Fabregas Ernesto Neto Pauline Oliveros La Monte Young Yayoi Kusama Laure Prouvost

CONSEILLÉ
2A, 3A, 4A, 5A
18H

COULEUR EN MOUVEMENT ET PRATIQUES ARTISANALES DU CINÉMA

Nelly Girardeau et Marion Robin

► Objectifs	Appréhender le rapport à la matière, à la projection et à la perception de la couleur. Impliquer l'économie de moyen dans la facture d'un travail plastique. Définir sa proposition après expérience.
► Contenu	C'est à partir d'un axe expérimental et artisanal que ce focus entend explorer la couleur dans ses liens avec le mouvement. Comment la couleur pourrait-elle osciller, bouger, vibrer, sursauter, dévier, s'animer, muter ? Et comment enregistrer cette vie colorée ? Qu'y a t'il à retenir dans ce passage du temps ? Sans support imposé au premier semestre, ce travail sera réalisé à partir d'intuitions et de volontés de gestes. La croisée des chemins entre arts plastiques et cinéma nous laissera la liberté de définir format, durée, matériaux et dispositifs de projection. Une variation de cette même dynamique au second semestre sera l'occasion d'un travail collectif sur films photosensibles.
► Méthode	4 demi-journée par semestre pour l'amorce expérimentale du travail, son développement et sa diffusion dans l'école, le partage de références.
► Évaluation	Compréhension des enjeux, engagement dans le travail, assiduité et présence, qualité des propositions.
► Références	Joseph ALBERS, <i>l'interaction des couleurs</i> , Tours, Hazan, 2008 Robert BREER, <i>eyeswash</i> , film 16 mm couleur, silencieux, 3'10", 1975 Rosa BARBA, <i>Color Studies</i> , 2013 Louise BOURQUE <i>CINÉMA EXPÉRIMENTAL, abécédaire pour une contre-culture</i> , Raphaël Bassan, éditions Yellow Now, 2021 Tony CONRAD, <i>The Flicker</i> , film 16 mm noir et blanc, sonore, 30', 1966 Chloé DUGIT-GROS, <i>be my ghost</i> , vidéo 2'20", 2013 Oskar FISCHINGER Hollis FRAMPTON, <i>Lemon</i> , film couleur, 7', 1969 Paolo GIOLLI Barbara HAMMER Rose LOWDER Pipilotti RIST Gaëlle ROUARD Louise SIFFERT, <i>we decided not to die</i> , film couleur, 32', 2023

CONSEILLÉ 1A
12H

FOCUS SANS NOM MAIS POUR LES 5A

Samira AHMADI GHOTBI, Emilie BROUT et Maxime MARION, Alexis DEGRENIER, Matthieu DUSSOL, Marie ORTS, Anthony POIRAUDEAU, Alex POU.

- **Objectifs** Approfondir et développer les questionnements et les gestes récurrents dans le travail. Partager des sources et des références. Transmettre des savoirs, techniques pratiques et théoriques.
- **Méthode** Chaque étudiant·e de 5^{ème} année doit choisir au moins un·e enseignant·e dans la liste proposée afin qu’iel accompagne au plus près le travail. Une fois le groupe constitué, il s’agira de déterminer les questionnements et les besoins qui peuvent être partagés. Les séances ont lieu une demi-journée par mois et permettent de mobiliser les apports théoriques, techniques ou pratiques nécessaires. Ainsi, les séances pourraient être à la fois un temps de partage de références, de visionnage, d’écriture, d’entraînement, à la présentation orale etc.
- **Évaluations** Assiduité, présence et engagement dans les activités du groupe Capacité à établir des liens entre plusieurs pratiques et à identifier les savoirs qu’elles appellent

INDISPENSABLE 5A
24H

DÉCONSTRUIRE ROLAND

Michèle MARTEL, Marie ORTS

CONSEILLÉ
2A, 3A, 4A, 5A
48H

- **Objectifs** Apprendre à faire des recherches en mobilisant les différentes sources. Penser les contextes de l’oeuvre et l’effet qu’ils produisent sur elle. Développer des savoirs situés pour enrichir son approche esthétique. Créer des outils collectifs pour déconstruire et renouveler son regard
- **Contenu** Le cycle de Roland Furieux (Orlando Furioso) est un ensemble de douze toiles peintes, commanditées au 17^{ème} siècle par le Marquis d’Effiat pour son château éponyme. Véritable saga historique et romanesque, ce cycle peint est tiré du poème épique italien écrit par L’Arioste entre 1516 et 1532. Roland, valeureux chevalier franc, tombe désespérément amoureux d’Angélique. Cet amour non partagé le conduit à la fureur meurtrière. Le cycle, exposé au musée Roger Quillot, est en cours de restauration et nous offre l’occasion, en collaboration avec les actrices du musée, d’en restaurer aussi le regard. En convoquant les outils transdisciplinaires de l’école d’art : analyse du corps (gestes, postures, storia...) histoire de l’art et du mouvement, recherches documentaires, pratiques de l’archive, recherches iconographiques et textuelles, outils performatifs etc., il s’agira de renouveler les adresses que nous lui portons et qu’elle nous renvoie, tant sur le récit, que sur les figures, les manières d’incarner l’histoire... Pour cela, nous tenterons de rapprocher Roland d’Orlando de Virginia Woolf, personnage qui traverse les siècles et les genres. Lorsque l’autrice projette son roman, elle fait le vœu d’un « temps télescopé comme une sorte de chenal lumineux à travers lequel mon héroïne devrait avoir la liberté de se mouvoir à volonté ». Nous nous déplacerons dans ce tunnel lumineux en convoquant ces deux figures, y cherchant leurs échos, leurs contradictions et leur filiation. L’enjeu du projet sera à la fois d’écrire de nouveaux protocoles de médiation de l’œuvre en collaboration avec les équipes du musée et des formes performatives pour le public.

Construit sur les deux semestres le focus s’organise en deux temps :
1/ de Roland à Orlando
Temps de recherche, d’entretiens, d’expérimentation des outils
2/ Rorlando
Les performances et autres protocoles créés pendant ce focus seront partagés pendant la Nuit des musées en mai 2025 au musée d’art Roger Quillot.
- **Méthode** 8 journées au premier semestre (24 et 25 octobre 2024, 15 novembre 2024, 22 novembre 2024, 29 novembre 2024, 12 et 13 décembre 2024, 8 et 9 janvier 2025)
- **Évaluations** Assiduité, présence, implication et dynamique dans le travail pendant toute la durée du focus.
- **Références** L’Arioste, *Roland Furieux*, traduction Michel Orcel, Paris : éditions Points, 2021
Virginia Woolf, *Orlando : une biographie*, traduction et préface Charles Mauron, Gouville-sur-mer : le bruit du temps, 2020
Virginia Woolf, *Journal intégral* : 1915-1941, Paris : éditions Stock, 2008
Paul B. Preciado, *Orlando : Ma biographie politique*, DVD, 2024
Maureen M. Melita, "Gender identity and androgyny in Ludovico Ariosto’s ‘Orlando furioso’ and Virginia Woolf’s ‘Orlando: a biography’", *Romance Notes*, vol.53, N°2
Chimurenga Chronic : Imagination Nwar, revue, avril 2021

FOCUS BIBLIOGRAPHIE

INITIATION À LA RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE ET À LA REALISATION D'UNE BIBLIOGRAPHIE

Sarah BAZIRE, Sylvie MATHE

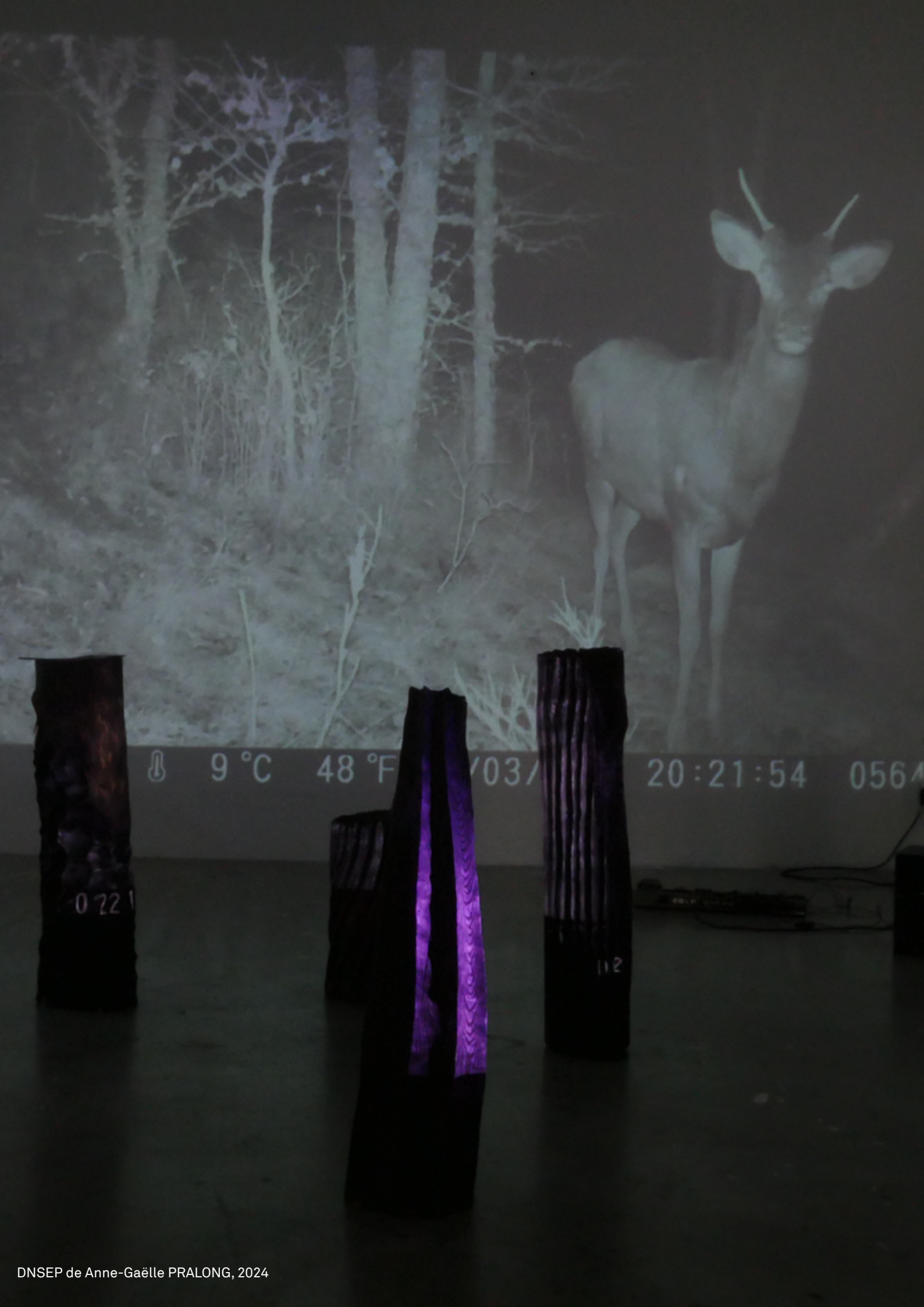
- Objectifs

Acquérir une méthodologie de recherche : savoir cerner son sujet, trouver les mots-clefs, reformuler, s'interroger sur les sources d'information à interroger, organiser sa recherche
Identifier, repérer les sources et les principaux catalogues.
Savoir organiser, hiérarchiser et rédiger une bibliographie.
- Contenu

Proposition d'une méthodologie de recherche, présentation de plusieurs catalogues ressources et de différents outils permettant de collecter et d'organiser des références bibliographiques, puis mise en situation.
- Évaluation

Présence et investissement personnel, pertinence des échanges et curiosité professionnelle.

CONSEILLÉ
1A, 2A
INDISPENSABLE
3A, 4A, 5A
4H



CONSEILLÉ
3A, 4A, 5A

FOCUS ÉDUCATION ARTISTIQUE

LA BALISE
Amélie SOUNALET

- Objectifs

Adapter son langage artistique plastique pour des personnes non initié-es à l’art. Aborder les questions de co-création. Se former à la médiation de son travail par le biais du « faire ». Monter un budget d’atelier de pratique plastique. Appréhender la création d’un atelier en fonction de son temps et de son budget
- Contenu

L’éducation artistique et culturelle est un terme qui émane de l’éducation nationale, pour désigner un complément pédagogique, ayant pour objectif de permettre à tous·tes élèves de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long de leur parcours scolaire, et ainsi développer et renforcer leur pratique artistique. Les artistes sont alors sollicité-es pour imaginer une rencontre directe et sensible au contact de leurs œuvres, et d’initier à une pratique artistique. Ce type d’interventions n’existe pas uniquement dans le cadre scolaire, elles peuvent être demandé par des lieux de diffusion afin de faire de la médiation autour des œuvres exposées, ou alors elles font partie de certains programmes de résidence de production, toujours dans l’idée de faire de la transmission, auprès d’un public curieux et non initié à l’art.

La co-création, en tant que processus collectif d’élaboration d’œuvres ou de projets, présente de nombreux avantages, particulièrement dans un contexte démocratique et place l’accent non pas sur l’artiste, mais sur l’acte de collaboration. L’inclusions des voix diverses et variées permet une plus grande représentation des intérêts et des besoins de la communauté et peut mener à des changements significatifs dans les structures sociales et politiques, en favorisant une plus grande justice sociale et une meilleure gouvernance. Cela conduit à des solutions et des œuvres plus inclusives et adaptées à un plus grand nombre. La co-création permet de mieux comprendre et de gérer les diversités culturelles, sociales et économiques, elle peut être un puissant levier de transformation sociale et politique. En permettant aux individus de participer activement à la création de leur environnement, elle contribue à la formation d’une citoyenneté active et critique. Cette formation offrira aux étudiant-es l’opportunité de développer un dispositif de médiation de leur travail artistique, en explorant des moyens autres que la parole. Ils -elles pourront transmettre leurs compétences, leurs connaissances et leurs méthodes de travail par le biais de l’action pratique, tout en découvrant le rôle de l’artiste en tant que médiateur·rice dans le cadre d’un projet de co-création. Cette formation sera une 1^{ère} approche pour participer à certains projets de la Balise. `
- Méthode

Découverte, présentation, mise en situation, échanges, atelier participatif, rencontre avec des intervenants, visites de lieux. Compréhension des enjeux liés à la transmission, implication dans les échanges, dynamisme et adaptabilité, assiduité.
- Références

Mille Forme, Clermont-Ferrand ; Yes We camp ; Atelier Tigre, Rouen ; Le Centquatre-Paris ; L’art en commun: réinventer les formes du collectif en contexte démocratique Livre d’Estelle Zhong Mengual
Paul ARDENNE, Un art contextuel ;
Anne JONCHERY, Sylvie OCOTOBRE(dir.), L’éducation artistique et culturelle. Une utopie à l’épreuve des sciences sociales ;
Des formes cachées dans la matière. La bricologie de l’art participatif à la lumière de la pensée, Gilbert Simondon
« Tilted Arc » de Richard Serra (1981-1989)
Suzanne Lacy - «The Roof is on Fire» à Oakland, Californie
Jeremy Deller - «The Battle of Orgreave»
Marie Preston



Accueil périscolaire, école Charles-Perrault, La Gauthière, 2023

Champ(s) artistique(s)	Titre	Volume en journée et en heures	Volume en heure	Niveau	Nbre d'étudiant.es
Initiation Recherche	Documentation	3 demi-jr/semestre	24	5	-
Initiation Recherche	Postcapitalismes & Art contemporain	1 demi-jr x 7 mois	28	5	-
Initiation tech - Vidéo	Initiation_video	2jr x 5 gpes (11étu)	12	1	55
Transmedium	sans nom mais pour les 5A	1 demi-jr x 8mois	24	5	20
Réalités d'une collection	Déconstruire Roland	8 jr /S1	48	2>5	10
Théories	littérature (Initiation à la Théorie)	5x2H	10	1>2 + 3>5	91
Théories	histoire de l'art (Initiation à la Théorie)	5x2H	10	1>2 + 3>5	91
Théories	cultural studies (Initiation à la Théorie)	5x2H	10	1>2 + 3>5	91
Théories	philosophie (Initiation à la Théorie)	5x2H	10	1>2 + 3>5	91
Théories	analyse chorégraphique (Initiation à la Théorie)	5x2H	10	1>2 + 3>5	91
Art numérique	POV	7 demi-jr	21	3>5	10
Vidéo - cinéma	Films - filmeur.euses et filmé.es	3jr/semestre	36	2>5	12
Vidéo	Documentaire fiction	1jr/2 semaines S1&S2	96	2>3 / 4>5	-
Théories	Théorie - Surfing Club	6x2h	12	1+2>5	91
Vidéo (avancé)	Finalfilm1 - étalonnage	1 jr	6	2>5	5
Vidéo (avancé)	Finalfilm2 - titrage//sous-titrage//	1 jr	6	2>5	5
Vidéo (avancé)	Finalfilm3 - trucage	1 jr	6	2>5	5
Cinéma - vidéo	Films fleuves	4x4h 1x6 1x6 (nuit)	28	3>5	10
Théories	Musique - Les effets, les affects	1 demi-jr/sem/4 gpes	8	1	55
Sculpture	Mode de production et politiques de l'art	(1jr x mois)x8	96	1+2>5	15
Sculpture	Sensoriel	4x3h	12	1	20
Dessin	Dessin	6x6h S1&S2	32	1	18
Initiation tech - Musique - son	Son - Bienvenu au 3e étage - présence	4x1h	1	1 (hors Prisme R)	14
Initiation - Photo	Photo - initiation matériel et prise de vue	5x3h	3	1	10
Initiation - FabLab	Pratiques d'atelier	2x4h S1	8	1	27
Initiation Recherche	Bibliographie	1 demi-jr Lu/Ma/Me	4	1+4>5	5
Théories	1967: un été de l'amour ?	12x3h	36	2>5	20-25
Danse/Performance	Zone de contact	6 x 2h	12	1 > 5	20
Danse/Performance	Sol commun	10 x 1jr	60	1>5	15
Théories	Salon d'écoute - Lignes de coupures	3h	24	5	20
Danse/Performance	Rien, c'est déjà quelquechose	4 x 3h/semestre	12	1>5	15
Sculpture	Equilibre	2x demi-jr x 8	48	5 + 3>4	15
Art numérique	l'IA, tour d'horizon	1 demi-jr	4	1>5	160
Couleur & cinéma	Couleur en mouvement et pratique	4 demi-jr/S1 puis idem S2	12	1	15
Cinéma - vidéo	Point films	1 à 2 x mois	20	1>5	160
Transmedium - sculpture	All Over	3x6h	18	2>5	20
Théories	Une Intégrale	8x2h	16	1>5	8
Dessin	Pour l'anecdote	6x4h	24	2>4	10
Théories	Vers l'écriture (...) à l'épreuve de l'écrit	2h x 8 mois	16	1>5	30
Fondamentaux graphiques	Volet1 - L x l et grilles	2x1jr	12	2	36
Fondamentaux graphiques	Volet2 - Point typo. Habiter la page	1 jr	6	2	36
Impression - édition	Une brève histoire du livre d'artiste	1 jr	6	3>4	20
Impression - édition	A table	4x1 jr	24	2>4	12
Théories	Iels parlent de leur travail	n x 2h		2 + 1>5	
Sculpture	Ornement	0,5 jr 1jr/1sem sur 2 S1&S2	96	1>2 / 3>5	15
Sculpture	Pratiques experimentales du verre	1/2jr à 2 demi-jr x mois	48	1>5	15-20
Transmedium - sculpture	Contre Cartographie	2h x 8 mois	16	1>5	10
Musique	Musique1 La voix	2 x 1 jr par an	12	1>5	20
Musique - son (avancé)	Son Sequenceur Editeur	1x2h + 1x3h30/gpe 4 étu	5,5	2>5	4
Musique - son (avancé)	Son Table mixage	1x2h + 1x4h gpe 6 étu	6	2>5	6
Musique - son (avancé)	Son Midas M32	2x1jr	12	3>5	6
Musique	Musique2 La playlist	2 x 1 jr par an	12	1>5	20
Photo	Outils pour une narration silencieuse	8 x 1/2 jr	24	2>4 +5	8
Photo	Photo - fichier numérique / impression	3h	3	2+3>5	5
Musique	Musique3 Graphier le son	2 x 1 jr par an	12	1>5	20
Musique - son (avancé)	Son Home Studio	2 séances de 2h30 / gpe 6 étu 1x2h30 collectif 12	7,5	1>5	12
Photo	Restituer la lumière (argentique)	4 x 1/2 jr	12	1>3	10



Résidence à PAF, 2024, photo par Léo SIMONITTO-DELETTRE, Caroline WADBLED et Gaëlle DAUBERCIES.

AUTRES ENSEIGNEMENTS

1A>5A

POINT FILMS

Alex POU

► Objectifs	Appréhender le cinéma comme un art à part entière et découvrir des d’écritures filmiques singulières. Mettre en valeur les enjeux du montage comme pensée. Nourrir le regard, l’esprit critique et la curiosité. Donner envie de faire des films ou d'y penser.
► Contenu	Sous la forme d'une séance par mois, ce programme offre un panorama non exhaustif et non linéaire du cinéma et de la vidéo contemporaine. Il permet de faire découvrir aux étudiant-es un cinéma contemporain affranchi des codes traditionnels de la narration hérités du roman du XIX ^e siècle. Le cinéma est un art qui compose avec le temps et l'espace, fabriquant ainsi un langage qui n'appartient qu'à lui et qui génère des types de récits, de sensations, de questions qui lui sont spécifiques. Le principe de ces séances est de brouiller les étiquettes obsolètes que sont le documentaire, la fiction, l'essai, afin de prendre conscience de l'existence d'un art sans nom, trouble, exigeant, actuel, en prise avec l'historicité de nos existences.
► Méthode	Présentation/visionnage de films, de vidéos, de documents autour du cinéma. Lectures, échanges et discussions.
► Évaluation	Présence. Les Points Films ne donnent pas lieu à une évaluation spécifique mais à la capacité des étudiant-es à mobiliser avec pertinence les apports de ces séances au travers de leur travail personnel.
► Filmographie	Eduardo Williams Jean Epstein João Pedro Rodrigues Chantal Akerman Bi Gan Andreï Tarkovski Mati Diop

1A>5A

POINTS DANSE

PROJETS PARTENAIRES EXTÉRIEURS

Partenariat avec Boom’Structur pôle chorégraphique, le conservatoire et la Comédie scène nationale nationale

• **Masterclass avec le chorégraphe Emmanuel Eggermont / Cie L'Anthracite**
En partenariat avec la section danse du Conservatoire à Rayonnement Régional Emmanuel Chabrier
Vendredi 22 novembre
Horaire à préciser
Durée : 3h
Lieu : Studio du Conservatoire de danse

• **Masterclass avec le chorégraphe Joachim Maudet / Cie Les Vagues**
En partenariat avec la section danse du Conservatoire à Rayonnement Régional Emmanuel Chabrier
Durée : 3h
De 10h à 13h
Lieu : Ecole d’Art
En lien avec la programmation du solo GIGI de Joachim Maudet le vendredi 10 janvier en soirée (horaire à préciser) dans le Hall de l'Ecole d’Art
Ce spectacle est programmé dans le cadre du SL()W avec Joachim Maudet qui a lieu entre octobre 2024 et janvier 2025.

RDV DANSE À BOOM’SSTRUCTUR

• **Les Figures de la danse (titre provisoire)**
2 rendez-vous autour de personnalités de la danse contemporaine :
- Raimund Hoghe, chorégraphe
Avec Emmanuel Eggermont
Jeudi 21 novembre à 19h
- Laurence Louppe, critique et historienne de la danse
Avec Patricia Kuypers
Jeudi 16 janvier à 19h

Lieu : Grand Studio de Boom’Structur
Entrée libre et gratuite

• **Programme ERD (Entraînement Régulier en Danse)**
entre fin septembre 2024 et juin 2025
Tous les jeudis matin (hors vacances scolaires)
De 10h à 13h à Boom’Structur
Cours à l'unité : 10€ par cours
Carnet de 10 cours : 80€ (valable uniquement sur la saison 2023-2024)
Carte 1 an (tous les ERD) : 160 €
Adhésion obligatoire à Boom’Structur de 15€, (valable

uniquement sur la saison 2024-2025)

Programme et réservation accessible en ligne très prochainement via le lien suivant : <https://www.boomstructur.fr/event/erd-entrainement-regulier-en-danse/>

Participer au défilé de la Biennale de de la danse de Lyon avec Tom Grand Mourcel (infos en cours)

• **Dans le cadre du SL()W avec Joachim Maudet entre octobre 2024 et janvier 2025 :**
- KID#1 de Joachim Maudet
Mardi 7 janvier, 20h
Durée : 50 min
Lieu : Grand Studio de Boom’Structur
Entrée sur réservation (en ligne sur www.boomstructur.fr)
Tarif : prix libre (5, 10 ou 15€)

-GIGI de Joachim Maudet
Vendredi 10 janvier
En soirée (horaire à préciser)
Durée : 25 min
Lieu : Hall de l'Ecole d’Art

RDV DANSE À LA COMÉDIE

• Spectacles

- *Welcome*, Joachim Maudet, 8/9/10 oct
- *Extra life*, Gisèle Vienne, 27/28 nov

Festival Transforme
- *Heliosfera*, Vinia Vaneau, 8/9 janv
- *Berenice*, Roméo Castelucci, 11/12 janv
- *jeanne_dark_*, Marion Siéfert, 13/14 janv
- L'UMAA, du 15 au 22 janv
- *Les chats, ou ceux qui frappent et ceux qui sont frappés*, Marlène Saldana et Jonathan Drillet, 17/18 janv
- *Boudoir*, Steven Cohen, 18/19 janv
- *Memory of Mindkind*, Marcus Lindeen et Marianne Ségol, 22/23/24 janv

- *Guintche*, 27/28 mars
- *George de Molière*, Clinic orgasm Society
13/15/15 mai

• Workshops

- Atelier Corps et Voix
Autour de *WELCOME* avec Joachim Maudet
Samedi 12 octobre 2024, de 10h à 12h
Inscription auprès de la billetterie
billetterie@lacomediedeclermont.com
04 43 55 43 43

- Stage de pratique chorégraphique
Autour de *Extra Life* avec la danseuse Katia Petrowick
Samedi 30 novembre 2024
Dimanche 1er décembre 2024
Inscription auprès de la billetterie
billetterie@lacomediedeclermont.com
04 43 55 43 43

• RDV

- ON DEBRIEFE !
Autour de *Extra Life*, de Gisèle Vienne
Samedi 30 novembre 2024 de 11h à 13h

- Les rencontres du PopCorner
Autour de « Guintche » avec Marlene Monteiro Freitas
Mercredi 26 mars 2025
À l'issue du spectacle

- Sortie de résidence WLDN/Joanne Leighton
Assistez à une étape de travail, suivie d'un temps d'échange avec les artistes
Vendredi 31 janvier 2025 à 19h

- Projection du film *Jerk*, Gisèle Vienne
En partenariat avec Sauve qui peut le court métrage
Vendredi 29 novembre 2024 à 20h

1A>5A

POINT DE FUITE

Enseignant·es, étudiant·es de retour de mobilité
Intervenant·es

PERSPECTIVES À L'ÉTRANGER

► Objectifs	S’informer, rencontrer, explorer des terrains pour se projeter dans des possibilités de mobilité internationale dans le temps du cursus (semestres d’étude, stages, résidences, césure) ou au sortir de l’école (poursuite d’études, résidences, installation à l’étranger, etc.).
► Contenu	Par des retours d’expériences d’enseignant·es ou d’étudiant·es parties en mobilité, mais également par des interventions d’établissements/institutions partenaires ou l’invitation d’artistes internationaux·ales, les Points de Fuite permettent aux étudiant·es de découvrir d’autres écoles internationales, d’autres villes et d’autres façons d’apprendre l’art mais également de se projeter sur des prolongements possibles des expériences internationales au sortir de l’école.
► Méthode	Présentation et échanges pouvant être suivis de rendez-vous individuels ou en groupe avec les étudiant·es envisageant des mobilités afin de les aider à préciser leur projet et préparer leur mobilité.
► Évaluation	Tout Point de Fuite suivi de façon attentive et impliquée est indiqué dans le relevé de crédits de l’étudiant·e. Il ne fait pas l’objet d’une évaluation en soi. Toutefois, la diversité des enseignements suivis est un indicateur pour l’équipe pédagogique de la curiosité de l’étudiant·e et de sa capacité à aller au devant d’apports l’aidant à construire son projet d’études. La participation à des Points de Fuite est en cela pris en compte par le collège des enseignant·es lors des commissions de fin de semestre dans l’appréciation générale et l’attribution des crédits ECTS relatifs à l’étayage (voir page 68).



Réalités d’une exposition, In extenso, photo Bruno SILVA, 2024

1A>5A

CONFÉRENCES ET PRÉSENTATIONS

Intervenant·es

► Objectifs	Développer et nourrir la curiosité et la réflexion sur un champ élargi de problématiques et d'enjeux du monde contemporain.
► Contenu	Artistes, écrivain·es, philosophes, chorégraphes, chercheur·euses... sont invité·es à intervenir auprès des étudiant·es que ce soit à la faveur d’une exposition, d’un spectacle, d’une résidence ou de l’actualité de nos partenaires, en parallèle de workshops se déroulant au sein de l’école ou dans le cadre des projets de recherche de l’école.
► Méthode	Conférences, échanges.
► Évaluation	Présence attentive, participation aux échanges. Ces conférences ne donnent pas lieu à une évaluation spécifique mais la capacité des étudiant·es à mobiliser avec pertinence les apports de ces rencontres est évaluée au travers de l’ensemble de leur travail plastique et écrits.

1A>4A

ANGLAIS

Fabienne DAUVERGNE, Nhut Nguyet HO, Sandra LOPEZ, Andrew MURRAY, Bana SAKR, Amel AIBOUT
Intervenant·es

► Objectifs	Réactiver / approfondir sa maîtrise de la langue anglaise parlée et écrite. Développer sa capacité à utiliser l’anglais dans des situations variées et concrètes, en lien avec le champ des arts et du milieu artistique Développer sa compréhension écrite et orale. Développer sa capacité à écrire en anglais et sa prise de parole.
► Contenu	Les étudiant·es sont amené·es à suivre, de la 1re à la 4e année, des cours d’anglais dispensés par le Centre de langues de l’Université Clermont Auvergne. Les étudiant·es non francophones peuvent choisir de suivre en complément ou en remplacement un stage intensif de FLE (Français langue étrangère) en amont de la rentrée. Les étudiant·es font le choix en début d’année du module qu’il·elles souhaite·nt suivre au 1 ^{er} semestre au regard des quatre proposés, à savoir : • Artzine : Réaliser un fanzine sur un·e artiste/ un groupe d’artistes s’inscrivant dans un mouvement artistique de la scène contemporaine en respectant des contraintes de forme et de contenu. • Exposition : Présentation d’une exposition virtuelle et rédaction de la préface de l’exposition. • Podcast : Réalisation d’un pod-cast de 5 à 7 minutes présentant un·e artiste. • Portfolio (module réservé aux étudiant·es de 3 ^e et 4 ^e années) : Rédiger un portfolio artistique personnel en respectant les contraintes données (biographie 300 mots / artist statement 150 mots) Les étudiant·es de 2 ^e , 3 ^e et 4 ^e années ayant un niveau B2 minimum sur l’échelle de compétences linguistiques européenne (CECRL) suivent un programme spécifique porté par des professionnel·les de l’art, qui se prolonge au 2 nd semestre uniquement pour les étudiant·es de 4 ^e année.
► Méthode	Groupes d’années mélangées prenant en compte le niveau d’anglais au regard d’un test effectué à l’entrée à l’ÉSACM. Approche communicative et actionnelle : mise en situation, travail individuel, en binôme et en groupe Supports : audio, vidéo, écrit, ressources en ligne...
► Évaluation	Le suivi par l’enseignant·e permettra une appréciation individualisée, notamment basée sur l’implication de l’étudiant·e dans son projet. Toute absence doit être justifiée et annoncée en amont quand cela est possible pour que le secrétariat pédagogique de l’ÉSACM puisse s’en faire le relais auprès de l’université.

1A>4A
optionnel 5A

FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Centre Fleura, Université Clermont Auvergne

► Objectif	Améliorer sa maîtrise de la langue française parlée et écrite.
► Contenu	L'ÉSACM propose aux étudiant·es non-francophon.es, inscrit·es dans le cursus ou en mobilité entrante, de suivre un stage intensif de 20/25h de Français Langue étrangère (FLE) au Centre FLEURA de l'Université Clermont Auvergne en amont de la rentrée scolaire (date communiquée par mail). Ces cours permettent de développer leurs connaissances en langue française en s'adaptant à leur niveau (de A1 à C1). À la pratique de la langue s'ajoute également une initiation à la culture et à la civilisation française.
► Méthode	Groupes selon le niveau de français évalué au regard d'un test effectué en amont du 1 ^{er} cours. Approche communicative et actionnelle : mise en situation, travail individuel, en binôme et en groupe. Supports : audio, vidéo, écrit, ressources en ligne...
► Évaluation	Le suivi par l'enseignant·e permettra une appréciation individualisée, notamment basée sur l'implication de l'étudiant·e. Toute absence doit être justifiée et annoncée en amont quand cela est possible pour que le secrétariat pédagogique de l'ÉSACM puisse s'en faire le relais auprès de l'université.

3A

ÉCRIT

Michèle MARTEL, Sylvie MATHE, Anthony POIRAUDEAU,Clara PULEIO
Intervenant·es

► Objectifs	Explorer un choix d’œuvres en s’appuyant sur une collecte, une analyse et une comparaison des sources. Approfondir la conduite d’une recherche documentaire et bibliographique en la développant dans la durée et en hiérarchisant les sources. Maîtriser l’expression écrite et orale. Développer les capacités d’analyse et de synthèse. Penser et réaliser une mise en forme. Appréhender l’écrit comme un outil au service du travail artistique permettant de nourrir et confronter ses recherches et questionnements à d’autres pratiques pour mieux en mesurer les enjeux mais aussi la singularité. Expérimenter l’écrit dans sa dimension plastique au travers différentes formes possibles de texte et de différents types de médiums.
► Contenu	Dans le cadre d’une série de moments de workshop réalisés dans le courant de l’année, les étudiant·es de 3 ^e année travailleront en plusieurs étapes. Ils·ellels choisiront d’abord librement un corpus de quelques œuvres (plastiques, littéraires, cinématographiques, scéniques, musicales, etc.) qui ont déjà été commentées et analysées et procéderont à une recherche documentaire à leur sujet. Ensuite, il·elles établiront des liens entre les œuvres choisies, et opterons pour une modalité de récit afin de mettre en forme leurs recherches documentaires et les liens qu’ils·elles font entre les œuvres. La dernière étape de travail sera consacrée à la réalisation de l’objet plastique (édition, pièce sonore, pièce vidéo, site web, etc.) matérialisant l’écrit de chaque étudiant·e. Placé sur la table de recherche de chaque étudiant·e au moment du DNA, l’écrit sera pensé dans sa forme de façon à permettre une mise en dialogue avec les recherche personnelles en cours.
► Méthode	Trois temps de workshop, pour chaque étape de travail : • du 30 septembre au 3 octobre 2024 • du 17 au 20 février 2025 • du 31 mars au 4 avril 2025 Travail personnel et discussions avec les enseignant·es entre les temps de workshop.
► Évaluation	L’évaluation portera sur la participation active aux entretiens ainsi que l’avancée des recherches documentaires et l’efficacité de la méthodologie de travail adoptée. Les critères d’évaluation du document restituant la recherche menée au cours du S5 sont : • pertinence et cohérence des choix opérés (sélection d’œuvres, axe de présentation...) ; • caractère fouillé de la recherche documentaire préalable ; • soin apporté à l’écriture et singularité du propos ; • la qualité plastique et singularité du rendu.

ESSAI

Enseignant·es référent·es

4A>5A

► Objectifs	L'essai s'élabore durant les deux premiers semestres de la phase projet. Le terme essai renvoie à un ouvrage dont le sujet, sans viser à l'exhaustivité, est traité par approches successives, et généralement selon des méthodes ou des points de vue mis à l'épreuve à cette occasion. Il doit être conçu en lien et au service de la pratique et du développement de l'autonomie de l'étudiant·e dans la définition et la problématisation de sa recherche. Il doit être suffisamment développé pour permettre à l'étudiant·e de faire la preuve, devant un jury, de ses capacités en matière de recherche documentaire, d'objectivation et de conceptualisation, de mise en contexte historique et théorique, ainsi que de mise à distance critique de son propre travail.
► Contenu	La méthodologie, l'ossature du texte et sa mise en forme sont entièrement à déterminer par l'étudiant·e en lien avec les spécificités et les enjeux du travail. Si les moyens académiques peuvent être utilisés, la recherche et la rédaction doivent être l'occasion d'une appropriation critique de l'ensemble des outils mobilisés pour l'écriture d'un essai de master. L'approche sera donc plus de l'ordre de l'heuristique, en ce sens qu'elle pense ses propres procédés de recherche et de formulation, que la seule application d'une méthodologie existante. Malgré cette mise en avant d'une singularité, l'essai ne doit toutefois pas perdre de vue sa visée et son adresse. Il doit par conséquent comporter la présentation d'une recherche documentaire appropriée au sujet, concernant, selon les cas et en fonction de la problématique choisie, les champs historiques (histoire et histoire de l'art), théoriques (philosophie et sciences humaines), techniques, scientifiques, etc. Il fera, enfin, l'objet d'une approche analytique et critique mettant en évidence son utilité dans l'élaboration du projet artistique de l'étudiant·e.
► Forme	L'étudiant·e pourra, s'il·elle le désire, s'en tenir à une production écrite satisfaisant à des exigences de clarté, de lisibilité et de justesse, tant dans la formulation que dans la présentation du texte. Cependant, dans le contexte d'un enseignement artistique, il va de soi que l'étudiant·e doit pouvoir choisir de travailler plus particulièrement la forme de l'essai. Cela dans deux directions essentielles : • l'une concerne l'expression et la forme écrite, l'étudiant·e se positionnant en auteur·e par l'autonomie de la phase d'écriture et par son appréhension sensible autant qu'analytique • l'autre concerne la mise en forme matérielle et graphique de « l'objet-essai », si l'étudiant·e souhaite exploiter dans son élaboration la maîtrise qu'il·elle a acquise dans les domaines de la relation texte-image, un support numérique, une vidéo, etc. (une attention particulière sera portée à tout ce qui touche aux normes de mise en page, de formats, de typographie et d'indexation bibliographique). Cependant toute confusion devra être évitée : l'essai n'est pas un objet artistique de plus, et quelle que soit la forme choisie, il devra satisfaire aux attentes en termes de contenu évoquées plus haut, soit en intégrant dans sa forme générale les éléments nécessaires, soit en les produisant « à côté » sous forme écrite.
► Suivi	L'élaboration de l'essai s'articule autour de deux axes : le Focus initiation à la recherche Essai (mené par Michèle Martel et Alex Pou) s'appuyant sur trois workshops (octobre, janvier, mai) et le suivi personnalisé de chaque étudiant·e par deux enseignant·es référent·es qu'il·elle choisit. En début de 4 ^e année, suite au premier workshop dans lequel les enjeux de l'essai sont définis, chaque étudiant·e se voit attribuer deux enseignant·es référent·es au regard des voeux formulés et du champ de recherche envisagé. Tout au long de l'élaboration de l'essai, guidé·e par le calendrier de référence ci-après, l'étudiant·e présentera à ses référent·es les phases évolutives de son travail, et ce jusqu'à la réalisation formelle de celui-ci. Cet accompagnement individualisé sera donc renforcé par deux autres temps de workshops : à la fin du semestre 7 (janvier) pour densifier le travail de recherche et d'écriture et en mai pour finaliser l'essai.

► Évaluation	Deux modes d'évaluations existeront indépendamment l'un de l'autre : • Par les enseignant·es référent·es au vu de l'avancée de l'essai et selon les critères suivants : S7 : l'implication et la prospective dans la mise en place du travail de recherche d'une part, et la pertinence de l'articulation entre la problématique et les ressources convoquées d'autre part. S8 : la juste visée et adresse de l'essai ainsi que la qualité et pertinence du rendu écrit. La qualité de l'essai avec une attention particulière portée à l'alliance de l'écriture et de la forme visée, en tenant compte des critères d'évaluation de l'essai au DNSEP (voir page 63). • Par les enseignant·es du Focus Initiation à la recherche Essai selon les critères définis pour chaque workshop.
► Calendrier de référence	• Du 30 septembre au 4 octobre 2024 : 1^{er} Workshop Méthodologie de l'essai • Octobre : A la fin du workshop, Transmission des vœux des référent·es accompagnés de la note d'intention de l'essai, de son synopsis et d'un ensemble de documents réalisés pendant le workshop. • Avant les vacances de décembre : 1^{er} rendu écriture articulé au corps de références (iconographie / bibliographie). • Du 20 au 24 janvier 2025 : 2^{eme} Workshop Méthodologie de l'essai • Mars : Rendu écrit approfondi. • Du 19 au 23 mai 2025 : 3^{eme} Workshop -Méthodologie de l'essai à l'issue duquel le Rendu d'un exemplaire sera finalisé. • Année 2025-2026 : Fin octobre au plus tard, remise des 2 exemplaires restants de l'essai en vue d'une soutenance blanche début janvier et de la soutenance devant le jury du DNSEP courant février.
PLANNING AJUSTÉ POUR LES ÉTUDIANT·ES PARTANT EN MOBILITÉ D'ÉTUDE	
Au 1^{er} semestre : Courant octobre : Rendez-vous en visio pour échanger autour du projet d'essai et transmission des vœux des référent·es accompagnés de la note d'intention de l'essai. Du 20 au 24 janvier 2025 : 1 ^{er} Workshop Méthodologie de l'essai : A la fin du workshop, transmission du 1er rendu écriture articulé au corps de références (iconographie / bibliographie). Du 19 au 23 mai 2025 : 2 ^e Workshop Méthodologie de l'essai Fin juin au plus tard : Rendu écrit approfondi. • Année 2025-2026 : Avant fin octobre, un rendez-vous est proposé avec les enseignant·es portant le workshop afin d'aboutir au rendu d'un exemplaire finalisé. Fin novembre au plus tard, remise des 2 exemplaires restants de l'essai en vue d'une soutenance blanche début janvier et de la soutenance devant le jury du DNSEP courant février.	
Au 2nd semestre : Du 30 septembre au 4 octobre 2024 : 1 ^{er} Workshop Méthodologie de l'essai • Octobre : A la fin du workshop, transmission des vœux des référent·es accompagnés de la note d'intention de l'essai, de son synopsis et d'un ensemble de documents réalisés pendant le workshop. • Fin novembre au plus tard : 1^{er} rendu écriture articulé au corps de références (iconographie / bibliographie). • Du 20 au 24 janvier 2025 : 2^{eme} Workshop Méthodologie de l'essai. Pour les étudiant·es déjà parti·es en mobilité, un rendez-vous est proposé avant le départ avec les enseignant·es portant le workshop • Année 2025-2026 : Début septembre 2025 au plus tard, rendu écrit approfondi. Avant fin octobre, un rendez-vous est proposé avec les enseignant·es portant le workshop afin d'aboutir au rendu d'un exemplaire finalisé. Fin novembre au plus tard, remise des 2 exemplaires restants de l'essai en vue d'une soutenance blanche début janvier et de la soutenance devant le jury du DNSEP courant février.	

INITIATION À LA RECHERCHE

► Objectifs	L’initiation à la recherche, aujourd’hui pleinement incluse dans le 2^e cycle des écoles supérieure d’art permet aux étudiant·es de côtoyer plus intensément et plus concrètement, toujours en regard de leur propre travail, les méthodologies de la recherche en art. L’initiation à la recherche appréhende aussi la recherche en art par l’art en contribuant à des projets portés par des enseignant·es en lien avec des membres de la Coopérative de recherche (4A/5A). L’initiation se fait en deux temps. Dans ce cadre, la quatrième année se concentre sur la conception et l’élaboration de l’essai des étudiant·es. Un calendrier est mis en place pour les accompagner personnellement et régulièrement en leur proposant plusieurs workshops. La cinquième année propose d’expérimenter des formes et des méthodes collectives de recherche en constituant un travail d’exploration de ces méthodes.
► Contenu et méthode	La Coopérative de recherche est la plateforme à partir de laquelle s’organisent dans l’école, les activités de recherche. Dans ce lieu de fabrique collective, les chercheur·es élaborent différentes situations qui leur permettent de nourrir ou de tester certaines phases de leur recherche. C’est à partir de de ce contexte que se déploient plusieurs propositions : trois workshops et deux focus d’initiation à la recherche proposés aux étudiant·es. Ces focus d’initiation à la recherche se présentent ainsi : • Workshops (x3) Méthodologie de l’essai (4A) (voir page suivante) Ce focus mène l’étudiant·e à la rédaction de son essai de DNSEP en relation avec les référent·e·s essais. Il se construit à partir de trois workshops qui séquentent l’année pour l’aboutir en fin de la 4^{ème} année. Ces moments sont des temps forts pensés pour travailler parallèlement et conjointement le fond et la forme de l’essai. Ces workshops ne se substituent pas au travail au long cours avec les référent·e·s essais mais constituent des moments de concentration et d’accélération ainsi qu’une mise en partage collective. (voir «méthodologie de l’essai», page 176) • Focus Postcapitaliste et art contemporain = construire ensemble un contre-canon (5A) (voir page suivante) Ce module d’initiation à la recherche propose de reprendre le programme de lectures proposé par Mark Fisher en 2016, laissé inachevé par sa mort et documenté dans Désirs

► Évaluation

postcapitalistes. Nous proposons de constituer un groupe d’étude sur les rapports entre postcapitalisme et productions artistiques/culturelles. Nous proposons des lectures en commun afin de constituer une sorte de «contre-canon» de références qui puisse être partagé avec nos communautés pédagogiques, artistiques, militantes. • Focus Bibliographie (voir «bibliographie», page 107) Et au choix : (1 parmi ces deux options) • Focus Documentation (5A) (voir page suivante) Ce focus propose de regarder différentes manières d’approcher la documentation d’un travail artistique, autant dans ses méthodes que dans ses modes de représentation. Ces temps de partage viendront en regard d’une recherche appliquée à la pratique personnelle. • Focus Salon d’écoute : lignes de coupure (5A) (voir «salon d’écoute : lignes de coupure», page 178) Comment écouter le terme « coupure» depuis les travaux de philosophes, de musicien·ne·s, de psychanalystes, de critiques, de sociologues, d’artistes, de physicien·ne·s, d’écrivain·ne·s ?	Implication dans toutes les étapes de recherche et dans les échanges. Qualité des contributions mises en lien avec les préoccupations personnelles de l’étudiant·e. Justesse dans l’adresse et la compréhension des enjeux.
---	---

MÉTHODOLOGIE DE L'ESSAI

Michèle MARTEL, Alex POU, Clara PULEIO, Geoffrey VEYRINES, Kamel MAKHLOUFI

► Objectifs	Appréhender les multiples formes et méthodes possibles d'une recherche en art. Définir et construire à partir de différents axes de réflexion une méthode personnelle permettant d'élaborer un essai à partir d'une question, d'un problème, d'un désir au cœur, en extension ou parallèlement à la pratique. Articuler la conception d'un essai avec un travail de documentation permettant d'établir une bibliographie et une iconographie singulière. Concevoir la forme et l'adresse de l'essai à la fois plastiquement mais aussi dans sa présentation.
► Contenu	La temporalité de ce Focus est construite autour de trois workshops qui séquentent l'année pour aboutir à l'élaboration de l'essai à la fin de la 4 ^e année. Ces moments sont des temps forts et concentrés conçus pour travailler parallèlement et conjointement la forme et le fond des essais. Ces trois moments agencent une progressivité qui ne se substitue pas au travail au long cours avec les référent·e·s essais mais constituent des moments d'accélération du travail et de mise en partage collective.
► Méthode	• Du 30 septembre au 4 octobre 2024 : Sous la forme d'un atelier d'écriture, l'enjeu de ce workshop est d'écrire une note d'intention conséquente et de constituer un ensemble de documents bibliographiques et iconographiques qui permettra de nourrir l'essai et d'amorcer un fil entre les référent·e·s et les workshops tout au long de l'année. • Du 20 au 24 janvier 2025 : Sous la forme d'un Parlons Travail spécifique, ce workshop sera l'occasion de déployer et d'activer les essais dans un espace physique pour en tenter une cartographie à la fois personnelle et collective. • Du 19 au 23 mai 2025 : Le dernier workshop se concentrera sur un temps de relecture au sens large et de finalisation des essais. Pour les étudiant·es en mobilité au second semestre, les échéances seront à travailler avec les tuteurices. Le calendrier de rendu sera le même que pour les étudiant·es resté·es à l'ÉSACM.
► Évaluation	Présence et investissement personnel.

FOCUS POSTCAPITALISMES & ART CONTEMPORAIN =
CONSTRUIRE ENSEMBLE UN CONTRE-CANON

Guillaume HEUGUET et Clémence AGNEZ

► Objectifs	Développer une culture critique commune et des pratiques de lecture analytique en groupe Production éditoriale collective
► Contenu	Ce module d'initiation à la recherche propose de reprendre le programme de lectures proposé par Mark Fisher en 2016, laissé inachevé par sa mort et documenté dans Désirs postcapitalistes. Nous proposons de constituer un groupe d'étude sur les rapports entre postcapitalisme et productions artistiques/culturelles. Nous proposons des lectures en commun afin de constituer une sorte de «contre-canon» de références qui puisse être partagé avec nos communautés pédagogiques, artistiques, militantes. Dans le contexte d'une cinquième année en école d'art, la lecture analytique, sensible et située de textes politiques et théoriques, en collectif, constitue une pratique à part entière. Cette pratique de l'étude en commun est une façon de s'approprier un corpus donné issu des sciences humaines, en proposant des lectures et des œuvres en complément. C'est aussi une manière de se préparer à une situation qui peut se présenter dans le cadre de projets collectifs faisant l'objet d'une curation/éditorialisation forte, ou de candidatures à des résidences sur la base d'un appel spécifique.
► Méthode	
► Évaluation	Lectures collectives et présentations individuelles de sélection de textes et oeuvres.
► Références	Présence, participation et implication dans la constitution du corpus. Mark Fisher, <i>Désirs post capitalistes</i> , Audimat éditions, 2024 Textes associés/séances inachevées (voir p. 344 à p.347)

SALON D’ÉCOUTE : LIGNES DE COUPURE

Chris CYRILLE, Alexis DEGRENIER

► Objectifs	Nous poursuivrons la ligne mélodique de ce mot si énigmatique qu’est celui de « coupure ». Quels sont les liens que cette coupure entretient avec le montage, la mémoire, la perte, l’oubli, le traumatisme, la résistance, l’utopie, l’évènement, le système, la différence ? Que dit la coupure de notre monde actuel ? Et, surtout, comment écouter cette coupure depuis les travaux de philosophes, de musicien·ne·s, de psychanalystes, de critiques, de sociologues, d’artistes, de physicien·ne·s, d’écrivain·ne·s ?
► Contenu	Nous continuerons d’écouter une libre playlist pour penser, réfléchir, méditer avec et autour de la musique sur cette mélodie de la coupure.
► Bibliographie	Alain Damasio, <i>Vallée du silicium</i> , Paris, Seuil, 2024 Catherine Malabou, <i>Ontologie de l’accident : Essai sur la plasticité destructrice</i> (Variations), Paris, Éditions Léo Scheer, 2014 Karen Barad, <i>Meeting he Universe Halfway</i> : Quantum Physics and the Entanglement of Matter and Meaning, Durham, Duke University Press, 2007 Fred Moten, <i>In the break : the Aesthetics of the Black Radical Tradition</i> , Chicago, University of Minnesota Press, 2003 Saidiya Hartman, <i>Scenes of subjection</i> , New-York, W.W Norton & Company, 2022 Hartmut Rosa, <i>Aliénation et accélération : Vers une théorie critique de la modernité tardive</i> , Paris, La Découverte, 2014 Édouard Glissant, <i>Poétique de la Relation</i> , Paris, Gallimard, 1990. Luc Boltanski, Arnaud Esquerre, <i>Qu’est-ce que l’actualité politique ?</i> Paris, Gallimard, 2022 Bernard Stiegler, <i>Dans la disruption : comment ne pas devenir fou ?</i> Paris, Babel, 2018 Françoise Susini-Anastopoulos, <i>L’Écriture fragmentaire : définitions et enjeux</i> , Paris, Presses universitaires de France, 1997 Kodwo Eshun, <i>Plus brillant que le soleil : aventures en fiction sonore</i> , Paris, Philharmonies de Paris, 2023 Dan Charnas, <i>Dilla Time</i> , Londres, Swift Press, 2023 Jacques Derrida, <i>Politiques de l’amitié</i> , Paris, Galilée, 1994 - <i>Spectres de Marx</i> , Paris, Galilée, 1993 - <i>La dissémination</i> , Paris, Seuil, 1972

FOCUS DOCUMENTATION

Rada BOUKOVA et Marion ROBIN

► Objectifs	Apercevoir dans la documentation du travail un petit sentier ou une grande promenade donnant l’occasion d’une autre relation à l’art, d’une entrée par une autre facette dans le travail plastique. Aborder les choix de documentation du travail comme étant aussi représentatifs que le travail lui-même, par extension, suite, choix d’une distance et/ou d’une proximité, déplacement, interprétation, capture d’expérience, ouverture. Faire interagir les gestes et les médiums pour trouver son propre mode de dialogue entre son travail et sa documentation, aussi en regard de l’adresse et de la circulation désirée.
► Contenu	La documentation d’un travail plastique dit beaucoup des décisions des artistes et des auteur·rices. À travers elle, se pose la question du statut des choses et de l’influence du langage sur ce qu’on regarde. Est-ce qu’il s’agit de clarifier, d’être ailleurs, de complexifier, d’informer, de matérialiser, d’authentifier, de dire la part scientifique, de donner une preuve, de chercher l’autonomie ? Est-il possible de se dédouaner de la question ? Quels liens la documentation entretient-elle avec le souvenir, le fragment, le secret, le point de vue, la mémoire, la sauvegarde, le quotidien ? Où s’arrête la maîtrise sur l’œuvre et comment les choses nous parviennent ? À travers différents exemples, nous tenterons de regarder l’énergie dépensée pour rester en contact avec la réalité du travail artistique depuis sa documentation, nous observerons ensemble différentes manières de faire. Ces temps de partage viendront en regard d’une recherche liée à la pratique personnelle.
► Méthode	3 rendez-vous par semestre consacrés à l’observation de méthodes singulières d’artistes et d’auteur·rices et au travail pratique de documentation pour chaque étudiant·e, tout médium confondu.
► Évaluation	Assiduité, engagement dans les échanges et la pratique.
► Références	Liza BEAR, <i>Splitting</i> , film super 8 couleur, silencieux, 10’, 1974 Hélène BERTIN, Valentine Schlegel, <i>je dors, je travaille</i> , Paris, future, CAC Brétigny, 2017 Claire BISHOP, <i>on the superabundance of research-based art</i> , INFORMATION OVERLOAD, Artforum April 2023 Guy DE COINTET, <i>Marie de Brugerolle</i> JRP/Ringier Kunstverlag : 2011. Pati HILL, <i>letters to Jill, a catalogue and some notes on copying</i> , Arcadia University, première édition 1979 Gordon MATTA-CLARK, entretiens, Paris, éditions Lutanie, 2011 Gordon MATTA-CLARK, les photomontages Craig OWENS, <i>Le Discours des autres</i> , Romainvillle, éditions Même Pas l’Hiver, 2022 Yvonne RAINER, <i>poèmes</i> , Lyon, trente-trois morceaux, 2021 Lynne SACHS, Barbara HAMMER, <i>A month of single frames</i> , 16mm, documentaire couleur, 14’, 2019 AWARE, <i>Archives of Women Artists</i> , Research and Exhibitions : https://awarewomenartists.com/ Le réseau documents d’artistes : https://reseau-dda.org/fr

RÉALITÉS D’UNE EXPOSITION

Philippe EYDIEU
et In extenso, lieu associatif d’art contemporain à Clermont-Ferrand

► Objectifs	En partenariat avec In extenso, lieu d’art contemporain fondé en 2002, « Réalités d’une exposition » vise à familiariser les étudiant-es aux divers métiers qui prennent en charge, gèrent, exposent et diffusent l’art contemporain.
► Contenu	Les étudiant-es seront accompagné-es sur chaque étape de réalisation d’une exposition : l’écriture d’un projet, l’invitation des artistes, la sélection des œuvres, le suivi de production, la gestion d’un budget, la communication, le montage, la médiation, le démontage...
► Méthode	Conception et organisation d’une exposition par un collectif de 8 étudiant-es en relation avec l’équipe d’In Extenso.
► Évaluation	Participation active et assidue. Ce projet ne donne pas lieu à une évaluation spécifique mais il vient enrichir le parcours de l’étudiant-e dans l’école et dans ses projets post-DNSEP. Cet apport peut notamment se mesurer lors des évaluations.

RÉALITÉS DE L’ART

Zoé HALLER
Intervenant-es

► Objectifs	À travers la présentation des activités et des professions en relation directe ou indirecte avec le champ de l’art et celui de l’exposition, les Réalités de l’art ont pour objectif d’aider les étudiant-es à préciser leur projet professionnel et à préparer leur parcours à la sortie de l’école. Il vise également à apporter des outils et des repères pour mieux appréhender le paysage artistique, pour se familiariser avec les règles juridiques et sociales du travail artistique, pour savoir communiquer et pour penser son organisation et son économie de travail.
► Contenu	Rencontres et témoignages d’expériences avec des artistes et des professionnel·les de l’art : galeristes, médiateur·rices, commissaires d’exposition, régisseur·euses, directeur·ices d’institutions, conservateur·rices, conseiller·es artistiques, juristes, collectionneur·euses, représentant·es d’associations d’artistes... Présentation des choix possibles après le DNA ou le DNSEP en termes de poursuite d’études. Présentation des dimensions administratives du travail artistique (droit d’auteur·rice, statut, déclarations, etc.), des formes d’organisation collective (associations, collectifs), du dossier artistique (portfolio, cv), de l’organisation du monde de l’art et des dispositifs de soutien à la création et à la diffusion de l’art. Séances de découverte des approches et principaux objets de la sociologie de l’art (mondes de l’art, institutions, marchés, trajectoires, talents, publics, etc.).
► Méthode	Rencontres avec des intervenant·es. Workshops pratiques. Tables rondes. Ateliers. Modules d’information.
► Évaluation	Participation active et assidue. Ces rencontres ne donnent pas lieu à une évaluation spécifique mais leurs apports se mesurent notamment lors des évaluations croisées où l’étudiant-e est amené·e à se situer par rapport à son parcours dans l’école et ses projets post-DNSEP (voir page 66). Les workshops pourront donner lieu à une appréciation sur la qualité et la pertinence de l’implication.
► Bibliographie/ Webographie	AC//RA - Art Contemporain en Auvergne-Rhône-Alpes, www.ac-ra.eu CNAP - Centre National des Arts Plastiques, www.cnap.fr CIPAC - Fédération des professionnels de l’art contemporain, www.cipac.net Économie solidaire de l’art - http://www.economiesolidairedelart.net FRAAP – Fédération des Réseaux et Associations d’artistes plasticiens : www.fraap.org

1A>5A

PARLONS TRAVAIL

Enseignant·es et intervenant·es

► Objectifs	S'exercer à l'accrochage en le considérant comme partie intégrante de la recherche (1A>5A). Apprendre à s'adresser à l'autre par les formes et leur présentation, et commencer à déceler les liens entre les travaux (1A). Partager et croiser les regards sur les projets et recherches en cours pour enrichir les approches (1A-2A). Expérimenter des modalités de présentation de ses recherches, expérimentations et propositions plastiques en en comprenant les différents statuts (2A). Affiner ses choix de mises en espace pour situer son travail (3A) et en ajuster l'adresse (4A). Trouver les modalités de partage de sa démarche en prenant en compte les manières de l'adresser et le contexte (5A).
► Contenu	Proposés principalement sur des lundis et vendredis, les Parlons travail sont des temps d'expérimentation et de partage autour d'une présentation de travaux et recherches en cours. Sur un principe d'inscription sur l'application OneDrive de la plateforme Microsoft Office 365 de l'ÉSACM, des étudiant·es d'années différentes, accompagné·es par au moins 2 enseignant·es, échangent autour d'éléments mis en partage, en situation ou en exposition. Il peut s'agir tout autant d'une recherche en cours, de l'accrochage d'une ou plusieurs propositions plastiques, d'un déploiement d'un ensemble de travaux, d'un essai de performance, etc. Les inscrit·es choisissent l'espace qu'il·elles souhaitent utiliser au regard des salles disponibles. Sans inscription préalable, tou·tes les étudiant·es qui le souhaitent peuvent se joindre aux échanges sur tout ou partie de la journée. Des Parlons travail sont par ailleurs mis en place pour les étudiant·es d'années spécifiques (voir plannings semestriels page page 191) sur plusieurs jours successifs.
► Méthode	Présentation de travaux et/ou recherches, abouties, en cours ou à l'état de projet. Échanges ouverts entre étudiant·es et enseignant·es.
► Évaluation	Présence active, générosité dans les échanges et qualité des apports (1A>5A). Évaluation des travaux présentés et de leur mise en partage en prenant en compte les attendus différenciés selon les années du cursus (voir page 44).

1A>2A

ASSISTANAT DE DIPLÔMES

Enseignant·e coordinateur·rice d'année
Étudiant·e d'année diplômante

► Objectifs	Comprendre les enjeux d'une formation en école d'art (1A). Appréhender le format et les exigences du diplôme de fin de 1 ^{er} cycle (2A). Apprendre et mettre en œuvre des techniques de production, d'accrochage et d'installation. Appréhender la fonction d'assistant·e d'artiste. Découvrir le travail d'étudiant·es plus avancé·es dans leur projet personnel et bénéficier d'un échange plus approfondi avec elles-eux autour de leur parcours et de leur travail.
► Contenu	Les étudiant·es de 1 ^{re} année assistent les étudiant·es de 5 ^e année dans la préparation et le passage de leur DNSEP. Les étudiant·es de 2 ^e année assistent les étudiant·es de 3 ^e année dans la préparation et le passage de leur DNA. Il·elles doivent s'ajuster au projet et aux besoins de chaque étudiant·e assisté·e que se soit pour contribuer à la production de travaux, pour préparer les espaces de passage du diplôme ou pour veiller au bon déroulement de la soutenance plastique. Ces assistanats se mettent en place dans le courant du 2 nd semestre suite à des temps de rencontres organisées par les étudiant·es d'années diplômantes autour de leur travail. Les assistanats commencent la semaine du 26 mai 2025, et mobilisent les étudiant·es de 2 ^e année jusqu'à fin-juin et de 1 ^{re} année jusqu'au 16 juin 2025. Les assistant·es peuvent toutefois être occasionnellement mobilisé·es en amont de cette période, notamment au moment des semaines de préparation des diplômes au printemps, mais en dehors des temps d'enseignements auxquels il·elles doivent assister.
► Méthode	Auto-enseignement. Apprentissage par l'expérience et le dialogue.
► Évaluation	Si l'assistanat ne fait pas l'objet d'une évaluation spécifique, la qualité et la justesse de l'implication et de l'engagement peuvent être prises en compte par l'équipe pédagogique lors de la commission de fin de semestre notamment dans l'attribution des crédits relatifs aux rapport à l'autre / partage (voir «évaluation : exploration & étayage», page 68). La non-réalisation d'un assistanat entraîne également la non-attribution d'une partie des crédits du semestre.

2A>5A

CRÉDITS LIBRES

Enseignant·es de l'établissement partenaire

- **Objectifs**

Acquérir des connaissances complémentaires dans des domaines d'études qui ne sont pas enseignés à l'ÉSACM (sociologie, anthropologie, musicologie, ...) Découvrir une approche pédagogique différente. Préparer un projet d'orientation en suivant des enseignements spécialisés (médiation, diffusion de spectacle vivant, préparation de concours...)
- **Contenu**

Les étudiant·es ont la possibilité de suivre un ou plusieurs enseignements auprès d'établissements de formation avec lesquels l'ÉSACM est un partenariat, notamment au sein de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines et de l'Université Clermont Auvergne (UCA ou en relation avec le Rectorat. Ils-elles sont alors dispensé·es de droits d'inscription dans l'établissement de la structure d'accueil.

La présentation des cours proposés est envoyée aux étudiant·es en amont de la rentrée. Les intéressé·es transmettent leurs vœux à la responsable des mobilités début septembre pour les cours du 1er semestre, et mi-décembre pour les cours commençant au 2e semestre. Si l'équipe enseignante et le responsable des études valident la faisabilité et la pertinence des choix de cours au regard des préoccupations et projets de l'étudiant·e et ce·tte dernier·e peut être autorisé·e à être partiellement absent·e de certains enseignements voir) en être exempté·e.
- **Méthode**

De nature diverse selon les cours suivis (cours magistraux, travaux dirigés, séminaire...)
- **Évaluation**

Les attendus et les critères de l'évaluation sont définis par l'établissement d'accueil en début de semestre. L'enseignant·e en charge du cours transmet les appréciations en amont de la commission de fin de semestre. Selon la nature des cours suivis, cette évaluation sera prise en compte dans l'attribution des crédits relatifs à tout ou partie des quatre unités d'apprentissage (exploration, étayage, singularisation/individuation, rapport à l'autre/partage).

2A>5A

MOBILITÉS D’ÉTUDES

Etablissement d’accueil

► Objectifs	Permettre aux étudiant·es de faire des expériences humaines et culturelles qui viennent enrichir leur personnalité et leur travail. Découvrir d’autres pratiques et d’autres manières d’enseigner l’art. Améliorer leur pratique d’une langue.
► Contenu	À partir du semestre 4, les étudiant·es ont la possibilité de réaliser un semestre d’études dans un établissement partenaire de l’ÉSACM en Europe. Les mobilités hors Europe sont réservées aux étudiant·es en 2e cycle. Les années 2 et 4 sont des années privilégiées pour effectuer une mobilité d’études. Suite à la validation du projet de mobilité par l’équipe pédagogique (voir procédure page 68) puis l’acceptation par l’établissement d’accueil de la candidature, l’étudiant·e part pendant un semestre à l’étranger pour suivre les enseignements définis dans le contrat d’étude qu’il.elle a signé avant son départ. Les échanges avec l’équipe pédagogique se poursuivent si besoin pendant le semestre (notamment autour de l’avancée de l’essai).. Une rencontre autour des travaux réalisés pendant la mobilité est organisée au retour avec l’équipe pédagogique pour aider l’étudiant·e à se réinscrire dans l’école et les attendus à venir.
► Méthode	Relative à chaque approche pédagogique proposée par les établissements partenaires.
► Évaluation	Grâce au système de transfert de crédits (ECTS), les évaluations passées à l’étranger sont entièrement prises en compte dans la formation à l’ÉSACM. Les crédits acquis sont répercutés sur le relevé de crédits de l’étudiant·e après remise du certificat d’évaluation établi par l’établissement d’accueil.

2A>5A

STAGES / RÉSIDENCES

Structures d’accueil

► Objectifs	Élargir sa connaissance des activités, métiers et contextes de travail, en relation directe ou indirecte avec le champ de l’art (2A-3A). Approfondir sa connaissance et sa compréhension des réalités et des réseaux professionnels (4A-5A). Développer des compétences pratiques en termes d’outil et de travail en équipe (2A>5A). En vue d’un projet de réorientation, les étudiant·es en 1re année ont également la possibilité de réaliser un stage d’observation, en dehors des temps d’enseignements et dans un autre domaine que celui de l’art (1A).
► Contenu	En 1 ^{er} comme en 2 ^e cycle, les étudiant·es ont des stages obligatoires à réaliser pour valider leur cursus. Ils peuvent être fractionnés en plusieurs temps et doivent se dérouler en dehors des temps d’enseignement en 2e année ou sur des périodes validées au préalable avec les coordonateur·rices d’année pour les étudiant·es en 3e année et plus. En s’appuyant sur les offres diffusées par mail ou lors de rendez-vous individuels avec des enseignant·es, l’étudiant·e cible puis démarche des structures/personnes pouvant l’accueillir en stage. Une fois, son stage identifié, il.elle transmet au secrétariat pédagogique, au moins trois semaines avant le début du stage, une fiche de renseignement remplie en concertation avec le·la maître de stage et dans laquelle sont notamment présentés la structure d’accueil, les missions confiées et les objectifs du stage (savoirs et connaissances acquis). La demande fait ensuite l’objet d’une validation par l’enseignant·e coordinateur·rice d’année qui veille à la pertinence de l’expérience par rapport au parcours et au projet de l’étudiant·e. Les programmes de résidence en France ou à l’étranger proposés en 2e cycle sur appel à candidature (voir page 68) sont apparentés à des périodes de stage. Toutefois seule la moitié du temps de séjour est comptabilisé pour amener les étudiant·es à faire l’expérience de différents contextes professionnels.
► Méthode	Stage en milieu professionnel en France ou à l’étranger (voir page 69). En phase programme (2A-3A), les étudiant·es doivent à minima avoir réalisé 2 semaines de stage(s), contre 1 mois en phase projet (4A-5A). Les stages d’observation en 1re année sont liés à des projets de réorientation et font l’objet d’une validation préalable par le responsable des études et les enseignant·es coordinateur·rices d’année.
► Évaluation	La période de stage est prise en compte sur remise d’une attestation de fin de stage. Il ne fait pas l’objet d’une évaluation spécifique mais la capacité des étudiant·es à mobiliser avec pertinence les apports de ces expériences est évaluée au travers de l’ensemble de leur travail plastique. L’impact des stages se mesure également lors des évaluations croisées où il.elles sont amené·es à se situer par rapport à leur parcours dans l’école et leurs projets post-diplômes (voir page 58). Si le nombre de jours minimum requis n’est pas atteint à la fin du 1 ^{er} semestre de l’année diplômante, l’étudiant·e n’obtient alors pas tous les crédits de son semestre. Sa diplômabilité sera conditionnée à la validation de son quota de stage avant la fin de l’année. Il·elle devra avoir réalisé son quota de stage avant la fin de l’année scolaire.

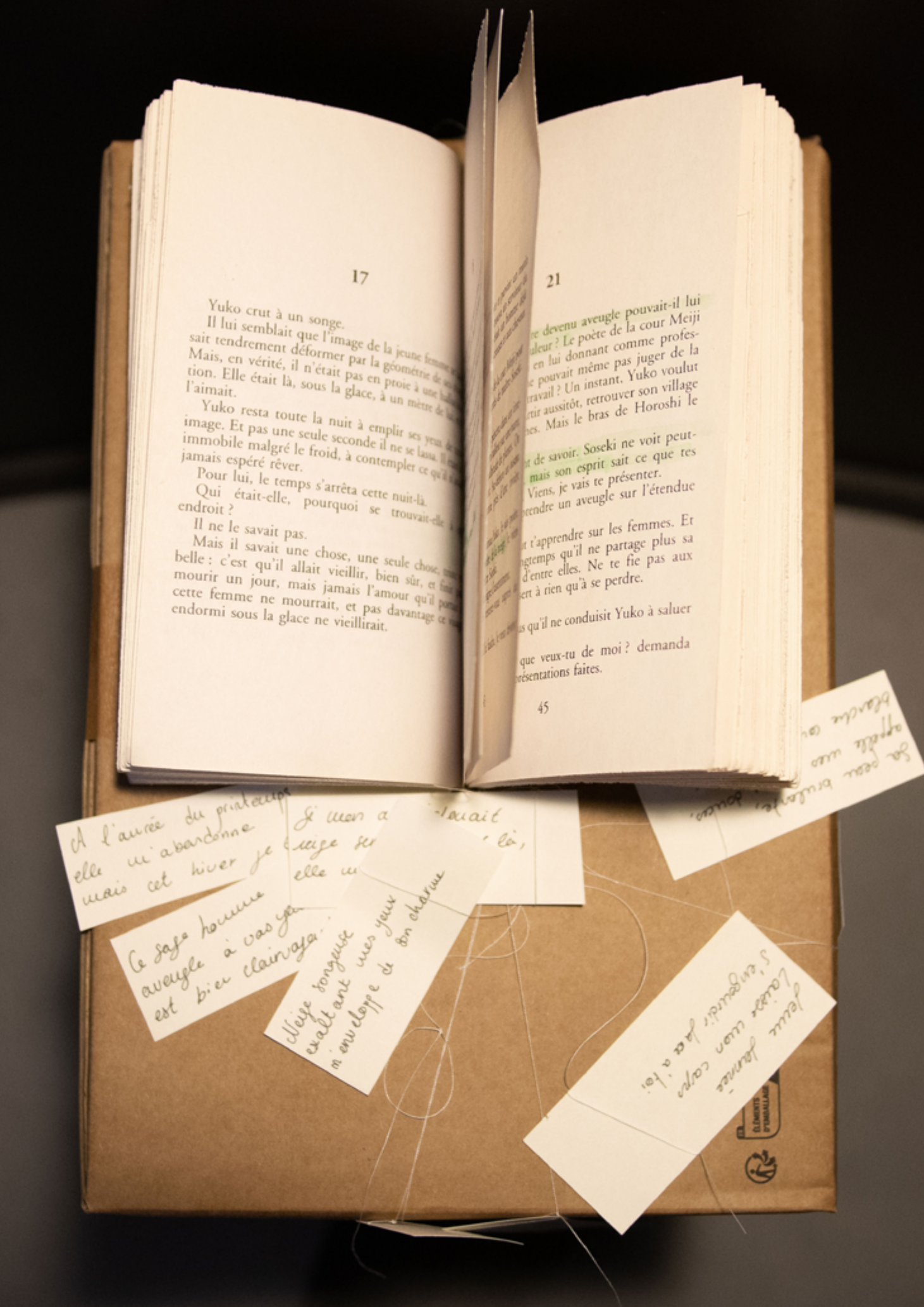
RÉSIDENCE D'ÉCRIVAIN·E

L'ÉSACM accueille, avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes, un·e écrivain·e en résidence afin de soutenir la place importante que l'école souhaite donner à l'écriture et à la littérature dans son projet. Il s'agit d'une résidence de création au cours de laquelle, l'écrivain·e intervient ponctuellement auprès des étudiant·e et, si il·elle le souhaite, au sein de la Coopérative de recherche, à raison de cinq jours de présence par mois d'octobre à juin.

En 2024-2025 c'est Noah TRUONG qui intègre la résidence d'écriture de l'ÉSACM. Né en 1992, Noah Truong est poète et écrivain. Il est l'auteur de deux livres de poésie : Manuel pour changer de corps (ed. Cambourakis, janvier 2024) et Et Pourtant (anciennement Inventair/e ; Paulette éditrice, à paraître). Il a été finaliste du Prix de la Poésie de la Vocation 2022 et du Grand Prix Poésie de la SGDL en 2024 pour Manuel pour changer de corps. Il perfore régulièrement ses textes sur scène, et favorise l'auto-édition et les fanzines, dans une approche communautaire et non élitiste du texte et de la littérature. Il travaille sur son prochain texte, un récit encore très mystérieux, même pour lui.

Liste des résident·es de ces dernières années :

- 2012-2014 - Christophe FIAT
- 2014-2015 - Hélène GAUDY
- 2015-2016 - Yamina BENAHMED DAHO
- 2016-2018- Mathieu LARNAUDIE
- 2018-2019 - Anthony POIRAUDEAU
- 2019-2020 - Kaoutar HARCHI
- 2020-2021 - François DURIF
- 2021-2022 - Jakuta ALIKAVAZOVIC
- 2022-2023 - Fanny TAILLANDIER
- 2023-2024 - Zoé COSSON
- 2024-2025 - Noah TRUONG



Édition et installation réalisées par Inès Despres, dans le cadre de la restitution de la Fabrique Relecture au musée Bargoin, 2024.
Photo par Elena Malakhova. @balance.seeker

PLANNING GÉNÉRAL

L'année scolaire est divisée
en deux semestres :

► **Premier semestre :**
du 30 septembre 2024 au 7 février 2025

► **Second semestre :**
du 10 février 2025 au 27 juin 2025

Les plannings ci-après sont donnés à titre indicatif.
Il est important de se référer à l'agenda partagé (voir
Outils de communication) pour une vision actualisée
des emplois du temps.

[illegible]

[illegible]

PLANS DE L'ÉSACM

			JUIN									
			1A	2A	3A	4A	5A	Rech.	Autre	Autre	Autre	
S22	D	1										
maine	L	2								Rex	Comm éval 1A 3,5 jrs	
	M	3										
	Me	4										
	J	5										
	V	6										
	S	7										
	D	8										
maine	L	9	Lundi de Pentecôte									
	M	10									comm éval 2A 2,5 jrs	
	Me	11	DNSEP									
	J	12										
	V	13										
	S	14										
	D	15										
maine	L	16										comm éval 4A 2 jrs
	M	17										
	Me	18										
	J	19									Comm admiss	
	V	20										
	S	21										
	D	22										
maine	L	23									DNA	
	M	24										
	Me	25										
	J	26										
	V	27										
	S	28										
	D	29										
maine	L	30									JP	
	M	1									JP	
	Me	2									JP	
	J	3										
	V	4										

REZ-DE CHAUSSÉE

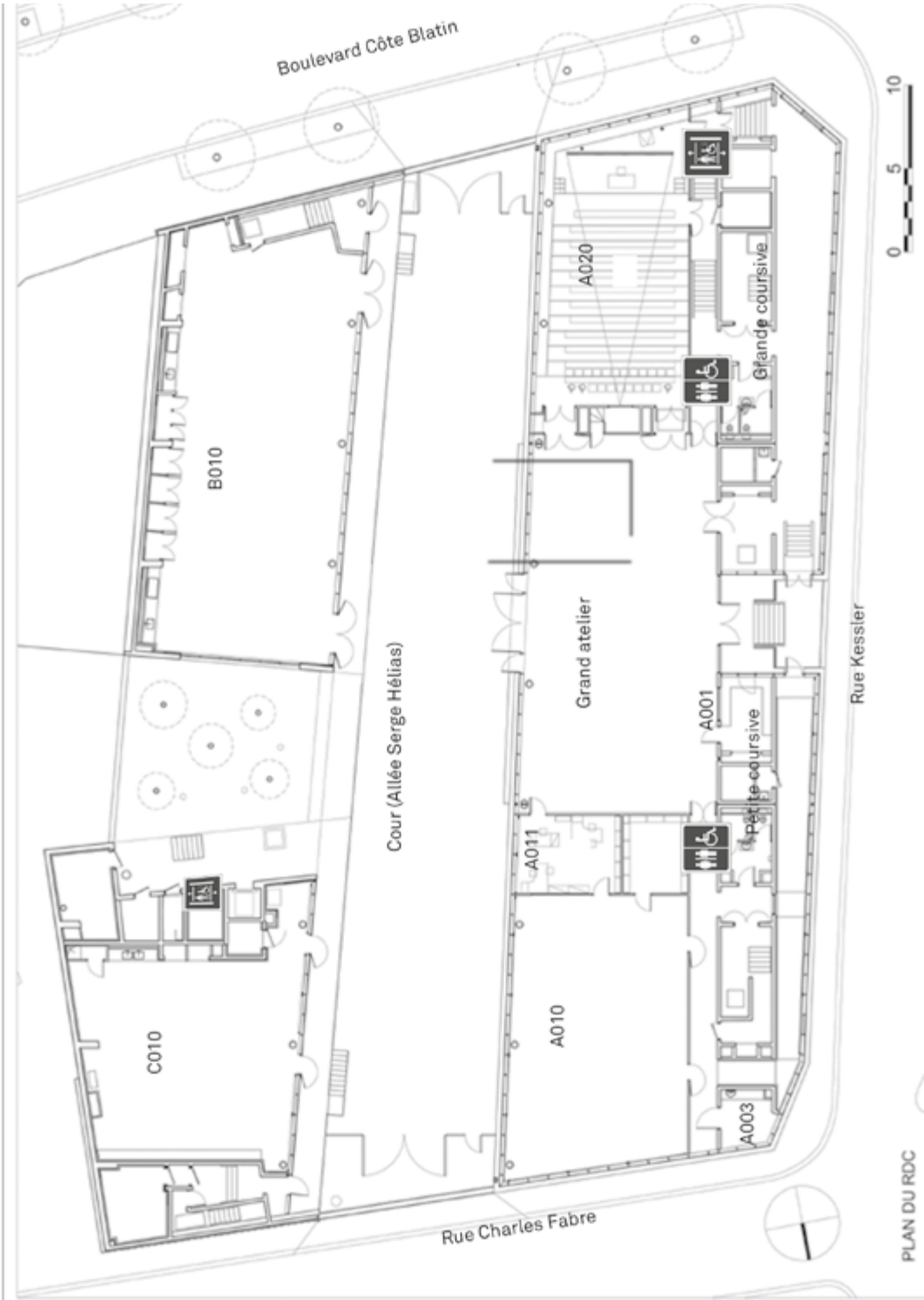
- A001. Accueil

A003. Permanence psychologique / cellule d'écoute

A010. Bibliothèque

A011. Bureau bibliothèque

A020. Amphi
- B010. Volume
- C010. Menuiserie



1^{ER} ÉTAGE

- A110. Atelier impression/édition

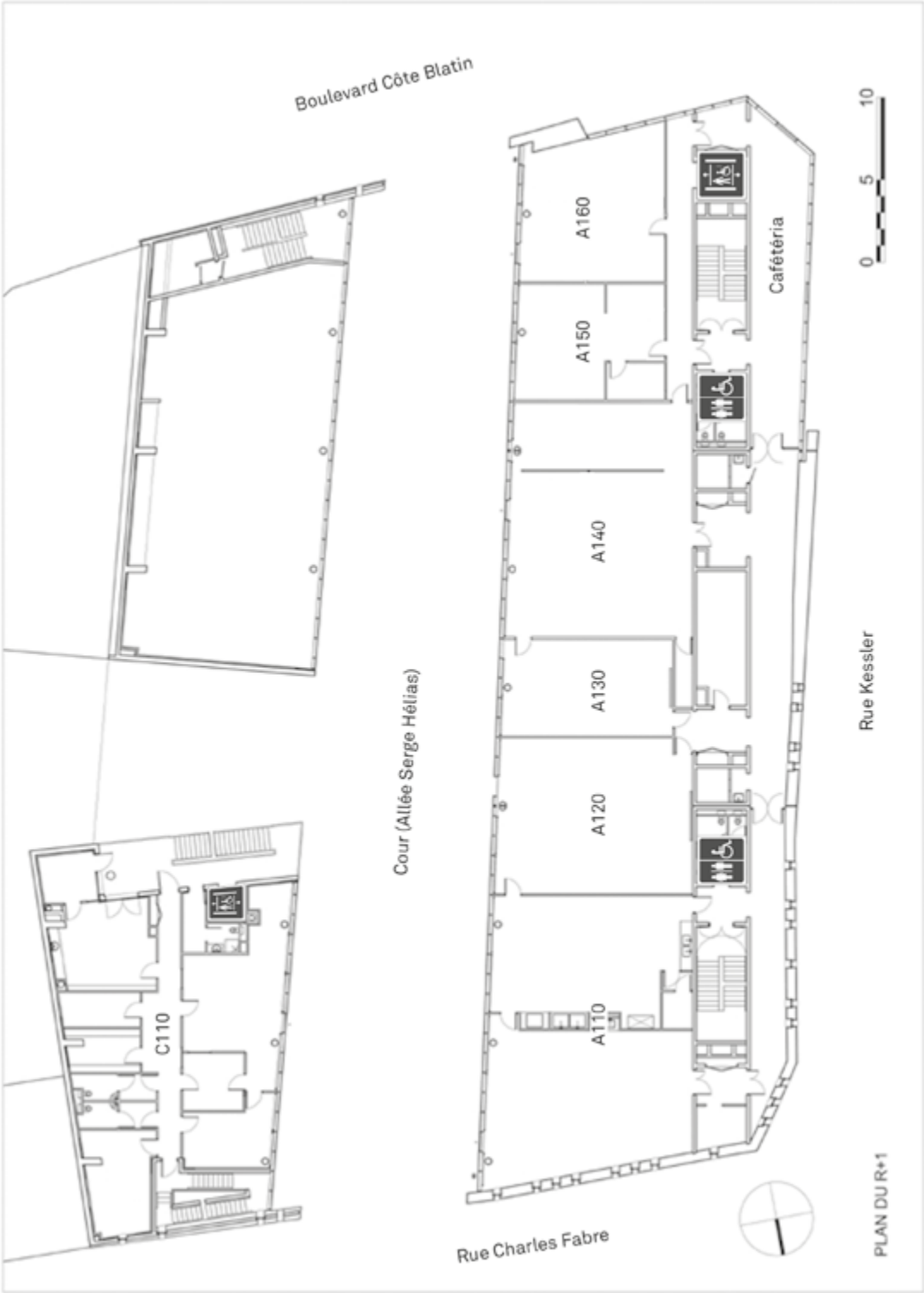
A120. Grande CG

A130. Petite CG

A140. Salle multimédia

A150. Atelier photo numérique

A160. Fablab
- C110. Administration



2^E ÉTAGE

- A210. Atelier

A220. Atelier

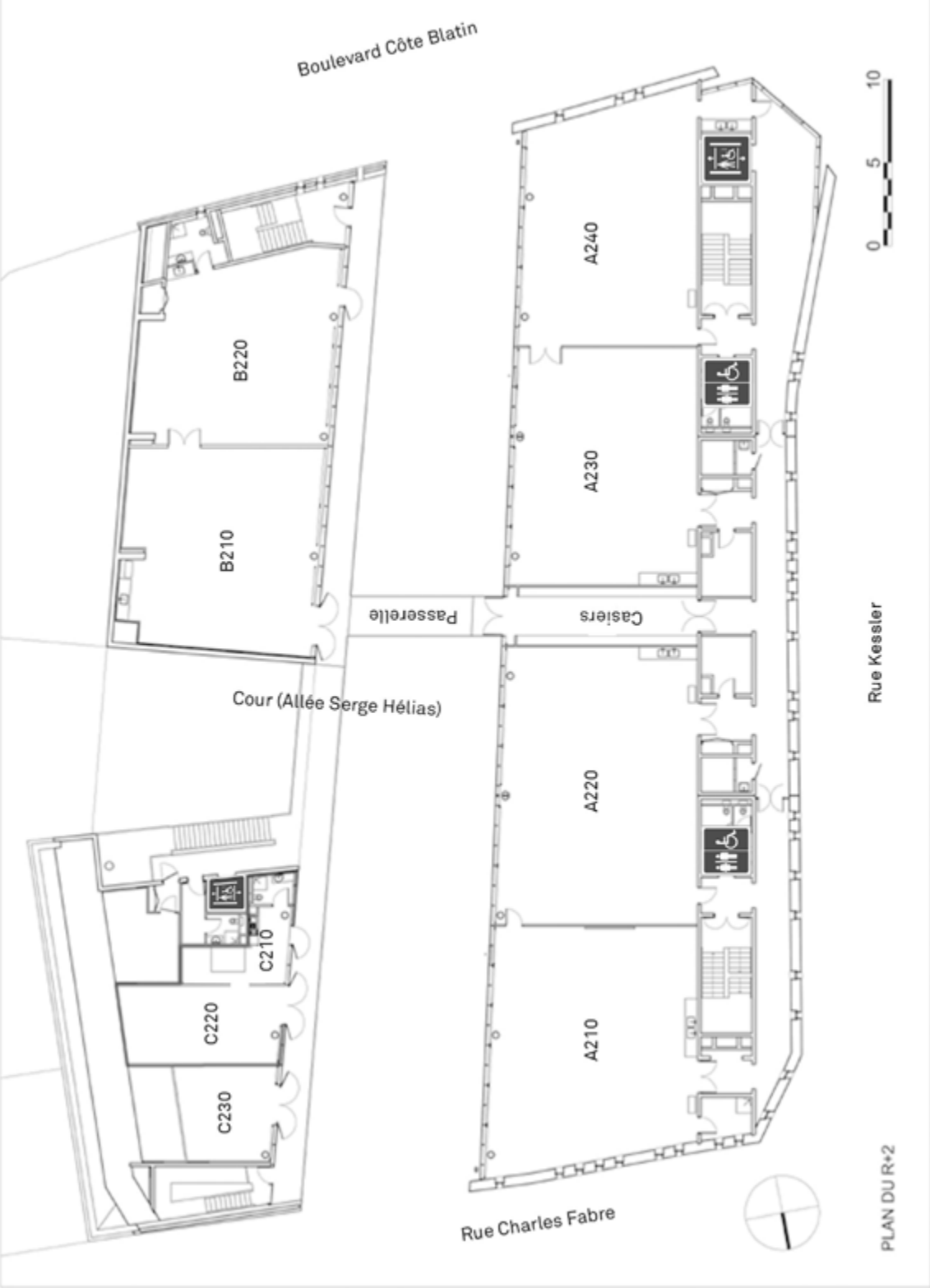
A230. Atelier

A240. Atelier
- B210. Atelier

B220. Coopérative de recherche
- C210. Studio

C220. Administration

C230. Administration



3^E ÉTAGE

- A310. Atelier cours publics et danse

A320. Salle de présentation noire

A330. Salle de présentation vitrée

A340. Studio de prise de vue

A350. Salle de projection vidéo

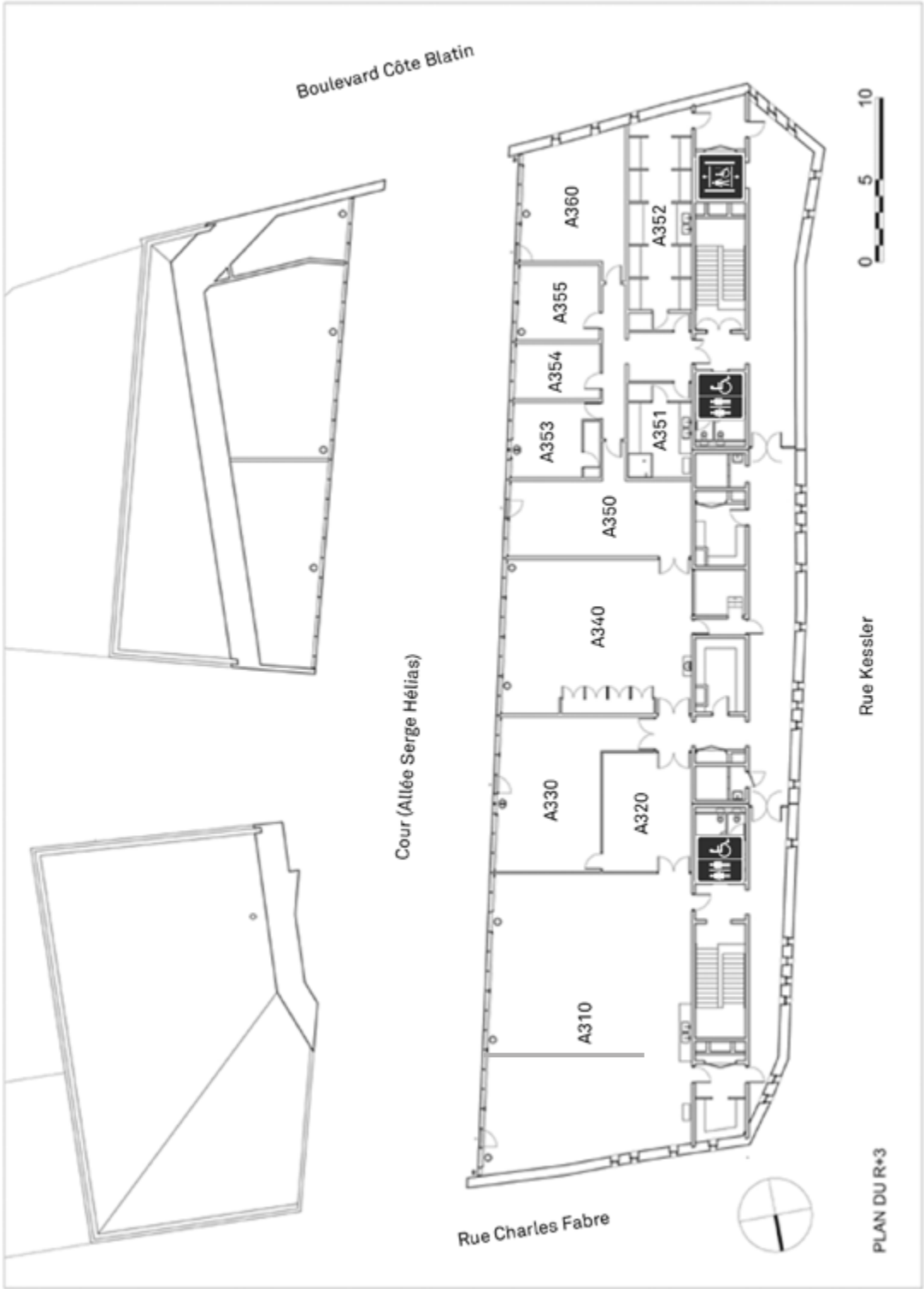
A360. Salle de montage vidéo
- A351. Labo photo

A352. Labo photo

A353. Bureau vidéo

A354. Studio enregistrement son

A355. Studio musique



VIE ÉTUDIANTE

■ STATUT

Les élèves inscrit·es à l'ÉSACM ont le statut d'étudiant qui leur donne accès à la sécurité sociale, aux services médicaux et sociaux, aux bourses, aux restaurants universitaires, à des réductions... L'édition de la carte étudiante et la délivrance des attestations de scolarité se font à réception du dossier d'inscription complet. L'arrêt de la scolarité en cours d'année entraîne la suppression des bourses (démarches faites par l'administration de l'école auprès des services du CROUS). Les droits au régime étudiant en matière de sécurité sociale prennent fin au 31 août. Ils peuvent toutefois être prolongés automatiquement et à titre provisoire, jusqu'au 30 juin de l'année suivante au titre du maintien de droits en l'absence d'une protection sociale en tant qu'assuré·e ou ayant-droit d'un·e assuré·e.

■ BOURSES

Bourses sur critères sociaux

Les bourses de l'enseignement supérieur sont attribuées aux étudiant·es de l'ÉSACM, exclusivement par le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires), sur critères sociaux, sous réserve de recevabilité de la demande, en fonction des ressources et des charges des parents ou du tuteur légal. Elles permettent aux bénéficiaires d'entreprendre ou de poursuivre des études supérieures auxquelles, sans cette aide, il·elles auraient été contraint·es de renoncer en raison de leur situation sociale. Les demandes se font sur le site du CROUS, dans le respect des dates indiquées : www.crous-clermont.fr

Aides d'urgence

Les étudiant·es qui seraient confronté·es à une situation critique ou qui traverseraient une période difficile nécessitant une aide financière en urgence peuvent bénéficier d'aides spécifiques. Selon les besoins, cette aide spécifique peut être **une allocation annuelle** (via une demande de bourse) **ou une aide ponctuelle**, jusqu'à 500€, (après rendez-vous avec un·e assistant·e social·e).

Dans tous les cas, la demande est à faire auprès des services sociaux du Crous.

■ FRAIS À L'INSCRIPTION

Droits d'inscription

L'inscription au cursus des candidat·es admis·e est annuelle et personnelle.

Le montant des frais d'inscription est fixé par le Conseil d'Administration de l'ÉSACM. Il est exigible au moment de l'inscription de l'étudiant.

- pour les étudiant·es de 1^{er} cycle : 450€
- pour les étudiant·es de 2^e cyle : 500€.

Les boursier·es sont exonéré·es de la moitié de ces frais.

En cas de désistement, d'abandon en cours de cursus de l'étudiant·e ou acté comme tel par l'équipe pédagogique, de démission ou de renvoi, quels qu'en soient les motifs, les droits versés ne peuvent faire l'objet de remboursement ou d'exemption de par leur nature de droits d'inscription.

Contribution vie étudiante et de campus (CVEC)

Pour pouvoir finaliser leur inscription à l'ÉSACM, les étudiant·es doivent s'acquitter de la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) qui s'élève à 103€ pour l'année universitaire 2024-2025.

L'argent récolté sera destiné à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiant·es et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé.

Sont exonéré·es les boursier·es du CROUS, les étudiant·es bénéficiant du statut de réfugié, de la protection subsidiaire ou ceux·celles qui sont enregistré·es comme demandeur·e d'asile.

Les étudiant·es suivant un double cursus ne s'acquittent qu'une fois de la CVEC.

■ ASSURANCES

Les étudiant·es doivent justifier au moment de leur inscription d'une couverture de responsabilité civile (individuelle ou parentale) pour les dommages qu'ils seraient susceptibles de causer. Elle est obligatoire pour participer aux enseignements dispensés dans ou en dehors des locaux de l'école. Si leur attestation arrive à échéance en cours d'année, il·elles doivent fournir un nouveau justificatif au secrétariat pédagogique.

■ HÉBERGEMENT

En cité universitaire

Le CROUS propose des logements attribués sur critères sociaux et en fonction des places disponibles (www.crous-clermont.fr).

Allocation logement

Les étudiant-es peuvent obtenir une aide personnalisée au logement (APL) voire une allocation de logement social (ALS). Renseignement et simulation de vos droits sur www.caf.fr

■ RESTAURATION

Restaurants universitaires

Les étudiant.es sont invité.es à créer un compte sur le site messervices.etudiant.gouv.fr
lien : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/> puis à activer leur compte IZLY, qui leur permet de manger au restaurant universitaire du Clos Saint-Jacques (25 rue etienne Dolet) et au restaurant Philippe Lebon (28 boulevard Côte-Blatin).
Pour en savoir plus sur la création et le fonctionnement du compte IZLY, consultez la page du CROUS «Payer avec son compte Izly dans les restos U et sur les campus».
lien : <https://www.crous-clermont.fr/se-restaurer/payer-son-repas/payer-avec-son-compte-izly-dans-les-restos-u-et-sur-le-campus/>

Épicerie solidaire Esope 63

Située à deux pas de l’école, 67 boulevard Côte-Blatin, et ouverte du mardi au vendredi de 14h30 à 18h30, cette épicerie solidaire vend des produits à 10 ou 20% de leur valeur pour des étudiant-es qui rencontrent difficultés financières et dont le budget limité ne leur permet pas de se nourrir sainement voire régulièrement.
Pour en bénéficier, les étudiant-es doivent déposer un dossier étudié par une commission : www.esope63.fr

■ ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

Service Université Culture

Le SUC propose de nombreuses activités culturelles (ateliers danse, théâtre, musique...) destinés aux étudiant-es. La plupart des propositions sont gratuites.
29 boulevard Gergovia – 63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 34 66 03
E-mail : suc@uca.fr
<https://culture.clermont-universite.fr>

Service universitaire des activités physiques et sportives

Le SUAPS propose plus de quarante activités (sports collectifs, plein-air, glisse, entretien, etc..) structurées par niveau, de l’initiation à l’entraînement. Le montant de la cotisation varie selon l’activité choisie.

Stade universitaire – 15 bis rue Poncillon
63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 29 32 01
<https://sport.uca.fr/>

Carte Si T Jeune

Une carte nominative gratuite pour découvrir les activités sportives, culturelles et de loisirs de la Ville. Toute l’année des invitations , des soirées spéciales, des rencontres artistes, des tarifs super-réduits.
• Pour les jeunes de 12 à 27 ans, qui habitent, travaillent ou étudient à Clermont-Ferrand.
• Elle est valable pour l’année en cours (du 1^{er} septembre au 30 septembre de l’année suivante)
• Pour obtenir votre carte il faut présenter un justificatif d’identité et renseigner une fiche d’adhésion qui sera enregistrée sur un fichier informatique.
Plus d’infos : <https://clermont-ferrand.fr/carte-si-t-jeune>

Pour toute information complémentaire, consulter le guide de l’étudiant clermontois édité par la ville de Clermont-Ferrand : [www.clermont-ferrand.fr/guide-de-l-etudiant-clermontois.html`](http://www.clermont-ferrand.fr/guide-de-l-etudiant-clermontois.html)

■ LIEUX SOLIDAIRES

LieU’topie

Située à proximité de l’ÉSACM, LieU’topie est une association étudiante culturelle et solidaire à fort ancrage local mais aussi un tiers-lieu revêtant la forme d’une épicerie, d’un café, d’un bar, d’une salle d’exposition mais aussi un lieu de diffusion. Ouvert en semaine, et ponctuellement le week-end, l’association propose une programmation culturelle riche en débats, concerts, expositions, rencontres, des soirées jeux...
Le LieU met également à disposition en journée une cuisine équipée ainsi qu’une machine à laver.
Ses actions invitent les étudiant-es et citoyen-nés clermontois-es à expérimenter de nouvelles pratiques dans la convivialité et l’inclusivité, notamment grâce à son collectif Femmes de Mars luttant contre tout type de discriminations et soulevant des questions autour du féminisme et LGBTQIA+, selon une dynamique orientée par les valeurs de l’économie sociale et solidaire, de l’écologie et de l’éducation populaire.
L’ÉSACM et LieU’topie ont développé un principe d’accueil réciproque de certaines de leurs activités.

LieU’topie – 21 rue Kessler 63000 Clermont-Ferrand
Tél. 07 82 21 31 40
contact@lieutopie.org
lieutopie-clermont.org

La Ferme urbaine Landestini-Clermont Auvergne

La Ferme urbaine de Clermont-Ferrand est un lieu collectif et ouvert de pratique, d’expérimentation et d’insertion par le partage de savoirs autour de la culture maraîchère en permaculture et agroécologie. Elle s’intéresse plus largement aux enjeux de la nature, de l’alimentation et du lien social en milieu urbain. L’une de ses missions est de favoriser la rencontre entre des publics très différents autour de ces sujets. Selon une conception holistique de la formation qu’elle propose, l’ÉSACM souhaite que les étudiant.es puissent appréhender les liens entre l’alimentation, la santé et l’environnement. En ce sens, elle a signé une convention de coopération avec la Ferme urbaine afin de répondre à l’intérêt grandissant des étudiant.es et des chercheur-es pour la permaculture, tout en permettant à l’ensemble de ses usagers et son personnel de découvrir ce lieu. Les étudiant-es

intéressé-es peuvent contacter directement la Ferme urbaine dans le cadre de cette convention.

La Ferme urbaine – 25 rue Pavin
63000 Clermont-Ferrand
ferme.urbaine.63@gmail.com
<https://www.facebook.com/fermeurbainelandestiniclermontauvergne>
<https://landestini.org/project/ferme-urbaine-landestini-clermont-auvergne>

■ SANTÉ

Sécurité sociale

Depuis la rentrée 2018-2019, la sécurité sociale étudiante est rattachée au régime général. Les étudiant-es sont rattaché-es à la caisse primaire d’assurance maladie de leur lieu de résidence.

Le régime étudiant étant un régime obligatoire, aucun étudiant-e, quelles que soient ses ressources, ne peut relever de la CMU de base (prestation de Régime Général) à l'exception des étudiant-es de plus de 28 ans ayant épuisé leur maintien de droits. Les étudiant-es peuvent cependant bénéficier sous certaines conditions de la CMU complémentaire (protection complémentaire). Pour en bénéficier, l'étudiant-e doit se procurer un dossier auprès d'un-e accompagnateur social, de la LMDE ou de la SMERRA. Le dossier d’instruction doit être ensuite transmis à la CPAM (Caisse Primaire d’Assurance Maladie) qui instruit les demandes et communique à l'étudiant-e une réponse dans un délai de deux mois. Attention, si vous êtes étudiant-e et que vous pouvez bénéficier de la CMU, choisissez entre La Mutuelle Des Etudiants (LMDE) et la SMERRA pour gérer votre CMU complémentaire, afin qu’il y ait une gestion unique de vos dossiers maladie.

Mutuelle

L’adhésion à une mutuelle n’est pas obligatoire mais vivement conseillée aux étudiant-es afin qu’il-elles puissent bénéficier des prestations complémentaires de celles de la sécurité sociale.

Service de Santé Universitaire

Le SSU accueille tous les étudiant-es et propose :

- un accès aux soins (soins et suivis infirmiers), des consultations médicales (médecine générale, gynécologie, maïeutique, neuropsychologie, sport...) ;
- une aide et un soutien psychologique (Bureau d’aide psychologique universitaire) ;
- un accès aux droits et une aide psychosociale (assistant-es sociaux-ales) ;
- de la prévention (bilans, dépistage IST et hépatites, vaccinations) ;
- de la prévention collective (avec les Etudiants Relais

Santé) ;

- un aménagement des études et des examens pour les étudiant-es en situation de handicap en relation avec le SUH.

25 rue Etienne Dolet
Tél. 04 73 34 97 20
E-mail : ssu@uca.fr
www.sante.clermont-universite.fr

Permanence psychologique

En complément du SSU, l’ÉSACM propose une permanence psychologique mensuelle assurée par Magali DUCREUX, psychologue clinicienne.

Pour l’année 2024-2025, les permanences se tiendront dans une salle dédiée (A003)
Lundi 14 octobre 2024 / 9h-15h30
Lundi 18 novembre 2024 / 9h-15h30
Lundi 2 décembre 2024 / 9h-15h30

Les étudiant-es intéressé-es doivent prendre rendez-vous auprès de la psychologue par mail à mdpro63@gmail.com ou au 07 85 14 85 90 en indiquant leurs coordonnées téléphoniques.

Les consultations sont totalement indépendantes de l’école et obéissent aux mêmes principes que toute consultation médicale, notamment en termes de confidentialité.

Service Universitaire Handicap

Les étudiant-es en situation de handicap temporaire ou définitif, d’ordre moteur, sensoriel, psychologique ou lié à une maladie invalidante, doivent s’adresser au SUH qui les accompagnera pour définir et mettre en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation de leur cursus. Il intervient pour la mise en place des aménagements de compensation nécessaires au bon déroulement des études et des examens. Maison de la Vie Etudiante – Campus des Cézeaux
Tél. 04 73 40 55 07
E-mail : suh@uca.fr
www.handicap.clermont-universite.fr

Le SUH travaille en collaboration avec le SSU, l’équipe

de l’ÉSACM et les relais de proximité handicap afin que les étudiant-es bénéficient d’une prise en charge optimale.

Stéphane BRAMANT est référent handicap pour l’établissement. Les étudiant-es ayant besoin d’aménagements spécifiques peuvent se référer à elle en parallèle des démarches entreprises auprès du SUH.

■ PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Information et sensibilisation

Afin de sensibiliser les étudiant-es à la prévention des discriminations et des violences sexistes et sexuelles, des sessions d’information sont prévues aux dates suivantes : 21, 22 et 23 octobre 2024 de 14h à 17h30. Chaque session se déroule en ligne avec 30 étudiant-es. Elles sont assurées par l’association spécialisées La Petite.

La participation à ces sessions ne fait l’objet d’aucune évaluation mais est obligatoire pour obtenir la totalité des crédits nécessaire au 1^{er} semestre.

Ce programme a été mis en place grâce à un financement de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Plateforme de signalement

Le ministère de la Culture a souscrit un contrat avec la société Concept RSE pour que l’ensemble des étudiant-es, des chercheur-euses et des personnels des écoles supérieures culture accède à une plateforme de signalement. Chaque personne fréquentant l’école, que ce soit un-e étudiant-e, un-e chercheur-euse ou un-e agent-e, qui estime être victime d’une discrimination, d’un acte de violence sexuelle ou sexiste ou qui est témoin de tels faits peut contacter cette plateforme qui garantit l’anonymat et la confidentialité.

Cette plateforme de signalement peut être contactée :

- par téléphone : n° vert 0801 90 59 10, du lundi au vendredi de 9h à 13h
- par e-mail : signalement-culture@conceptrse.fr

- en ligne à : <https://conceptrse.fr/signalement-culture/>
- ou en envoyant un courrier à :
Cabinet Concept RSE - Pôle tertiaire ECO WORK - 2 ZI Chartreuse Guiers - 38380 Entre-deux-Guiers
- en flashant le QR code ci-dessous



Dans tous les cas, le code à saisir ou à rappeler est : 1959

Cellule d’écoute

Dans le cadre de sa Charte pour l’égalité entre les genres et la lutte contre toutes les formes de discriminations, l’ÉSACM dispose également d’une cellule d’écoute composée d’enseignant-es, de membres de l’équipe administrative et technique, d’étudiant-es. Un appel à écoutant-es est lancé chaque année auprès des étudiant-es et du personnel. Sa composition est communiquée par voie d’affichage dans l’école et par mail. Les membres de la cellule peuvent être sollicité-es par le biais de l’adresse e-mail : cellule.ecoute@esacm.fr. Chaque mois deux écoutes sont proposées mais toute personne de l’école peut solliciter la cellule d’écoute en dehors de ces créneaux.

La cellule permet d’offrir en premier lieu un espace de parole dans un cadre d’écoute par des personnes formées mais aussi de soutien, d’information et d’orientation dans les cas de situations personnelles difficiles, de discrimination, de harcèlement, de souffrance au travail pour accompagner les étudiant-es et les membres du personnel vers des solutions appropriées à leur situation. Les membres de la cellule sont astreint-es à une obligation de discrétion et de confidentialité.

Les membres de la cellule d’écoute s’engagent à

écouter dans la bienveillance et sans porter de jugement sur les comportements ou les faits qui leur sont relatés. Les écoutant-es garantissent la stricte confidentialité des échanges. Aucune levée de l'anonymat ne peut être réalisée sans l'autorisation de la personne concernée, sauf en cas de danger grave et imminent.

■ VIE DE L'ÉCOLE

Association étudiante

Le Coin Kermesse est l'association étudiante de l'ÉSACM (= BDE). Son rôle est de contribuer, par différentes actions, à la qualité de la vie étudiante au sein de l'établissement. Elle dialogue pour cela avec l'administration et engage des démarches auprès d'organismes extérieurs notamment pour financer ses actions et développer des coopérations.

Le Coin Kermesse a ainsi un rôle de lien entre étudiant-es sur toutes sortes de sujets, notamment pour les nouveaux.elles entrant-es dont elle facilite l'intégration. Elle favorise également l'entraide grâce à ses connexions avec tou·tes les acteur·ices au sein de l'établissement. Son rôle est également de soutenir des initiatives collectives d'étudiant-es en les accompagnant et en déposant des demandes de financement.

Outre l'organisation de fêtes, le Coin Kermesse souhaite développer plusieurs actions cette année :

- Intégration des étudiant.es arrivant.es
- Mise en place de distributeurs de protections périodiques gratuites pour lutter contre la précarité menstruelle ;
- Finalisation d'une fanzinothèque
- Cantine solidaire lors du concours d'entrée
- Marché de Noël

Le Coin Kermesse a besoin chaque année de volontaires pour aider à effectuer toutes ces actions. Si vous souhaitez apporter votre aide, vous pourrez l'indiquer aux étudiant.es du bureau de l'association lors de la présentation ou de l'assemblée générale qui seront effectuées en début d'année, ou bien au cours de l'année.

Vous pouvez également envoyer un mail à : (bde.esacm@gmail.com).

Discussion Whatsapp de groupe : Demander aux étudiant-es de vous ajouter en début d'année

Instagram : https://www.instagram.com/coin_kermesse/

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ÉTUDIANT·E



Approuvé par le Conseil d'Administration (CA), le présent règlement intérieur précise l'organisation de la formation et les modalités de fonctionnement de l'École supérieure d'art de Clermont Métropole (ÉSACM). Tout·e enseignant·e de l'école, titulaire, stagiaire, associé·e, invité·e, contractuel·le ou vacataire et tout membre des services pédagogiques et administratifs appliquent et font appliquer le présent règlement, sous l'autorité du·de la directeur·rice de l'école, en conformité avec la réglementation en vigueur.
Tout·e étudiant·e est tenu·e de prendre connaissance de ce règlement dès son entrée à l'école et doit s'y conformer.

IMPORTANT : Il est à noter que des modifications ou des ajouts peuvent être apportés en cours d'année au présent règlement intérieur Etudiant. Ces changements sont au préalable approuvés, après débats, par le Conseil Scientifique, Pédagogique et de la Vie Etudiante (CSPVE) puis votés par le CA. Le nouveau règlement intérieur est ensuite diffusé aux étudiant·es dont ils doivent attester avoir pris connaissance dans un document signé qu'ils et elles remettent à l'administration.

Glossaire des acronymes utilisés

CA	Conseil d'Administration
CSPVE	Conseil Scientifique Pédagogique et de la Vie Étudiante
CVEC	Contribution Vie étudiante et de Campus
CROUS	Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
DCL	Diplôme de Compétence en Langue
DELFI	Diplôme d'Études en Langue Française
DNA	Diplôme National d'Art
DNSEP	Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique
ECTS	European Credit Transfert System
EPCC	Établissement Public de Coopération Culturelle
ÉSACM	École supérieure d'art de Clermont Métropole
SUH	Service Universitaire du Handicap
SSU	Service de Santé Universitaire
TCF	Test de connaissance du français

CHAPITRE 1 : ORGANISATION DE LA FORMATION

1. TEXTES DE RÉFÉRENCES

Le présent règlement intérieur forme le cadre général de l'organisation de la formation à l'ÉSACM. Il applique les textes réglementaires qui régissent les études supérieures d'arts plastiques et en précise les modalités d'application dans le programme pédagogique de l'école et leurs incidences sur la scolarité dans les 1^{er} et 2^e cycles.

1.1. TEXTES NATIONAUX

- **L'arrêté du 9 juillet 2021**, modifiant l'arrêté du 16 juillet 2013, portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes.
- **Le décret n°2018-231 du 29 mars 2018** attribuant le grade de licence aux titulaires du Diplôme National d'Art (DNA) délivré par les établissements d'enseignement supérieur d'arts plastiques.
- **L'arrêté du 26 août 2016**, complétant l'arrêté du 16 juillet 2013, portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes.
- **L'arrêté du 8 octobre 2014**, modifiant l'arrêté du 16 juillet 2013, portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes.
- **Le décret n°2014-817 du 17 juillet 2014** relatif à l'organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques - création du Diplôme National d'Art (DNA).
- **L'arrêté du 16 juillet 2013**, dans sa version consolidée au 25 juillet 2013, portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes.
- **Le décret n°2013-156 du 20 février 2013**, dans sa version consolidée au 21 août 2013, relatif à l'organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans des établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes.

1.2. DOCUMENTS PROPRES À L'ÉSACM

- **Statut de l'EPCC de l'ÉSACM** : Depuis le 1^{er} juillet 2010, l'ÉSACM a pris son autonomie juridique en devenant un Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC). Ce nouveau statut a permis d'associer plusieurs collectivités territoriales (Clermont Auvergne Métropole, la ville de Clermont-Ferrand) et l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Auvergne) dans l'organisation et le financement de l'école. Les statuts de l'EPCC régissent notamment le fonctionnement de l'ÉSACM en matière d'organisation administrative et de régime financier et comptable.
- **Le règlement intérieur de l'EPCC** : Ce règlement intérieur précise le fonctionnement des trois instances de l'EPCC, à savoir du CA, du Conseil Scientifique, Pédagogique et de la Vie Etudiante (CSPVE), et du Conseil de discipline.
- **Les délibérations du CA** : Lors de la tenue de CA dans le courant de l'année scolaire, des délibérations peuvent être actées pour apporter des précisions ou de nouveaux éléments quant à l'organisation de la formation et aux modalités de fonctionnement de l'ÉSACM. Ces décisions sont mises en application dès leur validation en CA et intégrées dans le livret de l'étudian·e de l'année scolaire suivante.
- **Le livret de l'étudiant** : Actualisé chaque année, le livret de l'étudiant·e rend compte du programme pédagogique de l'ÉSACM. Il constitue une source d'information indispensable au bon déroulement du cursus de l'étudiant·e (calendriers hebdomadaires et semestriels, grilles de crédits, description des différents dispositifs pédagogiques avec les modalités d'évaluation, présentation de l'équipe pédagogique, etc.). Le livret est transmis en version numérique à chaque étudiant·e à la rentrée. Une version papier est remise à ceux·celles qui en font la demande en amont.

2. CONDITIONS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

L'entrée à l'ÉSACM peut se faire en début de cursus (année 1) par un examen d'entrée, ou en cours de cursus, après entretien en commission d'admission par équivalence. Passé ces procédures d'admission, les candidat·es sélectionné·es obtiennent le statut d'étudiant·e à l'ÉSACM au terme de démarches d'inscriptions administratives.

2.1. INTÉGRER L'ÉSACM

2.1.1 ADMISSION EN 1^{RE} ANNÉE

L'admission en début de cursus (semestre 1) se fait, chaque année, par un examen d'entrée se déroulant au printemps, précédé d'une épreuve d'admissibilité.. Une 2° session peut également être proposée en septembre sur décision du-de la directeur-riche de l'ÉSACM. Les candidat-es ayant passé les épreuves de sélection au printemps ne sont pas admis à s'inscrire à la session de septembre. Pour chacune de ces sessions, les dates et les modalités d'inscription ainsi que le déroulement de la procédure d'admission font l'objet d'une publicité.

Conditions d'admissibilité

Les candidat-es à l'admission en 1^{re} année doivent :

- être titulaires du baccalauréat (ou d'un diplôme reconnu équivalent, français ou étranger). Les élèves de terminale sont autorisé-es à s'inscrire à l'examen d'entrée. Leur inscription définitive est subordonnée à l'obtention du baccalauréat ;
- pour les candidat-es non-francophones, attester d'un niveau B2 au Test de connaissance du français (TCF)¹ ;
- retourner le dossier de candidature complet avant la date limite d'inscription².

Dérogations

Pour les candidat-es ayant quitté le cursus scolaire avant l'obtention du baccalauréat, des dérogations à se présenter à l'examen d'entrée peuvent être exceptionnellement accordées par le-la directeur-riche de l'ÉSACM, après avis de la commission de recevabilité. Dans ce cas, le-la candidat-e doit joindre un dossier artistique et pédagogique en plus des pièces à fournir pour son inscription à l'examen d'entrée. Ce dossier comprend un descriptif détaillé des enseignements suivis, d'éléments de sa pratique artistique et, le cas échéant, des activités professionnelles antérieures. Les membres de la commission de recevabilité sont nommés par le-la directeur-riche. La commission est composée au moins de deux enseignant-es. Elle respecte l'objectif de parité entre les hommes et les femmes. Elle se prononce après examen du dossier du-de la candidate. La décision est prise à l'unanimité des membres de la commission. Toute décision de non-recevabilité fait l'objet d'une notification motivée. Le-la candidat-e est informé-e de la décision par courrier.

Modalités d'inscription

Sur Parcoursup :

Pour les candidat-es français-es ou étranger-es titulaires ou en préparation du baccalauréat (ou d'un diplôme équivalent), l'inscription se fait exclusivement via le portail en ligne Parcoursup, selon le calendrier de la plateforme.

Hors Parcoursup :

Pour les candidat-es non-bachelier-es et/ou en reprise d'étude, l'inscription à l'examen d'entrée se fait directement auprès de l'école, selon le même calendrier.

Frais de gestion de dossier

Le montant des frais de gestion de dossier est déterminé par le CA. Chaque candidat-e doit s'en acquitter avant les épreuves. Ils restent acquis que le-la candidat-e se présente ou non aux épreuves. Cette somme est toutefois déduite des frais d'inscription au cursus lors de la 1re année à l'école pour les candidat-es qui résident sur le territoire de Clermont Auvergne Métropole au moment de leur inscription à l'examen d'entrée.

La procédure de sélection

La procédure de sélection s'appuie sur trois épreuves obligatoires qui peuvent s'articuler, se combiner ou fusionner :

1. Les candidat-es non-francophones doivent présenter un niveau satisfaisant de compréhension et d'écriture de la langue française. Le minimum requis pour une entrée en 1^{re} année est le TCF de niveau B2. Les candidat-es étranger-es possédant un diplôme d'études en langue française (DELFI) de niveau B2 sont dispensés de la présentation du TCF en joignant une copie de leur DELFI à leur dossier de candidature. Toutes les informations relatives aux dates, modalités d'inscription et coordonnées des centres d'examen en France ou à l'étranger, sont indiquées sur le site www.ciep.fr.
2. Le formulaire de candidature et la liste des pièces à joindre au dossier sont disponibles sur le site de l'ÉSACM (www.esacm.fr) ou à retirer auprès de l'accueil de l'établissement.

- une épreuve de pratique artistique ;
- une épreuve écrite ;
- un entretien individuel avec un jury.

Le jury est composé d'au moins deux enseignant-es de l'ÉSACM, nommés par le-la directeur-riche, dans le respect de l'objectif de parité entre les femmes et les hommes. Il peut comprendre un.e étudiant.e de l'école avec voix consultative ainsi que des professionnel-les. Lors de l'entretien, la discussion s'articule autour de la présentation d'un ensemble de travaux réalisés par le-la candidate.

Le contenu des épreuves est conçu par des enseignant-es de l'école. Elles ont pour objet de mesurer la motivation du-de la candidat-e, sa curiosité et son intérêt pour la création contemporaine, sa capacité d'expression, d'analyse et d'organisation d'un discours ainsi que sa maîtrise de la langue française et d'une langue étrangère. Elles peuvent être organisées en présentiel ou à distance.

La procédure d'admission est validée par le-la directeur-riche après avis du CSPVE. Elle décrit les modalités d'organisation ainsi que le format et les attendus des épreuves, en conformité avec les textes réglementaires et les attendus nationaux du DNA. Des épreuves d'admissibilité peuvent être décidées à cette occasion. Cette procédure est ensuite rendue publique avant la phase d'inscription aux épreuves.

Une commission d'harmonisation peut être organisée par le-la directeur-riche. Elle est composée du-de la directeur-riche ou de son-sa représentant-e et de deux enseignant-es choisi-es dans le respect de l'objectif de parité entre les femmes et les hommes.

Résultats

Les résultats des épreuves de sélection sont communiqués sur la plateforme Parcoursup et par voie d'affichage sur le site internet. La décision d'admission, d'inscription sur liste complémentaire ou de non-admission est notifiée aux candidat-es par le-la directeur-riche de l'ÉSACM.

2.1.2 ADMISSION EN COURS DE CURSUS

Les admissions en 2°, 3°, 4° ou 5° années d'étudiant-es venant d'autres établissements se font chaque année au printemps, par passage en commission d'admission par équivalence. Une 2° session peut également être proposée en septembre sur décision du-de la directeur-riche de l'ÉSACM. Les candidat-es ayant passé l'entretien au printemps ne sont pas admis à s'inscrire à la session de septembre. Pour chacune de ces sessions, les dates et les modalités d'inscription ainsi que la procédure d'admission font l'objet d'une publicité.

Conditions d'admissibilité

Les candidat-es à l'admission en cours de cursus doivent :

- justifier de 60, 120, 180 et 240 crédits européens³ (ECTS) pour intégrer respectivement les semestres 3, 5, 7 et 9⁴ ;
 - pour les candidat-es non-francophones, attester d'un niveau B2 au TCF⁵ ;
- retourner, avant la date limite d'inscription, le dossier de candidature complet⁶. Outre les pièces administratives, ce dossier comprend un descriptif détaillé des enseignements suivis, des éléments de la pratique artistique et, le cas échéant, des activités professionnelles antérieures. Tout dossier incomplet ou rendu après la date limite d'inscription est rejeté.

3. Voir Chapitre 1, Admission en cours de cursus.
4. Les crédits européens doivent avoir été obtenus :
- en France, dans un établissement d'enseignement supérieur public ou privé (à la condition qu'il ait été reconnu par l'Etat ou que le cycle d'études suivi par le-la candidat-e dans ledit établissement soit sanctionné par un titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au même niveau) ;
- ou dans un autre Etat membre de l'Union Européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans le cadre d'études suivies dans un établissement d'enseignement supérieur appliquant les règles de l'Espace européen de l'enseignement supérieur ;
- pour les diplômes obtenus hors de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'espace économique européen, ces derniers feront l'objet d'un contrôle de leur comparabilité avec les diplômes français.
5. Se reporter à la note de page n°1.
6. Le formulaire de candidature et la liste des pièces à joindre au dossier sont disponibles sur le site de l'ÉSACM ou à retirer auprès de l'accueil de l'école.

Dérogation

Les candidat-es ayant quitté le cursus scolaire avant l'obtention du baccalauréat, peuvent se voir accorder une dérogation par le-la directeur-riche de l'ÉSACM, après avis de la commission de recevabilité dont la composition est identique à celle mise en place pour l'examen d'entrée.

Frais de gestion de dossier

Le montant des frais de gestion de dossier est déterminé par le CA de l'ÉSACM. Chaque candidat-e doit s'en acquitter avant la tenue de la commission. Ils restent acquis que le-la candidat-e se présente ou non à l'entretien. Cette somme est toutefois déduite des frais d'inscription au cursus lors de la 1^{re} année pour les candidat-es qui résident sur le territoire de Clermont Auvergne Métropole au moment de leur inscription à la commission d'équivalence.

La commission d'admission par équivalence

S'ils remplissent toutes les conditions d'admissibilité, les dossiers des candidat-es sont étudiés par un jury composé d'au moins quatre membres dans le respect de l'objectif de parité entre les femmes et les hommes :

- le-la directeur-riche de l'établissement ou son-sa représentant-e qui préside ;
- d'au moins trois enseignant-es de l'école, nommé-es par le-la directeur-riche, dont l'un-e est titulaire d'un doctorat.

Les candidat-es présélectionné-es sont ensuite convoqué-es pour un entretien individuel devant ce même jury auquel se joint un-e étudiant-e ayant intégré l'école en cours de cursus avec voix consultative.

L'entretien a pour objet d'apprécier la motivation du-de la candidat-e, sa curiosité, son implication dans les études artistiques ainsi que son niveau dans les approches pastiques.

Les candidat-es non présélectionné-es sont informé-es par courrier.

Résultats

La décision d'admission est prise par la commission à la majorité absolue de ses membres. Elle détermine le niveau d'intégration en cours de cursus en fonction des études suivies antérieurement⁷, du dossier artistique et pédagogique fourni par le-la candidat-e et du résultat de l'entretien. En cas de partage égal des voix, celle du-de la président-e est prépondérante. La décision d'admission, d'inscription sur liste complémentaire ou de refus est notifiée aux candidat-es par le-la directeur-riche. La décision de refus est motivée.

2.2. INSCRIPTION ET RÉINSCRIPTION

2.2.1 CONDITIONS GÉNÉRALES

Les étudiant-es ayant satisfait à l'ensemble des épreuves d'admission ne sont inscrits à l'ÉSACM et obtiennent leur carte d'étudiant qu'après avoir :

- obtenu leur baccalauréat pour les élèves de terminale ou les crédits nécessaires pour les étudiant-es admissibles en cours de cursus ;
- acquitté les droits annuels d'inscription au cursus fixés par le CA ;
- justifié d'une couverture de responsabilité civile (personnelle ou parentale) pour les dommages qu'ils et elles seraient susceptibles de causer. L'attestation doit mentionner que l'étudiant-e est couvert-e pour les risques scolaires, universitaires et extra-scolaires pour l'année scolaire concernée ;
- fourni une attestation de droits à l'assurance maladie ou de couverture médicale pour les étudiant-es étranger-es ;
- justifié du paiement ou de l'exonération de la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) ;
- transmis l'attestation de désinscription ou de non-inscription à Parcoursup pour les étudiant-es concerné-es ;
- remis la copie du certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté ou la convocation le cas échéant

7. Il est à noter que, pour les candidat-es hors de l'Espace européen de l'enseignement supérieur, la validation du semestre d'intégration suivant l'admission entraîne l'attribution des crédits des semestres antérieurs.

- Seul-es les étudiant-es régulièrement inscrit-es à l'ÉSACM peuvent être accueilli-es pendant les cours et ateliers⁸.

2.2.2 FRAIS À L'INSCRIPTION

Droits d'inscription

Le montant des droits annuels d'inscription au cursus est déterminé par le CA de l'ÉSACM. Les boursier-es sont exonéré-es de moitié. Leur paiement se fait en début d'année scolaire.

Lors de leur 1^{re} année dans l'école, les étudiant-es qui résidaient sur le territoire de Clermont Auvergne Métropole au moment de leur inscription à l'examen d'entrée ou la commission d'équivalence bénéficient d'une réduction des droits d'inscription à hauteur des frais de gestion de dossier payés.

En cas de désistement, d'abandon en cours de cursus de l'étudiant-e ou acté comme tel par l'équipe pédagogique, de démission ou de renvoi, quels qu'en soient les motifs, les droits versés ne peuvent faire l'objet de remboursement ou d'exemption de par leur nature de droits d'inscription.

Contribution vie étudiante et de campus (CVEC)

Pour pouvoir finaliser leur inscription à l'ÉSACM, les étudiant-es doivent s'acquitter auprès du CROUS de la CVEC dont le montant est fixé chaque année par l'État. L'argent récolté est destiné à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiant-es et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé.

Sont exonéré-es les boursier-es du CROUS, les étudiant-es bénéficiant du statut de réfugié, de la protection subsidiaire ou ceux-celles qui sont enregistré-es comme demandeur-e d'asile.

Les étudiant-es suivant un double cursus ne s'acquittent qu'une fois de la CVEC.

2.2.3 STATUT D'ÉTUDIANT-E

Les élèves inscrit-es à l'ÉSACM ont le statut d'étudiant-e : sécurité sociale, services médicaux, services sociaux, accès aux bourses, restaurant universitaire, réductions... L'édition de la carte d'étudiant-e et la délivrance des attestations de scolarité se font à réception du dossier d'inscription complet.

Cas particuliers

Les étudiant-es qui, pour des raisons spécifiques (étudiant-e salarié-e, étudiant-ê entrepreneur-euse, ayant une charge de famille, en situation de handicap, engagé-e dans un double cursus, sportif-ve de haut niveau...), ne peuvent pas suivre leur cursus dans les mêmes conditions que les autres étudiant-es, doivent en aviser le-la directeur-riche de l'ÉSACM par courrier au moment de leur inscription ou réinscription dans l'établissement.

La possibilité d'aménagements spécifiques pour le bon déroulement de leur cursus sera alors étudiée, au cas par cas, par le la directeur-riche de l'établissement, en concertation avec l'équipe édagogique et en liaison si nécessaire avec le Service de Santé Universitaire (SSU) et le Service Universitaire du Handicap (SUH).

Monitorat

Les étudiant-es de 2^e cycle ont la possibilité de devenir « moniteur-riche » pour aider au meilleur fonctionnement de certains espaces de travail au sein de l'établissement (ateliers techniques, bibliothèque...) ou dans le cadre de projets portés par l'établissement. Cette forme particulière de vacation, donnant lieu à une rémunération à l'heure, permet notamment au-à la moniteur riche d'apporter un soutien aux étudiant-es en cours de cursus dans l'utilisation d'espaces qui, pour certains, seraient fermés et donc inutilisables lorsque les enseignant-es sont indisponibles ou absent-es.

2.2.4 ABANDON EN COURS DE CURSUS

L'abandon en cours de cursus doit faire l'objet d'une lettre adressée au-à la directeur-riche de l'ÉSACM. En l'absence de cette communication, l'abandon est acté par l'équipe pédagogique sur le relevé de crédits de fin de semestre. L'étudiant-e doit alors

8 Voir Chapitre 2 du présent règlement intérieur concernant les conditions d'accès aux locaux de l'ÉSACM.

restituer, dans les meilleurs délais, son badge d'accès ainsi que les ouvrages et le matériel empruntés à l'établissement.

Si l'arrêt de la scolarité en cours d'année entraîne la suppression des bourses (démarches faites par l'administration de l'école auprès des services du CROUS), l'étudiant-e reste en situation de maintien de ses droits en terme de sécurité sociale jusqu'au 30 septembre de l'année en cours.

3. ORGANISATION GÉNÉRALE DES ÉTUDES

L'organisation des études d'arts plastiques dispensée à l'ÉSACM est régie par les différents décrets mentionnés au chapitre 1 dans les textes nationaux de référence. Les programmes pédagogiques, les évaluations et la délivrance des diplômes nationaux sont placés sous la tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication.

3.1. RÉGIME DES ÉTUDES

3.1.1 LE CURSUS

Semestrialisation

Le cursus de l'ÉSACM est inscrit dans la réforme européenne de l'enseignement supérieur. Il suit l'articulation LMD (Licence, Master, Doctorat). Une année se compose de deux semestres.

Correspondant à trois années d'étude, le 1^{er} cycle se déploie ainsi sur six semestres. Il comprend une « année initiale » (semestres 1 à 2) et une « phase programme » (semestres 3 à 6). Le 1^{er} cycle est sanctionné par le Diplôme National d'Art (DNA) - option Art - de grade licence.

Le 2^e cycle dit « phase projet » correspond à deux années soit quatre semestres de formation (semestres 7 à 10). Il est sanctionné par le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP) – option Art - de grade master.

Crédits ECTS

La formation s'organise autour du système ECTS (European Credit Transfer System) pour permettre une reconnaissance et un transfert des crédits entre établissements d'enseignement supérieur et pays européens. Ce système est centré sur le parcours de l'étudiant-e. Il est basé sur la charge de travail qu'un-e étudiant-e doit réaliser pour atteindre les objectifs du programme définis en termes de connaissances et de compétences à acquérir. Le calcul des ECTS repose sur la règle selon laquelle le travail à fournir par un-e étudiant-e à plein temps pendant une année scolaire correspond à 60 ECTS sur une année scolaire, soit 30 ECTS par semestre. Ainsi, le travail total à accomplir pour obtenir un diplôme de 1^{er} cycle correspond à 180 ECTS. Un 2^e cycle correspond à 120 ECTS supplémentaires, soit un total de 300 ECTS. Quantitativement, la valeur d'un ECTS représente une charge de travail d'environ 25 à 30 heures, incluant les heures de cours ou d'atelier encadrés, mais aussi le travail personnel que devra fournir l'étudiant-e dans ou en dehors de l'école.

Unités d'apprentissage

Les 30 ECTS correspondants à un semestre se répartissent entre quatre unités d'apprentissage qui structurent l'ensemble du cursus, à savoir : l'exploration, l'étayage, la singularisation / l'individuation, le rapport à l'autre / partage.

La répartition des crédits dans ses différentes unités varie en fonction des années pour correspondre à la charge de travail nécessaire pour atteindre les attendus propres à chaque niveau du cursus.

UNITÉS D'APPRENTISSAGE	1 ^{ER} CYCLE					
	Année initiale		Phase programme			
	ANNÉE 1 60 ECTS		ANNÉE 2 60 ECTS		ANNÉE 3 60 ECTS	
	S1 30 ECTS	S2 30 ECTS	S3 30 ECTS	S4 30 ECTS	S5 30 ECTS	S6 30 ECTS
EXPLORATION	10 ECTS	9 ECTS	9 ECTS	8 ECTS	8 ECTS	4 ECTS
ÉTAYAGE	10 ECTS	9 ECTS	8 ECTS	8 ECTS	8 ECTS	4 ECTS
SINGULARISATION / INDIVIDUATION	4 ECTS	5 ECTS	6 ECTS	7 ECTS	7 ECTS	3 ECTS
RAPPORT À L'AUTRE / PARTAGE	6 ECTS	7 ECTS	7 ECTS	7 ECTS	7 ECTS	4 ECTS
					SOUTENANCE DNA	15 ECTS

UNITÉS D'APPRENTISSAGE	2 ^E CYCLE			
	Phase projet			
	ANNÉE 4 60 ECTS		ANNÉE 5 60 ECTS	
	S7 60 ECTS	S8 60 ECTS	S9 60 ECTS	S10 60 ECTS
EXPLORATION	8 ECTS	8 ECTS	7,5 ECTS	-
ÉTAYAGE	7 ECTS	7 ECTS	7,5 ECTS	-
SINGULARISATION / INDIVIDUATION	7 ECTS	7 ECTS	7,5 ECTS	-
RAPPORT À L'AUTRE / PARTAGE	8 ECTS	8 ECTS	7,5 ECTS	-
			SOUTENANCE ESSAI - DNSEP	5 ECTS
			SOUTENANCE PLASTIQUE - DNSEP	30 ECTS

Objectifs au regard de la progressivité

Année initiale

L'année 1 est une année d'initiations et d'ouvertures à tout un ensemble de formes, de matériaux, de gestes et de questionnements qui traversent l'art et le monde d'aujourd'hui.

Le programme permet l'apprentissage des fondamentaux, tant plastiques que théoriques, tout en préparant la poursuite des études. À partir des différentes sollicitations pédagogiques, les étudiant-es amorcent progressivement une autonomie de travail, de regard et de pensée en situant leurs intuitions et leurs intentions, et en commençant à identifier et s'appuyer sur leur singularité.

Cette 1^{re} année permet aux étudiant-es de comprendre les enjeux de la formation et de mesurer leurs aptitudes à s'engager dans un cursus artistique de plusieurs années, au sein d'un département Art.

Phase programme

Les années 2 et 3 forment une seule entité pédagogique rassemblée sous le terme de « phase programme ». Consacrée aux expérimentations ainsi qu'à l'approfondissement et l'élargissement du socle des connaissances pratiques, techniques et théoriques, la phase programme conduit à l'émergence de méthodes de travail spécifiques et de territoires de recherche personnels.

Les apprentissages artistiques fondamentaux initiés en 1^{re} année sont ainsi prolongés et approfondis pour amener chaque étudiant-e à :

- affiner son champ d'exploration par l'expérimentation et la recherche dans un mouvement constant d'approfondissement et d'ouverture ;
- étayer et élargir ses compétences techniques au service des mises en œuvre et de la qualité des réalisations ;
- articuler les questionnements aux gestes et aux enjeux du travail, et affiner ses choix en se confrontant à différentes formes de mises en partage et en espace ;
- identifier par le faire une méthodologie personnelle de travail et les prémices d'une recherche personnelle.

Phase projet

Les années 4 et 5 sont nommées « phase projet » car elles permettent à l'étudiant-e de mettre en œuvre son projet personnel. En phase projet les enjeux sont multiples ; il s'agit d'amener l'étudiant-e à optimiser les compétences tant théoriques que pratiques précédemment acquises et d'atteindre une autonomie de conception et de réalisation afin de construire une démarche singulière, engagée et inscrite dans le champ multiple de l'art contemporain.

En 4^e année, l'accent est mis sur l'ouverture, la recherche et l'approche expérimentale qui permettent à l'étudiant-e de cibler sa singularité et de faire émerger une démarche artistique. Il-elle gagne en autonomie en consolidant ses apprentissages, en éprouvant ses méthodologies de travail et en les affinant par le regard critique.

La 5^e année amène l'étudiant-e à préciser et affirmer une démarche artistique qu'il-elle conduit de façon autonome en allant au-devant d'apports dans et hors de l'école. Il-elle mène à bien ses projets en évaluant la qualité et la pertinence de leur réalisation et de leur présentation en prenant en compte l'adresse à l'autre et son contexte.

3.1.2 MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE PASSAGE

Étapes de l'évaluation

Évaluation par enseignement

Chaque dispositif pédagogique est évalué sous forme de contrôle continu et selon des modalités de validation des acquis des apprentissage énoncées dans le catalogue de cours et précisées durant le semestre. L'assiduité et l'implication dans

l'ensemble des propositions pédagogiques constituent la base de l'engagement de l'étudiant-e dans le cursus (voir article 3.1.3). Ils représentent de ce fait un des critères d'évaluation de chaque enseignement auxquels s'ajoutent des critères d'évaluation propres à chaque enseignement correspondant à leur spécificité.

En fin de semestre les enseignant-es attribuent une appréciation qui renvoie au niveau d'acquisition des apprentissages selon les attendus correspondants à chaque année d'étude, établis au regard des objectifs définis à l'article 3.1.1. Il est à noter que la majorité des appréciations sont formulées de façon collégiale par un groupe d'enseignant-es (Fabrique, Prisme, Parlons travail, Écrit, Essai).

Commissions de fin de semestre

À la fin de chaque semestre, une commission se réunit pour mesurer et analyser le parcours global engagé par chaque étudiant-e. Elle croise les différentes évaluations obtenues, regarde la diversité et la pertinence des cours au choix suivis (Focus, Cinq/Sept), pour formuler une appréciation générale sur le semestre et décider au regard de l'ensemble de l'attribution des notes ECTS. Ces notes ECTS viennent en complément des appréciations donner à l'étudiant-e une indication sur son niveau d'acquisition des apprentissages

Notes ECTS	Définitions	
A	EXCELLENT : Acquis excellents	Crédits attribués
B	TRES BIEN : Très bons acquis avec seulement quelques points pouvant être perfectionnés	
C	BIEN : Bons acquis avec des points pouvant être perfectionnés	
D	SATISFAISANT : Acquis satisfaisants demandant être renforcés	
E	PASSABLE : Acquis fragiles avec un renforcement nécessaire	
FX	INSUFFISANT : Acquis insuffisants	Crédits non attribués
F	TRÈS INSUFFISANT : Acquis très insuffisants voire non acquis.	

Constituée sous l'autorité du-de la directeur-riche de l'école, la commission de fin de semestre est composée du-de la responsable générale des études, de(s) enseignant-es coordinateur-rices d'année, un-e enseignant-e par Prisme et un-e par Fabrique (pour les commissions des années 1 et 2), de deux enseignant-es par Fabrique (pour les commissions des années 3 à 5), d'un-e enseignant-e impliqué-e dans la Coopérative de recherche (pour les commissions des années 4 à 5) et de l'enseignant-e présent-e au diplôme (pour les commissions des années 3 et 5).

Évaluation croisée

L'évaluation par apprentissages permet d'associer les étudiant-es au processus d'évaluation des acquis. Au terme de chaque année, en amont des commissions de fin de semestre, les étudiant-es doivent réaliser une auto-évaluation de leurs apprentissages en indiquant aux regards des attendus les aspects sur lesquels ils.elles ressentent une certaine aisance, un besoin de consolidation, une fragilité... Ils-elles doivent également se projeter sur l'année suivante en indiquant, au vu de leurs acquis, s'ils-elles envisagent un passage en année supérieure, un maintien dans leur niveau actuel ou une réorientation.

Ce document est ensuite consulté par les membres de la commission de fin de semestre et sert d'appui aux échanges. S'il ne change pas la prise en compte tangible des acquis de l'apprentissage, ce document apporte à l'équipe une nuance dans la formulation des évaluations selon si l'auto-évaluation coïncide avec l'analyse faite par les enseignant-es, si l'étudiant-e sous-estime ses acquis ou au contraire ne perçoit pas ses points de fragilité. Cette confrontation des regards fait ensuite l'objet d'un entretien d'évaluation croisée entre l'étudiant-e et le(s).la coordinateur-riche(s) d'année qui permet de discuter autour des apprentissages, de la temporalité de leurs acquisitions et des étapes à venir.

Modalités de passage

EXAMEN D'ENTRÉE	1 ^{ER} CYCLE											DNA - 180 ECTS	DNA + commission d'admission	2 ^E CYCLE										DNSEP / 300 ECTS
	Année Initiale				Phase Programme									Phase Projet										
	Année 1				Année 2				CEAP / 120 ECTS	Année 3				Année 4				CESAP	Année 5					
	S1	24 à 30 ECTS	S2	60 ECTS	S3	84 à 90 ECTS	S4	114 à 120 ECTS		S5	150 ECTS			S6	S7	204 à 210 ECTS	S8		234 à 240 ECTS	S9	270 ECTS	S10		
180 ECTS											120 ECTS													
300 ECTS																								

Modalités de passage d'un semestre à l'autre

En 1^{re} année, si le passage au semestre 2 est possible en ayant obtenu au moins 24 crédits, l'obtention de 60 crédits (30 au semestre 1 + 30 au semestre 2, rattrapages compris) est requise pour valider l'année initiale et le passage en 2^e année, à l'ÉSACM ou dans une autre école d'art en option art, communication ou design (via les commissions d'équivalence).

Le passage de l'étudiant-e au semestre suivant est subordonné à l'obtention d'au moins 24 ECTS, à l'exception des passages en 2^e année et au 2nd semestre des années diplômantes (S6 et S10) pour lesquels l'ensemble des crédits doivent avoir été acquis, soit respectivement 60 ECTS, 150 ECTS et 270 ECTS.

Modalités d'admission en 2^e cycle

L'admission en 4^e année (S7) des étudiant-es ayant réalisé tout ou partie de leur 1^{er} cycle à l'ÉSACM est subordonnée à l'obtention du DNA et à l'avis de la commission d'admission en 2^e cycle.

Cette commission se réunit dans la semaine suivant le DNA. Elle est constituée d'au moins 4 membres :

- le-la directeur-riche de l'établissement ou son-sa représentant-e, qui préside ;
- 3 enseignant-es de l'école minimum, nommé-es par le-la directeur-riche, dont l'un-e est titulaire d'un doctorat.

La décision d'admission est prise par la commission à la majorité absolue de ses membres. En cas de partage égal des voix, celle du-de la président-e est prépondérante.

Rattrapage

Il n'existe aucune possibilité de rattrapage de l'année 1 à l'année 2, et de l'année 3 à l'année 4 (l'obtention de 60 ECTS est requis pour intégrer le semestre 3 et de 180 ECTS pour être admissible au semestre 7). L'acquisition des crédits manquants aux semestres 1, 3, 4, 7 et 8 s'effectue au semestre suivant les conditions énoncées par la commission de fin de semestre. Le relevé de crédits est réédité pour faire apparaître les crédits rattrapés.

Les étudiant-es qui n'obtiennent le nombre minimum de crédits requis pour le passage au semestre suivant peuvent être autorisé-es par le-la directeur-riche à suivre les enseignements du 2nd semestre. En cas de non-obtention des crédits requis, le-la directeur-riche, sur avis du-de la responsable des études et de(s) enseignant-e(s) coordinateur-ice(s) d'année, se réserve la possibilité d'une réorientation de l'étudiant-e ou d'un redoublement.

Redoublement

À titre exceptionnel, le-la directeur-riche de l'école peut, sur proposition de l'équipe pédagogique, autoriser un étudiant-e en difficulté à redoubler son année d'étude. Sauf exception validée par le-la responsable des études, les crédits acquis au cours de l'année échouée ne le-la dispensent pas de participer assidûment aux cours, ateliers et activités de l'école lors de sa nouvelle année, ni de se soumettre aux différentes évaluations.

Un redoublement peut également être demandé par un-e étudiant-e, notamment pour les motifs suivants : maladie, activité salariée incompatible avec une présence effective à l'ensemble des enseignements, congés maternité, enfants à charge, séjour à l'étranger prolongé pour des études, rédaction de l'essai pour les étudiant-es non-francophones... Selon la nature du motif ayant contraint le bon déroulement de la scolarité, la demande de redoublement nécessitera que l'étudiant-e ait demandé à la rentrée

ou dans le courant de l'année un aménagement de son cursus (voir article 2.2.3). La décision est prise par le-la directeur-riche de l'ÉSACM après avis du-de la responsable des études et du-de la coordinateur-riche d'année.

Droits et maintien de la bourse sur critères sociaux en cas de redoublement

Les étudiant-es bénéficient de 7 droits à bourses répartis comme suit : entre 3 et 5 en 1^{er} cycle et entre 2 et 3 en 2^e cycle. Le maintien de la bourse sur critères sociaux se fait cependant en fonction du nombre de crédits, de semestre ou d'année⁹.

3.1.3 ASSIDUITÉ

Présence obligatoire à tout niveau d'études

La présence dans l'ensemble des dispositifs pédagogiques n'étant pas mentionnés comme optionnels dans le catalogue de cours ainsi que la participation active à la vie de l'établissement, constituent les bases de l'engagement de l'étudiant-e dans le cursus à tout niveau d'études. L'assiduité et l'implication représentent de ce fait un des critères d'évaluation de chaque enseignement (voir article 3.1.2).

La présence des étudiant-es dans les enseignements au choix (Focus, Cinq/Sept) est actée par une feuille d'émargement. Le travail personnel implique également une présence dans les ateliers de l'école permettant les échanges avec l'équipe pédagogique et entre étudiant-es.

Absences ou retard à justifier

En cas d'absence ou retard, pour raisons de santé, familiales ou autre, l'étudiant-e doit :

- prévenir ou faire prévenir le secrétariat pédagogique ;
- transmettre les justificatifs (certificat médical ou autre) dans les meilleurs délais.

Pour des absences répétées et/ou de longue durée (travail, charge de famille, maladie, etc.), l'étudiant-e doit en informer le-la responsable des études et l'enseignant-e coordinateur-riche d'année dès la rentrée et fournir les justificatifs au secrétariat pédagogique. Il-elle doit également engager des démarches auprès du SSU et du SUH pour que soit envisagée la possibilité de mettre en place un aménagement de son cursus.

Pour les étudiant-es dont les absences justifiées ont compromis le déroulement du cursus, le-la directeur-riche de l'école peut, sur avis de la commission de fin de semestre, proposer un redoublement (voir article 3.1.2).

Au-delà de plusieurs absences non-justifiées et après alertes formulées à l'écrit à l'étudiant-e (relevé de crédits du semestre précédent, e-mail, courrier), la commission de fin de semestre peut acter l'arrêt du cursus dans le relevé de crédits du semestre concerné.

3.2. CERTIFICATS ET DIPLÔMES

3.2.1 AUTORISATION DE L'ÉSACM À DÉLIVRER DES DIPLÔMES NATIONAUX

Sont autorisés par le ministère de la culture à délivrer des diplômes nationaux, au sens de l'article L. 75-10-1 du code de l'éducation, les établissements publics de coopération culturelle, tel l'ÉSACM, qui :

- assurent une mission d'enseignement supérieur d'arts plastiques, comprenant notamment le développement et la valorisation de la recherche, la coopération internationale et le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés ;
- organisent leurs enseignements selon une méthodologie de projet reposant sur des qualités artistiques, expérimentales, pratiques, théoriques et scientifiques et une participation permanente de professionnels du monde de l'art au sein des

⁹ Les modalités d'attribution des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux sont consultables sur le site du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (www.education.gouv.fr) ou être demandées au CROUS de Clermont-Ferrand (www.crous-clermont.fr).

- équipes enseignantes et des jurys ;
- complètent leurs enseignements par des partenariats avec des structures ou des ateliers de création et de diffusion ainsi que par des résidences d'artistes ;
- respectent les dispositions de l'arrêté du ministre chargé de la culture portant organisation des études en arts plastiques mentionné dans les textes de références.

3.2.2 AU COURS DU 1^{ER} CYCLE

CEAP : Certificat d'Etudes en Arts Plastiques – Option Art

L'étudiant-e ayant acquis les 120 ECTS requis à l'issue de l'année 2 obtient le CEAP délivré par l'école et agréé par le Ministre chargé de la culture. Il est à noter que, selon l'arrêté du 25 août 1969 dans sa version consolidée au 16 février 2015, les étudiant-es non-titulaires du baccalauréat à leur entrée à l'ÉSACM peuvent être admis-es en dispense du baccalauréat en cas de poursuite d'études dans les universités sur présentation de leur CEAP.

DNA : Diplôme National d'Art – Option Art

Marquant la fin du 1^{er} cycle, le DNA est un diplôme national équivalent niveau 2. Il permet de poursuivre des études universitaires.

L'épreuve

À l'issue du cursus de trois ans, les étudiant-es ayant obtenu 165 ECTS dans le cycle sont admis-es à se présenter à l'épreuve du DNA – option art. D'une durée de trente minutes, elle consiste en un entretien avec le jury comprenant la présentation par l'étudiant-e d'un projet plastique accompagné par une sélection de travaux plastiques et d'un document écrit sélectionné parmi ceux réalisés pendant les semestres 5 et 6.

Le jury

Nommé par le-la directeur-riche de l'ÉSACM, le jury du DNA est composé de 3 membres dont l'u-en doit être un-e représentant-e des sciences humaines :

- un-e enseignant-e de l'école ;
- deux personnalités qualifiées extérieures parmi lesquelles le-la directeur-riche désigne le-la président-e du jury.

Des suppléant-es sont nommé-es dans les mêmes conditions.

Les décisions sont prises à la majorité absolue.

Critères nationaux d'évaluation

- Présentation formelle et critique des travaux ;
- Pertinence du parcours et des recherches liées au projet ;
- Contextualisation du travail : qualité des références et diversité des connaissances ;
- Qualité des réalisations.

Les crédits afférents

Le DNA étant crédité de 15 ECTS, son obtention permet d'acquérir la totalité des 180 crédits sanctionnant le 1^{er} cycle. Aucun crédit ne peut se substituer à ceux attachés à la réussite du diplôme. L'obtention du DNA est une condition nécessaire mais non suffisante à l'admission en année 4¹⁰.

Les étudiant-es qui n'obtiennent pas les crédits européens attachés à l'épreuve du diplôme sont autorisé-es à s'inscrire à nouveau dans l'établissement. Aucun candidat ne peut se présenter plus de deux fois au DNA.

Attestation de niveau et Diplôme de Compétence en Langue (DCL) – Anglais

La formation en anglais que suivent les étudiant-es tout au long du cursus a pour finalité de les rendre aptes à communiquer dans des situations courantes et professionnelles. Pour attester du niveau acquis, chaque étudiant-e en fin de 3^e année se voit remettre par le centre de langue de l'Université Clermont Auvergne (UCA) une attestation de niveau calibrée selon le Cadre

¹⁰. Voir Chapitre 1 - article sur les modalités de passage au semestre suivant.

Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Cette attestation est ensuite ajustée au besoin en fin de 4^e année. Par ailleurs, à partir de la 3^e année, l'école finance, pour les étudiant-es qui le souhaitent, la préparation et le passage des épreuves du Diplôme de Compétence en Langue (DCL). Ce diplôme national reconnu dans le monde professionnel atteste de leur niveau de compétence en langue anglaise indexé sur l'échelle de niveau du cadre européen. (www.d-c-l.net)

3.2.3 AU COURS DU 2^E CYCLE

CESAP : Certificat d'Etudes Supérieures en Arts Plastiques – Option Art

L'étudiant-e ayant acquis les 240 ECTS requis à l'issue de l'année 4 obtient le CESAP délivré par l'école et agréé par le Ministre chargé de la culture.

DCL : Diplôme de Compétence en Langue – Anglais

En 4^e année, les étudiant-es de l'ÉSACM se prépare aux épreuves du DCL - anglais - qui se déroulent au semestre 8. L'obtention de ce diplôme national, reconnu dans le monde professionnel, permet aux étudiant-es de valider leurs acquis linguistiques et vient attester de leur compétence en langue indexée sur l'échelle de niveau du cadre européen.

DNSEP : Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique – Option Art

Marquant la fin du 2^e cycle, le DNSEP est un diplôme national de grade master. Il est reconnu au niveau 1 par la Commission nationale de certification professionnelle.

Les épreuves

À l'issue d'un cursus de cinq ans, les étudiant-es ayant obtenu 270 ECTS peuvent se présenter aux épreuves du DNSEP. La soutenance du diplôme se déroule en deux temps :

- la soutenance du mémoire, d'une durée de 20 minutes ;
- la soutenance du travail plastique, d'une durée de 40 minutes.

Le jury

Nommé par le-la directeur-riche de l'ÉSACM, le jury du DNSEP est composé de 5 membres :

- 1 représentant-e de l'école qui siège au jury de soutenance du mémoire ;
- 4 personnalités qualifiées dont l'une siège au jury de soutenance du mémoire ;
- Le-la président-e est choisi parmi les personnalités qualifiées. L'un des membres du jury chargé de la soutenance du mémoire doit être titulaire d'un doctorat.

Critères nationaux d'évaluation

- Présentation formelle et critique du projet ;
- Élaboration du projet et processus de la recherche ;
- Positionnement du travail (pertinence des références, diversité des connaissances) ;
- Qualité des productions.

Les crédits afférents

Le jury réuni au complet pour la soutenance plastique délivre les crédits correspondant d'une part, au travail plastique (25 ECTS) et d'autre part, au mémoire (5 ECTS) sur la base d'un rapport établi par le jury du mémoire. Aucun crédit ne peut se substituer à ceux attachés à la réussite du diplôme. Les étudiant-es qui n'obtiennent pas tous les crédits européens attachés aux épreuves du diplôme sont autorisé-es à s'inscrire à nouveau dans l'établissement. Cependant, aucun-e candidat-e ne peut se présenter plus de deux fois au DNSEP.

Attestation de niveau et Diplôme de Compétence en Langue (DCL) – Anglais

(Voir chapitre 3.2.2)

3.2.4 LES AIDES AUX DIPLÔMES – PROJET DE PRODUCTION

Les étudiant-es de 3^e et 5^e années sont amenés à produire des œuvres dans le cadre de la préparation de leur diplôme. Ces projets peuvent être pour tout ou partie financés par l'école, dans la limite d'une enveloppe budgétaire dont le montant est déterminé en CA, soit sous forme de prise en charge directe ou de remboursement sur facture de frais engagés par l'étudiant-e, après validation du projet par un-e enseignant-e et du budget prévisionnel par la direction de l'école. En 5^e année, les frais de production et tirage des exemplaires de mémoire demandés pour les enseignant-es référents, les membres du jury et la bibliothèque sont inclus dans cette enveloppe.

3.2.5 DÉLIVRANCE DES DIPLÔMES ET CERTIFICATS

Les diplômes du DNA et du DNSEP sont édités par l'école à partir des procès-verbaux transmis par les président-es du jury. En complément de son diplôme, chaque diplômé-e se voit remettre une annexe descriptive appelée « supplément au diplôme » et établie selon les normes européennes. Ce document a pour objectif de donner une lisibilité claire du parcours et des acquis de l'étudiant-e, à un niveau international. Il récapitule les enseignements suivis et crédits obtenus dans le cycle suivi et les expériences de mobilité de l'étudiant-e. Il informe sur les objectifs pédagogiques du cursus et les modes d'évaluation de l'établissement qui délivre le diplôme. Les certificats intermédiaires (CEAP, CESAP) sont établis uniquement pour les étudiant-es qui en font la demande à la direction de l'établissement.

3.3. MODALITÉS PÉDAGOGIQUES PARTICULIÈRES

Tout au long de son cursus, l'étudiant-e participe à des activités faisant partie de sa formation mais ne se déroulant pas au sein de l'établissement, tels que les stages professionnels obligatoires, les voyages d'études ou de recherche en France ou à l'étranger, les possibilités de workshops ou de résidences, les semestres d'études dans des établissements partenaires...

3.3.1 STAGE

Chaque stage fait l'objet d'une convention tripartite entre l'étudiant-e, l'organisme d'accueil et l'ÉSACM. Tout engagement est soumis à l'accord préalable du-de la coordinateur-riche d'année. Pendant le stage, les étudiant-es sont sous la responsabilité de l'organisme d'accueil notamment au regard de la législation du travail et des articles du code de l'éducation relatifs aux stages. Ils et elles restent couvert-es par leur sécurité sociale étudiante. L'étudiant-z, d'une part, et l'organisme d'accueil d'autre part, doivent avoir souscrit une police d'assurance au titre de la responsabilité civile.

3.3.2 VOYAGES ET DÉPLACEMENTS DANS LE CADRE DU CURSUS

Les voyages et travaux réalisés à l'extérieur de l'établissement dans le cadre des études (ARCs, résidences, programmes de recherche,...), et sous la conduite effective d'enseignant-es ou de personnes désignées pour encadrer ces séjours, sont placés sous la responsabilité générale de l'école. Cette responsabilité ne saurait être engagée pour des voyages et travaux réalisés à l'initiative personnelle des étudiant-es. Les voyages d'études et les déplacements en France et à l'étranger organisés par l'école sont financés en partie par l'ÉSACM. Une participation peut être demandée aux étudiant-es qui, dans ce cas, sont informés en amont du séjour des dépenses restant à leur charge.

3.3.3 MOBILITÉ D'ÉTUDE

L'école entretient des relations suivies avec un certain nombre d'institutions de formation artistique à l'étranger. Au sein de l'Union Européenne, ces échanges s'effectuent dans le cadre du programme Erasmus+. Avec les autres pays, ils s'effectuent en fonction des conventions signées entre l'ÉSACM et les établissements partenaires. A partir du formulaire de vœux rempli par l'étudiant-e, l'équipe pédagogique valide la pertinence du projet de mobilité, le choix de la destination et la période du séjour. Pour les étudiant-es n'entrant pas dans le cadre du programme Erasmus+, la direction peut décider d'une prise en charge complète ou partielle des frais de déplacement au regard des budgets disponibles.

Sauf stipulation contraire précisée par convention, lors de séjours d'études organisés dans le cadre d'échanges, les étudiant-es français-es ou étranger-es accueillis temporairement à l'ÉSACM sont placé-es sous l'autorité et la responsabilité de cette dernière. Ils et elles sont tenu-es au respect du présent règlement. Réciproquement, les étudiant-es de l'ÉSACM accueilli-es dans d'autres établissements sont, durant leur séjour, placé-es sous l'autorité et la responsabilité de l'établissement d'accueil. Les étudiant-es étranger-es admis-es en échange sont dispensé-es des frais d'inscription, leurs droits de scolarité étant acquittés dans leur école d'origine. L'équipe enseignante du site leur attribue les crédits correspondants au semestre après une évaluation dans les mêmes conditions que les étudiant-es de l'école.

3.3.4 CRÉDITS LIBRES

Les étudiant-es ont la possibilité de suivre un ou plusieurs UE auprès d'établissements de formation avec lesquels l'ÉSACM est en partenariat et sont dispensés de droits d'inscription ou autres frais pédagogiques de l'établissement d'accueil. La demande doit être adressée à la direction de l'école, dans le second semestre de l'année précédente. Si l'équipe pédagogique valide la pertinence pédagogique pour l'étudiant-e de suivre certaines UE au sein d'un des établissements partenaires, les conditions de mise en place de ces crédits libres font ensuite l'objet d'un accord préalable entre l'ÉSACM et l'établissement d'accueil (nombre d'ECTS affectés aux UE suivis, mode de validation compatible avec les modalités de contrôle des connaissances et le calendrier de chaque établissement...).

3.3.5 CÉSURE

Format et conditions

La césure est un dispositif facultatif permettant à un-e étudiant-e de suspendre temporairement sa formation pour exercer d'autres activités afin d'affiner son projet professionnel et d'études, d'acquérir des compétences complémentaires et/ou de mettre en œuvre une expérience personnelle hors du territoire scolaire. Elle n'est en aucun cas une période sabbatique ou de vacances.

La césure peut se dérouler en France et/ou à l'étranger et prendre la forme :

- d'une période de formation (hors apprentissage) dans un domaine différent de celui de la formation à l'ÉSACM
- d'expérience(s) en milieu professionnelle notamment sous la forme de stage(s)
- d'un projet de création d'activité en tant qu'étudiant-e-entrepreneur-euse
- d'engagement(s) en service civique
- de volontariat(s) associatif, international (VIE ou VIA), européen (SVE) et/ou de solidarité internationale

La césure est possible en 2^e cycle, en amont de l'entrée en 4^e année ou en 5^e année, à condition que tous les crédits ECTS des semestres 7 et 8 aient été validés. Elle se déploie sur une année universitaire. Une demande de césure au semestre est toutefois envisageable pour :

- les étudiant-es redoublant une année de leur 2^e cycle, la césure est accessible sur un semestre à la condition que tous les crédits de ce même semestre aient été validés l'année précédente. Dans ce cas, l'étudiant-e réintègre l'établissement au semestre suivant, afin de suivre les enseignements et valider les crédits manquants.
- les étudiant-es de 4^e année souhaitant combiner une période de césure avec un semestre d'études à l'étranger. Dans ce cas, il est proposé à l'étudiant-e un aménagement de son cursus sur l'année de réintégration au regard des crédits ECTS acquis auprès de l'établissement d'accueil, en concertation avec le-la responsable des études et l'enseignant-e coordinateur-riche de l'année.

Les expériences réalisées dans le cadre d'une césure ne sont pas comptabilisées dans le cursus. La césure sous la forme de stage(s) déroge aux règles générales applicables aux stages conformément à l'article 1 du décret 2021-1154 du 3 septembre 2021 (pas de rattachement à un cursus intégrant un volume pédagogique minimal de 200h d'enseignement). La durée des stages réalisés pendant la césure ne pourra par contre pas excéder 924h.

Candidature

La césure n'est pas accordée de droit et fait l'objet d'une procédure de dépôt et validation des projets de césure.

Les étudiant-es intéressé-es doivent transmettre avant le 31 mai un dossier dans lequel ils-elles expliquent leur projet de césure pour l'année universitaire suivante (nature de la formation/expérience, motivation, structures d'accueil...).

Les demandes sont étudiées par l'équipe pédagogique, le-la responsable des études et le-la directeur-riche de l'établissement dans le courant du mois de juin. La validation de la période de césure se fait au regard de la qualité et de la pertinence du projet présenté par l'étudiant-e par rapport acquis visés. La décision définitive revient au-à la directeur-riche de l'ÉSACM. Toute décision de refus est motivée.

Inscription administrative, droits d'inscription et convention

Pendant la césure, l'étudiant-e est inscrit-e administrativement à l'école. Cette disposition lui permet de conserver son statut étudiant et tous les avantages afférant. Elle garantit également la réintégration de l'étudiant-e dans la formation au terme de la période.

Pour ce faire, une fois l'autorisation de partir en césure accordée, l'étudiant-e doit s'acquitter la CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus) et procéder à votre inscription administrative à l'ÉSACM. Les frais de scolarité sont réduits de 50%, que la césure soit accordée à l'année ou au semestre.

Une convention de césure est établie pour préciser les conditions dans lesquelles l'étudiant-e est autorisé-e à effectuer sa période de césure : rappel du projet ayant fait l'objet d'une validation préalable, modalités de suivi, frais d'inscription, droits et obligations, modalités de réintégration dans le cursus à l'issue de la période de césure.

Dans le cadre de son année de césure, l'étudiant-e a la possibilité de maintenir ses bourses sur critères sociaux de l'enseignement supérieur. Cette année de bourse sera alors prise sur le quota d'année attribuables au titre de chaque cycle d'études. Il revient à l'étudiant-e en césure de faire les démarches auprès du CROUS et de transmettre la notification d'attribution à la scolarité. Il est à noter toutefois que certaines formes de césures peuvent conduire à des changements de statut (salarier, étudiant-entrepreneur, volontariat...). Dans ce cas, l'étudiant-e doit se rapprocher de sa caisse d'assurance maladie pour obtenir les informations relatives à son statut et au maintien de ses droits.

La césure peut commencer début septembre si les démarches d'inscription administratives sont finalisées et le contrat de césure signé.

Pendant la période de césure, il-elle bénéficie des services de la médecine préventive (SSU), des activités sportives (SUAPS) et culturelles (SUC), des outils de communication de l'école (messagerie, Teams, serveur, crédits d'impression à hauteur de 100 copies N&B) et de l'abonnement à Tènk. Il-elle garde également la possibilité d'accéder à la salle multimédia et à la bibliothèque de l'école.

Référent-es pendant l'année de césure et modalités de réintégration

En complément du suivi administratif assuré par le-la responsable des mobilités, un-e référent-e pédagogique est choisi-e parmi l'équipe pédagogique.

L'étudiant-e doit régulièrement tenir informé ses deux référent-es du déroulement de sa césure selon des modalités de contact convenu au préalable (mail, visio...), à raison d'un échange minimum par trimestre.

Avant le 15 septembre de l'année de reprise d'études, l'étudiant-e doit remettre un rapport d'activité écrit détaillant les activités réalisées pendant la période de césure et les acquis de l'expérience. Pour confirmer son souhait de réintégrer la formation, l'étudiant-e aura transmis au préalable les documents demandé-es pour la réinscription administrative, selon le même calendrier que celui donnait aux étudiant-es inscrit-es dans le cursus.

CHAPITRE 2 : RÈGLES DE DISCIPLINE

ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX

Les locaux de l'ÉSACM sont accessibles aux seul-es étudiant-es valablement inscrit-es. Dans des cas très particuliers (préparation des bilans ou diplômes...), les étudiant-es peuvent inviter des personnes extérieures à l'établissement. Ils-elles doivent signaler leur présence à l'accueil au moment de leur arrivée dans les locaux. Pour des raisons de sécurité, ces personnes extérieures à l'ÉSACM ne sont pas autorisées à se rendre dans les ateliers techniques et à utiliser le matériel de l'école.

COMPORTEMENT, RESPONSABILITÉ ET DISCIPLINE

Les étudiant-es sont placé-es durant toute leur scolarité sous l'autorité du-de la directeur-riche de l'établissement, responsable de la discipline générale de l'ensemble de l'établissement. Il-elle est compétent-e pour prendre à titre temporaire toute mesure utile afin d'assurer le maintien de l'ordre. Les faits qui ont conduit au prononcé d'une telle mesure peuvent donner lieu à une procédure disciplinaire.

La présence en cours est obligatoire. Toute absence doit être justifiée auprès du secrétariat pédagogique (voir Chapitre 1, Assiduité).

Le régime d'autodiscipline, qui régit la vie au sein de l'école, a pour contrepartie l'exercice de la responsabilité individuelle des étudiant-es.

Le comportement des étudiant-es (actes, attitudes, propos) ne doit pas être de nature :

- à porter atteinte à l'ordre public et au bon fonctionnement de l'école,
- à porter atteinte au principe de laïcité du service public de l'enseignement supérieur,
- à porter atteinte à la santé, l'hygiène et la sécurité des personnes et des biens,
- à créer des perturbations dans le déroulement des activités d'enseignement
- à amener autrui, contre son gré ou non, à subir ou à commettre des actes humiliants ou dégradants (Cf la loi n° 98-468 du 17/06/1998 définissant les actes de bizutage).

La loi s'exerce partout, elle punit les discriminations suivant vingt critères : l'âge, l'apparence physique, l'appartenance ou non à une ethnie, à une nation, à une race, à une religion déterminée, l'état de santé, l'identité sexuelle, l'orientation sexuelle, la grossesse, le handicap, le patronyme, le sexe, les activités syndicales, les caractéristiques génétiques, les mœurs, les opinions politiques, l'origine et le lieu de résidence. Des lois spécifiques ont été mises en place contre le harcèlement sexuel et pour l'égalité vraie entre les hommes et les femmes (voir Annexe : Contre les discriminations, les écoles supérieures d'art s'engagent, page 235). Les discriminations et le harcèlement sont punis dans le cadre de la loi par des peines d'emprisonnement et de réparations aux victimes.

Il est interdit de pénétrer dans les locaux de l'école sous l'emprise de drogue ou d'un état alcoolique, ou en possession de drogue ou d'alcool (Article L628 du Code de la santé publique, article 222-37 et 222-9 du Code pénal). Toutefois, la consommation d'alcool peut être admise dans le cadre de manifestations particulières (vernissages, réceptions...) organisées par la direction de l'établissement ou pour lesquelles une autorisation exceptionnelle a été préalablement donnée par la direction. En cas d'ivresse ou de troubles du comportement lié à l'alcool ou à la drogue, le personnel de l'école prendra les mesures nécessaires : éloignement du-de la contrevenant-e, intervention d'un-e médecin qui décidera des mesures à prendre, application éventuelle de sanctions.

SÉCURITÉ DES OBJETS ET EFFETS PERSONNELS

L'établissement prend des mesures de protection contre les vols, notamment en mettant à disposition des casiers. Néanmoins, il incombe à chacun-e de prendre les précautions qui s'imposent. L'école dégage toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation des effets personnels, appareils, matériels et matériaux perdus ou volés dans son enceinte.

RÈGLES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

Les animaux ne sont pas admis dans les locaux. Ils peuvent être autorisés à titre dérogatoire par le-la directeur-riche de l'établissement pour des besoins spécifiques (projet artistique, situation de handicap, etc.).

Les étudiant-es ne sont pas autorisé-es à se restaurer dans l'amphithéâtre, à la bibliothèque, et dans les ateliers techniques. Les différents espaces de travail mis à leur disposition devront être laissés dans un état de propreté et de rangement convenable.

CONCOURS ET ACTIVITÉS INDIVIDUELLES

Les étudiant-es ont la possibilité de participer à des concours, festivals, expositions ou colloques nationaux et internationaux en s'inscrivant à titre individuel. Toute activité impliquant un engagement dans le cadre de la participation à ces manifestations est soumis à une information à la direction de l'établissement.

COMMUNICATION

Un-e étudiant-e qui est contacté-e par la presse pour une interview doit, avant toute prise de parole ou tout contact, en informer le-la directeur-riche et le-la chargé-e de communication de l'établissement.

PLAGIAT - CONTREFAÇON

Conformément au code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle d'une œuvre faite sans le consentement de son auteur-riche est illicite. Le délit de contrefaçon (plagiat) peut donner lieu à une sanction disciplinaire indépendante de la mise en œuvre de poursuites pénales.

SANCTIONS DISCIPLINAIRES ET CONSEIL DE DISCIPLINE

En cas de manquement grave au règlement intérieur, d'atteinte grave aux personnes et/ou aux biens, de harcèlement discriminatoire ou d'atteinte à la propriété intellectuelle, un-e étudiant-e peut faire l'objet de sanctions disciplinaires. Les sanctions disciplinaires applicables aux étudiant-es sont : l'avertissement, le blâme, l'exclusion pour une durée déterminée ou l'exclusion définitive de l'établissement. Des poursuites pénales peuvent également être engagées.

Le pouvoir disciplinaire est exercé par le-la directeur-riche de l'école, conformément à l'article 12-3 des statuts de l'EPCC, qui - sauf pour l'avertissement et le blâme - statue sur avis conforme du conseil de discipline, après audition de l'intéressé-e. Le conseil de discipline se réunit sur convocation du-de la directeur-riche, de sa propre initiative ou à la demande d'un membre de l'équipe pédagogique. L'étudiant-e est convoqué-e par pli recommandé mentionnant les faits qui lui sont reprochés et est invité à préparer sa défense. Le conseil de discipline est composé du-de la directeur-riche, du-de la secrétaire général-e, du-de la coordinateur-riche général-e, du-de la coordinateur-riche en charge de l'étudiant-e, de 3 enseignant-es choisi-es par la direction au sein de l'équipe pédagogique de l'année d'étude de l'étudiant-e concerné-e et du-de la représentant-e des étudiant-es élu-es au Conseil d'Administration du cycle concerné. Suite à l'audition de l'étudiant-e, le conseil de discipline prend une décision motivée qui est notifiée à celui-ci.

CHAPITRE 3 : MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT ET D’UTILISATION DES LOCAUX ET DU MATÉRIEL

HORAIRES – FERMETURE DE L’ÉCOLE

De la date de la rentrée à la date de fin des cours, à l'exclusion des vacances scolaires, l'ÉSACM est accessible aux étudiant·es chaque jour ouvré de 9h à 21h.

Tout·e étudiant·e ayant un travail à produire doit donc s'organiser en fonction de ces horaires et le cas échéant en fonction d'un planning d'utilisation des ateliers spécifiques (volume, infographie, photographie, multimédia ...)

L'école est fermée pour les étudiant·es :

- durant les mois d’août,
- pendant les vacances de Noël,
- le vendredi suivant le jeudi de l'Ascension,
- les week-ends et jours fériés,
- à des occasions exceptionnelles, notamment lors de ponts(les étudiant·es en seront informé·es ponctuellement via les différents moyens de communication interne de l'école).

Une ouverture de l'école sur des horaires restreints et dans des espaces prédéfinis, au regard du personnel présent, est également mise en place lors des vacances de février et d'avril, ainsi qu'en juillet et en septembre.

RÈGLES GÉNÉRALES D’USAGE DES LOCAUX

De façon générale, les étudiant·es sont tenu·es de respecter les locaux mis à leur disposition. Toute dégradation réalisée sur les murs, sols, portes ou tout autre support non réservé aux usages pédagogiques entrainera la remise en état aux frais de l'étudiant·e.

Toute intervention sur les locaux, perçages de mur/sol/plafond inclus, avec le·la régisseur·euse du bâtiment et de la pédagogie, qui s'en référera selon la nature de la demande aux enseignant·es concernés et/ou le·la secrétaire générale

Différents espaces d’affichage sont utilisés pour les informations concernant les activités internes de l'école ou les manifestations artistiques et culturelles. Les étudiant·es sont donc tenu·es de les consulter très régulièrement en complément du suivi régulier de leur messagerie électronique de l'école et du calendrier pédagogique « scolarité ESACM ».

RÈGLES DE SÉCURITÉ INCENDIE

L'ÉSACM est un ERP (Établissement recevant du public) de type L, R, Y de catégorie 3.

Les locaux de l'école sont particulièrement exposés au risque d’incendie en raison des produits inflammables utilisés et stockés. Les consignes de sécurité suivantes doivent être respectées en toute circonstance :
Il est interdit :

- de fumer dans l'établissement,
- d'utiliser des appareils à feu nu (réchaud à gaz, bougies, etc.),
- de modifier le réseau de distribution électrique sans autorisation
- d'installer de manière pérenne des multiprises
- de bloquer les portes coupe-feu des couloirs comme des ateliers ou munies d'un ferme-porte par des cales, du mobilier... ou de les percer, d'encombrer ou de restreindre la circulation au sein des bâtiments, les issues principales et de secours, les armoires électriques, les couloirs, paliers, escaliers,et d'obstruer ou d'ouvrir les fenêtres servant à l'intervention des pompiers signalées par une pastille rouge...
- de stocker les matériaux inflammables, ou à fort pouvoir calorifique en dehors des armoires spéciales prévues à cet effet,
- de déplacer, d'utiliser, d'obstruer ou de dérégler les moyens de lutte contre l'incendie (extincteurs, RIA, coupe-feu, etc.)
- de décrocher les étiquetages de sécurité, les plans d'évacuation et la signalétique associée aux extincteurs
- de couvrir les blocs autonomes d'éclairage ainsi que les trappes de désenfumage situées dans les circulations

Si l'alarme retentit dans l'établissement, les usagers doivent évacuer immédiatement les lieux et se rendre au point de

rassemblement en suivant les consignes des personnels formés à l'évacuation des publics.

En complément de ces consignes, il est essentiel de :

- repérer les issues de secours et moyens d’extinction à disposition,
- éviter le sur-stockage et les encombrements pouvant mettre en défaut la sécurité des personnes,
- être attentif aux odeurs suspectes (avertir l'agent ·ed'accueil qui appliquera les consignes de sécurité qui lui ont été signifiées),
- reboucher les containers de produits inflammables, limiter le stockage, les utiliser et les manipuler loin des sources de chaleur ou des appareils électriques,
- participer activement aux exercices d'évacuation organisés.

L'entrée de tous produits chimiques dans l'établissement doit faire l'objet d'une réflexion concertée avec le·la régisseur·euse du bâtiment et de la pédagogie, qui s'en référera selon la nature de la demande aux enseignant·es concerné·es et/ou le·la secrétaire général·e. Le stockage ailleurs que dans les locaux prévus à cet effet doit être proscrit. Leur utilisation devra être encadrée

RÈGLES SPÉCIFIQUES AUX ATELIERS TECHNIQUES

L'école met à la disposition des étudiant·es des espaces de travail spécialisés : laboratoires photo, ateliers vidéo et son, multimédia, impression/édition, FabLab ... Les ateliers sont ouverts sous la responsabilité d'un·e enseignant·e, technicien·ne et/ ou d'un·e élève moniteur·rice, et sur des plages horaires spécifiques communiquées aux étudiant·es par les différents moyens de communication interne de l'école (livret de l'étudiant·e, affichage, calendrier outlook « scolarité esacm »). Des étudiant·es autonomes dans l'usage des machines peuvent être autorisé·es ponctuellement à accéder à un atelier en dehors de ces périodes. Les enseignant·es responsables des ateliers doivent au préalable transmettre le nom des étudiant·es autorisé·es au·à la directeur·rice, le·la responsable des études, le·la secrétaire générale et le·la régisseur·euse du bâtiment et de la pédagogie. L'accès à ces espaces de travail est exclusivement réservé aux étudiant·es valablement inscrit·es à l'ÉSACM, pour des travaux entrant dans le cadre de la scolarité. L'entrée de toute autre personne est strictement interdite et engagerait, en cas de dommage lui survenant, sa propre responsabilité.

Les travaux nécessitant l'usage de machines spécifiques nécessitent la présence du personnel pédagogique et/ou technique de l'établissement. Une journée de sensibilisation est consacrée à la présentation de ces différentes prescriptions en début d'année scolaire. La participation de tous les étudiant·es est obligatoire.
Avant tout travail dans les ateliers, les étudiant·es doivent impérativement satisfaire aux respects de règles élémentaires de sécurité :

- Les vêtements amples, écharpes, pendentifs... susceptibles d'être pris dans les éléments rotatifs sont à proscrire,
- Les vêtements en matériaux facilement inflammables pour les travaux de soudure ou proches d'une source thermique doivent être évités (vêtements en coton fortement recommandés),
- Les cheveux longs doivent être attachés ou maintenus par tout autre moyen,
- Il est obligatoire de faire systématiquement usage des accessoires de protection (lunettes, casque, masque...) fournis par l'école.

Toutefois, l'école ne fournit pas les chaussures de sécurité. Il revient donc à chaque étudiant·e, sous sa seule responsabilité, d'utiliser des chaussures adaptées à un travail en atelier.

L'utilisation du matériel son, vidéo, informatique et photographique s'effectue dans le respect des modes d'emploi et se limite aux nécessités de l'enseignement.

De même, l'utilisation des appareils électriques, électroportatifs et des outillages doit être conforme à leur destination et aux prescriptions des constructeurs. Les enseignant·es sont là pour donner toutes indications utiles et faire respecter ces prescriptions.

Les outils et équipements mis à disposition sont obligatoirement utilisés sur leurs lieux d’affectation et en aucun cas ne sortent de l'établissement sans autorisation préalable. L'étudiant·e doit respecter les consignes d'emprunt données par chaque atelier.

Chaque étudiant·e est personnellement responsable des dommages qu'il·elle cause aux personnes, biens immobiliers et mobiliers au sein de l'établissement ou au cours de toute activité organisée par l'école.

Les matériaux fournis par les enseignant·es seront exclusivement utilisés pour des travaux entrant dans le cadre du cursus.

Après la réalisation de leur travail, les étudiant·es doivent, chaque jour, nettoyer les machines et outils utilisés, l'espace de travail

et procéder au rangement des accessoires et outillages. Pour certains travaux en cours, les étudiant-es doivent se conformer aux consignes de stockage données dans chaque atelier et aux durées autorisées. En cas de non-respect, les travaux seront jetés.

CHARTRE DE BON USAGE DES MOYENS DE COMMUNICATION ET ACCÈS INTERNET

Lois applicables dans le domaine de la sécurité informatique :

- Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée.
- Loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la communication audiovisuelle
- Loi n° 88-19 du 5 janvier 1988, relative à la fraude informatique.
- Loi n° 91-646 du 10 juillet 1991 relative au secret des correspondances émises par la voie des télécommunications.
- Loi n° 92-597 du 1^{er} juillet 1992 relative au Code de la propriété intellectuelle.
- Loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles

Les téléphones portables doivent être éteints pendant les examens, les cours ainsi qu'au sein de la bibliothèque.

L'utilisation généralisée des ressources informatiques et téléphoniques, leur fonctionnement en réseau ouvert sur Internet ont pour corollaire la vulnérabilité de nos infrastructures. Dans la mesure où une mise en échec du système peut paralyser durant plusieurs heures le fonctionnement de la collectivité, et occasionner des pertes importantes de données, cette vulnérabilité constitue une préoccupation majeure.

La présente charte a pour objet de définir les règles d'utilisation des moyens informatiques et les conditions d'accès à internet. Les règles et obligations énoncées ci-dessous s'appliquent à toutes personnes : étudiant-es, ensemble du personnel (administratif, technique, enseignant ou intervenant-e extérieur-e), utilisant le réseau de l'école ou Internet. Chaque utilisateur-ric(e) contribue à la sécurité générale du système d'informations par l'application de règles de fonctionnement.

Finalité de l'utilisation

Le droit d'accès aux moyens informatiques sont personnels et incessibles. Il est conseillé à l'étudiant-e de ne pas communiquer ces informations à une tierce personne. En cas de soupçons sur l'utilisation à son insu de ses accès, l'étudiant-e informera dans les plus brefs délais le directeur-ric(e) de l'école. Cet accès disparaît lorsque l'étudiant-e quitte l'établissement.

Un nom de compte est fourni à l'utilisateur-ric(e) avec un mot de passe associé qui permettent :

- De se connecter aux serveurs informatiques du réseau en fonction des droits attachés à chacun-e
- D'utiliser les ressources informatiques et pédagogiques disponibles dans l'établissement D'accéder aux informations et ressources présentes sur internet
- De créer et stocker des données.

Les « ressources informatiques » sont mises à disposition des utilisateur-ric(e)s pour leurs travaux dans le cadre du cursus. Leur usage doit être rationnel et loyal afin d'éviter la saturation du système ou leur détournement.

Tout-e utilisateur-ric(e) s'engage à ne pas effectuer intentionnellement d'opérations qui pourraient avoir pour conséquence :

- de dégrader ou d'interrompre, même temporairement, le fonctionnement normal d'une ressource informatique quelconque, et en particulier de son poste de travail,
- de consulter, de modifier ou de détruire des informations privées d'autres utilisateur-ric(e)s,
- d'altérer volontairement ou de détruire des informations communes sur un des systèmes connectés au réseau,
- de masquer sa véritable identité, d'usurper l'identité d'autrui en particulier en s'appropriant le mot de passe d'un-e autre utilisateur-ric(e),
- de porter atteinte à l'intégrité d'un-e autre utilisateur-ric(e) ou à sa sensibilité notamment par l'intermédiaire de messages, textes ou images provocants,
- de prendre connaissance d'informations transitant sur le réseau,
- de ne pas respecter les procédures informatiques.
- D'accéder à des données ou services auxquels il-elle n'est pas autorisé-e à accéder..

Matériel mis à disposition

Les postes de travail sont équipés des composants informatiques nécessaires à l'accomplissement des tâches confiées aux étudiant-es. En cas d'insuffisance constatée ou de panne, il convient de prévenir le secrétariat de l'école. L'installation et l'usage des logiciels ludiques, de copies de logiciels à caractère commercial, le contournement des restrictions d'utilisation, la propagation et la conception de virus informatiques, et de manière générale tout logiciel non directement relié à l'activité de l'étudiant-es, sont interdits.

L'utilisateur-ric(e) ne doit pas faire de copies de logiciels n'appartenant pas au domaine public (respect du droit de propriété). Seules les copies de sauvegarde sont autorisées, sous le contrôle de l'administrateur-ric(e) réseau. L'utilisation et la diffusion de logiciels piratés sont proscrits et constituent un délit passible d'amende forte et d'emprisonnement.

Il est toutefois possible de télécharger des fichiers ou documents, dont les contenus sont légaux, dans un répertoire personnel en vue de la réalisation d'exposés ou de travaux à destination scolaire.

Tout utilisateur-ric(e) doit quitter un poste de travail en fermant sa session de travail. S'il-elle ne se déconnecte pas, son répertoire personnel reste accessible pour tout-e utilisateur-ric(e) ultérieur sur le poste.

Conservation des données informatiques des étudiant-es

Il est recommandé de conserver les fichiers sur les serveurs affectés à cet usage, car seul le contenu de l'espace de stockage situé sur ces serveurs est régulièrement sauvegardé.

Tout document situé hors de ce répertoire sera supprimé par le-la responsable informatique.

Les étudiant-es sont tenu-es de récupérer et supprimer leurs fichiers des ordinateurs de l'établissement avant le 30 juin de chaque année universitaire. L'École ne pourra être tenue responsable en cas de perte de ces données.

Conservation des données personnelles

Le RGPD (Règlement Général de la Protection des Données) est la loi informatique et liberté au niveau européen depuis le 25 mai 2018 pour organiser la libre circulation des données. Il renforce le droit des personnes sur leurs données et autorise en contrepartie la collecte et l'utilisation des données personnelles.

Le RGPD s'applique dès la collecte des données.

Les cinq principes de la loi

- Principe de finalité : Le traitement doit avoir une finalité claire. Avant tout traitement, les personnes doivent être informées de la finalité et des droits dont elles disposent (accès, rectification, suppression, portabilité, opposition)
- Principe de pertinence des données : Le principe de minimisation des données doit être respecté (proportionnalité)
- Principe de durée limitée de conservation des données
- Principe de sécurité et de confidentialité : Les données personnelles doivent être traitées de manière à garantir une sécurité et une confidentialité appropriée
- Principe de respect du droit des personnes : Le consentement des personnes pour la ou les finalités du traitement est une base de licéité (conforme à la loi) et doit être clair et univoque, libre, spécifique et éclairé

Les obligations de l'ESACM (responsable de traitement)

- Recueillir le consentement éclairé de la personne
- Respecter les objectifs du fichier (sa finalité)
- Protéger le fichier
- Ne pas divulguer les informations
- Agir dans la transparence – Informer
- Déclarer les fichiers et traitements sur le Registre de traitement des données personnelles de l'école.

Les étudiant-es qui souhaitent connaître plus précisément le traitement de certaines de leurs données personnelles peuvent en faire la demande au-la délégué-e à la protection des données de l'établissement via l'adresse rgpd@esacm.fr.

Licéité des contenus

Respect du droit à la propriété intellectuelle

L'utilisateur-ric(e) des ressources informatiques et d'Internet doit veiller au respect du droit de la propriété intellectuelle sur les œuvres protégées (livres, logos, pièces musicales, images, logiciels...) qui font interdiction d'utiliser, de reproduire et d'exploiter ces œuvres sans l'autorisation de l'auteur-ric(e) ou du titulaire des droits.

Respect du droit des personnes

Il est interdit à tout utilisateur de porter atteinte à la vie privée d'autrui par un procédé quelconque et notamment par la transmission, sans son consentement, de son image ou de ses écrits diffusés à titre confidentiel ou privé. Toutefois, pendant son cursus, l'étudiant-e accorde à l'ÉSACM la permission irrévocable de fixer son image par toutes techniques (photographie ou vidéo) et de la diffuser sur tous supports de communication (notamment publications papier et site Internet de l'école...). L'étudiant-e s'engage à ne pas tenir responsable l'ÉSACM de la possibilité d'un changement de cadrage, de couleur et de densité qui pourrait survenir lors de la reproduction.

Propriété artistique des travaux et droits à l'image des étudiant-es

Bien qu'étant en totalité ou partie produites par l'ÉSACM, les travaux et oeuvres réalisés par les étudiant-es pendant leur scolarité sont leur propriété pleine et entière en leur qualité d'auteur-ric(e) (art L 111-1 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle). Certains travaux réalisés dans le cadre du cursus peuvent relever de la création collective. L'oeuvre collective est, sauf preuve contraire, la propriété de la personne sous le nom de laquelle elle est divulguée (art. L.113-2 al.3 du CPI).

Par ailleurs, l'utilisation d'images de personnes doit recueillir l'autorisation de ces dernières et s'il s'agit d'élèves mineur-es, l'autorisation écrite des parents ou du/de la responsable légal-e.

En début de chaque année scolaire, par le biais d'un formulaire, les étudiant-es autorisent l'ÉSACM à utiliser des images des productions réalisées dans l'année et de situations pédagogiques dans lesquelles il-elles peuvent apparaître. Il-elles cèdent à l'école pour une durée de 5 ans, de manière non exhaustive, à titre gratuit, leurs droits à l'image ainsi que les droits de reproduction, de représentation et d'adaptation afférents à leurs travaux à des fins de promotion, de communication et d'actions culturelles dans le cadre de manifestations publiques ou pour des éditions. L'étudiant-e s'engage à ne pas tenir responsable l'ÉSACM d'éventuels changements de cadrage, de couleur et de densité qui pourrait survenir lors de la reproduction.

Respect de l'ordre public

L'utilisateur-ric(e) s'engage à respecter les règles juridiques concernant les personnes et les valeurs humaines et sociales ; il est donc interdit de consulter, stocker et publier des documents :
- à caractère diffamatoire, injurieux, obscène, raciste, xénophobe
- à caractère pédophile ou pornographique, incitant aux crimes, délits, et à la haine
- à caractère commercial, notamment dans le but de promouvoir, vendre ou acheter des substances ou objets illégaux.

Tout-e utilisateur-ric(e) doit agir dans le respect de l'ordre public et s'interdire notamment tout acte malveillant de quelque nature que ce soit (trouble à l'ordre public, diffusion d'idéologies politiques, incitation au racisme, au terrorisme ou au suicide...) ou toute diffusion de message à caractère violent de nature à porter atteinte à la dignité humaine. La notion d'ordre public s'entend en cohérence avec le droit français et européen en la matière, quel que soit le pays d'origine de l'étudiant-e.

Confidentialité

L'utilisateur-ric(e) respecte les contenus à caractère confidentiel et s'engage à ne pas lire, copier, divulguer ou modifier les fichiers d'un-e autre utilisateur-ric(e) sans y avoir été explicitement autorisé par son-sa propriétaire et/ou son auteur-ric(e).

Suivant la gravité de l'infraction, la direction pourra engager toutes actions qu'elle jugera nécessaire. Ces sanctions peuvent aller du simple avertissement jusqu'à des sanctions prononcées par le conseil de discipline, sans oublier les poursuites prévues par les lois en vigueur (engagement de la responsabilité civile ou pénale de l'étudiant-e).

Vérifications et sanctions

L'établissement, via son-sa délégué-e à la protection des données, a une obligation légale de moyens pour se protéger des transmissions et des traitements de données illicites.

Dans ce cadre, l'utilisation de toutes les ressources informatiques mises et en particulier les services Internet pourront faire l'objet de contrôles en stricte référence à la loi et la jurisprudence. Les adresses des pages Web consultées sont stockées sur des serveurs relais et qu'elles peuvent être retrouvées facilement. La durée de conservation de ces données est conforme aux recommandations de la CNIL.

Tout manquement aux règles ci-dessus fera l'objet, selon sa gravité, de la fermeture immédiate du compte de l'utilisateur-ric(e) et éventuellement d'une sanction disciplinaire. Les faits passant sous le coup de la loi peuvent, de surcroît, entraîner des poursuites et déboucher sur des sanctions civiles ou pénales.

RÈGLES SPÉCIFIQUES À LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de l'école contribue à la formation, à l'information, à la culture et aux recherches des étudiant-es et des enseignant-es. Le personnel de la bibliothèque accompagne les étudiant-es et les enseignant-es afin d'utiliser au mieux le

fonds documentaire et pour les guider dans leurs recherches. La bibliothèque propose un fonds documentaire en libre accès, spécialisé en art contemporain, ainsi que des informations multiples sur l'art contemporain et son contexte. Son catalogue est commun avec celui du réseau des bibliothèques de Clermont Auvergne Métropole. Les horaires d'ouverture peuvent varier en fonction des contraintes pédagogiques et des vacances scolaires.

Modalités d'inscription

La carte de prêt établie lors de l'inscription à la bibliothèque de l'ÉSACM donne accès aux bibliothèques de lecture publique du réseau géré par Clermont Auvergne Métropole et à la BCU (Bibliothèque Clermont Université).

Emprunt des documents

Les ouvrages et les DVD peuvent être empruntés à domicile (sauf restrictions liées à des contraintes pédagogiques) : pour une durée de 4 semaines, renouvelables 1 fois. Tout document qui sort de la bibliothèque (même pour un exercice ponctuel, ou pour une consultation brève) doit être notifié au personnel de la bibliothèque. Périodiques, usuels, dictionnaires et encyclopédies, ouvrages de référence sont à consulter sur place. Le prêt peut être consenti sur demande (inscrit-es aux cours du soir ou étudiant-es à condition que cela n'entrave pas les besoins de l'enseignement). Les documents audiovisuels et multimédias empruntés sont réservés à un usage personnel, dans le cadre familial ou privé. Tout autre usage doit se conformer à la législation sur la propriété littéraire et artistique. L'école ne peut être tenue responsable de tout usage abusif des documents empruntés. L'étudiant-e est responsable des documents empruntés : il-elle ne doit ni les annoter, ni les détériorer. Il-elle est tenu de signaler au personnel de la bibliothèque tout document à réparer, qui se chargera des réparations éventuelles. Un document anormalement détérioré (couverture ou pages déchirées, tâches...), perdu ou volé doit être remplacé par l'emprunteur-euse (achat du document ou d'un document équivalent en accord avec le-la bibliothécaire). L'étudiant-e est tenu-e de rendre les documents intègres et dans les temps. En cas de non-respect du délai d'emprunt, une suspension du prêt est appliquée par le logiciel et sera levée au rendu des documents.

Consultation

La consultation, l'écoute et le visionnage sur place des documents est ouverte à tou-tes. Des postes informatiques sont disponibles pour la consultation du catalogue et la recherche documentaire sur Internet. Conformément aux articles 225-1 à 227-28 du code pénal, les usager-es s'engagent à respecter l'interdiction de consulter des sites à caractère raciste, pédophile, pornographique, incitant à la haine ou tout autre site portant atteinte à la sécurité des personnes et des biens. Un point de visionnage de DVD et d'écoute de CD audio est aménagé dans la bibliothèque.

Reproduction de documents

La photocopie des documents peut être réalisée sur un copieur mis à disposition à cet effet. Le tarif de cette prestation est fixé par délibération du Conseil d'Administration.

FOURNITURES

À l'entrée dans l'école, chaque étudiant-e doit s'équiper de carnets pour la prise de note ainsi que d'un petit outillage dont il-elle aura besoin tout au long du cursus et qui n'est pas prêté dans les ateliers (liste est transmise par mail en amont de la rentrée et rappelée dans le livret de l'étudiant-e).

L'école fournit le matériel et les consommables nécessaires aux initiations dans les principales disciplines artistiques dans le cadre des Prismes et de certains Focus, ainsi que pour les besoins de workshops. Les ateliers techniques disposent par ailleurs de matériaux de base, disponibles uniquement en petite quantité pour l'expérimentation et leur utilisation doit faire l'objet d'une validation préalable de l'équipe pédagogique.

PRÊT DE MATÉRIEL

Il est possible d'emprunter certains matériels pour mener à bien un projet pédagogique aux conditions suivantes :
• le travail envisagé avec ledit matériel doit répondre à un projet validé par l'équipe pédagogique,
• par le biais de sa responsabilité civile transmise en début d'année, l'étudiant-e dispose d'une couverture du matériel en cas de vol ou détérioration,

L'emprunt du matériel s'effectue dans le cadre des plages horaires prévues, via l'intranet de l'école.

En cas de vol ou de détérioration de ce matériel, l'étudiant-e devra faire une déclaration à sa compagnie d'assurance. Dans le cas où cette dernière ne prendrait pas en charge le remboursement de l'appareil (ou ne le ferait que partiellement), celui-ci sera à la charge de l'étudiant-e.

RANGEMENT DE L'ÉCOLE

À différents moments de l'année, les étudiant-es doivent ranger leurs ateliers pour les besoins de la pédagogie et/ou de la vie de l'établissement (workshop, accrochage, préparation et passage de diplômes, journées portes ouvertes, etc.). Lorsqu'il s'agit de format pédagogique, chaque étudiant-e impliqué-e doit participer au rangement et à la remise en état de l'école.

Chaque fin d'année, l'étudiant-e s'engage à gérer l'enlèvement de ses travaux, matériaux et outils pour permettre aux services techniques de réaliser les travaux et nettoyages indispensables à l'entretien du bâtiment. Pour les travaux/matériaux qu'il-elles ne souhaitent pas garder, les étudiant-es sont encouragé-es à donner à la récupérathèque de l'école les matériaux qui pourraient être réemployés. À défaut, il-elles doivent les jeter :

- au fur et à mesure de l'année, dans les poubelles/benne de l'école, en respectant les consignes de tri,

- en fin d'année scolaire dans la benne de grande capacité mise en place à cet effet. Ces opérations se feront dans le respect des procédures et sous le contrôle du-de la régisseur-euse du bâtiment et de la pédagogie. du régisseur des bâtiments.

À titre exceptionnel, pour les travaux de grande envergure, un stockage temporaire pendant l'été peut être accordé sur demande écrite et justifiée au-à la régisseur-euse du bâtiment et de la pédagogie. L'étudiant-e devra étiqueter et déposer les travaux autorisés dans l'espace prévu à cet effet selon les consignes données. À défaut, l'école dégage toute responsabilité si les travaux sont jetés ou abîmés.

CHARTRE POUR L'ÉGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES ET LA LUTTE CONTRE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATIONS

* * *

Toutes les discriminations doivent être combattues avec force et la lutte contre les attitudes discriminantes et pour l'égalité entre les femmes et les hommes doit être placée en préambule de toute réflexion et de toute action.

L'école est un lieu de transmission, de savoir et d'émancipation et un espace de réflexion et de mise en œuvre de questionnements liés aux formes sociétales contemporaines. Elle est donc traversée par ces enjeux aussi bien dans le travail des étudiant-es que dans la vie quotidienne de l'établissement. Les écoles sont depuis de nombreuses années des espaces de construction et d'affirmation de l'identité de chacun-e. La force de la pédagogie de projet qui est au cœur des écoles d'art tient à des modes de travail spécifiques et à une liberté de création qui sont essentiels. Le rapport pédagogique est centré sur le projet de l'étudiant dans une construction de soi qui interroge sans cesse l'espace personnel. De ce fait, les écoles supérieures d'art doivent rester des lieux dans lesquels les questions de l'intime, de l'autobiographique, du corps et des identités au sens le plus large du terme continuent d'être travaillées tout en veillant à ce que chacun-e soit respecté dans ce qu'elle ou il est, sans discrimination.

La mise en œuvre d'une politique structurelle d'égalité entre les femmes et les hommes et de lutte contre toutes les discriminations, concerne aussi bien les étudiant-es que la gouvernance de l'établissement et l'ensemble des personnels et intervenant-es. Elle participe au travail nécessaire de reconstruction du champ des représentations.

L'école s'engage à :

- Promouvoir la diversité et l'égalité des chances ;
- Prévenir toute forme de violence et de harcèlement ;
- Mettre en œuvre l'égalité hommes-femmes ;
- Veiller au respect mutuel entre les sexes et transmettre une culture de l'égalité ;
- Favoriser la représentation proportionnelle des femmes et des hommes dans toutes les instances, à tous les niveaux, pour toutes les catégories et tendre vers la parité dans la composition du conseil d'administration, des jurys et des commissions de sélection, pour contrer les solidarités et mécanismes conscients ou inconscients qui tendent à reproduire des schémas inégalitaires ;
- Reconnaître le rôle déterminant de la direction d'établissement comme garant de l'égalité hommes-femmes, du respect mutuel entre les sexes et de la lutte contre les stéréotypes et contre toutes les discriminations ;
- Lutter contre toutes les discriminations et toutes les formes de harcèlements quels qu'ils soient ;
- Lutter contre les attitudes sexistes et de genre, contre toutes les discriminations et contre les violences sexuelles, sexistes et homophobes.

1. Transmettre une culture de l'égalité et contre les discriminations pour changer les représentations

Si dans les écoles supérieures d'art, comme dans le champ de l'enseignement supérieur en général, les conditions peuvent être propices au harcèlement et à toutes sortes de domination, elles créent aussi des contextes favorables pour les questionner et les combattre.

Notre école a ouvert ses portes aux enseignements des sciences politiques et sociales qui traitent de ces questions, notamment les gender studies et les postcolonial studies.

- Afin de changer les représentations et de transmettre une culture de l'égalité aux étudiant-es des deux sexes, nous veillerons à la parité et la diversité au sein des équipes pédagogiques (enseignant-es comme intervenant-es) afin, notamment, de diversifier les « modèles » que l'on donne aux étudiant-es.
- Une information diversifiée sur les métiers est développée durant la scolarité, notamment dans les « réalités de l'art » en faisant intervenir des professionnelles et des professionnels de toutes origines, ce qui contribuera à ouvrir le champ des possibles aux étudiant-es quels que soient leur genre, leur origine, leur contexte et leur choix d'existence.
- Nous travaillons sur les processus d'orientation des lycéen-nes dans le projet « égalité des chances », par des workshops en lycée professionnels, par des actions d'éducation artistique dans les quartiers défavorisés, par le changement de notre examen d'entrée plus accessible... Nous veillerons à développer ces actions auprès de tous ceux et celles qui n'auraient pas un accès facile à une école supérieure d'art.
- Changer les représentations passe également par une attention particulière à la diversité des œuvres et des auteur-rices présentés dans les enseignements en s'appuyant sur les travaux de recherche qui mettent en évidence les possibilités en la matière (œuvres d'autrices et d'artistes femmes, d'auteur-rices et d'artistes issu-es des minorités, et issu-es d'une histoire de l'art non occidentale).
- La mise en place de modules de formation sur l'égalité, d'espaces de réflexion sur les stéréotypes ou le développement d'analyses des représentations des femmes et des minorités quelles qu'elles soient est également nécessaire. Apprendre aux étudiant-es à analyser et décrypter les comportements est fondamental pour transmettre une culture de l'égalité et lutter contre les discriminations et le sexisme. L'ensemble de la communauté doit savoir repérer les stéréotypes et disposer d'outils pour savoir adopter la bonne posture lorsqu'elle y est confrontée.
- Accompagner tous les étudiant-es vers des carrières diversifiées
- L'ensemble des acteur-rices de l'école veillent à donner confiance aux jeunes femmes et aux jeunes hommes quels qu'ils soient et à entretenir un environnement de confiance, d'écoute et de conseil permettant à toutes les étudiant-es de prendre confiance et d'être encouragés afin que chacun-e puisse se projeter et prétendre à différents postes et différentes responsabilités.
- La constitution de réseaux professionnels et un suivi plus actif par les écoles du devenir des ancien-nes étudiant-es doivent soutenir la diversification et la consolidation des parcours de même que la mise en place de parrainages et de marrainages.

2. Veiller à l'équité

- Développer les statistiques F/H pour mesurer et prendre du recul sur nos pratiques.
Des statistiques présentées au Conseil Scientifique, Pédagogique et de la Vie Etudiante (CSPVE) et au Conseil d'Administration seront réalisées une fois par an pour rendre visibles les données sexuées au sein de l'école qu'il s'agisse des étudiant-es, des enseignant-es, des intervenant-es, des jurys, des dirigeant-es, des personnels administratifs ou de service. Les autres données statistiques sur la diversité ne sont pas légales et ne peuvent donc être réalisées.
L'élaboration de ce rapport de situation comparée permettra de faire une mesure quantitative et pourra permettre d'organiser la discussion autour de ces données pour en comprendre la réalité, les enjeux et les solutions éventuelles à trouver.
- Dans les processus de recrutement.
Comme c'est déjà le cas, les jurys de diplômes et de recrutement sont paritaires dans la mesure du possible puisqu'ils comprennent souvent un nombre impair de membres.
L'établissement veillera à recruter en prévenant tous les risques de discrimination dans toutes les étapes de recrutement d'un-e agent-e. Pour cela nous nous appuyons sur la note du secrétaire général du ministère de la Culture en date du 7 février 2017 qui précise la procédure à appliquer dans le cadre des recrutements. Elle permet de garantir l'égalité de traitement et l'absence de discrimination entre les candidates et candidats. Ce document sera à la disposition de toutes à la Bibliothèque et dans l'administration.
- Dans l'accès à toutes les fonctions et dans toutes les instances (conseil d'administration, conseil scientifique, pédagogique et de la vie étudiante, commission pédagogique, coordination, délégués-es,...).
L'école essaie de tendre à la parité à tous les niveaux et pour toutes les catégories. Nous veillerons à ne pas pénaliser la carrière des personnels ou le déroulement des études des étudiant-es du fait de leurs éventuelles obligations familiales ou professionnelles ou encore, d'un handicap. A titre d'exemple, les conférences sont enregistrées et sont disponibles pour ceux qui ne peuvent y assister pour une de ces raisons et des horaires et des aides ad hoc sont aménagés pour toutes celles-cesux qui sont concerné-es.

3. Prévenir et traiter toutes les formes de discrimination, de violence, de harcèlement ou de fragilisation.

- La loi s'exerce partout, elle punit les discriminations suivant vingt critères : l'âge, l'apparence physique, l'appartenance ou non à une ethnie, à une nation, à une race, à une religion déterminée, l'état de santé, l'identité sexuelle, l'orientation sexuelle, la grossesse, le handicap, le patronyme, le sexe, les activités syndicales, les caractéristiques génétiques, les mœurs, les opinions politiques, l'origine et le lieu de résidence. Des lois spécifiques ont été mises en place contre le harcèlement sexuel et pour l'égalité vraie entre les hommes et les femmes. Les discriminations et le harcèlement sont punis dans le cadre de la loi par des peines d'emprisonnement et de réparations aux victimes.
- Il est également important de rappeler le rôle essentiel de la direction dans cette lutte contre les discriminations, le harcèlement et les abus de pouvoir et pour l'égalité des hommes et des femmes. Le directeur ou la directrice agit pour les prévenir et a obligation de réagir par les moyens règlementaires propres à l'établissement ou par l'intervention de la Justice face à des faits relevant de ce type de délit.
- Des cellules d'écoute :
Les écoles d'art étant des lieux dans lesquels discriminations, harcèlement, abus de pouvoir par un ascendant peuvent se produire, nous devons permettre aux victimes et aux témoins de trouver un espace pour parler, être écouté-es et ensuite dirigé-es vers l'instance qui convient : soit au sein de l'école, soit en dehors et, en cas de délit, vers la Justice.
Deux cellules d'écoute ont été mises en place : l'une pour les étudiant-es et constituée d'étudiant-es et l'autre pour le personnel.
La cellule d'écoute des étudiant-es est composée d'étudiant-es volontaires, à parité, représentant une diversité de profils pour que chacun-e puisse trouver un-e écoutant-e avec lequel il-elle se sente à l'aise pour se confier. La cellule permet que celui-celle à qui un-e étudiant-e a parlé ne se retrouve pas seul-e pour évaluer ce qu'il-elle doit faire mais que cette décision, souvent difficile, soit prise collectivement.
La cellule d'écoute pour le personnel est composée de 4 personnes, volontaires, à parité, qui représentent l'ensemble des différents corps du personnel : enseignant-es, personnel administratif et personnel technique. De la même façon que pour les étudiant-es, cette cellule permet que la personne sollicitée ne soit pas seule pour décider de la suite à donner ou pas à ce qui lui a été confié.
Ces cellules d'écouter-es sont fondées sur les valeurs suivantes :
 - Écoute sans jugement et avec bienveillance
 - Impartialité
 - Confidentialité, discrétion
 - Responsabilité

- Ces cellules d'écoute pourront partager leur réflexion en s'appuyant sur les invitations faites au sein de l'établissement en lien avec ces questions ou en invitant des intervenant-es pouvant nourrir leurs échanges.
La mission des référentes et des référents sera précisée dans une lettre de mission du directeur de l'établissement.
- Des documents et ouvrages qui aident et outillent dans ce travail seront disponibles à la bibliothèque et à l'administration à la disposition de tous les acteurs de l'école.

4. Promouvoir l'égalité et la lutte contre les discriminations et faire connaître les dispositifs existants

- Nous nous référons à la circulaire du 21 novembre 2017 relative aux règles de féminisation et de rédaction des textes publiés au Journal officiel de la République française, qui rappelle qu'il faut féminiser les noms de métiers, titres et fonctions mais proscrit l'usage des formes abrégées avec point médian.
- La politique de l'établissement en matière de lutte contre les discriminations et pour l'égalité doit être connue de l'ensemble de la communauté. La création d'une page bien référencée sur le site Internet de l'établissement et dans l'intranet sera donc réalisée.

Les textes de référence sont :

Considérant la Charte pour l'égalité entre Femmes et Hommes dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, élaborée conjointement par la Conférence des Présidents d'Université (CPU), la Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI) et la Conférence des Grandes Ecoles (CGE) avec le soutien du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et du Ministère des Droits des Femmes ;

Considérant l'article 23 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne ;

Considérant la directive 2006/CE du Parlement européen et du Conseil du 5 juillet 2006 relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité des chances et de l'égalité de traitement entre hommes et femmes en matière d'emploi et de travail ;

Considérant l'article 14 de la convention européenne des droits de l'homme ;

Considérant les dispositions de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Considérant les dispositions de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Considérant les dispositions de la loi n° 2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle pour les établissements auxquels elle s'applique ;

Considérant les engagements gouvernementaux rappelés par les circulaires du Premier Ministre du 23 août 2012 ;

Considérant l'Article 121-7 du code pénal pour les abus de pouvoir
Loi 92-683 1992-07-22

Considérant la Loi pour égalité des chances
Loi n° 2006-396 du 31 mars 2006

Considérant la Loi relative à l'égalité salariale
Loi n° 2006-340 du 23 mars 2006

Considérant la Loi relative au harcèlement sexuel
Loi n° 2012-954 du 6 Août 2012

Considérant la Loi relative à l'égalité vraie
Loi N° 2014-873du 4 Août 2014

Considérant la Loi relative à la création de HALDE
Loi n° 2004-1486 du 30 décembre 2004
Site : www.halde.fr

